Les Historiettes

de

M. le Chanoine de Fabry

DU MÊME AUTEUR

Une famille de Parlementaires toulousains à la fin de l'ancien régime. Paris, Champion; Toulouse, Privat, 1913 . . . . *Épuisé.*

En marge de l'Histoire (1re série). Paris, Champion; Toulouse, Privat, 1914 . . . . 5f »

Les Lettres de cachet à Toulouse au XVIIIe siècle. Paris, Champion; Toulouse, Privat, 1914 . . . . 5f »

BROCHURES

PAGES D'HISTOIRE :

France et Espagne. Toulouse, Privat, 1913 . . . . 2f »

Les Yougo-Slaves. Toulouse, Privat, 1918 . . . . 2f »

Une Ligue des Neutres au XVIIIe siècle (1780). Toulouse, Privat, 1918 . . . . 2f »

La Question de l'Adriatique. Toulouse, Privat, 1917 2f »

La politique allemande et le droit international, à propos du livre de l'ex-chancelier de Bulow. Toulouse, Privat, 1917 . . . . 2f »

Violations du droit des gens et sanctions. Toulouse, Privat, 1917 . . . . 2f »

Ce qu'un Français doit savoir de l'Italie. Paris, Grasset, 1918 . . . . 2f »

Au pays des fruits d'or et des coopératives. Toulouse, Privat, 1918 . . . . 2f »

Pour paraître prochainement :

En marge de l'Histoire (2e série).



Les Historiettes

de

M. le Chanoine de Fabry

RECUEILLIES PAR

L'ABBÉ MAXIME D'AYRENX

PRÉFACÉES ET ANNOTÉES PAR

AUGUSTE PUIS

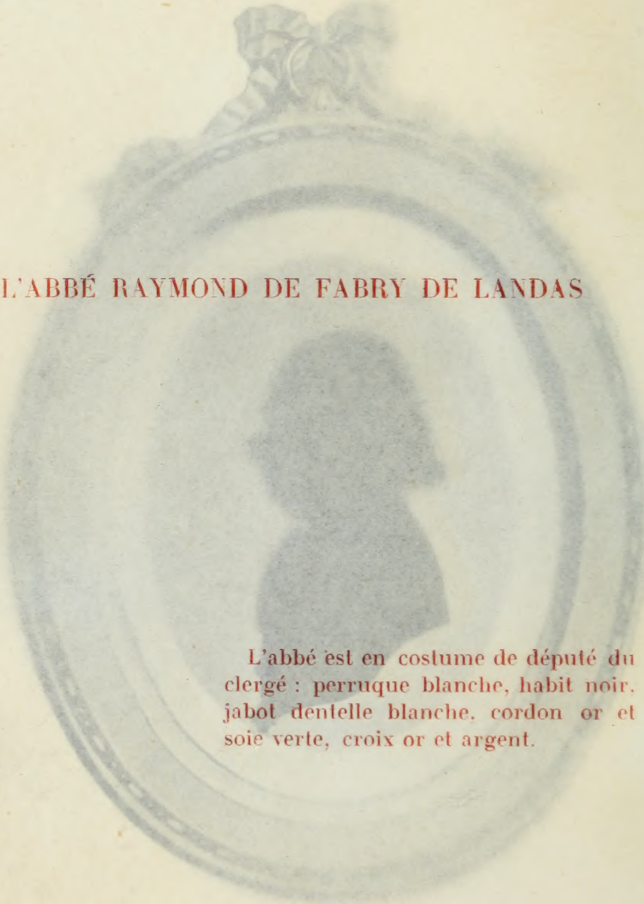
Ouvrage orné de trois Gravures hors texte.

PARIS
PLON-NOURRIT ET Cie
ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
ÉDITEUR
14, RUE DES ARTS

1919

L'ABBÉ RAYMOND DE FABRY DE LANDAS



L'abbé est en costume de député du clergé : perruque blanche, habit noir, jabot dentelle blanche, cordon or et soie verte, croix or et argent.

Les Historiettes

de

M. le Chanoine de Fabry

RECUEILLIES PAR

L'ABBÉ MAXIME D'AYRENX

PRÉFACÉES ET ANNOTÉES PAR

AUGUSTE PUIS

Ouvrage orné de trois Gravures hors texte.

PARIS
PLON-NOURRIT ET Cie
ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
ÉDITEUR
14, RUE DES ARTS

1919

PRÉFACE

L'abbé de Fabry est une physionomie attrayante du prêtre d'autrefois, destiné par sa naissance et ses talents aux hautes dignités de l'Église, jeté dans l'émigration par la tourmente révolutionnaire, rétabli en France par le Concordat, mais dépaysé dans une France nouvelle, qu'il ne reconnaît pas et qui le méconnaît.

Sa vie a un intérêt historique ; le récit très complet qu'il nous en a laissé ne vaut pas seulement pour lui, mais aussi pour le clergé resté fidèle à sa foi, dont il nous retrace les tribulations à l'étranger, non moins que pour les nobles émigrés dont son autobiographie nous donne une liste fort copieuse. Elle n'est pas dépourvue d'un charme pittoresque et discret. Chez ce gascon sociable et gai, dont la religion a consolé et soutenu l'âme égale et sereine, la piété la plus édifiante et la plus active s'est alliée au souvenir

ému des douceurs d'antan, à l'amour de la société polie et de la conversation aimable, à la curiosité et au goût du travail ou de la lecture. Il a beaucoup vu, beaucoup feuilleté, pris beaucoup de notes et beaucoup écrit.

De la masse de ses manuscrits, nous avons extrait pour les publier une série d'anecdotes sans prétention, mais non sans agrément, qu'il écrivit à la fin de sa vie pour se distraire et pour servir au délassement et à l'instruction des siens. Mais nous avons utilisé la plupart des autres pour retracer son existence, ses voyages et sa pieuse fin.

I

L'abbé Raymond de Fabry de Landas est né à Agen le 12 novembre 1750. Sa famille était d'origine italienne et de noble race; son ancêtre le plus lointain, Jean Fabry, naquit à Pise en 1099, au temps de la grande comtesse Mathilde de Toscane. L'abbé tirait quelque satisfaction de cette ascendance; pendant son séjour en Allemagne, il s'informa avec soin de deux Fabry, l'un fixé à Genève, l'autre général hongrois au service de l'Autriche, sans pouvoir du reste avec certitude les rattacher à sa maison. Celle-ci exerça au Moyen âge des charges importantes dans les républiques de Pise et de Florence. Deux branches s'établirent

en France : l'une en Provence, à Hyères, sous Philippe-Auguste; l'autre en Languedoc, à Bagnols, dans le diocèse d'Uzès, sous Charles VIII. « Les descendants de cette noble race, dit Gassendi[1], ont été remarquables dans les armes, les lettres et par leur piété. »

Le père de l'abbé, Paul de Fabry, était né à Saint-Émilion dans le Bordelais. En épousant en 1747 Catherine de Laigue, il se fixa à Agen; il y remplit les fonctions de subdélégué et de maire de la ville pendant de longues années. De son union naquirent cinq enfants; Paul de Fabry et sa femme moururent avant la Révolution française, car dans ses mémoires l'abbé ne nous parle que de ses frères et de ses sœurs. Jean de Fabry, l'aîné de la famille, entra dans l'armée, comme il était d'usage dans les familles nobles; mais il servit dans le corps royal du génie, ce qui supposait à la fois chez lui une culture d'esprit distinguée, et une fortune médiocre. Il demeura à son poste pendant la Révolution, se refusant à rien faire contre ses principes, qui étaient ceux d'un bon royaliste et d'un bon chrétien et offrant plusieurs fois sans succès de démissionner; il eût pu obtenir, avec plus de souplesse, des grades et des commandements. Il préféra demeurer dans l'om-

1. *Viri illustris Nicolaï Claudii Fabricii de Peiresc, senatoris Aquisextiensis, per Petrum Gassendum, vita etc...* La Haye, 1651, in-12, p. 1.

bre, et se faire oublier, pour sauver son âme, sa vie et son repos. En 1802, il était directeur du génie à Bordeaux; il avait épousé M[lle] de Montault, qui lui donna deux filles. Ses sœurs prirent comme maris deux gentilshommes, M. de Caors et M. de Brons; toutes deux laissèrent une postérité. Cette nombreuse famille devait réjouir le cœur de l'abbé, au retour de ses lointaines pérégrinations.

Raymond de Fabry, cadet de noblesse, fut destiné, selon la coutume, à l'état ecclésiastique. Il pouvait espérer d'y briller : l'accès des hautes dignités, au dix-huitième siècle, était à peu près réservé aux prêtres de souche aristocratique, à cause de leur instruction supérieure. Il s'y prépara donc par de solides études, d'abord au collège de Pontlevoy, sous la direction du R. P. Dom de la Brunetière, puis à Paris au collège Sainte-Barbe, sous celle de l'abbé Surugue. A la Sorbonne, il eut pour professeur l'abbé Asseline, que ses talents désignèrent par la suite pour le siège épiscopal de Boulogne; il conquit sa licence. Beaucoup de ses camarades de collège ou de Séminaire courront comme lui sur les grandes routes de l'exil, Raymond de Fabry les retrouvera chemin faisant, avec une joie teintée de mélancolie.

Mais le jeune abbé fit en son long séjour à Paris l'expérience de la vie mondaine et de la Cour. Son goût naturel pour la société lui faisait re-

chercher les relations, qui du reste s'offraient facilement à un homme de sa classe. Il en eut de brillantes, si nous nous en rapportons à la longue liste des personnes qu'il vit durant son émigration et dont beaucoup étaient des connaissances de jeunesse. Outre le plaisir délicat de causer, — à une époque où la conversation était un art raffiné, — de se trouver dans des cercles élégants où l'on savait orner l'existence de toutes les grâces, la fréquentation assidue de la Cour et des salons, l'amitié ou tout au moins la considération des gens en place, furent toujours un moyen puissant de se pousser dans la vie : Raymond de Fabry concilia ses goûts et ses intérêts ; on le vit chez la duchesse de Bouillon, chez la princesse de Morin, chez la duchesse de la Trémoille, chez la comtesse de Jonzac, chez Mylady Stuart, de la maison royale d'Écosse, surtout chez ceux qui restèrent ses meilleurs amis, chez M. et Mme de Soisy. Dans les « beaux jardins » de l'hôtel de ces derniers[1], il passa des heures illuminées de « la douceur de vivre », qu'il rappelait plus tard à l'hôtesse de sa jeunesse, émigrée comme lui : elle avouait qu'elle avait été en ce temps trop heureuse, au point de ne pouvoir véritablement rien souhaiter et de craindre que son bonheur en ce monde ne lui otât des droits au bonheur éter-

1. Faubourg Saint-Honoré.

nel[1]. Époque charmante dont le souvenir resta toujours cher au cœur de notre héros[2].

Fabry fut donc un abbé mondain ; mais ne l'en trouvons pas répréhensible, car il était alors d'habitude, sans cesser de pratiquer les vertus canoniques, d'y mêler les soucis ou les délassements du siècle. Ne dit-il pas de son propre évêque, Mgr de Bruyères Chalabre, ces mots typiques :

« Il aimait sincèrement ses devoirs ; il en connaissait toute l'étendue et il aurait voulu les remplir dans toute la perfection ; mais, chéri dans le monde et à la Cour, il en avait trop pris les goûts... »

1. *Mémoires de mon émigration*, cahier 2, p. 2.

2. Dans son *Histoire raisonnée de la Révolution opérée en France le 27 juin 1789* (mss. appartenant à M. l'abbé d'Ayrenx), on trouve ces lignes, aussi jolies que caractéristiques de la vie mondaine et des charmes de la société polie :

« (Les femmes) n'entretenoient plus ces cercles brillans, jadis l'unique et glorieux théâtre de leurs grâces, où la gaîté devoit s'allier avec la politesse, la délicatesse avec la plaisanterie, où les convenances étoient toujours soigneusement observées, où la raison enfin savoit s'envelopper sous des formes aimables, sans pourtant paroître déplacée, lorsqu'elle s'y montroit sous des formes austères. » — Et plus haut : « Les Français, en effet, jusqu'alors n'avoient point soupçonné qu'il pût y avoir aucun plaisir pour eux, qu'ils pussent vivre, pour ainsi dire, hors de la société des femmes. La galanterie, en se mêlant à tous leurs discours, en présidant à toutes leurs actions, avoit fait le charme de leur existence. L'amabilité des femmes en avoit toujours été l'aliment et le prix. »

L'abbé de Fabry a fait sur lui-même le même aveu sincère :

« Plaire au monde, faire mon chemin dans le monde, comme le faisaient les ecclésiastiques de haut parage, n'affectionner de mon état que les fonctions brillantes, en dédaigner en quelque sorte l'utile et pénible ministère, voilà ce que j'avais puisé dans cet esprit philosophique du siècle, qui, en corrompant toutes les classes du royaume, ne s'était déjà que trop glissé dans cette portion du clergé qui n'aspirait qu'aux hautes dignités. »

Pour lui, ces hautes dignités se firent attendre. Il avait trente ans, lorsque, le 2 janvier 1780, il fut nommé par le roi à la première chanoinie ou prébende qui serait vacante à l'église cathédrale de Saint-Omer; il y avait déjà quelques années qu'il faisait fonctions de grand vicaire de Mgr de Bruyères-Chalabre[1]. Mais ce n'était pas là son compte; les grands vicaires étaient graines d'évêques et Fabry aspirait ardemment à l'épiscopat; sa modeste prébende constituait la majeure partie de ses 7.000 livres de rente et était peu de chose auprès de ce qu'il ambitionnait. Cet homme, qui vécut dix ans dans la pauvreté et qui côtoya la

1. Dans son récit d'émigration, à la date de 1792, l'abbé de Fabry dit qu'il exerça ces fonctions dix-huit ans, ce qui reporterait sa nomination à 1774. — Joseph-Alexandre-Alexis Bruyère de Chalabre, né en 1734 au château de la Peaumarelle (Aude), évêque de Saint-Omer en 1774.

misère, ne regardait pas alors sans espoirs les revenus opulents. Il se dépensa pour arriver à ses fins auprès de « ministres puissants » et « d'hommes en place ». Le 30 mai 1786, son cousin Louis de Fabry de Fabrègues, lieutenant général des armées navales, commandant de la marine à Toulon, sollicitait pour lui auprès de Mgr de Marbeuf, évêque d'Autun, ministre de la feuille[1]. Cependant l'abbé partageait aussi son temps entre Saint-Omer et Paris, où il avait à faire, sous diverses raisons, de nombreux séjours. Tant de soins furent longtemps inutiles. A la fin de 1788, après la chute de Loménie de Brienne, Fabry se découragé. Il ignorait à ce moment que l'intervention de Mgr de Girac, évêque de Rennes, un de ses futurs compagnons d'exil, l'avait fait comprendre par Mgr de Marbeuf sur la plus prochaine liste de bénéfices, en l'élevant à l'évêché de Saint-Malo. La Révolution devait suspendre sa nomination et ruiner son avenir.

Ce n'était pas seulement sur les démarches et les sollicitations que l'abbé de Fabry comptait d'ailleurs pour l'assurer, mais sur les titres, plus sérieux, de la valeur personnelle et des services rendus. Il ne cessa jamais de travailler : il con-

1. Le ministère de la feuille était le ministère de la répartition des bénéfices ecclésiastiques; le ministre de la feuille résidait au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés et était, le plus souvent, le grand aumônier de France.

naissait parfaitement l'anglais et l'italien, il enrichissait son esprit et se préparait au rôle important qu'il rêvait de remplir dans l'Église et dans l'État. Tout prélat s'appliquait alors à être un administrateur au moins autant qu'un pasteur. Fabry décida donc de se distinguer dans les affaires.

Il n'avait pas tardé à être nommé l'un des députés du chapitre de la cathédrale de Saint-Omer aux États d'Artois[1]. Nul doute qu'il ne se soit fait remarquer dans les travaux de cette assemblée, dont le rôle était assez important pour permettre à un homme intelligent de paraître avec tous ses avantages. Surtout il fut choisi pour être un des trois députés des États à la Cour. Ces députés se rendaient tous les ans à Versailles et Paris, pour présenter au Roi, en audience solen-

1. Les États d'Artois, qui siégeaient à Arras, se composaient de trente députés du clergé (les évêques d'Arras et de Saint-Omer, dix-huit abbés et des députés, en nombre variable, de ses dix chapitres), cent vingt membres environ de la noblesse (la moitié y assistent habituellement) et un nombre variable de députés du Tiers-État, représentant dix voix (celles des dix villes : Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Hesdin, Saint-Pol, Pernes et Lillers). Le vote par ordre était de règle et présentait moins d'un inconvénient que ne l'eût fait le vote par suffrage. Les États se réunissaient une fois l'an, généralement en novembre ou décembre. Mais l'exécution de leurs décisions était assurée par la *députation ordinaire*, commission permanente de trois membres, un pour chaque ordre.

nelle, les cahiers de doléances de la province et pour suivre dans les bureaux des ministères les affaires qui l'intéressaient. Il était à désirer, comme Fabry le remarque lui-même, que le mandat annuel de ces députés fût rendu pour le moins triennal.

« Lorsqu'on débute dans cette carrière, on a une double étude à faire : celle des affaires dont on est chargé, et celle des bureaux où elles doivent être traitées; il faut beaucoup de temps pour acquérir ces connaissances préliminaires, celui qu'il faut y employer est pris sur les affaires mêmes, elles doivent nécessairement en éprouver du retard : d'ailleurs les changements fréquents de députés ne permettent pas d'y mettre la même suite, ces changements peuvent nuire ensuite à la confiance des ministres et de leur chef de bureau, toujours disposés à la réserve vis-à-vis des personnes qu'ils voient pour la première fois et plus ouverts avec celles qu'ils sont accoutumés de voir [1]. »

On ne saurait mieux dire, ni mieux pénétrer la psychologie des administrations. Sans doute les États d'Artois estimèrent-ils que l'abbé de Fabry pouvait mettre au service de la province les nombreuses amitiés qu'il avait à la Cour et à la ville et que ses talents le rendaient en quelque

1. *Essai sur l'administration de l'Artois présenté aux États de cette province tenus en décembre 1788 et janvier 1789 par M. l'abbé de F..., député à la Cour en 1785-1786 et 1787.* Manuscrit; archives de la famille d'Ayrenx. p. 365.

sorte indispensable, puisqu'il fut successivement nommé en 1785, 1786 et 1787 : le chanoine employa si bien ses séjours annuels dans la capitale, que ses harangues parurent faire sur Louis XVI une excellente impression ; de larges espoirs semblaient donc lui être permis.

Ils commencèrent à se réaliser dès 1787. Le roi le choisit, par lettre de cachet datée du 10 janvier 1787 [1], pour faire partie de l'assemblée des notables et y représenter l'Artois comme pays d'État. Ce n'était pas là un mince honneur, si l'on songe que cette réunion fameuse, prélude des États généraux, comptait seulement 147 membres, soigneusement triés sur le volet par le contrôleur général Calonne, et recrutés parmi les hommes les plus remarquables de la noblesse, du clergé, de la robe et du tiers [2]. Ce n'était pas non plus une sinécure, car les notables prirent fort au sérieux la consultation que le Roi leur demandait ; ils démentirent, par leur souci d'aller au fond des choses, les quolibets du public et les ironies des pamphlétaires et trompèrent les espoirs de Calonne qui avait escompté leur docilité. S'il fallait une preuve de la conscience que

1. Cette lettre se trouve dans les archives de la famille d'Ayrenx.

2. Il y avait, en dehors des princes du sang, 36 grands seigneurs, 14 prélats, 33 magistrats, 13 intendants et conseillers d'État, et 37 députés des pays d'État et des villes.

la plupart d'entr'eux apportèrent à se préparer à leur tâche, nous la trouverions dans le travail considérable que fit l'abbé de Fabry à cette occasion; ce n'est rien moins qu'un gros volume manuscrit de 574 pages, intitulé : *Essai sur l'administration de l'Artois*, tableau très complet et très précis de la constitution de cette province à la veille de la Révolution, et qui mériterait d'être intégralement publié. Il nous a expliqué lui-même, dans l'introduction, la genèse de cet ouvrage.

« Appelé à l'Assemblée des notables, je sentis l'obligation où j'étois de m'y présenter parfaitement instruit du véritable état de la province dont j'avois l'honneur d'être le représentant. Ses intérêts devoient être discutés dans cette célèbre assemblée, balancés avec ceux des autres provinces et, sous prétexte d'être plus utilement dirigés vers l'intérêt général du roïaume, soumis peut-être à des combinaisons qui lui seraient nuisibles.

« Comment déterminer le poids que devoit avoir l'Artois dans cette balance, bien établir ses droits essentiels et légitimes, montrer les rapports de sa constitution particulière avec cet intérêt général et distinguer dans tout ce qui devoit être proposé ce qui pouvoit lui être préjudiciable ou utile, sans avoir une idée bien exacte de ses privilèges et de ses franchises, de ses charges et de ses ressources et généralement de toutes les parties de son administration?

« J'employoi donc à me procurer les renseignements qui m'étoient nécessaires sur tous ces objets le peu de tems qui s'écoula entre la convocation et la tenue de

cette assemblée et pour mettre plus d'ordre et de précision dans mes idées, j'en formai une espèce de *catéchisme de l'Artois*, qui me fut d'une grande utilité. »

Ce memento, résumé de ses connaissances acquises aux États, dans trois députations, et complétées par ses recherches, l'abbé de Fabry le reprit après l'assemblée des notables, l'étendit considérablement, en fit un gros volume : son dessein était d'éclairer les travaux des assemblées préliminaires[1] sur tout ce qui serait jugé propre à améliorer l'administration. Il fit l'hommage de son œuvre aux États d'Artois en décembre 1788. Nul doute que les États ne l'eussent fait imprimer aux frais de la province, si la Révolution n'eût en même temps fait disparaître ce corps traditionnel, bouleversé l'ordre établi, et obligé l'abbé de Fabry à la circonspection et au renoncement.

Tel qu'il est, ce travail nous permet de nous faire une idée assez précise de ses idées politiques[2]. L'abbé de Fabry appartient au premier

1. Il s'agit des assemblées des trois ordres formées dans les différentes provinces après les lettres royales du 24 janvier 1789 convoquant les États-Généraux. C'est de ces réunions que sont sortis les *cahiers de doléances* ; c'est par elle qu'ont été élus les députés.

2. Il ne saurait être question ici d'analyser ce manuscrit, qui veut être examiné de près et comparé avec les ouvrages similaires, comme l'*Histoire d'Artois* de Dom Devienne (1785-87) et celle de Hennebert (1786-89) qu'il a peut-être

ordre du royaume : il considère les deux ordres de la noblesse et du clergé comme les deux pierres angulaires de l'État, et leurs privilèges comme fondés sur un contrat synallagmatique qu'il n'est pas au pouvoir d'un seul des contractants de rompre. Dans son introduction, il met

consultées. Nous indiquons le plan de l'ouvrage : Chapitre I. Abrégé de l'histoire d'Artois. — II. État physique de l'Artois. — III. Des terres titrées et de la noblesse d'Artois. — IV. Du clergé d'Artois. — V. Des coutumes, loix et juridictions. — VI. Des privilèges de l'Artois. — VII. Des États d'Artois. — VIII. Des charges de l'Artois relatives au Roi. — IX. Des charges de l'Artois relatives à son administration. — X. Des impositions de l'Artois. — XI. État comparatif de ses charges et de ses impositions. — XII. De la perception et de la comptabilité des deniers de l'Artois. — XIII. Des communications extérieures et intérieures de l'Artois. — XIV. Du commerce de l'Artois. — XV. De l'authorité de l'Intendant en Artois. — Le manuscrit que nous avons utilisé n'est d'ailleurs pas celui dont l'abbé de Fabry a fait hommage aux États d'Artois ; celui-ci s'est égaré, nous dit l'abbé dans les *Mémoires de mon émigration* (cahier 2, p. 4). Fabry s'occupa de le refaire durant son séjour à Ypres (1791-1792) « sur des matériaux informes », c'est-à-dire évidemment sur les notes qui lui avaient servi à composer le premier. C'est ce second manuscrit que possède la famille d'Ayrenx. Qu'est devenue la première version ? Elle avait été communiquée aux commissaires nommés par les États d'Artois pour examiner s'il y avait lieu de l'imprimer aux frais de la province. L'abbé en avait perdu la trace à son départ de France. Quant au manuscrit actuel, à son départ d'Ypres l'abbé le confia à M. Van der Tick (?), riche gentilhomme d'Ypres, chez lequel il le reprit, sans doute à son retour d'émigration, dans un voyage qu'il fit à Saint Omer, Ypres et Bruxelles, bien qu'il ne le dise pas expressément.

ses concitoyens en garde contre « les écueils de l'enthousiasme » :

« Seul, ajoute-t-il, il opère rarement le bien ; il s'égare dans des idées gigantesques et laisse échapper le corps pour saisir l'ombre, s'il n'est constamment dirigé par un jugement éclairé et sûr, qui sache dépouiller ces idées de tout ce qu'elles ont d'éblouissant et les soumettre à des calculs dont les résultats soient utiles. »

Il est bien éloigné de vouloir « changer le système total de l'État » et il reconnaît avec Montesquieu le péril de pareilles entreprises. L'abbé de Fabry appartient donc à la sage fraction conservatrice. Mais s'il est ennemi des innovations, il n'est pas hostile aux réformes, à condition qu'elles s'appuient avec raison sur des bases solides, qui sont les institutions existantes, améliorées, refondues, adaptées aux besoins du jour. Il est réaliste et pratique. Ce n'est pas qu'il soit insensible à l'injustice ou à l'infortune ; les plaidoyers émus que l'on trouve, dans son *Essai*, prouvent le contraire. Mais il appartient à une province à laquelle son histoire a fait un sort assez particulier et conservé pas mal de libertés et de franchises : Sa constitution, améliorée, lui paraît même un modèle du genre. Le progrès, pour l'abbé, consiste plus dans un retour à ces vieilles franchises, que dans l'achèvement de l'œuvre d'unification entreprise par la monar-

chie, dans le redressement d'abus partiels que dans une refonte générale.

« Pour ne point nous tromper dans le choix des moyens que cet enthousiasme offrira pour perfectionner notre administration, nous ne devons jamais perdre de vue les principes essentiels sur lesquels elle repose. Ce sont ceux qui doivent nous guider, si nous devons tenir une marche assurée ; il faut donc bien connoître ces principes qui forment ce que nous appelons *notre constitution*[1].

Ce ne sont donc que des réformes de détail que souhaite Fabry, en restant fidèle aux traditions de la province et de la France. Quelques exemples feront juger de la nature de ses conceptions. Il désire le maintien des États de l'Artois, mais est partisan de leur réforme ; il propose en conséquence qu'on ajoute aux ordres du clergé et du tiers-état, un certain nombre d'autres membres choisis « librement » par les membres du plat pays, qui n'est pas représenté ; ceux du clergé élus parmi les doyens et curés ; ceux du tiers-état parmi les fermiers, baillis ou propriétaires toujours résidant, nobles ou roturiers[2]. Mais il n'en veut pas plus de douze à quinze de chaque ordre, la majorité devant demeurer à la noblesse, aux prélats, aux abbés et délé-

1. *Essai sur l'Artois*, p. 13.
2. *Ibid.*, p. 329.

gués des chapitres. Il s'élève contre la lourdeur des charges qui pèsent sur la province et surtout contre la multiplicité des impôts de consommation qui donnent lieu à plusieurs perceptions distinctes[1], engraissent une foule de préposés, et vexent de mille manières les consommateurs. Il conçoit, comme simplification, de réduire à trois perceptions, l'une pour le Roi, l'autre pour les États, la troisième pour les villes. Il aperçoit clairement l'urgente nécessité de refaire les rôles des centièmes et des vingtièmes[2]. Il vante l'administration « douce et paternelle » de la province, les vieilles libertés qui la dispensent de la taille personnelle, de celle d'industrie et de la capitation, et l'égalité relative des trois ordres, car les exemptions de la noblesse et du clergé, déclare-t-il, sont locales et très bornées. Tout son ouvrage est une apologie discrète d'un organisme dont il signale bien les quelques vices, mais dont il apprécie surtout, avec raison, les vertus[3].

1. Impôts sur les bêtes vives, sur les vins, sur la bière, sur la petite bière, l'eau-de-vie et les liqueurs.

2. Le centième (1 %) sur le revenu foncier, vieil impôt datant de la domination espagnole; le vingtième (5 %), établi par Machault (1749).

3. « Je croyais ne pouvoir faire à la France de plus beau présent que de lui présenter le tableau d'une administration qui, pour être parfaite, n'auroit eu besoin que d'être purgée de quelques vices, contre lesquels j'osois m'élever. Mon désir auroit été de la voir ensuite adopter par les autres provinces. J'étois très convaincu que par elle la

On peut juger par là de son attitude aux Assemblées des notables[1]. Nul doute qu'il n'ait désapprouvé, sans l'empêcher, l'établissement et la forme des assemblées provinciales, qu'il ne se soit opposé à la subvention territoriale, au remboursement de la dette du clergé, au nom des libertés de l'Artois qu'il a toujours si ardemment défendues. A partir de leur séparation, on voudrait suivre l'abbé de Fabry dans cette époque de convulsions préliminaires qui précéda la convocation des États-Généraux, vit la révolte des Parlements, leur exil, la protestation des provinces contre les nouveaux tribunaux[2] institués par Brienne et Lamoignon, les

France auroit joui de la liberté la plus rationnelle que des sujets puissent souhaiter. » (*Mémoires de mon émigration*, mss., cahier 2, p. 4 — écrit en 1798.)

1. L'abbé de Fabry, pendant son séjour à Bruxelles, en 1792, réunit en « un petit corps d'ouvrages » les avis qu'il y avait donnés, pour transmettre à ses neveux un témoignage « non de ses talents, mais de son zèle pour le service de S. M. ». Nous ne savons pas ce qu'est devenu ce manuscrit, mais on peut, d'après le passage qui concerne l'Assemblée des Notables dans son *Histoire raisonnée de la Révolution* (Mss., archives d'Ayrenx), conjecturer ce que fut son attitude.

2. Les grands bailliages. Voir Lavisse, *Hist. de France*, t. IX[2], pp. 332 et suiv. Il y a, à la Bibliothèque nationale, un *Mémoire présenté par les députés de l'Artois au comte de Brienne* (qui avait l'administration de la province dans son département), pour protester contre les nouveaux impôts et la cour plénière au nom de la Constitution de l'Artois. Fabry n'en était pas; mais cette protestation répond à ses idées.

émeutes, la fermentation universelle au milieu de laquelle se préparait la réunion des assemblées électorales. Il ne nous a pas parlé de cette période de sa vie, sinon par allusions rapides. Sans doute fit-il partie de la seconde réunion des notables qui se tint à Versailles en novembre et décembre 1788, pour décider du mode de représentation du Tiers aux États-Généraux. Pendant le terrible hiver de 1788-89, si fertile en misères et aussi en actes de généreuse charité, le grand vicaire de Saint-Omer fit partie, avec le comte de Beaufort et le négociant Lorthioy, d'une commission de trois membres instituée pour la répartition des grains dans le district de Saint-Omer.

Les soins qu'il se donna pour remplir cette difficile mission ne lui attirèrent que l'injuste accusation d'accaparement, si fréquente aux moments de disettes et à laquelle, aussi injustement, le Roi Louis XV lui-même n'avait pas échappé. Peut-être faut-il voir dans l'impopularité que lui avait value cette ingrate besogne et dans le discrédit où étaient tombés les anciens notables, quelques-unes des raisons pour lesquelles l'abbé de Fabry ne posa pas sa canditature aux États-Généraux ; et pourtant sa situation, les services qu'il avait rendus à ses concitoyens comme député aux États lui créaient des titres sérieux à un choix de cette nature. Il y a une autre expli-

cation, non moins plausible. Le mode électoral adopté avait donné la majorité aux curés dans les assemblées du clergé; ceux-ci formaient une sorte de démocratie ecclésiastique, qui joignait à un zèle religieux très vif, qu'il faut proclamer, un désir non moins ardent de réformes[1]. L'abbé de Fabry, noble d'origine et destiné à l'épiscopat, n'était pas des leurs; ses principes lui interdisaient de trahir sa classe, en flattant les passions égalitaires, comme un Mirabeau, un Talleyrand, ou un Lafayette. Il n'était pas, d'autre part, d'assez haute naissance, ou pourvu d'abbayes suffisantes pour représenter la noblesse. Il fut la victime de sa situation équivoque; à vrai dire, il partagea le sort de la petite noblesse, peu représentée aux États, et qui, demeurant en France fidèle à son Roi, à sa foi et à ses traditions, fut

1. En effet, tous les députés du clergé d'Artois à l'Assemblée Constituante sont des curés; voici du reste, à titre documentaire, la liste de la députation. 1° *Clergé :* Le Roulx, curé de Saint-Paul; Béhin, curé d'Hersin-Coupigny; Boudant, curé de La Couture; Diot, curé de Ligny-sur-Canche. — 2° *Noblesse :* Briois de Beaumez, premier président du Conseil d'Artois; comte Charles de Lameth, colonel des cuirassiers; Le Sergeant d'Isberg, lieutenant des maréchaux; comte de Croix, major en second d'infanterie. — 3° *Tiers-État :* Payen, cultivateur à Borry-Becquerel; Brassart, avocat; Fleury, fermier à Coupelle-Vielle; de Robespière, avocat; Petit, cultivateur; Boucher, négociant et banquier; Dubuisson d'Inchy, agriculteur et propriétaire (*Almanach Royal*, 1790).

mal défendue ou attaquée par les grands, la bourgeoisie et le peuple.

Du reste, les indices que lui fournirent les assemblées électorales, dont il fit partie, ne permirent pas à cet esprit judicieux de s'illusionner sur l'avenir. Il devina vite ce qui attendait le clergé, et ce que deviendraient son influence et ses biens. Dès l'été de 1789, lorsque ces derniers furent mis à la disposition de la nation, sa résolution fut vite prise. Dès lors il entreprit de réformer sa vie matérielle ; dans l'espoir d'un avenir brillant, il avait hypothéqué celui-ci, il avait fait vingt mille livres de dettes ; ses affaires, nous dit-il lui-même, « étaient assez dérangées » ; il y mit ordre, s'habitua à un train modeste, et, en deux ans, paya la majeure partie de ce qu'il devait. L'idée ne lui vint pas un instant de refaire sa fortune dans la France nouvelle, après l'avoir manquée dans l'ancienne France ; peut-être ne le pouvait-il pas ; assurément il ne le voulut pas.

En prenant si fièrement son parti de sa ruine, il s'attacha plus fortement que jamais à ses convictions politiques. Il se montra le constant adversaire de Necker, l'idole du pays, et dénonça avec courage l'Assemblée constituante comme « parjure à ses mandats ». Il ne craignit pas de dire ce qu'il pensait d'une « Constitution enfantée par le philosophisme et qui ouvroit la porte à tous les désordres lorsqu'elle auroit dû les pré-

venir ou les réprimer ».[1] Il écrivit même des libelles, dont l'un, *Le Réveil de l'Artois*, fut imprimé, et un autre arrêté par l'évêque d'Arras, qui tempéra ce zèle fougueux dans l'intérêt même de l'Église et de l'auteur[2]. Il défendit en toute occasion la « constitution politique » de sa chère province, abolie par la réforme municipale et départementale. Surtout, lorsque la Constituante eut achevé la constitution civile du clergé, il la combattit vigoureusement parce qu'il la jugeait impolitique, attentatoire à la discipline religieuse et aux droits imprescriptibles de la papauté · Il déploya toute son activité pour « soutenir le clergé dans son devoir », et lorsqu'un « méprisable curé d'Arras » vint s'asseoir, comme évêque assermenté, sur le trône épiscopal de Mgr de Bruyères-Chalabre *manu militari*, il refusa de le reconnaître et continua à se considérer comme le chargé d'affaires du diocèse, en l'absence de son supérieur.

Une attitude aussi franche, aussi rigoureusement conforme à son passé, ne pouvait pas man-

1. *Mémoires de mon émigration*, cahier 1, p. 5.

2. *Ibid*. Nous n'avons pas retrouvé, à la Bibliothèque nationale, d'imprimé sous le titre de *Réveil de l'Artois*. Nous n'avons relevé qu'un libellé intitulé la *Ressource de l'Artois* (1790) et qui défend des idées chères à Fabry, la violation par l'Assemblée du contrat qui liait l'Artois à la France, dans un style qui diffère un peu de sa forme habituelle.

quer d'attirer sur lui l'hostilité des factieux. On reprit en 1791 contre lui la perfide accusation d'accaparement qu'on avait fait courir en 1789 ; les révolutionnaires n'étaient pas tendres pour ce genre de suspects, surtout si par surcroît le soi-disant accapareur était noble et prêtre insermenté. L'abbé de Fabry se sentit menacé ; son chapitre était dissous, son évêque émigré ; ses meilleurs amis avaient déjà gagné la Belgique, en particulier M. de Beaufort, son collègue de 1788[1]. Il était isolé, sortait peu, s'attendant chaque jour, pendant quatre mois, à voir sa maison envahie par une « populace en délire ou une soldatesque plongée dans l'yvresse »[2]. En mars 1791, la guerre étant ouvertement déclarée contre l'Église catholique par le gouvernement, depuis que le pape avait lancé l'anathème contre les prêtres consti-

1. Louis-Eugène-Marie, comte de Beaufort, de Moulle, etc., époux (1748) de Catherine-Élisabeth-Henriette de Lens de Recourt de Boulogne de Licques, dont il sera question plus d'une fois dans le *Récit d'émigration*. Sa fille aînée, Louise-Ferdinande-Henriette, épousa, en 1769, Balthazar-Philippe, comte de Mérode et du Saint-Empire, membre de la meilleure noblesse des Pays-Bas ; voir le *Récit*. Le cousin du comte, le marquis de Beaufort, est l'auteur d'un pamphlet en faveur du maintien des privilèges de l'Artois (*Considérations sur les droits et les intérêts des habitants de l'Artois dans les circonstances présentes* — 1790, Bibl. nat., LK², 159).

2. Le jacobinisme triompha vite à Saint-Omer, qui prit, on le sait, sous la Convention, le nom de Morin-la-Montagne.

tutionnels, il sentit s'évanouir ses derniers scrupules. Le 1[er] mai 1791, après avoir déposé « dans le plus grand mystère » ses papiers, ses livres et son argenterie chez des amis sûrs, il quitta sa maison où il laissa ses gros meubles, et, muni d'un petit bagage, suivi de son domestique et accompagné d'un de ses confrères, l'abbé de Croizac, il quitta Saint-Omer par une pluie battante, pour se diriger sur Ypres.

II

« Nous étions à peine à un quart de lieue de la ville que l'horizon s'éclaircit et me permit de voir la nature dans toute sa beauté ; jamais elle ne m'avoit paru si ravissante. Retenu dans la ville comme dans une prison, je n'avois point encore vu la campagne depuis le retour du printemps. Mes poumons avoient d'ailleurs besoin de se dilater, et c'est avec une sorte de délices que je respirois le grand air. Ce n'étoit pourtant pas encore un air libre ; il me tardoit pour en jouir d'atteindre la frontière. Nous la franchîmes sans obstacles et nous nous félicitâmes de nous trouver enfin sur une terre hospitalière où nous pourrions penser et parler librement[1]. »

1. *Mémoires de mon émigration, composés en Russie, pour être transmis après ma mort à ma famille.* Manuscrit comprenant 33 cahiers de 8 pages chacun, appartenant à la famille d'Ayrenx. Les 30 premiers cahiers (1791-1799) ont été commencés au retour de Sibérie, à Tschebotsay sur la Volga, près de Nijni-Novgorod, et terminés à Vilna. A sa

C'est en ces termes que l'abbé, après un chapitre d'introduction, commence le récit de ses longs voyages. Ces 264 pages d'une écriture souvent microscopique, il se défend de les avoir écrites « pour se faire valoir » ou « pour satisfaire la curiosité »; son dessein est de laisser à ses neveux, « à défaut d'autre héritage », un bagage d'instructions utiles pour leur propre conduite, dans les diverses positions où ils pourront eux-mêmes se trouver : il a voulu de plus leur léguer « le plus riche des trésors », le goût des vertus chrétiennes; il a enfin tenu à perpétuer auprès des siens le souvenir des bienfaits qui lui ont permis de subsister pendant dix ans et le nom des personnes auxquelles il en était redevable, afin « de leur faire partager sa reconnoissance, de les en faire en quelque sorte les garants, pour leur faire saisir, rechercher même les occasions de rendre, s'il se peut, à ses bienfaiteurs et à ses amis tout le bien qu'il en a reçu ». Pieuses intentions qui permettent en même temps à l'abbé de Fabry de revivre ses pérégrinations et ses misères, et de réussir à y intéresser ceux même qui n'y cherchent ni règle de conduite,

rentrée en France, il les communiqua, après les avoir corrigés et recopiés, à son amie Mme de Soisy, à Oulmes en Poitou; pour accéder au désir de ses hôtes, il les compléta par le récit de son séjour à Vilna et de son retour en France (1799-1802, 3 cahiers).

ni leçons de morale, ni raisons d'acquitter des dettes de gratitude.

Quel attrait, en effet, présentent les souvenirs d'une vie si mouvementée et si errante : *Multa meminisce juvabit!* Peu d'émigrés, et surtout bien peu de prêtres, peuvent se flatter d'avoir été jetés aussi loin par le jacobinisme déchaîné. De Belgique en Allemagne, de Pologne en Russie, de Pétersbourg aux steppes des Kirghiz, à Pétropaulosk, de Sibérie à Moscou, puis à Vilna et enfin en France, l'abbé de Fabry a parcouru des pays presque exotiques à son époque; devant lui ont défilé les paysages et les villes et une foule de personnages divers. Il est hors de doute qu'il s'est vivement intéressé aux choses et aux êtres; son émigration, commencée par mesure de sécurité, il l'a poussée jusqu'en Russie et en Asie par goût de l'aventure et du voyage. Comme il n'a rien d'un solitaire, il n'a rien d'un casanier; il fait des crochets pour visiter des amis, mais aussi pour voir une curiosité naturelle ou artistique. Que son urbanité, son indulgence, surtout le souci de ne pas blesser la mémoire de ses bienfaiteurs enlèvent souvent à son regard l'acuité du psychologue, lorsqu'il parle des hommes ou des femmes, peut-être le lecteur pourra-t-il le regretter. Assurément, Fabry n'a rien d'un Saint-Simon; il parle avec ménagement de ceux qu'il n'aime pas. Mais lorsqu'il écrit sous l'impression

directe des événements, en Russie et en Sibérie, quand il oublie, malgré lui, ses préoccupations pédagogiques et morales, son récit, simple, moins apprêté, d'une langue pure, se lit avec agrément et sans fatigue; on y peut noter des impressions justes, des visions nettes de villes ou de paysages avec un sentiment de la nature qui est bien de son temps, des tableaux, pittoresques sans trop le vouloir, de certains milieux et des portraits de personnages qui, pour sentir un peu l'huile de l'exercice académique, peuvent exciter l'intérêt de l'historien. Mais surtout celui-ci puisera dans ces mémoires d'abondants renseignements sur l'histoire générale de l'émigration. A Bruxelles, à Maëstricht, à Aix-la-Chapelle, à Bamberg, à Bayreuth, à Saint-Pétersbourg, l'abbé de Fabry a vu des groupes importants d'émigrés; il les a mentionnés au passage; il s'est lié, chemin faisant, avec beaucoup d'entr'eux, particulièrement des prêtres. Par là, ces mémoires peuvent intéresser l'érudit. Il n'est pas jusqu'aux détails matériels ou personnels, dont l'abbé n'est pas avare, qui ne soient caractéristiques et propres à nous donner une idée très précise de ce qu'était l'existence des voyageurs à la fin du dix-huitième siècle et surtout de ce que fut l'existence navrante des exilés français à l'étranger.

De mai 1791 jusqu'en octobre 1793, l'abbé de Fabry demeura en Belgique à portée de Saint-

Omer, prêt à rentrer en France, dès que les circonstances le permettraient. Son quartier général, si l'on peut dire, est fixé à Ypres ; de là, il pouvait surveiller les événements. Il restait au début en rapports constants avec les prêtres insermentés de son diocèse, dont beaucoup étaient venus loger au delà de la frontière et continuaient à exercer leur ministère, leurs paroissiens venant les trouver en territoire autrichien. Le grand-vicaire gouvernait ainsi l'évêché de l'étranger ; il y faisait parvenir clandestinement une instruction pastorale faite au nom de Mgr de Bruyères-Chalabre, manifeste de guerre contre le clergé assermenté. Lorsque Louis XVI eut accepté la Constitution, Fabry revint à Saint-Omer, fit une tournée d'inspection, toucha les arrérages de ses bénéfices des mains des administrateurs du département, et paya ses dettes ; il se convainquit que l'esprit était très mauvais, que les clubs étaient les maîtres, que l'autorité du roi était nulle. Il n'y avait ni motif, ni sûreté pour lui à rester. Il résolut donc de retourner à Ypres, avec espoir que son exil serait de courte durée ; non qu'il espérât grand'-chose de l'Assemblée législative, mais il comptait sur les effets de la Convention de Pillsitz et d'une intervention étrangère. Il franchit une seconde fois la frontière, cette fois définitivement, le 15 septembre 1791. Il était temps ; le lendemain, un décret royal la fermait.

Il ne conserva pas longtemps ses illusions. La Législative, pour ses débuts, rendit le fameux décret contre les prêtres réfractaires. L'abbé de Fabry fut décrété personnellement d'ajournement à Saint-Omer, comme auteur de l'Instruction pastorale. Il refusa, par lettre, de rentrer en France tant que les clubs domineraient. « Je savois très bien, ajoute-t-il, qu'en prenant cette résolution, je m'exposois à mourir de faim. Mais je me vouai à la Providence. » Bel exemple de fidélité à sa conscience ! Il n'eût rien gagné d'ailleurs à obéir à la loi : Son confrère, l'abbé de Croizac, malade, crut devoir se soumettre; il fut si mal traité en France qu'il dut s'enfuir de nouveau. Peu de prêtres consentirent à revenir. La très grande majorité imita l'abbé de Fabry. Ce n'était là, à vrai dire, que le commencement des épreuves. La guerre avait éclaté, le 20 avril 1792, entre l'Autriche et la France. Une colonne française se mit en marche sur Tournay ; le régiment autrichien de Colloredo, en garnison à Ypres, évacua la ville. Fabry se réfugia alors à Bruxelles, où il passa l'été de 1792. Les premiers désastres de l'offensive française lui permirent de retourner à Ypres en septembre; Valmy, Jemmapes et l'invasion de la Belgique par Dumouriez l'en chassent de nouveau. Il eut d'abord l'idée de passer en Angleterre, tout l'attirait vers ce pays. Mais rien ne semblait encore perdu et il ne voulait pas s'éloi-

gner de son diocèse ; il se contenta donc d'aller dans la Flandre hollandaise, à peu de distance de la frontière, à Ysendick. Il y demeura une partie de l'hiver 1792-93. Voici que Dumouriez est battu à Neerwinde ; les Français évacuent la Belgique. Vite Fabry, au milieu « des transports de la joie publique », regagne Ypres par Bruges. L'espérance renaît dans son cœur ; comme lui, beaucoup d'émigrés se rapprochaient de la frontière ; Valenciennes, Condé étaient successivement emportés par les troupes de la coalition. Fabry se rongeait d'impatience : c'est qu'au lieu de marcher sur Paris, les alliés allèrent assiéger Dunkerque, opération inspirée par la « mauvaise politique anglaise ». Ce siège de Dunkerque, qui mit Hoche hors de pair, libéra la France.

Le 8 septembre 1793, il était environ 11 heures du matin lorsqu'on entendit à Ypres une canonnade du côté de Furnes ; c'était le canon de Honschoote[1]. Le lendemain, jour de Saint-Omer, Fabry venait à peine de quitter l'église, qu'un projectile, avec un fracas épouvantable, y démolissait une partie de la voûte ; c'étaient les Français qui tiraient à coups de boulets rouges sur Ypres. Fabry assista donc à un bombardement. Il y montra quelque courage, monta sur les rem-

1. Victoire remportée par Houchard, qui paya de sa tête sa négligence à l'exploiter comme elle aurait dû l'être.

parts pour voir ce qui se passait au dehors, calfeutra dans une cave, à grands renforts de matelas, une demoiselle de ses amies, et vaqua à ses affaires en se glissant le long des maisons.

« J'eus lieu d'admirer, dit-il, avec quelle promptitude les Français avaient fait leurs dispositions pour bombarder la ville, et je regrettais que les Autrichiens ne missent pas la même activité dans leurs opérations. »

A la vérité, l'âme de Fabry n'était pas guerrière, il se lassa vite de ce « triste spectacle ». D'ailleurs, les Français se retirèrent le soir même. Mais de nouvelles alarmes finirent par rendre précaire le séjour d'Ypres : l'abbé ne croyait plus au succès des alliés et ne les estimait pas.

« Les vues des Autrichiens dans toute leur conduite à notre égard comme à l'égard de la France étaient bien loin d'être pures. Si le ciel n'a pas béni leurs entreprises, sans prétendre sonder les secrets divins, peut-être ne doit-on pas en chercher la cause ailleurs. »

Il était donc nécessaire de s'établir plus loin et de quitter même la Belgique. Le 3 octobre 1793, Fabry sortait d'Ypres définitivement. La seconde étape de son émigration commençait.

Celle-ci fixa pour dix ans sa destinée matérielle. Il y apprit à être pauvre, après avoir souhaité jadis d'être bien renté. Depuis son départ de France, il avait vécu sur de modestes reliquats, patientant

dans l'espoir d'un retour prochain. Quand ses illusions s'évanouirent, il fallut prendre un parti. Fabry était trop fier pour accepter la demi-domesticité d'un préceptorat, ressource de beaucoup de prêtres émigrés; il était assez délicat pour décliner les offres généreuses d'entretien que lui firent Mmes de Chastenet-Puységur et de Forget à Bruxelles; il aimait sa liberté. Sans doute, il comptait sur la Providence, qui ne l'abandonna pas; mais un Gascon ne laisse jamais à Dieu le soin exclusif de le tirer d'affaire. Il renvoya donc d'abord son domestique, sans pouvoir lui payer ses gages. Il y avait à cette époque de bons serviteurs; celui de l'abbé, non content de ne pas réclamer, confia même à son maître ses économies. Puis Fabry s'ingénia à se nourrir de lait et de pommes de terre : sacrifice héroïque pour un homme qui apprécia les plaisirs de la table et mentionnait volontiers les bons menus. En dépit de ses soins, vers octobre 1792, sa bourse est vide. Il fallut bien accepter l'offre gracieuse de son amie Mme de Soisy et emprunter 25 louis; mais, lors de sa seconde fuite d'Ypres, il les laisse chez son hôte, le curé-doyen. Au cours de son voyage, il reçoit d'une paysanne une pièce de monnaie, « le denier de la veuve » de l'Évangile. « Me voilà donc constitué pauvre et traité comme un mendiant », s'écrie-t-il. En octobre 1793, il ne lui reste que 2 louis; il a dû vendre des couverts d'argent. Il

voyage à pied, malgré une attaque récente de goutte, comptant sur la charité des voituriers qui passent, pour prendre son bagage ou lui-même; mais il a honte de quitter, comme un chemineau, le château de Mme de Malcamp[1] et prélève sur sa maigre bourse pour monter en diligence jusqu'à Bruxelles : « Je n'étais pas encore accoutumé, dit-il, à supporter noblement la pauvreté! »

C'est que, de temps à autre, reparaissait le vieil homme, l'habitué des salons d'avant 1789; pourtant l'abbé croyait l'avoir entièrement dépouillé. Il s'est étendu avec complaisance sur sa « conversion », qui fut celle de beaucoup alors, et dont il fait honneur au séjour d'Ypres. Le passage mérite d'être cité[2] :

« Je n'étois point sans doute un homme scandaleux et, dans les dernières années surtout, l'on m'avoit vu remplir, d'une manière régulière, tous mes devoirs publics. Mais la carrière des administrations temporelles m'avoit détourné des études ecclésiastiques; un goût prononcé pour la littérature italienne et anglaise m'avoit rendu comme insipide la science des choses saintes; j'en étois suffisamment instruit pour pouvoir en parler avec assurance, en imposer même aux hommes d'une instruction commune mais au fond j'étais très ignorant des choses qu'il m'importoit le plus de savoir. Mes principes religieux n'étoient point métho-

1. Riche dame d'Ypres. Sa demeure se trouvait entre Oudenarde et Gand.

2. *Mémoires* cités, cahier 2. p. 7.

diquement classés dans mon esprit, et comme j'avois négligé d'en bien pénétrer mon cœur, ils eussent été facilement ébranlés, peut-être entièrement renversés, si Dieu par sa grâce n'eût dessillé mes yeux pour me faire voir l'abîme affreux ouvert sous mes pieds. J'ai souvent dit et je le répèterai tous les jours de ma vie, que la Révolution a été un bien et un très grand bien pour moi. Elle est certainement entrée dans les vues de la Providence pour opérer en moi, et dans des milliers d'autres personnes de tout état également engagées dans de mauvaises voyes, un heureux changement. Combien m'ont édifié ceux qui ont profité de cette utile leçon! Et combien je souhaiterois voir tous les autres en recueillir le même fruit! Si ce vœu étoit rempli, alors, ce me semble, cette Révolution, si affreuse qu'elle soit d'ailleurs, n'auroit plus rien d'odieux, puisqu'elle auroit si puissamment servi à remplir les grands desseins de Dieu sur nous. »

Cette page n'est-elle pas symptomatique? Et n'y voit-on pas un témoignage de la renaissance du sentiment religieux, qui s'épanouit dix ans plus tard dans le *Génie du Christianisme*? En tous cas, l'abbé de Fabry puisa dans sa « conversion » la résignation et le renoncement ; il cessa d' « ambitionner la fortune », puisque Dieu lui interdisait désormais d'y aspirer. La célébration des Saints mystères devint seule désormais « sa plus douce occupation », il retrouva dans la religion « le principe unique du bonheur de l'homme ou plutôt... la source unique de consolations qu'il puisse trouver ». Il pensa qu'il ne « devait

plus s'inquiéter des événements quels qu'ils pussent être » et qu'en « se résignant à tout ce que Dieu voudroit de lui, il devroit encore moins avoir aucune sollicitude sur la manière dont il le conduiroit et le feroit subsister. » Parvenu à ce degré de sérénité et de paix de l'âme, il ne changea rien ni au genre de ses travaux, ni à son attitude extérieure. Ayant vaincu en lui l'orgueil, il ne crut pas devoir bannir de son visage la gaieté et l'enjouement, ni de son esprit les curiosités propres à l'embellir.

Il ne cessa pas davantage de chercher une diversion et un délassement dans les travaux intellectuels et dans les plaisirs de la société. Il refit son grand ouvrage sur l'Artois qui s'était perdu ; il écrivit une *Adresse aux habitants des provinces belgiques sur les nouvelles atteintes portées à la religion par la philosophie* [1] ; traduisit, presque dès leur apparition, les *Réflexions sur la Révolution française* de Burke [2], la traduction qui en avait été faite ne lui ayant pas semblé rendre les

1. Manuscrit appartenant à la famille d'Ayrenx et dont l'abbé ne fait pas mention dans ses *Mémoires*.

2. Burke (Edmond), 1730-1797, grand orateur et pamphlétaire anglais né à Dublin, d'abord avocat, puis homme politique, député aux Communes. Il fonda l'*Annual Register* (1759), attaqua le gouverneur des Indes, Warren Hastings, en 1786, soutint les « insurgents » américains. Il se montra l'adversaire irréductible de la Révolution française.

« sublimes beautés » de l'original, et il fit communiquer ses premiers essais par un ami commun à l'auteur qui l'encouragea à continuer[1]. C'étaient là deux ouvrages de polémique, écrits au moment où le triomphe des révolutionnaires était pour ainsi dire en suspens. Puis, Fabry renonça à la lutte pour reprendre les études religieuses abandonnées : il traduisit de l'anglais, avec des notes et des réflexions, *les Eléments de morale et de politique* de William Paley[2]. Par cet ouvrage s'annonçait déjà le goût du vicaire général de Saint-Omer pour les sources théologiques protestantes, où il recherchait des arguments communs contre l'impiété ; dans le même esprit, nous le verrons, à Vilna, rédiger à son usage personnel un résumé de l'*Encyclopédie* d'Yverdon[3]. Enfin, il commença un grand *Commentaire sur les Psaumes*[4] « pour s'ouvrir une source abondante de consolations ». Ce travail, il

1. Voy. le *Récit d'émigration*.

2. Mss. archives de la famille d'Ayrenx. — William Paley (1743-1805). théologien et moraliste anglais, professeur à l'Université de Cambridge. Cet ouvrage, classique en Angleterre, fonde la morale sur la volonté de Dieu, manifestée par l'utilité générale. Il a été traduit par Vincent en 1817. Ses autres œuvres sont : les *Horae Paulinae* (1787) et l'*Évidence du christianisme* (1794), traductions Levade, à Nimes, 1809.

3. Recueil fait par des calvinistes suisses contre celle de d'Alembert.

4. Mss. archives d'Ayrenx.

devait le continuer, sans l'achever, dans tout le cours de son émigration.

Puis l'ancien habitué des salons de Paris trouva dans les réunions d'Ypres ou de Bruxelles un dérivatif pour ses goûts aimables. A Ypres, il faisait partie d'un groupe composé de M. et Mme de Saint-Pierre, d'un de leurs parents, le comte de Rosel-Beaumanoir, lieutenant général et cordon rouge, de ses chers et anciens amis de Paris, M. et Mme de Soisy, de la belle comtesse de Thélus et de la savante comtesse de Chastenet-Puységur. L'abbé de Bertrandi, confrère de Fabry, l'abbé de Fontenai, chanoine de Chartres, Mgr Asseline, évêque de Boulogne, et son grand vicaire l'abbé de Bréan se joignaient de temps à autre à cette société. « La pureté des anciennes mœurs se retrouvoit dans toutes ces personnes », dit-il de quelques-unes d'entr'elles. Il vécut là pendant un an dans la plus calme douceur, « aussi heureux et contens que les circonstances désastreuses... le permettaient. » Le décor change lorsqu'il arrive à Bruxelles, après avoir été pris, avec ses compagnons, à Gand, pour Louis XVI et sa famille évadés de France. On trouvait dans la capitale du Brabant « tout le beau monde de Paris ».

« Mais je ne puis penser qu'avec douleur qu'on y étoit plus occupé de ses plaisirs et de mille objets frivoles qu'à réfléchir sérieusement sur les malheurs qu'on éprouvoit et les causes qui les avoient produits : on

paroissoit jouir au lieu de gémir et parce qu'on n'étoit plus au fort de la tempête, on se persuadoit qu'on n'en seroit jamais atteint. Cette confiance était presque générale et l'on voyoit d'un mauvais oeil ceux qui, calculant froidement les possibilités et les vraisemblances, ne se livroient point aux flatteuses espérances dont s'engouoient les autres. La plupart avoient apporté des fonds considérables, et comptant sur leur rentrée prochaine, ne craignoient pas de les épuiser. Il est vray que la campagne qui s'étoit ouverte sous les plus heureux auspices[1] et se poursuivoit avec succès favorisoit cette illusion. Mais il eut été plus sage à nous de penser que pour avoir été chatiés par la main divine, nous n'en étions pas devenus meilleurs, qu'il étoit donc à craindre qu'elle ne s'étendit encore plus sévèrement sur nous[2]. »

Entre temps, l'abbé, avec « le beau monde », fit le voyage classique d'Anvers et de Malines et profita de ce séjour pour visiter quelques amis émigrés à Nivelle. On se faisait alors presque un jeu de ce qui n'allait pas tarder à devenir une terrible épreuve.

Chez le bon curé d'Ysendick, par contre, ce fut presque la solitude d'un ermitage, qu'égayait seulement parfois une table portant un pauvre flacon de bordeaux. Fabry s'y recueillit, en apprenant le flamand et le hollandais, et ne note pas sans plaisir l'estime dont les protestants

1. Il s'agit des premières défaites françaises, paniques de Mons et de Quiévrain, capitulations de Longwy et de Verdun.

2. *Mémoires*, cahier 3, p. 3.

même l'entouraient; la messe célébrée dans une grange le ravissait comme un retour aux simplicités évangéliques : « La pureté du cœur est ce qui plaît à Dieu, dit-il, non la magnificence des temples. » L'homme sociable ne perd pourtant jamais ses droits ; et c'est d'ailleurs à cette sociabilité et à l'étendue de ses relations que l'abbé de Fabry, dépourvu de tout, a dû de subsister pendant dix ans. Il apprend la présence, dans le voisinage, du comte de Machy, ancien député d'Artois, du chevalier de Lefébure, et de l'abbé d'Hénin-Liétard : il court pour les voir, ou les invite.

*
* *

La seconde étape de son voyage l'amena à Maëstricht et à Aix-la-Chapelle : il s'y rendit à pied la plupart du temps, non sans faire un court séjour à Bruxelles, où il rencontra Mylady Stuart, et à Nivelles, pour y voir Mme de Beaufort [1], retirée, après la mort de son mari, chez sa fille la comtesse de Mérode ; chemin faisant, il vendit sa tabatière et quelques menus objets, cadeaux qu'il tenait de « mains bien chères ». A Liège, il s'embarqua sur la Meuse et, le 30 octobre 1793, il débarqua à Maëstricht.

Toute la région limitrophe entre la Belgique, la Hollande et l'Allemagne était peuplée d'émi-

1. Voy. p. 29, note 1.

grés français. A Maëstricht même, Fabry retrouva la famille de Saint-Pierre et M. de Rosel-Beaumanoir; outre ces amis, il y avait des seigneurs de haut parage : le maréchal de Conflans, le marquis de La Rochefoucauld et sa sœur et une foule de personnages moindres, qui avaient servi sous les princes, et qui logeaient modestement dans une auberge, ne pouvant que payer peu ou prou. Les ecclésiastiques étaient nombreux et encore plus misérables. L'archevêque de Bourges[1] et l'évêque de Béziers[2] avaient sans doute quelques ressources, mais l'évêque de Chartres[3] « étoit réduit à un tel état de pauvreté que sa dépense n'excédoit pas dix sols par jour ». L'évêque de Saint-Omer et son frère, l'évêque de Saint-Pons[4], s'étaient retirés à Aix-la-Chapelle, à peu de distance de Maëstricht; leur situation n'était guère plus brillante. Il restait au premier vingt louis, au second une centaine; ils avaient pu faire par bonheur un arrangement avec un riche boucher de la ville, qui les logeait et leur four-

1. Louis-Auguste de Chastenet de Puységur, né en Albigeois en 1740; évêque de Saint-Omer (1775), de Carcassonne (1778), de Bourges (1787).

2. Aimard-Claude de Nicolay, né à Paris (1738). Évêque de Béziers (1771).

3. Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, né à Limoges en 1740, évêque de Tréguier (1775), évêque de Chartres (1780).

4. Louis-Henri de Bruyère de Chalabre, né à Saint-Papoul en 1731; évêque de Saint-Pons-de-Tomières en 1769.

nissait pain, vin et viande, le tout payable à leur rentrée en France! L'abbé de Fabry, après avoir pris pension à l'auberge des émigrés à Maëstricht, moyennant 36 livres par mois, vit sa bourse se vider; il vendit d'abord le boîtier de sa montre, mais il fut réduit à employer, pour se procurer un logis et la nourriture, le moyen qui avait réussi à son supérieur : Le curé de Borscheid, petite ville de la banlieue d'Aix-la-Chapelle, consentit à le prendre chez lui aux mêmes conditions.

Il vécut encore chez cet excellent homme quelques mois d'une vie très douce; les environs de Borscheid offraient des promenades charmantes; la ville elle-même possédait des sources thermales et les malades y affluaient. Fabry put, gratuitement, y prendre des bains pour soigner ses rhumatismes; toute la région fourmillait d'émigrés et l'abbé trouvait occasions de bavarder, de renouer d'anciennes relations ou d'en cultiver de nouvelles; au besoin, il les provoquait. De Maëstricht, il fit le voyage de Düsseldorf pour voir la belle galerie de tableaux; ayant appris la présence dans cette ville du maréchal de Broglie et de ses deux sœurs, il ne manqua pas d'aller leur faire sa cour. Il était aussi le bienvenu chez « Mesdames de Borscheid », communauté de religieuses bénédictines non cloîtrées, dont l'abbesse jouissait d'un droit de souverai-

neté et d'un quatorzième de voix à la Diète de l'Empire. Dans toutes ces compagnies, il apportait son aimable gaieté, dissimulant sous un visage serein l'état précaire de ses finances et l'angoisse que causaient les nouvelles des proscriptions de la Terreur.

C'est à Maëstricht que l'abbé de Fabry écrivit, pour la consolation et l'instruction des émigrés français, avec aussi la légitime arrière-pensée de se procurer quelques ressources, ses *Méditations sur la Révolution française*[1]. Son dessein était de provoquer chez ses compagnons d'exil la même évolution morale que l'émigration avait provoquée chez lui-même, en leur montrant que Dieu n'avait permis un pareil cataclysme que pour l'instruction des rois et des peuples, que la déportation de tant d'hommes, de femmes et d'enfants était pour tous une voie vers le salut ; il les met en garde contre les tentations, qui sans doute l'ont lui-même assiégé parfois, l'impatience, l'envie, la jalousie, les regrets, et surtout l'oisiveté ; il les avertit de celles qui guetteront leur retour, l'orgueil, l'avarice, l'amour personnel de l'égalité et de la liberté. Chemin faisant, il glorifie les vertus de charité chrétienne que ces malheurs ont fait éclore, et il prêche enfin la soumission

1. Abbé de Fabry, vicaire général de Saint-Omer. *Méditations d'un émigré de la Révolution française rédigées en forme de prière*. Londres-Bruxelles, 1794, in-12.

aux volontés divines, car c'est de la foi et de la piété seules que l'on peut attendre la fin des épreuves et le rétablissement de l'ordre. Cette homélie n'est, somme toute, qu'un développement du passage de ses *Mémoires* relatif à sa « conversion ». Fabry paraît avoir beaucoup compté sur le succès de son petit livre; il en fit offrir un exemplaire au comte d'Artois ; il reçut de plus d'un côté de légitimes compliments ; quelques émigrés voulaient même le prendre comme directeur de conscience. Mais les avantages pécuniaires qu'escomptait l'abbé de cette publication s'évanouirent en fumée; en savourant les louanges du *Mercure universel de Bruxelles* [1], Fabry dut faire d'amères réflexions sur l'astuce des éditeurs.

Cependant, le 8 messidor an II, retentissait sur la Sambre le canon de Fleurus. La victoire de Jourdan sur le prince de Cobourg rendait la Belgique à la France, cette fois pour plus de vingt ans. A grands pas, les armées républicaines s'approchaient de la Hollande et de l'Allemagne. Ce fut alors un départ précipité de tous les émigrés restés dans les Pays-Bas autrichiens ; ils refluèrent à Aix-la-Chapelle d'abord, pour entraîner dans leur retraite tous ceux qui résidaient dans cette ville, à Maëstricht ou même à Düsseldorf. Fabry vit passer ses amies Mmes de Beaufort et de

1. 7 mars 1794.

Mérode, en route pour la Franconie. L'évêque de Saint-Omer et son frère mirent le Rhin entre eux et les républicains; le premier devait s'embarquer pour l'Angleterre et passer de là en Espagne où il mourut. « Mesdames de Borscheid » firent leurs préparatifs de départ, épouvantées par les récits qui se répandaient sur ces armées iconoclastes et sacrilèges. Fabry ne savait trop où diriger ses pas. Par bonheur, une des religieuses, la baronne de Wisenthau, lui donna une lettre de recommandation pour sa mère et pour son oncle, le baron de Schaumberg, grand-prévôt de l'église cathédrale de Bamberg; elle le munit par surcroît de renseignements sur l'itinéraire et de billets d'introduction auprès de personnes susceptibles de l'accueillir dans sa route. Délivré de toute inquiétude, l'abbé décida pour lors de se rendre à Bamberg; il passa l'été à se préparer et à faire une tournée de visites aux environs. Son viatique était insignifiant, il l'accrut en vendant les boucles d'argent de ses souliers; il se résigna pour la première fois à solliciter des honoraires de messes. Ainsi put-il se procurer quelques livres d'allemand, pour apprendre la langue du pays où il allait vivre désormais. En septembre, le canon se fit entendre entre Liège et Maëstricht; Fabry prit alors son sac, son bâton de chêne terminé par un gros nœud et garni d'une main de cuir, « son seul soutien et sa seule arme »,

et partit à pied sur les grandes routes d'Allemagne : c'est la troisième étape de son exil qui commence.

III

La petite troupe dont faisait partie Fabry comprenait les deux frères du bienheureux Labre[1], un de ses neveux, le curé de leur paroisse et un jeune vicaire de sa famille. A la sortie de Borscheid, tous s'arrêtèrent dans une petite prairie et récitèrent en commun la belle prière des voyageurs, « avec le recueillement qu'imposait le sentiment d'un grand besoin ». Ils marchaient au milieu des charrois de l'armée autrichienne en retraite[2], et firent des détours pour les éviter. Le spectacle de l'exode était lamentable. Beaucoup d'émigrés avaient, comme Fabry, épuisé leurs ressources : la comtesse de Spada et sa fille, âgée de dix-sept à dix-huit ans, se traînaient à pied dans la boue, « les jambes horriblement enflées et hors d'état de poursuivre leur route ». L'abbé, à bout de forces lui-même, et dans l'impossibilité où il se trouvait de les secourir, « ne

1. Benoît-Joseph Labre, né à Amettes, près de Béthune, en 1748, mort à Rome en 1783; ce saint personnage fut béatifié en 1792 et canonisé en 1883.

2. C'est l'armée qui devait se faire battre quelques jours plus tard (2 octobre 1794) par Jourdan à Aldenhoven sur la Ruhr.

put que lever les bras au ciel et réclamer pour elles ses soins paternels ». La caravane s'arrêta à Juliers, qui regorgeait de monde, et où Fabry fit connaissance avec un lit de paille : « Cette manière de dormir me parut beaucoup moins fâcheuse que je ne me l'étais imaginé. » Elle fit, après Neuss, une nouvelle escale à Düsseldorf où elle se disloqua. Fabry, ayant rendu visite à l'évêque de Saint-Pons, conçut l'envie d'imiter Mgr de Bruyères-Chalabre qui venait de passer en Angleterre ; mais les fonds nécessaires lui manquaient et personne ne les lui offrit ; il tenta de se proposer pour conduire la baronne de Wisenthau à sa mère ; on l'éconduisit poliment.

La diligence de Düsseldorf était bondée et les places retenues deux ou trois semaines à l'avance. L'abbé partit donc à pied, couchant chez des curés de village ou dans des auberges. Il fit son entrée dans Cologne par le pont volant et ne resta dans cette ville immense que le temps nécessaire pour arrêter sa place dans un bateau qui devait remonter le Rhin ; tout dans la ville, du reste, était dans la plus grande confusion :

« Les Autrichiens faisoient en hâte leur retraite ; leurs chariots de bagages et d'approvisionnements remplissoient les rues et couvroient le port. Une multitude d'habitans quittoient la ville, emportant sur des chariots ou dans des bateaux ce qu'ils avoient de plus précieux. »

Fabry eut la plus grande peine du monde à trouver à se caser sur une embarcation déjà surchargée. C'est ainsi qu'il fit ce voyage sur le Rhin des burgs et des légendes, qui eût soulevé quarante ans plus tard les enthousiasmes échevelés d'un romantique ; non que l'abbé soit resté absolument insensible au charme du paysage ou aux évocations de l'histoire : « Ce voyage, dit-il, dans tout autre temps auroit bien plus vivement piqué ma curiosité. » Le ciel fut du reste assez clément « pour nous permettre d'admirer la beauté des sites qui se trouvent dans presque toute la continuité des deux rives ». Mais Fabry était d'un temps où les ruines du Moyen âge commençaient à peine à parler à l'âme du touriste, et, pour tout dire, cette navigation parut à l'exilé surtout très longue, bien qu'elle ne fût que de six jours et qu'on s'arrêtât le soir pour souper et pour coucher, tantôt sur la dure, avec un sac pour oreiller, tantôt dans un lit allemand tout de plume, où l'abbé se trouvait comme enseveli. Si la vue de la Loreléï ne lui fit pas oublier l'ennui du voyage, la société de quelques émigrés rencontrés sur le bateau fut assurément de nature à l'atténuer.

Voici enfin Mayence. Depuis l'année précédente [1], la ville était gardée par les soldats de Sa

1. Mayence, défendue par Kléber et Merlin de Thionville, avait capitulé le 24 juillet 1793.

Majesté prussienne. Fabry perçut tout de suite la différence entre l'administration débonnaire des électorats ecclésiastiques, et la discipline rigide et tatillonne qui régnait parmi les sujets des Hohenzollern ; il y avait des soldats partout; défense lui fut faite de s'arrêter nulle part avant d'avoir fait viser son passeport à la « kommandantur » ; les bureaux étaient fort éloignés et Fabry dut s'exténuer à y traîner ses bagages pour les rapporter à l'auberge, qui se trouvait tout près des portes : Brimade d'un caporalisme déjà réputé dans l'Europe entière ! L'abbé se hâta de quitter la ville et remonta, en bateau, le Mein jusqu'à Francfort : voyage paisible et confortable, dans un pays riant. A Francfort, il ne fit que coucher; il aurait volontiers remonté la jolie rivière jusqu'à Wurtzbourg et la Regnitz jusqu'à Bamberg : ç'eût été une excursion charmante dans une des parties les plus variées et les plus douces de la Franconie; on l'en dissuada à cause de la longueur du trajet. Il reprit donc son sac et son bâton, après avoir confié ses bagages à un voiturier. Près d'Aschaffembourg, remplie des réfugiés de l'Électorat de Mayence, fuyant devant la menace française, il sonna à la porte de l'abbaye de Seligenstadt; on refusa de le recevoir et le portier lui passa par le guichet quelques kreutzers. L'indélicatesse du procédé teuton inspira à notre abbé des réflexions dépourvues d'aménité; quoi

qu'il fasse, son orgueil se cabre : il allait être soumis, dans cette Allemagne, où le tact et le goût n'habitent point, à des épreuves encore plus rudes.

Cependant Fabry touchait au but. Après une courte escale à l'abbaye plus hospitalière de Werkheim, il faisait son entrée dans Wurtzbourg; c'est là qu'étaient fixés la comtesse de Beaufort, la comtesse de Mérode et la comtesse de Ghystelle, la mère, la fille et la petite-fille; chez ces vieux amis, l'abbé fut reçu à bras ouverts : c'était, après le désert, l'oasis, la chaude intimité après le hasard des rencontres, un coin de la patrie dans un pays où tout était étranger à Fabry. Il put rester cinq ou six jours auprès d'elles, grâce à la longanimité du prince-évêque [1]; celui-ci, qui devait ménager la puissance française, ne pouvait autoriser les prêtres émigrés à rester plus de vingt-quatre heures dans ses États, puis il leur faisait compter, au passage, vingt-quatre kreutzers à chacun. Pour Fabry, l'évêque suffragant lui donna six francs. Humiliation certes, pour l'abbé, mais le moyen pourtant de refuser à un si grand personnage ! il fallut bien accepter. Les libéralités de Mme de Mérode se dissimulaient avec plus de discrétion, et elle lui fit retenir une place dans la

1. Le comte d'Erthal, prince-évêque de Wurtzbourg et Bamberg; la principauté comprenait environ 200.000 habitants; elle a été réunie à la Bavière en 1815.

diligence de Wurtzbourg à Bamberg. C'est ainsi que dans ce coche poussif, « qui s'arrêtait une heure à chaque porte », ne pouvant causer avec les Allemands et ne voulant pas boire avec eux à chaque pause, l'abbé de Fabry arriva enfin au port.

Le personnage auquel il était recommandé était chanoine grand-prévôt de la cathédrale de Bamberg et le premier de l'État après le prince-évêque ; il appartenait à la meilleure noblesse de l'Empire ; son frère, le baron de Schaumberg, occupait la fonction de grand veneur et ce n'était pas à proprement parler une sinécure, car la noblesse ecclésiastique d'Allemagne avait des habitudes toutes différentes de celles des hauts dignignitaires de notre clergé français. C'est Fabry luimême qui nous apprend que le grand-prévôt avait l'habitude de chasser, et possédait des réserves à Stafelstein, non loin de Bamberg. Tout ce monde menait la vie des petites cours allemandes, d'un château à l'autre, parmi les réunions, le jeu et les réceptions. Les tableaux que notre narrateur nous a laissés de cette existence ne manquent pas de saveur ; les Excellences diverses qui y figurent demeurent des silhouettes assez réussies comme on en trouvait beaucoup dans ces petites principautés germaniques du dix-huitième siècle, où s'alliait à un mélange de bonhomie et de rusticité, une étiquette solennelle et beaucoup

de manque de tact. Notre aimable gascon devait éprouver ce qu'il en coûte d'être protégé par des hobereaux allemands.

A son arrivée à Bamberg, Fabry apprit que le grand-prévôt se trouvait chez son frère, au château de Stressendorf; il y courut à pied, muni de ses lettres: Écoutons-le raconter son arrivée[1] :

« Je me reposoi un peu de tems, pour n'avoir point l'air trop fatigué à mon arrivée et je fis un peu de toilette, pour ne point me montrer dans une maison riche avec cet air de malpropreté qui suit l'indigence. Je prioi Dieu de conduire mes pas et de régler mes lèvres; et je m'acheminoi ensuite avec confiance, tenant un de mes paquets d'une main et tenant l'autre sous un bras. C'est dans cet équipage que j'arrivoi à la porte de ce château qui n'avoit rien de remarquable que sa vétusté. Je fus apperçu d'un salon où il y avoit une très nombreuse compagnie. On étoit accoutumé à voir arriver des prêtres dans cette maison; on leur y donnoit quelques secours d'argent et ils continuoient leur route. L'on voulut en user de même à mon égard, et pendant que je demandois à un des gens de parler à M. le Grand-Prévôt, l'on s'empressa de venir m'apporter une assez grande quantité de pièces d'argent qui me parut être le fruit d'une collecte qui avoit été faite dans le sallon, lorsqu'on m'avoit vu traverser les cours. Je repoussoi cette offre avec une sorte d'indignation, en disant que ce n'étoit point là ce que je souhaitois, mais que je voulois parler à M. le Grand-Prévôt. On me répondit qu'il étoit allé se promener et qu'on ne savoit pas quand il reviendroit. J'annonçoi que j'avois des

1. *Mémoires*, cahier 11, p. 6.

lettres à lui remettre. On me demanda ces lettres, et je les remis à un prêtre allemand qui parloit un peu françois et qui m'avoit auparavant demandé mes passeports. On me laissa dans une antichambre pendant qu'on lisoit ces lettres, et qu'on examinoit les passeports. Mais enfin, après un quart d'heure d'attente qui me parut un siècle d'humiliation, contre laquelle cependant ma résignation ne me permit pas de murmurer, je fus introduit dans le sallon et présenté par le prètre allemand qui étoit l'aumônier du Grand-Prévôt, à Madame la baronne de Wisenthau sa sœur, à M. le Grand Veneur, leur frère aîné, et à toute la compagnie composée d'une vingtaine de personnes qui presque toutes parloient français. »

Les suites de ce début un peu pénible furent heureusement plus encourageantes. Le Grand Veneur se révéla un excellent homme, simple et cordial ; le Grand-Prévôt avait des connaissances, du bon ton et l'usage du monde ; les dames étaient ornées de toutes les vertus. Les impressions de Fabry traduisent son inaltérable optimisme. Du reste, on s'était mis en frais pour lui être agréable ; on déboucha du vin de Franconie, on lui marqua « la plus touchante considération » ; au départ, un certain baron de Barkenhausen glissa dans une poignée de mains cordiale quelques écus « pour une messe » et partit comme un éclair !... Mieux encore ; le Grand-Prévôt lui donna à choisir comme lieu de séjour deux abbayes, celle des Bénédictins de Zangkeim, renommée pour l'érudition de ses religieux, ou celle des Bénédictins de

Banz, non loin de la maison de chasse de Stafelstien. Fabry visita les deux et se décida pour la seconde.

C'était une de ces splendides abbayes d'Allemagne, où le clergé régulier possédait d'importants domaines et des prérogatives politiques : vraie « maison royale », elle s'érigeait sur une haute montagne qui dominait une riche vallée arrosée par le Mein. Des « jardins charmants » y descendaient en terrasses verdoyantes et fleuries. En cette opulente Thébaïde, la vie coulait charmante et douce. L'Abbé recevait avec magnificence à sa table et Fabry y note que l'on dressait, en guise de surtout, un dessert de trente ou quarante plats, avant même de servir le potage et les viandes ! Notre héros avait là une belle chambre chauffée, avantage appréciable car l'hiver de 1794-95 fut particulièrement rigoureux. Mais un des attraits de ce séjour résidait surtout dans la magnifique bibliothèque du couvent, riche en livres et en manuscrits. Les religieux appartenaient à la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur : une bonne partie d'entre eux étaient connus, même à l'étranger, par leurs travaux ; ils avaient traduit en allemand « les meilleurs auteurs français ». Fabry se lia particulièrement avec le P. Othmar qui lui donna des leçons d'allemand ; l'abbé apprit vite à le lire, bien qu'il fût gêné « par ses redondances et ses moitiés de

prépositions qui terminaient les phrases » ; ainsi put-il connaître dans le texte Gessner[1], Huber[2], Gellert[3]; mais il parlait mal cette langue et continuait à s'entretenir avec les religieux en latin.

Fabry quitta pourtant cette retraite studieuse et confortable ; il nous dit qu'il ne voulait pas rester à la charge d'une maison dont les dépenses étaient très élevées et que, d'autre part, il désirait céder sa chambre à de nouveaux arrivants, notamment au prieur de Corbie. Il accepta alors l'hospitalité que lui offrait le Grand-Prévôt. Son hôte remonta sa garde-robe fort défraîchie, le présenta au nouveau prince-évêque de Bamberg, comte de Buzeck, le fit inviter à la table du souverain : commensal d'un membre de Saint-Empire, il fut traité désormais d'Excellence. La société qu'on voyait chez le Grand-Prévôt était nombreuse et choisie ; Fabry s'y créa de nouvelles amitiés parmi les représentants de la plus

1. Salomon Gessner (1730-1788), né à Zurich ; c'est l'auteur des *Idylles*, si célèbres au dix-huitième siècle (1756), traduites dans toutes les langues, et qui ont exercé en France, sur la littérature, une grande influence.

2. Il s'agit vraisemblablement de Michel Huber (1727-1804), né à Frankenhausen (Bavière), traducteur en français de Gessner et de nombre d'autres poètes ou prosateurs allemands ; il a beaucoup contribué à populariser en France la littérature germanique ; il était aussi peintre.

3. Christian Gellert (1715-1769), né en Saxe, auteur de *Fables*, de *Contes*, de *Leçons de morale*.

authentique noblesse allemande : le comte et la comtesse de Brockstorff, le baron de Symnick, ex gouverneur de Mayence. Entre temps, il accompagnait son hôte à son château de Burgstallen, dans un pays charmant.

« De belles prairies le séparent d'un côté de la petite ville d'Hoschstadt qui lui présente un joli point de vue, tandis que des montagnes parfaitement cultivées et très riantes offrent dans presque tout le contour les plus agréables perspectives. Les jardins en sont arrosés par des eaux limpides et tout le pays forme par lui-même un jardin anglais assez embelli par la nature pour n'avoir pas besoin de l'art. »

Des réceptions signalaient ces villégiatures, une table bien servie remettait le malheureux émigré des privations de toute sorte des années précédentes, et il lui dut peut-être même l'accès de goutte dont il souffrit l'hiver suivant ! Enfin — il nous le confesse lui-même — il semble qu'il n'était pas insensible aux attraits de la jeune baronne de Wisenthau et se plaisait-il à sa conversation plus qu'il n'était permis...

Il n'oubliait pourtant pas ses compatriotes. Il avait retrouvé à Bamberg l'évêque de Rennes, M. de Girac[1], qui devait par la suite être étroitement associé à sa destinée et auquel il s'attacha

1. François Bareau de Girac, né à Angoulême en 1732, évêque de Saint-Brieuc (1766), de Rennes en 1769.

de suite. Il fréquentait aussi le marquis de Lavarenne, ancien maréchal de camp à Metz, dont la femme et la fille, sous le nom d'Hoffmann, « gagnaient leur pain à la sueur de leurs fronts », d'anciens officiers de l'armée royale, M. de Pinel, le baron de Montchenu, le comte de Buat, le marquis de Beauharnais, fixé à Bamberg sous un faux nom. Il excursionnait en Franconie et aux abords de la Thuringe, dans ce pays qui est un des plus beaux de l'Allemagne, à Bayreuth, où il subit de nouveau, sans plaisir, les tracasseries de l'administration prussienne : du moins put-il admirer « Fantaisie », la maison de campagne des anciens margraves[1], agencée comme une « Folie » française.

« Tout y respiroit pour ainsi dire le sentiment ; car à chaque pas que nous faisions, nous y trouvions de tendres emblèmes, des monuments élevés à la Reconnaissance, des temples dressés à l'Amitié, des grottes favorables à la Méditation, tout ce qui peut en un mot réveiller ou entretenir une douce sensibilité ».

Il vit Nüremberg : si la vieille cité, où tout rappelle le seizième siècle, l'époque de Sachs et de Dürer, n'excite chez lui aucune curiosité, il est frappé de la piété avec laquelle

1. Le dernier margrave de Baïreuth avait vendu son État au roi de Prusse en 1791.

les luthériens ont conservé les églises du Moyen âge avec leurs tableaux, statues, reliques et mausolées; les manufactures de Furth l'intéressent vivement, ainsi que la synagogue de Juifs et leur cimetière, situé « dans un lieu charmant qui eût convenu pour une maison de campagne ». Il revit Wurtzbourg et Mme de Mérode; il revit Banz; il revit Langkeim, où il eut l'insigne honneur d'être présenté au prince de Cobourg et à sa femme : une des filles de ce prince avait épousé le Grand-duc Constantin, petit-fils de Catherine II. Les conversations qu'il eut avec Fabry au sujet de la Russie se gravèrent dans l'esprit de ce dernier et contribuèrent plus tard à l'idée d'y porter ses pas.

Pourtant tout n'était pas joie dans cette existence enviable,

> ... *Medio ex fonte leporum*
> *Surgit amari aliquid quod ipsis floribus angat,*

dit le poète. Malgré les cordialités apparentes, et l'incontestable serviabilité du Grand-Prévôt et des siens, il existait entre eux et Fabry une sorte de malentendu. L'abbé, en acceptant l'assistance de cette large hospitalité, contractait une dette qu'il craignait de ne jamais pouvoir acquitter. Au reste sa situation chez M. de Schaumberg était celle d'un inférieur, quoi qu'on pût faire et quoi que l'abbé pût chercher à se persuader. D'autre part, mille

choses le choquaient sans qu'il s'en rendît sans doute clairement compte. Il s'étonnait de l'union des catholiques et des luthériens qu'il déclare « véritablement respectable », mais qui va trop loin à son goût. Bien plus graves étaient les refroidissements provoqués par le choc des formes d'esprit différentes, de manière de penser ou d'agir étrangères. Un jour Fabry s'écria, fort étourdîment, il faut l'avouer, à propos d'une assez lourde plaisanterie que s'étaient permise des hôtes de Burgstallen : « C'est bien Allemand !... un Français n'aurait pas fait cela ! » Cette sortie jeta un froid, et Mlle de Wisenthau répliqua avec vivacité : une brouille s'ensuivit, dont Fabry, éclairé sur ses penchants secrets, voulut bien remercier la Providence. Enfin beaucoup de personnes à la Cour de Bamberg n'avaient pas sur la Révolution les idées de Fabry. Le prince-évêque et le Grand-Prévôt — était-ce politique? — n'étaient pas loin de prendre le parti des Jacobins contre les émigrés. Tout échauffé d'indignation, Fabry imagina d'écrire une histoire des causes de la Révolution française[1], pour convaincre les Allemands de leur erreur ; il y travailla pendant son séjour à Bamberg, sans pouvoir, faute d'informations précises, mener l'ouvrage à bonne fin.

1. C'est le manuscrit intitulé : *Histoire raisonnée de la Révolution*, qui se trouve dans les archives de la famille d'Ayrenx.

Un soir, pendant un dîner chez le Grand-Prévôt, on attaqua les prêtres français émigrés qu'on accusa de s'être mal conduits à Coblentz et le comte d'Artois qui y entretenait, prétendait-on, un sérail de vingt-deux maîtresses ! Fabry prit hautement et justement la défense de ses confrères et de son prince ; sa chaleur lui attira une sèche interruption du maître de la maison : « Taisez-vous et mangez. » C'était dur. Fabry offrit « cette couleuvre » à Dieu. Mais sa conscience et sa susceptibilité, noblement ombrageuses, ne lui permirent pas d'en perdre le souvenir.

Au surplus, il allait falloir renoncer à cette existence, où les amertumes dépassaient de beaucoup les relatives douceurs. L'armée française de Jourdan approchait de la Franconie ; on apprit bientôt, en juillet 1796, qu'elle occupait Wurtzbourg, où elle avait battu les Autrichiens. Tous ceux qui avaient quelque chose à sauver firent leurs préparatifs de départ ; le prince-évêque de Bamberg, le Grand-Prévôt se réfugièrent sur le territoire prussien, à Kulmbach, près de Baïreuth. Aucune offre n'avait été faite à Fabry de les accompagner ; le baron de Schaumberg s'était contenté de le munir de linge neuf et d'un viatique de trois louis. Voilà donc les protecteurs de l'abbé réduits au même sort que lui-même ! Il n'avait pas l'embarras du choix : Mme de Beaufort était à Baïreuth et l'invitait à la venir rejoin-

dre. La ville pouvait lui offrir un asile, à la condition d'y être ignoré des autorités prussiennes[1]. Mais cet asile ne pouvait être que temporaire; pour préparer l'avenir, il écrivit à la princesse de Cobourg, afin de lui rappeler leurs entretiens de Langkeim et de lui demander une recommandation auprès de sa fille, la grande-duchesse Constantin; son but était d'obtenir en Russie, par sa protection, « un coin dans une bibliothèque ». Puis, le 5 août 1796, ayant envoyé ses bagages en avant, il partit, appuyé sur le solide bâton à tête de cheval qu'il avait hérité du P. Ildefonse Schwartz de Banz[2]. Il se présenta à une porte secondaire de Baïreuth, déguisé, comme un promeneur qui vient de la banlieue, et passa devant le poste sans difficulté.

Baïreuth regorgeait de monde; mais la police y était assez sévère pour que Fabry crut devoir se faire une petite queue, afin de n'avoir pas l'air d'un prêtre catholique. Tous les émigrés ne prenaient pourtant pas tant de précautions pour y demeurer; sans doute y avait-il quelques accom-

1. Rappelons que le roi de Prusse venait de signer avec la République Française la paix à Bâle (5 avril 1795) et s'était engagé, par là, à ne pas permettre des rassemblements d'émigrés dans ses États.

2. Baïreuth est à une journée de marche de Bamberg.

modements avec les argousins de S. M. Frédéric-Guillaume II ! Fabry note, parmi les réfugiés, en dehors de Mme de Beaufort et de Mme Lavarenne, Mme de Choiseul, abbesse du chapitre de Saint-Louis de Metz ; le comte et la comtesse de Vic-mesnil, la comtesse d'Olonne, sœur du premier ; la comtesse de Salles, le vicomte d'Andigné, le marquis de Galliffet, le marquis de Beauharnais, le comte et la comtesse de Vaubécourt, la baronne de Pouilly, etc... C'était des plus beaux noms de l'aristocratie française ; beaucoup étaient sans ressources : Mme de Pouilly s'était faite marchande de modes pour nourrir sa nombreuse famille. Tout ce monde se réunissait chez Mme de Beaufort. C'est grâce à cette vieillle et fidèle amie que l'abbé fut présenté à la baronne de Krüdener [1], femme du Ministre de Russie à Copenhague : cette femme, qui devait devenir si célèbre, il la jugea « une femme aimable, de beaucoup d'esprit, instruite et bonne » ; elle cherchait un précepteur pour une de ses amies. Elle aimait les prêtres français et en avait toujours un auprès d'elle. Mais Fabry répugnait quelque peu, nous le savons, à

1. Barbe-Juliane de Vietinghof, baronne de Krüdener, née à Riga en 1766. Sa vie est fort agitée ; elle se sépara de son mari, vécut en France à Montpellier, puis se crut appelée par Dieu à régénérer le Christianisme. Elle èxerça une grande influence sur Alexandre Ier et inspira le préambule de la Sainte-Alliance, en 1815. Elle mourut en 1828.

ce métier ; il s'y fut néammoins résigné, car tout lui était bon pour n'être à charge à personne : son entretien à Baïreuth, si modeste fût-il (15 francs par mois, chambre et pension), avait été assuré pendant l'hiver 1796-97 grâce à la collaboration de Mme de Beaufort et de ses sœurs, du Grand-Prévôt et de la baronne de Gymnick. Ainsi à la charge des autres, Fabry offrait à Dieu « le sentiment de cette humiliation », mais il la ressentait cruellement et cherchait des moyens de travailler ; par surcroît, il supportait avec peine l'ascendant autoritaire de Mme de Beaufort, bien qu'il eut pour elle une vive affection. Que faire cependant ? Retourner à Bamberg, que les Français avaient évacué [1], il n'y fallait pas songer ; le prince-évêque en expulsait tous les prêtres français. Attendre de Russie une réponse qui tardait et n'arriverait peut-être jamais ? c'était bien imprudent. C'est alors que l'Évêque de Rennes, qui s'était fixé à Vienne, le tira d'embarras en le nommant son grand-vicaire et lui proposa de l'accompagner chez la princesse Zamoïska, palatine de Podolie et sœur du Roi de Pologne détrôné en 1795, Stanislas Auguste Poniatowski. Il lui donnait rendez-vous à Brünn en Moravie.

Le lundi de Pâques 1797, Fabry sortait de

1. Après la défaite de Jourdan par l'Archiduc Charles, à Stokach.

Baïreuth : au reste, il était temps. L'armée française commandée par Hoche s'était mise en marche; elle approchait pour la seconde fois de Wurtzbourg; le Roi de Prusse avait donné les ordres les plus précis pour faire sortir tous les émigrés de Baïreuth. C'est ainsi que commença pour Fabry la quatrième étape de son voyage.

IV

Désormais, l'abbé de Fabry semble délivré des soucis matériels les plus immédiats; son avenir est moins incertain, puisqu'il est sous la protection d'un évêque pourvu d'influences et de relations. Il voyage maintenant en voiture, promène ses yeux sur des contrées nouvelles, peu visitées des Français, et se plaît à les décrire. Moins préoccupé de son sort, il peut s'abandonner davantage à la curiosité et à son goût de l'aventure. Cette dernière partie de sa relation est à coup sûr la plus intéressante.

L'abbé se fit d'abord transporter de Baïreuth à Egra dans un chariot. Le pays lui parut beau, mais plein de tristesse ; ce sont les solitudes du Frichtel Gebirge, au pied duquel Belle-Isle avait passé, au Sud, avec l'armée de Bohême en retraite en 1742, au pied duquel Napoléon devait passer

au Nord, dix ans plus tard, en route pour les glorieuses étapes d'Iéna et d'Auerstaed. De la jolie ville d'Egra à Pilsen, sa voiture de poste traversa un pays montagneux, sauvage, couvert de fôrets de pins. Pilsen, cité riante et agréable, était en émoi. L'archiduchesse Élisabeth venait de s'y réfugier, chassée d'Innsbrück par l'invasion française dans le Tyrol. De Pilsen, Fabry se rendit directement à Prague : « Je fus enchanté du coup d'œil de cette ville en descendant la montagne par laquelle on y arrive », dit-il. Il n'y demeura que trois ou quatre jours. La ville était remplie d'étrangers réfugiés. L'abbé n'eut garde d'omettre une visite au prince de Salm, archevêque de Prague, auparavant évêque de Tournai, qu'il avait eu l'occasion de rencontrer à Paris ; il se complut aussi à la réception exquise que lui fit la marquise Desfours, dame d'honneur de l'Electrice de Saxe et sœur du baron de Mitrovski chez qui Mgr de Girat lui avait donné rendez-vous à Brünn.

Ayant quitté Prague à regret, il se dirigea par la diligence sur Iglau ; il ne remarqua que « de grandes plaines très fertiles en grains, des granges qui ressemblent à d'immenses magasins ». Iglau lui sembla « bien bâtie et commerçante », au milieu d'un pays charmant, où tout abondait et à bon marché ; au reste, il n'y avait pas un émigré. D'Iglau à Brünn, la voiture traversa les

collines sylvestres de Moravie. A mesure qu'on s'approchait de Brünn,

« je vis se découvrir devant moi un païs qui me rappeloit les plus beaux cantons de la France; tout y étoit cultivé et paré des plus belles productions de la nature, avec une admirable variété. »

C'était l'opulente Moravie, un des greniers de l'Autriche. Pour Brünn, Fabry la juge une ville charmante, accorte et propre : « Je n'ai jamais vu nulle part, ajoute-t-il, le peuple si bien mis. » Il trouva, chez M. de Mitrovski, l'évêque de Rennes, malade : en attendant son rétablissement, l'abbé fit le tour du pays; il y avait là quelques émigrés, notamment la chanoinesse de Bombelles, et l'abbé de Vermont, l'ancien lecteur de Marie-Antoinette; celui-ci menait à Brünn une malheureuse existence : « Il auroit pu, remarque Fabry parlant de son passé, jouer un rôle en France s'il eût eu de vrais talents. » Mais la princesse Zamoïska écrivait pour presser l'arrivée des deux Français. Il fallut s'arracher au charme de cette coquette cité.

L'évêque de Rennes et son vicaire général partirent donc le 15 mai 1797, dans une « jolie voiture »; ils gagnèrent Olmutz par une belle route; après cette ville triste, pleine de soldats invalides, et où Lafayette se trouvait encore enfermé, ils sortirent par Teschen de la Silésie pour entrer

en Pologne. Tout de suite Fabry note la différence entre les pays autrichiens, prospères et tranquilles sous un gouvernement doux et paternel, et les pays polonais, où se voit « l'empreinte de la misère », triste conséquence de l'anarchie. Églises et maisons sont en bois ; les champs sont négligés, les habitants mal mis, la campagne offre peu de ressources. Sans doute Cracovie est une assez jolie ville ; mais elle porte, dans son château ruiné, la trace des malheurs récents du pays. Et puis, quelles installations primitives, quel dédain du plus élémentaire confort ! L'évêque et l'abbé sont reçus par l'évêque de Smolensk :

« Nous demandâmes des lits et toutes ces choses qui, par cela même qu'elles sont les plus nécessaires, doivent être les plus communes. Mais ce sont là précisément les choses les plus rares en Pologne, presque tout voyageur devant en être pourveu, les propriétaires de maison n'y ont guères strictement que ce qu'il leur en faut pour eux et leurs gens. »

Si l'on finit par dresser une couchette pour l'évêque, Fabry ne put obtenir même un matelas et dut coucher à l'auberge ; elle était tenue par un Français nommé Parisot, qui, non content de ne lui rien demander en paiement, confectionna pour l'abbé un succulent pâté. Il y eut à la vérité des dédommagements : les deux voyageurs furent en effet, par contre, magnifiquement

traités par le prince-évêque de Cracovie, chez lequel ils furent présentés au prince Lubomirski. Au bout de cinq jours, ils quittèrent Cracovie pour se diriger vers le Nord.

Après un trajet monotone au travers de landes, de sable et de bois, et de misérables bourgs qu'on décorait du nom de villes, on atteignit la « plaine riante et fertile » qui longe la Vistule. Une dernière escale au superbe château de Poulhavi (1), propriété du prince Adam Czartoriski, frère de la princesse Lubomirska et beau-père du prince Louis de Wurtemberg :

« Des bois, des gazons soignés, de petits chemins sablés, des eaux limpides qui serpentoient, des pavillons qui s'offroient à nos regards nous signaloient un beau séjour ».

Les visiteurs furent accueillis avec cordialité par le prince Adam et sa famille. Le futur favori d'Alexandre Ier « était un homme de beaucoup d'esprit, possédant plusieurs langues, très instruit, bien fait et ayant des manières très nobles ». Après un repas « parfaitement bien servi, nous passâmes sur une terrasse couverte d'où les yeux plongeoient dans la Vistule et découvroient dans l'horizon une vaste étendue » ; mais l'évêque harassé avait hâte de parvenir au terme de son voyage. Fabry dut écourter la visite, avec le regret, dit-il, « de ne pas pouvoir nous prome-

ner dans les beaux jardins qui s'offroient à nos regards ». Leur hôte leur donna des chevaux et ils arrivèrent au château de Demblin, chez la palatine Zamoïska, le 27 mai au soir.

Ici commence pour l'abbé de Fabry une période de pénibles épreuves. Si sa délicatesse avait souffert chez le Grand-Prévot du Chapitre de Bamberg, il allait recevoir chez M[me] la Palatine de Podolie de plus rudes atteintes. Cette dame, âgée de soixante-huit à soixante-dix ans,

« étoit d'une grande taille et fort grasse ; elle ne me parut point avoir jamais été une belle personne. Sa figure annonçoit du caractère : mais c'étoit moins un air de dignité qu'un ton de représentation qu'on voyoit dans ses manières. L'usage du grand monde avoit donné à son esprit une sorte de culture : elle s'exprimoit en françois en bons termes et avec facilité ; mais des acretés qu'elle avoit dans la gorge donnoient quelquefois à sa voix un ton aigre et désagréable ».

Le portrait n'est pas brossé avec l'habituelle indulgence de l'abbé. L'entourage de la Palatine, sa petite-fille, encore enfant, sa fille, la comtesse de Minischek (?), qu'on ne vit qu'à Saint-Pétersbourg, ne lui inspirèrent pas plus de sympathies. C'est que, en dépit du titre de comte qu'il s'était octroyé, sur les conseils de M. de Girac, pour impressionner les Polonais, Fabry fut traité tout de suite en subalterne, comme s'il eût été le

domestique de son supérieur. À peine lui parle-t-on et lui répond-on. Il offre à la princesse ses *Méditations* : elle remercie du bout des lèvres et ne les lit pas ; on le loge mal ; on ne l'emmène pas en voiture avec l'évêque ; on ne le présente à personne ; on le considère comme ce noble pauvre de Pologne qu'il vit un jour avec indignation baiser les pieds de la Palatine, en reconnaissance d'un service rendu. Ce dédain se complique de mauvaise foi : la noble dame avait promis de servir à Fabry une pension de 100 ducats par mois, elle ne lui en donne que 5. L'abbé se résigne, non sans révoltes intérieures. « Puisque je recevois un salaire dans cette maison, dit-il, je pensois qu'il étoit de mon devoir d'y rendre quelques services », et il tint donc à être le chapelain de la famille, le lecteur de la dame et le professeur de géographie de sa petite-fille. Ainsi l'argent donné avec tant de hauteur lui parut sans doute moins amer.

Cependant la Palatine se préparait à partir pour Saint-Pétersbourg. Elle fit avec sa suite, dont l'évêque et Fabry faisaient partie, un court séjour à Varsovie.

« L'on ne peut point dire que Varsovie soit une très belle ville ; elle est bâtie fort irrégulièrement, et l'on n'y voit que deux ou trois belles rues ; mais l'on trouve dans presque toutes des palais et de beaux hôtels.

L'on peut juger par tout ce que l'on y voit encore du luxe et de la magnificence qui y régnoient lorsque le Roi y faisoit son séjour. La vieille ville qui étoit très mesquine reste encore séparée de la nouvelle, ou plutôt de ses fauxbourgs, par des fossés et des portes. C'est là qu'est le palais du Roi qui n'a rien de beau à l'extérieur, mais qui tiroit beaucoup d'agrément de sa situation sur la Vistule... »

Fabry profita de ses loisirs pour visiter consciencieusement les curiosités de ce « Paris d'Orient », les jardins de Minischek et de Poniatowski, la maison de campagne du dernier roi, bâtie dans le goût français, qui lui parut charmante, et le vieux palais de Jean Sobiesky. Il rencontra à Varsovie nombre d'ecclésiastiques français, dont l'un, l'abbé d'Alciat, chanoine de Lens, vivait d'une petite pension, heureux et indépendant, dont d'autres — et quelques religieuses — étaient placés comme instituteurs, ou faisaient le « triste métier de gouvernante ». « Dieu seul connoit l'étendue des sacrifices qu'il leur a fallu faire : Dieu seul a pu leur donner le courage de les faire et les en consoler ! » A cette heure, le grand vicaire de Saint-Omer, le prêtre de noble souche, se sentait bien véritablement le frère en souffrance de tous ces malheureux.

Le 11 ou le 12 juillet, on se mit en route pour Pétersbourg. Le cortège de Mme la Palatine comprenait une berline pour la princesse, sa petite-

fille et la gouvernante, une voiture pour Mgr de Rennes et Fabry, une seconde berline pour la maison, et une calèche pour l'intendant. Un cuisinier et un boulanger étaient partis en avant pour préparer les repas à l'étape; les gros bagages avaient été expédiés par roulier. On sortit de Varsovie par le pont de bateaux de 400 toises et le faubourg de Praga, ravagé récemment par les Russes. Le soleil et la poussière rendirent le voyage pénible à notre ami, qui dut coucher sur une botte de foin quand il ne couchait pas au milieu des valets, « sur une planche tout nud contre le seuil de la porte ». Il se consola un peu par l'accueil gracieux que lui fit à Bialystok la sœur de la Palatine, chez laquelle on passa trois jours. Cette dame, qu'on appelait Mme la Castellane, était la veuve du Castellan de Cracovie, Branicki; elle vivait entourée d'une Cour d'une vingtaine de personnes et possédait un chambellan, un médecin et une lectrice française.

A Grodno, on entrait en Russie; Fabry remarqua en passant le palais où le roi de Pologne resta emprisonné jusqu'à la mort de Catherine II, sous la garde du prince Repnin. De Grodno à Mittau, ce furent quatre ou cinq jours de route, à travers des solitudes, où des bourgades usurpent le nom de ville : Mittau, résidence des ducs de Courlande, était par contre une jolie petite

cité, digne d'accueillir en son château le royal exilé qui devait s'y fixer peu après[1].

Riga frappa Fabry par ses rues étroites, ses hautes maisons, sa population dense et industrieuse. De Riga à Pétersbourg, le trajet dura à peu près une semaine, dans un pays à peine peuplé; l'on n'y rencontrait d'autres centres que Dorpat et Narva, où le marquis de Lambert tenait garnison avec son régiment. A 40 lieues de la capitale russe, près du château de Ropchat, M. et Mme de Minischek vinrent à la rencontre de la caravane. Nouvelles humiliations pour l'abbé : le couple ne fait pas attention à lui; dans le château où Pierre III, disait-on, avait fini ses jours, on le fait coucher auprès d'une garde-robe infecte : la fraîche beauté des jardins, avec leurs sources, leurs cascades et leurs lacs ne le consolent pas de ses amertumes. « Où suis-je, me dis-je en moi-même, venu chercher le bonheur? »

* * *

A défaut du bonheur, l'abbé de Fabry trouva dans Saint-Pétersbourg l'attrait d'une belle capitale et les spectacles séduisants de la vie de Cour. Dès l'abord, l'aspect de la grande ville le conquit :

« Deux lieues environ avant que d'arriver dans cette

1. Louis XVIII.

célèbre capitale, nous trouvâmes sur un petit coteau qui borde le chemin à droite une suite de maisons de campagne charmantes et où paraissoit régner le goût le plus exquis; et nous eûmes cet agréable coup d'œil jusqu'à ce que de superbes colonnes de granit nous avertirent que nous entrions dans la ville. Nous parcourûmes un faubourg immense, où paraissoient de tems en tems quelques beaux bâtiments en pierre au milieu de beaucoup de maisons de bois, dans des rues très larges et mal pavées. Arrivés au pont de la Fontalka, nous suivîmes la superbe rue de la Grande-Perspective[1], d'où l'on nous conduisit, en passant sous les murs du palais impérial et le long du quai, jusqu'au palais de marbre. J'avoue que je fus singulièrement frappé de ce premier aspect de Saint-Pétersbourg. La largeur des rues, la beauté d'une foule d'édifices, la magnificence extérieure du palais impérial, la grandeur des quais, ses parapets en granit, la largeur de la Néva et la limpidité de ses eaux, la vue de l'Arsenal, celle de Vassilivstrof et de la citadelle placés de l'autre côté de la rivière sont vraiment quelque chose d'imposant. »

Fabry fut également saisi d'admiration devant le palais de marbre, construit par Catherine II pour son favori Orloff, et que l'empereur Paul I[er] avait assigné comme résidence au roi de Pologne. C'est dans cette historique demeure qu'il allait vivre pendant près d'une année.

L'existence de Stanislas-Auguste Poniatowski[2],

1. La perspective Newski.

2. Stanislas II (1732-1798), fils du Castellan de Cracovie, d'abord favori de Catherine II, ambassadeur de Pologne à

que Fabry nous a décrite avec minutie, n'était qu'une captivité dorée et fort oisive. On rendait au roi déchu, en public, à peu près les mêmes honneurs qu'à l'empereur lui-même, et il avait le pas sur les grands-ducs. Un nombre respectable de chambellans, de gardes, de secrétaires, d'écuyers, de pages formait sa maison, avec une foule de serviteurs et de domestiques. Sa table était journellement de vingt couverts. L'entretien de cette petite Cour était affermé par un juif qui recevait 78.000 francs par mois. Mais la journée du roi se partageait entre la prière, la toilette, les promenades, les visites, les causeries, le billard et les repas. D'affaires, il ne pouvait en être question; ce prince semblait s'accommoder de cette existence monotone et vide. Fabry dut s'y accoutumer également; ses débuts avaient été assez malheureux : on se réglait à son égard sur l'attitude dédaigneuse de la Palatine de Podolie. Le roi, fort accueillant de sa nature, avait conçu de l'humeur contre lui, l'ayant confondu un jour avec le nonce du pape; l'abbé ne descendait pas pour souper, mais dînait avec le roi et lui faisait sa cour de deux à cinq. Il était du reste fort mal logé, sa chambre communiquant avec celle de

Saint-Pétersbourg, puis, grâce à la tzarine, élu roi en 1764. Il essaya des réformes qui n'aboutirent qu'à l'anarchie, à la révolte et aux trois partages de la Pologne (1772-1793-1795). Il abdiqua en 1795.

l'évêque de Rennes qui le réveillait, en rentrant vers minuit, ou l'empêchait de dormir par ses plaintes, lorsqu'il était malade. Il se consolait de ces humiliations ou de ces ennuis par la société de quelques personnes aimables, comme le chambellan Trembeski[1] et le médecin Bekler, un esprit fort, contre qui il se plaisait à argumenter.

L'abbé ne manqua pas de se mettre en relation avec la colonie d'émigrés de Saint-Pétersbourg, où il retrouvait quelques vieilles connaissances. Cette colonie était nombreuse et bien composée. Fabry y signale, entre autres, le marquis de la Ferté, homme de confiance du comte de Provence auprès de l'empereur Paul, les comtes de Viomesnil et de Brion, la marquise d'Antichamps, le comte de Saint-Priest, le comte de Choiseul-Gouffier, Mme Vigée-Lebrun et le peintre Doyen. Beaucoup occupaient en Russie divers emplois. Le chevalier d'Augeard était directeur de la bibliothèque de Varsovie, aux appointements de 1.200 roubles; le jeune comte de Lambert était entré dans la diplomatie impériale; le jeune baron de Torcy était fonctionnaire de l'état civil; Choiseul-Gouffier était président de l'Académie des Arts; un grand nombre avaient obtenu des grades et des commandements dans l'armée. Quelques-

1. Stanislas Trembecki, poète polonais (1723-1812), que Fabry appelle le « Voltaire de la Pologne », non sans exagération.

uns venaient chez le roi de Pologne : La plupart se donnaient rendez-vous chez une M[me] de Villeneuve, établie depuis trente ans marchande de modes à Saint-Pétersbourg et qu'on appelait la « mère des émigrés ».

Il avait été convenu que Fabry serait présenté au tzar Paul I[er]. Il le fut, en effet, un jour de bal, en même temps qu'un consul français en Égypte et deux princes tartares. L'empereur daigna lui dire « d'un air très gracieux, qu'il était charmé de le voir dans ses États », et l'Impératrice, à qui l'abbé eut l'honneur de baiser la main, « qu'elle était bien ayse de le voir ». Tout heureux de l'attention particulière de Leurs Majestés, Fabry ne perdit rien cependant du spectacle qui l'entourait ; il s'intéressa aux danses : rien n'était plus cérémonieux et plus imposant ; le tzar et la tzarine étaient assis sur un trône ; tout le monde restait debout. Les femmes se groupaient d'un côté de la salle, les hommes de l'autre ; ils ne se réunissaient que pour danser. Fabry admira fort une polonaise : « et c'est un beau spectacle que cette marche grave dans laquelle toutes les dames superbement parées et les seigneurs de Cour vêtus magnifiquement passoient comme en revue ». A dater de ce jour, Fabry parut régulièrement à la Cour. L'étiquette en était d'une complication byzantine ; l'abbé eût désiré d'être présenté à la grande-duchesse Cons-

tantin, fille de la princesse de Cobourg, mais il fallait d'abord l'être à la grande-duchesse et au grand-duc Alexandre, et cette cérémonie demanda une assez longue préparation.

La mort du Roi de Pologne, survenue vers la fin de février 1798, allait mettre fin à cette existence « mêlée d'humiliations et de grandeurs, qu'on ne pouvoit pas dire heureuse et qui étoit néanmoins pour bien d'autres un objet d'envie ». L'abbé de Fabry salue la fin d'Auguste Poniatowski d'un portrait très soigné dans le goût des oraisons funèbres, qui ne manque ni de justesse ni d'agrément. Mais cette disparition mettait un terme à sa propre sujétion en même temps qu'à sa fortune; il avait hâte d'échapper à la Palatine. L'évacuation du palais de marbre et la dissolution de la maison du feu roi lui fournirent un excellent prétexte pour la quitter. Grâce à l'appui du comte Golovkin, il put obtenir du tzar une pension de deux cents ducats qui assura, tant bien que mal, son existence matérielle. Déjà, il roulait dans sa tête divers projets qui devaient le ramener soit à Polotsk, dans un collège de Pères Jésuites, soit à Vilna, en compagnie de l'évêque de Rennes. C'est alors que son étoile lui fit rencontrer une occasion inespérée et prendre une décision audacieuse. M. de Viomesnil venait d'être nommé colonel d'un régiment de dragons sibériens, cantonné à Fort-Saint-Pierre (Petropaulowsk). Cet

officier goûtait peu une si lointaine mission, et craignait d'être privé, dans ce pays perdu, des secours de la religion. Il s'en plaignit devant Fabry. L'abbé brûla dès lors du désir de l'accompagner, il joignait à son désir celui d'obliger un homme qu'il estimait, il se disait aussi qu'il y avait sans doute là-bas des catholiques à guider et à consoler. Était-ce bien tout? « Étois-je conduit par un zèle bien pur? » avoue-t-il plus loin. Non, sans doute, le désir d'une vie indépendante, loin d'une étiquette un peu tyrannique ou de protecteurs trop dédaigneux, la curiosité, le démon de l'aventure, voilà, à coup sûr, des raisons qui se mêlèrent à ces pieux motifs, pour déterminer notre héros à courir de nouveaux hasards et à entreprendre un voyage alors fort pénible, dans une région en ce temps presque inconnue.

V

Le départ eut lieu le 6 juillet 1798. Une spacieuse berline emporta l'abbé de Fabry, le comte de Viomesnil, son neveu, le comte d'Ollone, capitaine dans l'armée russe, et un secrétaire-interprète, le Strasbourgeois Tyrant. La comtesse de Viomesnil et sa fille devaient rejoindre le comte par la suite, venant de Baïreuth, après mille pénibles épreuves.

Jusqu'à Tver, la voiture roula parmi les bois et les marais, sur des routes pavées de rondins, avec de rudes secousses ; elle passe près de Tsarkoïe-Selo, dont Fabry remarqua les jardins « assez beaux », traversa la vieille ville de Novgorod, sur le lac Ilmen, capitale, jadis, d'une petite république ; elle longea le canal creusé sur l'ordre de Pierre le Grand, achevé sous Catherine II et qui réunit la mer Noire à la Baltique. A Tver, la petite caravane s'arrêta trois jours, bien accueillie du prince Volkonski, colonel du régiment qui y avait ses quartiers. Elle abandonna alors la berline pour s'embarquer sur le Volga. Le bateau, retardé par les vents contraires et les bas-fonds où il s'engravait, mit dix-huit jours pour parcourir les trois cents lieues qui séparent Tver de Kazan ; néanmoins, le voyage parut aux exilés assez agréable ; les rives, belles et bien cultivées, étaient embellies de nombreux villages, de jolies églises, de superbes châteaux, de villes peuplées et pittoresques, Iaroslav, Kostroma, Matzavief, Nijni-Novgorod. On savourait les sterlets du Volga, les fruits exquis du pays, cerises, fraises ou groseilles, on buvait de la limonade à la glace ; n'eussent été les mouches et les cousins, trop agressifs, et la crainte des brigands qui avaient coutume d'attaquer et de dévaliser les voyageurs, Fabry se fût complètement félicité de son sort.

Kazan offrait déjà l'aspect d'une ville asiatique, avec ses rues sans pavés, ses maisons de bois, son bazar et son kremlin, demeure des anciens khans mongols; cinq ou six Français y vivaient, relégués au bout du monde. Nos émigrés y firent l'acquisition d'une *kibitka* et prirent la route de l'Oural; le pays, de Kazan à Perm, était peuplé de Tartares, « fort bonnes gens, plus propres que les Russes et vivant à leur aise »; les terres, nouvellement défrichées, étaient fertiles, les campagnes superbes, bien cultivées par les différentes tribus, Viatki, Tchérémisses et Tchouvaches. Perm, ville récemment fondée, étalait dans une vaste plaine, au bord de la Kama, ses rues larges et régulières. Le chef de la magistrature, Pritchnikof, parent du comte Orloff, époux d'une Française, offrit à Viomesnil et à Fabry une hospitalité splendide; après une pause de trois jours, nos voyageurs prirent le chemin d'Iekatrinembourg, porte de la Sibérie, voyageant au milieu des bois et des prairies. Cette ville industrieuse renfermait beaucoup de forges, où l'on travaillait le minerai de l'Oural. Courte halte, après quoi la caravane quitta la grande route de Tobolsk pour se diriger vers le Sud. La dernière partie du voyage ne fut pas dépourvue d'incidents; il fallut traverser des marais où on s'enlisait, passer un affluent du Tobol, débordé, sur une passerelle recouverte par l'inondation, et le

Tobol lui-même sur un pont vermoulu et ruineux; sur l'Ichim, ce fut bien autre chose : le tablier s'enfonça sous le poids de la voiture. Le paysage devenait sinistre : « des friches, de grandes herbes, des marais, pas une habitation, pas même un arbre. » C'était la steppe. On arrivait au but. Le 16 août, la petite troupe atteignait Fort-Saint-Pierre, après un voyage de près de six semaines.

L'abbé de Fabry devait y séjourner sept mois. Triste séjour, à tout prendre. Le fort Saint-Pierre avait été construit, vingt-cinq ans auparavant, sur une hauteur dominant l'Ichim et la ville basse, gardien de la Sibérie contre les incursions des Kirghiz. La forteresse ne comportait que des défenses assez primitives; quant à la ville, elle présentait l'aspect monotone des villes sibériennes, avec ses rues spacieuses et tirées au cordeau, sa chaussée de terre battue, ses maisons de sapin; elle était peuplée de 1.500 habitants, dont les deux tiers Tartares; deux régiments y tenaient garnison, l'un dans la citadelle, l'autre dans la cité, ramassis de mauvais sujets, commandés par des officiers qui se considéraient comme en disgrâce. Une foire annuelle animait cette morne solitude; des Kirghiz, des Turkmènes, « Boukhères, Tachkins » et autres tribus, y apportaient, sur leurs dromadaires, des cotonnades de Tachkent, des écorces d'arbres de Khiva, des

ourouks ou abricots secs du Turkestan ; tous ces nomades mettaient une note pittoresque dans la mélancolie de ces espaces désolés, avec leurs hauts bonnets fourrés, leurs pantalons en peaux de bête au poil hérissé, leur sabre passé à la ceinture, leurs carabines courtes ; leurs femmes sales et déguenillées se harnachaient de pendeloques, de colifichets et de bijoux barbares ; les hommes passaient la moitié de leur vie à cheval, et leurs jambes en demeuraient arquées, c'étaient des cavaliers extraordinaires : ils prenaient le loup et les lièvres à la course et se servaient avec dextérité du lasso. Querelleurs, au surplus, pillards et voleurs, ils donnaient de temps à autre, assez rarement du reste, de la besogne aux troupes chargées de les tenir en respect. Le commerce et l'élevage formaient leurs principales ressources, auxquelles ils ajoutaient la contrebande, avec la complicité des habitants du lieu.

La vie de la petite colonie française s'était assez rapidement organisée, mais non sans peine ; il avait fallu mettre en état la maison du colonel de Berwitz que Viomesnil remplaçait, masure à l'abandon, dépourvue des plus élémentaires commodités; l'ingéniosité de nos Français en fit un asile acceptable. Il avait surtout fallu veiller aux approvisionnements; on avait du bœuf, du mouton et du poisson, en abondance et à bon compte; on trouvait dans le pays des choux, des

concombres, des betteraves et des champignons. Mais tout objet fabriqué manquait, toute matière première et presque tout ouvrier. Pour avoir des bottes, on dut enfermer à clef le cordonnier, après lui avoir fourni du cuir de Kazan ; si on l'eût laissé libre, il aurait vendu le cuir pour boire. Le seul endroit où l'on pût acheter l'indispensable était la foire annuelle d'Irbit, à 500 kilomètres de là. Les domestiques, aussi nombreux que paresseux, s'enivraient couramment et pillaient les effets de leurs maîtres. On ne pouvait les gouverner qu'à coups de bâton. Le pays était marécageux et malsain, l'eau mauvaise; à la moindre pluie, une boue gluante envahissait tout. L'hiver, le thermomètre descendait à 40° Réaumur, le mercure se solidifiait, le nez, les oreilles, les joues étaient gelées. De terribles tempêtes de vent et de neige, les « *bouras* », ensevelissaient sous un linceul les maisons et les choses, faisaient tourbillonner les imprudents égarés au dehors « comme un sabbat ». Tel était le pays qu'on représentait à Catherine II « comme un pays de cocagne, parce que ceux qu'elle y avoit envoyés avoient volé et s'étoient fait une vie splendide ». C'était la sinistre Sibérie dont la réputation a longtemps justifié les impressions de l'abbé de Fabry.

Aussi nos Français se serraient-ils, pour ainsi dire, les uns contre les autres, afin de supporter

les tristesses d'un pareil séjour ; ils vivaient en union parfaite, comme une seule famille. La matinée était consacrée aux devoirs ; on dînait à une heure ; on se promenait ; on se réunissait à six heures dans le salon pour des lectures ; l'abbé officiait dans une chambre pour ses treize fidèles. Les seuls incidents de cette existence presque claustrale, en dehors du retour des saisons, furent l'arrivée de MM^mes^ de Viomesnil et d'Ollone, apportant avec elles la douleur d'un deuil cruel [1], et le départ de deux officiers français du régiment, relégués à Tobolsk par le tzar. Tout le monde avait pris la Sibérie en horreur et attendait l'événement heureux qui devait mettre un terme à l'exil.

Il se produisit au début de 1799. La Russie venait de déclarer la guerre à la République française [2]. « M. de Viomesnil, dit Fabry, aurait été au désespoir de n'être pas employé ». Le 24 février 1799, on apprit que l'Empereur l'avait affecté à l'armée du maréchal de Lascy, qui se rassemblait sur les confins de la Lithuanie et de la Pologne. Les préparatifs de départ se firent promptement et dans la joie. L'abbé pensa bien un moment à gagner Tobolsk, afin d'y apporter les secours de la religion aux deux officiers qui y étaient retenus ;

1. La fille aînée de M. de Viomesnil était morte à Lubeck.
2. C'est la seconde coalition (1799-1801).

mais il écarta cette généreuse idée, dans l'opinion qu'il se devait d'abord à son protecteur : le départ fut fixé au mois de mars, pour éviter le dégel et la débâcle des rivières ; un officier russe congédié s'offrit comme guide. Deux kibitkas furent équipées et la caisse de la berline mise sur un traîneau. Le 18 mars 1799, à deux heures après-midi, nos Français quittèrent Pétropaulosk, sans regrets. Viomesnil partit en avant : Fabry suivait avec les dames.

Le retour s'opéra sans incident, par la même route, jusqu'à Kazan. La maladie et la débâcle du Volga, qu'ils virent « s'effectuer avec une sorte de majesté et sans violence », retinrent plus de deux semaines nos voyageurs à Tachebotsav, où le gorodnitchik (maire), les secourut avec cordialité, et où l'abbé commença d'écrire ses *Mémoires*. Par les chemins ruisselants de boue, à travers les rivières débordées, ils parvinrent à Moscou le 18 mai. Cette grande ville plut à Fabry. « Je n'ai jamais rien vu de si imposant », écrit-il. Du haut des tours de la cathédrale, à côté du Kremlin,

« l'horizon ne présente de tous les côtés que la ville ; elle n'est ni dans une plaine ni sur une montagne ; mais l'endroit où j'étais me parut être entouré d'une vallée bordée de tous les côtés par des collines couvertes de maisons, La Moskova, rivière qui donne son nom à la ville, rivière qui n'a guère plus de largeur

que la Marne ou le Lot, coule tout à l'entour de cette vallée.... »

L'abbé visita le Kremlin,

« vieux et vaste bâtiment reblanchi dont les vues sont très bornées; la cour, bien plus longue que large, en est fort irrégulière. Au-dessus d'une des portes de ce vieux palais est une image de la Sainte Vierge très vénérée par les Russes; personne ne peut passer auprès sans tirer son chapeau; des sentinelles font rigoureusement observer cette police, en confisquant le chapeau à leur profit lorsqu'on y manque. »

A Moscou demeuraient quelques Français dont l'abbé Surugue, ancien directeur du collège Sainte-Barbe, précepteur des enfants du sénateur Mouchinpouskine. L'abbé de Fabry pensait arrêter là ses pérégrinations; il se résolut néanmoins à accompagner Mme de Viomesnil jusqu'à son mari. Par des chemins épouvantables, les exilés gagnèrent Smolensk, puis Doubrovno, Orcha, Minsk et Novogrodek pour atteindre enfin Grodno où M. de Viomesnil attendait sa femme et la reçut avec la joie qu'on peut deviner.

L'abbé prit alors congé de ses compagnons et partit pour rejoindre à Vilna l'évêque de Rennes, qui s'y était fixé, après avoir quitté Saint-Pétersbourg et vu Louis XVIII à Mittau. Il y eut d'abord une période d'attente et d'espoir. Les succès des

armées russes et autrichiennes semblaient présager le prochain rétablissement de l'autorité légitime en France et le retour des émigrés. Mais bientôt ces espérances s'évanouirent. Le désastre de Souvarov en Suisse[1], la brouille du tzar Paul et de la Cour d'Autriche, bientôt suivie de la brouille avec les Anglais, disloquèrent la seconde coalition. Viomesnil avait conduit sa division à Jersey et Guernsey ; il reçut l'ordre de revenir ; mais les Anglais mirent de la mauvaise volonté et bien des débats pour rapatrier ce corps de troupes ; à son débarquement à Revel, le tzar le rendit responsable de l'incident et le destitua. Le gouvernement britannique offrit alors au comte le commandement de l'armée de Portugal ; celui-ci accepta et proposa à Fabry de l'accompagner ; mais l'abbé ne put accepter, de crainte de perdre sa modeste pension.

Il se fixa donc à Vilna, et y demeura près de deux ans ; une fois de plus, il endormit dans le travail et la société de ses amis l'amertume de l'exil. Il compila, pour en extraire des arguments contre la philosophie, l'*Encyclopédie d'Yverdon* et en fit sept volumes d'extraits, plus de huit cents pages[2]. Il fréquenta les émigrés notables qui habitaient la capitale de la Lithuanie, le comte

1. Bataille de Zurich, où Masséna anéantit l'armée russe (septembre 1799).

2. Archives de la famille d'Ayreux.

de Saint-Maixent, le comte Octave de Choiseul-Gouffier et sa femme, née Potocka, le jeune comte de Lautrec, l'abbé de Bouzonville, ancien confesseur de Mme Clotilde de France, au Piémont, et de la princesse de Condé, en Allemagne; Fabry voisinait aussi avec le gouverneur de Vilna, le comte de Kutusof[1], général habile, courtisan consommé, qui lui marquait une amitié et une considération que la disgrâce de Viomesnil diminua quelque peu. La première année se passa, pleine de graves événements : le 18 brumaire, la campagne victorieuse de Bonaparte en Italie, l'assassinat de Paul Ier; cette dernière tragédie intéressait directement Fabry, elle pouvait supprimer ses ressources, il eut la joie de se les voir confirmées par l'empereur Alexandre. L'avènement de Bonaparte lui fit concevoir les mêmes espérances qu'à tous les émigrés; ceux-ci comptaient que le vainqueur d'Arcole jouerait le rôle de Monk et restaurerait la Monarchie. Il n'en fut rien. Mais le nouveau régime annonçait des dispositions bienveillantes pour les émigrés; surtout, le Premier consul négociait avec la Papauté le rétablissement officiel du culte catholique par un Concordat. Ces bonnes nouvelles furent le signal du retour pour la plupart des exilés. Quant à l'évêque de Rennes, il hésitait de payer la fin de ses misères de la dé-

1. C'est le futur adversaire de Napoléon.

mission réclamée par le Souverain Pontife[1]. Certains, plus intransigeants que Sa Sainteté, le poussaient à la refuser ; Fabry et les ecclésiastiques étaient d'avis plus conciliant. Mgr de Girac prit le parti de la modération et de l'obéissance. Il démissionna. Lorsque le Concordat fut promulgué, ainsi que les décrets autorisant la rentrée des émigrés, rien ne retenait plus l'abbé et son évêque hors de leur patrie. Ils décidèrent donc de regagner la France ; c'était en juillet 1802.

La dernière étape du voyage fut assez rapide. Courtes poses à Grodno, où Fabry visita le maréchal de Lascy qui, après une vie fort occupée, cultivait sagement son jardin, à Bialystok chez Mme la Castellane de Cracovie, chez qui l'on vit M. et Mme de Bassompierre, à Varsovie, où se trouvaient le Duc de Richelieu[2] et l'abbé Edgeworth[3] venus pour faire leur cour à Louis XVIII au château de Laczinski. Puis ce fut l'Allemagne, Breslau, Dresde, où Fabry prit le temps de visiter la pinacothèque et la bibliothèque de porcelaine, Leipzick qui le frappa de son activité et

1. On sait qu'une des conditions du Concordat était que tous les évêques, insermentés ou constitutionnels, donneraient leur démission et que le pape devait choisir, de concert avec le Premier consul, les nouveaux dignitaires.

2. C'est le futur ministre de Louis XVIII.

3. Henri Essex Edgeworth de Firmont (1745-1807), prêtre irlandais ; c'est lui qui assista Louis XVI à ses derniers moments.

qui lui arrache dans ses *Mémoires* un mot ému sur le désastre de nos armées, Erfurt, Gotha, Eisenach, Hanau, Cassel, Francfort. Les deux voyageurs parvinrent enfin à Mayence. C'est là que commençait alors la France ; Fabry se présenta au préfet, Jean Bon Saint-André, dont « le nom seul lui faisait horreur », et qui le reçut avec courtoisie. Puis, par Worms, Deux-Ponts, Saarbrüch, les exilés gagnèrent Metz, et de Metz prirent la poste, par Verdun, Sainte-Menehould et Châlons, pour arriver enfin à Paris.

Quels sentiments furent ceux de l'abbé de Fabry en revoyant cette ville qu'il avait quittée depuis plus de douze ans ! Il la trouva toute changée. Ce n'était plus le Paris élégant et brillant des derniers jours de l'ancien régime. De la porte Saint-Martin à la Madeleine, pas une seule voiture. « Le coup d'œil de Paris nous attrista », écrit-il. Il n'y découvrait plus ses amis d'autrefois ; quelques-uns avaient survécu à la tourmente, le comte de Lacépède, le docteur Portal, l'abbé de Pontevez, surtout Mme de Soisy : sur eux, comme sur Fabry, avait passé le vent des révolutions et des transformations du monde ; ils étaient encore étonnés de ne plus rien retrouver à la place habituelle, comme les survivants d'une grande catastrophe, et ils n'avaient pas encore eu le temps de regretter le passé, ni de s'habituer au présent. A ces mélancolies se joignirent pour Fabry les

ennuis des interrogatoires chez Fouché, et l'humiliation d'être seulement autorisé à demeurer en France, sous la surveillance de la police, en attendant une radiation de la liste des émigrés qu'il ne devait obtenir que plusieurs années plus tard.

L'abbé avait hâte de revoir son pays ; à Bordeaux, à Augé[1], il rejoignit tout ce qui restait de sa famille. Il avait hâte aussi de revenir dans son cher Saint-Omer et de faire en Artois, en Flandre, en Picardie, en Belgique une tournée de connaissances et aussi de reconnaissance. Dans ces lieux également, tout avait changé, et Fabry ne put les contempler sans l'indicible mélancolie qui se mêle aux regrets ou aux souvenirs douloureux. Mais les voyages, dont il avait pris le goût, ne pouvaient suffire à son activité. Nul doute que l'abbé eût souhaité un poste dans l'Église nouvelle ; mais il était sans protecteur auprès du maître de l'heure, et du reste trop desservi pour ses attaches légitimistes. L'évêque de Rennes lui procura un poste dans les bureaux du nonce à Paris, le cardinal Caprara. Fabry croyait y être quelque chose, il ne fut qu'un scribe, se dégoûta de ce travail sans intérêt et revint à Augé. Il accepta alors, pour prêcher d'exemple, la cure de

1. Le château d'Augé, près La Plume, petite ville à cinq lieues au sud d'Agen, dans la Lomagne.

Lamontjoie; l'évêque d'Agen, qui l'estimait, y joignit le titre de chanoine honoraire et le nomma même son grand vicaire en 1809. Mais en 1820 Fabry se démit de sa charge et devint chanoine titulaire. Il avait renoncé à tout désir, à toute ambition et vivait modestement de sa part de fortune et d'appointements, dont il faisait de larges aumônes. Il mourut pieusement, après une retraite de quatorze années, âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 24 juillet 1834.

VI

C'est pendant la dernière partie de sa vie qu'il revit tous ses manuscrits et les corrigea. Nous avons parlé de la plupart d'entr'eux; il faudrait mentionner un certain nombre d'ouvrages religieux : *Commentaires des Psaumes* (inachevés), *De l'assistance d'esprit à la sainte Messe*, *Objections des impies*, *Sermons*, etc... L'abbé avait un faible pour la morale en histoires. Il écrivit, pour l'instruction de sa cousine Ferdinande de Grossoles de Flamarens, un apologue d'une centaine de pages, intitulé : *Voyages d'un ermite ou la Providence*. Il pensait aussi que l'enseignement, pour porter ses fruits, doit être pittoresque et amusant; et c'est pour distraire et instruire en même

temps ses neveux et nièces qu'il composa *Les Historiettes de mon vieux oncle.*

Ces petits contes n'ont pas la prétention d'être de l'histoire; tout au moins n'en sont-ils que les miettes; leur authenticité est en plus d'un cas discutable. Sauf pour quelques récits qui intéressent des émigrés et qui peuvent intéresser l'histoire générale de l'émigration, Fabry n'a que rarement été le témoin des faits qu'il rapporte, ou ne les tenait, le plus souvent, pas directement de témoins. Ces anecdotes, il les a probablement entendues de la bouche des nombreuses personnes qu'il a fréquentées durant sa vie et son exil, et dont quelques-unes pouvaient, par leur rang social, les savoir de bonne source. Peut-être en a-t-il puisé quelques-unes dans les ouvrages contemporains, dont il aimait à faire des extraits pour son usage personnel[1]; en tous cas, la plupart accusent un air de vraisemblance, quelques-unes s'accordent avec l'histoire elle-même, beaucoup ont la vérité générale des mots dits « historiques », dont l'exactitude est subordonnée à la recherche du trait; en toutes on remarque des détails de mœurs qui sont bien de

1. Il existe, dans les papiers de la famille d'Ayrenx, deux manuscrits, l'un intitulé *Dits et Faits remarquables* (68 pages, extraits de la Biographie universelle), et l'autre *Petit recueil pour la Mémoire* (100 pages, extraits des ouvrages contemporains).

leur temps et qui suffiraient à leur communiquer quelque intérêt, si la bonhomie de leur allure, la familiarité de leur forme, où ne manquent pas les expressions d'une saveur locale, l'aimable abandon de ces causeries d'aïeul à la veillée, n'en rendaient la lecture aisée et assez attrayante.

Au surplus, ces historiettes, que l'abbé destinait à instruire en amusant, renferment une morale; et cette morale est bien du siècle où Fabry vécut ses années de jeunesse, d'espérances et d'ambitions. A les lire, on se sent loin des homélies du récit d'émigration et de la résignation passive qui paraît dans les *Méditations sur la Révolution française.* Revenu dans son pays, ayant renoncé à tout, l'ex-grand-vicaire de Mgr de Bruyères-Chalabre s'est plu, en revivant ses souvenirs du siècle passé, à revêtir sa personnalité d'autrefois; et l'âme de ce siècle léger, narquois et spirituel anime ses petits contes. Aucun rigorisme ne s'y montre; pour être fort pieux, l'oncle n'était pas un austère et sombre moraliste et prenait la nature humaine telle qu'elle était. La gauloiserie n'en est même pas absente : la mésaventure de la comtesse de Bragelonne, l'histoire de Mme de Fourqueux ressemblent à toutes les anecdotes un peu graveleuses dont nos pères riaient avec franchise et dont les gens du pays de l'abbé ont toujours semblé assez friands. En vérité, ces historiettes, écrites sous la Restauration par un

vieillard, appartiennent véritablement au dix-huitième siècle.

Si l'abbé a voulu qu'elles pussent servir à l'instruction de ses petits-neveux, c'est moins pour, dans ce recueil, former leur âme que pour les guider dans la vie et les aider à y faire leur chemin. Faire son chemin fut la grande chimère de Fabry dans sa jeunesse; à défaut d'une haute naissance et d'une grande fortune, le savoir-faire aussi bien que le savoir, l'art de plaire, le talent de cultiver les occasions, de profiter des hasards, d'exploiter sa chance, l'habileté à se pousser, à se faire valoir, discrètement et avec esprit, sont les meilleurs moyens d'arriver à la fortune et aux emplois honorés. Plus peut-être que tout autre Français, un Gascon sait tout le prix d'un bon mot placé à propos, d'une démarche opportune, d'une réputation de bon vivant et de causeur amusant, d'une souplesse qui n'exclut pas la fierté, et d'une modestie qui dissimule et fait pardonner l'ambition. La médiocrité de la condition dans le pays des « cadets » faisait une loi de devenir des espèces de virtuoses dans l'art difficile d'arriver. Tout le monde ne peut pas être d'Artagnan ou Cyrano de Bergerac. Fabry ne rêvait pas de destinées aussi brillamment romanesques; mais il est un peu le cousin germain de ses illustres compatriotes, et il se flatte de léguer à ses héritiers, à défaut de pécule, un ba-

gage de conseils en action, qui leur donne des moyens de réussir où les circonstances l'ont fait lui-même échouer.

C'est pourquoi, en leur léguant ses *Historiettes*, il a prétendu leur donner un lot de ces anecdotes qu'il est bon de savoir et qu'il est encore meilleur de raconter. N'est-ce pas un moyen d'attirer sur soi l'attention que de paraître informé des circonstances de la vie des hommes connus, de montrer cette érudition de salon, superficielle, sans doute, et un peu vaine, mais qui, parée de cet esprit léger avec lequel les Français excellent à traiter tous les sujets, est plus apprécié, dans les réunions élégantes, que les connaissances solides? Fabry en a mis pour tous les goûts ; il y a, dans son opuscule, des anecdotes sur la Cour, sur les grands, sur la finance, sur le clergé, sur la bourgeoisie, sur le monde des lettres et des théâtres. Il n'est presque pas un point que puisse effleurer la conversation, à l'exception des choses sérieuses, sur lequel l'héritier de Fabry ne soit en mesure de dire son mot et de se procurer un succès personnel. Sans doute, ce n'est pas ainsi que l'on devient ministre, mais c'est ainsi que l'on peut réussir dans la société, faire un brillant mariage, et obtenir des places honorables et lucratives, pour peu qu'on joigne quelques avantages personnels aux précieuses ressources fournies par ce petit recueil.

Comment n'en concevrait-on pas l'espoir, à lire les exemples, aussi nombreux que notoires, de cadets arrivés à l'opulence, d'hommes obscurs montés jusqu'à la célébrité? Les héros de beaucoup de ces historiettes partent de rien, arrivent à tout, c'est-à-dire à la richesse. La plus haute naissance ne suffisait déjà plus pour donner du lustre, si la fortune ne s'y trouvait jointe ; le maréchal de Clermont-Tonnerre, M. de Vérac, le marquis de Lupé, verrons-nous ici, n'eussent guère compté par eux-mêmes, si la providence ou la chance n'avaient doré leur antique blason. C'est qu'au temps de Fabry l'argent commençait à devenir le grand maître : on se prosternait devant lui, on recherchait déjà les riches alliances. Notre narrateur constate le fait; il ne juge pas. Il avait trop souffert d'impécuniosité pour ne pas savoir le prix de ce qui sert à se tout procurer. Morale pratique, toute d'expérience, dont il tempère la sécheresse par une forte piété, par un vif sentiment de l'honneur et par le culte de l'ingéniosité et de l'esprit.

Il serait vain de chercher dans ce petit ouvrage des idées plus profondes. Il faut se borner à le lire comme un délassement, celui d'un homme qui a beaucoup vécu, assez souffert, conservé, à travers ses vicissitudes et malgré ses déceptions, une bonhomie tranquille et souriante, dont la foi robuste est pourtant indulgente aux

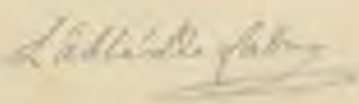
faiblesses des hommes, dont la religion, tolérante et douce, ne sait pas maudire, mais est encline à corriger et à pardonner. Fabry a fait des œuvres plus attachantes ou plus solides : nulle n'est plus capable que celle-ci de peindre ce vieillard aimable et fin qui fut, en même temps qu'un excellent chrétien, un abbé goûté dans le monde, un grand-vicaire administrateur éclairé, un ecclésiastique digne des honneurs qu'il ambitionnait, l'homme d'un temps et d'une société disparus et dont tous ces souvenirs attestent chez lui un regret, que nous ne laissons pas que de partager.

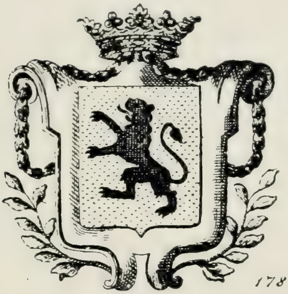
ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE FABRY



D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

SIGNATURE DE L'ABBÉ DE FABRY





1780

L'abbé De Fabry

LES HISTORIETTES

DE MON VIEUX ONCLE

MON vieux oncle, sans être un grand personnage, avait occupé des places honorables, qui l'avaient mis en relation avec des gens de cour et d'autres personnes instruites ; comme il a vécu pendant la moitié du dernier siècle, et presque un tiers de celui-ci, il a beaucoup vu, beaucoup entendu. Il a donc pu se rappeler bien des choses, dont il a cru devoir nous laisser le récit sous le nom « d'historiettes ». La note suivante trouvée à la tête du récit qu'il en a fait en indique le motif.

« Un père laisse son nom et ses biens à ses en-

fans. Je n'ai point d'enfans, mais mes neveux et mes nièces m'en tiennent lieu, et, comme je n'ai ni nom ni fortune à leur laisser, je voudrais du moins pouvoir leur marquer mon attachement et m'acquérir quelques droits à leur souvenir, par quelque héritage moral qui les instruise en les amusant. C'est dans ce but que j'ai fouillé ma mémoire, et que je trace aujourd'hui par écrit, d'après les notes que j'avais faites pour me les rappeler, cette foule d'*historiettes* ou *anecdotes*, que j'ai recueillies de la bouche des personnes, non moins véridiques qu'instruites, avec lesquelles j'ai eu l'honneur de converser durant la longue carrière de ma vie. »

Il paraît que mon vieux oncle a suivi, autant qu'il l'a pu, dans ce recueil, l'ordre chronologique des événements.

I

M. DE BRABANÇOIS ET LE GRAND CONDÉ

M. de Brabançois, gentilhomme de la Marche, avait sa terre voisine de celles du grand Condé. Il arrivait de là que, soit qu'il fût entraîné par son gibier, ou qu'il les trouvât plus giboyeuses, il y chassait quelquefois. Les gardes-chasse du prince le dénoncèrent à leur maître, qui leur ordonna de l'arrêter, la première fois qu'ils le trouveraient chassant sur son territoire. M. de Brabançois en est instruit, et se fait un point d'honneur d'aller, avec quelques affidés, braver les gardes-chasse du prince. Il s'ensuivit un combat où l'un des gardes-chasse resta sur la place, mort ou grièvement blessé.

Les amis de M. de Brabançois n'eurent pas de peine à lui faire comprendre qu'il s'était mis dans un mauvais cas, et lui conseillèrent de partir sur-le-champ pour aller se jeter aux pieds du prince et implorer sa clémence. Il suivit ce con-

seil, mais son arrivée à Paris avait été précédée par celle d'un courrier, que les gens d'affaire du prince avaient cru devoir lui dépêcher, pour l'informer de ce qui s'était passé.

Le prince était donc instruit de tout, et fort en colère, lorsqu'il se présenta pour demander une audience. Il est introduit. C'était un homme de six pieds. Le prince sort du cercle nombreux où il était en ce moment, s'avance vers lui, le prend par une de ses moustaches et la lui tire en disant : « C'est donc vous qui êtes le braconnier redoutable qui tue mon gibier et mes gens. »

M. de Brabançois outré de l'insulte que lui faisait le prince lui dit d'une voix forte : « Monseigneur, vous êtes le vainqueur de Rocroi, de Lens, de Nordlingue, je respecte en vous la France, mais pour celui-ci, ajouta-t-il, en portant ses regards et en levant la main sur le duc de Longueville[1], son neveu, qui était à côté de lui, pour celui-ci qui n'est vainqueur de rien, il m'en fera raison. » Il lui applique un rude soufflet, puis tirant l'épée, et s'ouvrant un passage à tra-

1. Henri II de Longueville (1595-1663), époux d'Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, la sœur du grand Condé, dont on connaît le rôle romanesque pendant la Fronde. Le duc de Longueville était gouverneur de la Normandie qu'il souleva contre Mazarin et fut arrêté en même temps que Condé et Conti (1650). Remis en liberté, il se tint en repos jusqu'à sa mort.

vers la foule des gens du prince, il sortit sans que personne osât mettre la main sur lui, tant il en imposait par sa taille et sa hardiesse.

Le grand Condé rendit compte au roi de cette affaire et le duc de Longueville reçut l'ordre de partir sur-le-champ pour l'armée. M. de Brabançois trouva le moyen de se soustraire à toutes les recherches qu'on fit de lui, mais sitôt qu'il apprit que le duc de Longueville avait été tué au passage du Rhin, tant célébré par Boileau, il crut devoir reparaître pour chercher une nouvelle réparation à l'honneur de sa moustache.

Le prince de Condé étant à la chasse, il alla l'attendre à l'étoile de la forêt, et se posta sur son passage. Le prince vit un grand homme sec qui le regardait fixement, mais il ne songeait point à M. de Brabançois. Celui-ci fit si bien qu'un quart d'heure après il se replaça devant lui, mais le prince, dans l'ardeur de la chasse, ne s'arrêta pas à le considérer. Enfin une heure après et pour la troisième fois, cette grande figure se représenta à lui. Le prince se rappela alors de M. de Brabançois. « Vous voulez me parler? lui dit-il.

— Oui, Monseigneur.

— Messieurs, retirez-vous, dit le prince aux gens de sa suite, et lorsqu'ils se furent écartés, me voici prêt à vous rendre raison, dit-il à M. de Brabançois, vous avez un sabre, j'en ai un autre. »

Il se poste et lève le sabre. M. de Brabançois lève le sien et l'ayant croisé avec celui du prince : « C'est assez, Monseigneur, dit-il, en jetant le sabre à ses pieds, me voilà bien lavé puisque j'ai eu l'honneur de me mesurer avec le grand Condé ». Le prince daigna l'embrasser et lui pardonner sa fierté en louant son courage. M. de Brabançois lui fut depuis entièrement dévoué.

II

MÉDECIN ALLEMAND

Le grand Condé passant dans une ville d'Allemagne, s'y trouve incommodé. On s'empressa d'appeler auprès de lui le médecin le plus renommé du pays. Il vient, tâte le pouls à Son Altesse et lui prescrit quelques remèdes. Ce médecin était un Français. Le prince le fixe et croit le reconnaître. Le lendemain, il se trouva fort bien du remède qu'il avait pris, et lorsque le médecin vint le voir : « Je ne sais, lui dit-il, où je vous ai vu, mais votre figure ne m'est pas inconnue. »

Le médecin, tout fier d'avoir guéri le prince, dit :

« Oui, Monseigneur, vous devez me reconnaître, car j'ai eu l'honneur d'être longtemps à votre service.

— Comment, à mon service, en quelle qualité?

— J'étais votre garçon maréchal.

— Quoi ! c'est toi Charlot !

— Oui, Monseigneur.

— Et par quel hasard t'es-tu fait médecin ?

— Je vais vous le dire : j'étais devenu assez habile dans l'art de guérir les chevaux, et dans une maison, où un malade avait besoin d'un médecin, faute d'autre, je m'offris à le traiter et je réussis. Ce succès fut suivi de quelques autres. Cela me donna l'idée de me faire médecin des hommes, mais je crus pour cela devoir m'éloigner de mon pays. Je vins donc en Allemagne, où je ne tardai pas à me faire une réputation qui ne fait que s'accroître de jour en jour et qui va bien plus s'augmenter encore, lorsqu'on saura que j'ai eu l'honneur de traiter Votre Altesse.

— C'est-à-dire, donc, que tu traites les Allemands comme on traite les chevaux.

— Oui, Monseigneur, mais seulement à mi-dose ; à cela près, c'est tout de même, et cependant je suis sûr qu'il ne meurt pas plus de monde entre mes mains que dans celles des plus habiles docteurs de Paris. »

Le prince rit beaucoup, complimenta son nouveau médecin, mais ne lui proposa pas de le suivre, pour continuer auprès de lui l'exercice de sa profession.

III

MARIAGE SINGULIER MAIS HEUREUX

Le maréchal de Rose, de simple cavalier, était parvenu, par sa bravoure et ses hauts faits d'armes, à son grade de maréchal.

Il n'était point marié, et Louis XIV qui l'estimait lui en marqua son regret.

« Je suis fâché, lui dit-il, qu'un homme comme vous ne laisse personne après lui. J'aimerais à voir des héritiers de votre sang.

— Sire, lui répondit-il, cela fait plaisir à Votre Majesté, eh bien, je me marierai. »

Il quitte le roi et va de ce pas chez une femme fort achalandée, qui tenait magasin de jeunes personnes. Il lui demande à voir toutes celles qu'il y a pour faire un choix qui lui convienne.

« Il m'en faut surtout une qui soit saine.

— En ce cas, lui dit la matrone, j'en ai une dont je puis vous répondre car je l'ai tout nouvellement achetée de sa mère. C'est une excellente

emplette, et je l'ai réservée pour une heureuse occasion. Il me semble que je ne saurais en trouver de meilleure.

— Fort bien, dit le maréchal, faites-la venir. »

Il cause avec la jeune personne dont il admire la réserve et la modestie. Il voit qu'elle est contre son cœur dans le lieu où elle se trouve. Il se dit en lui-même, voilà qui me convient, mais il faut savoir si je lui conviens aussi.

« Mademoiselle, voulez-vous de moi pour époux ?

— Monsieur, je m'estimerai trop heureuse qu'un honnête homme, comme vous en avez l'air, voulût me tirer d'un lieu pour lequel je ne suis point faite, et si vous daignez m'épouser je puis me flatter que vous n'aurez point à vous repentir de votre choix.

— Eh bien ! soit, je vous épouse. Où sont vos parents ?

— Ils n'hésiteront point à donner leur consentement à notre mariage.

— Faites-le leur demander et tenez-vous prête pour demain. »

Il va demander les dispenses de bans à l'archevêque de Paris, et le lendemain épouse la jeune personne. Dès le même jour, il se rend à la cour et dit au roi :

« Sire, Votre Majesté doit être satisfaite car je suis marié. »

Le roi étonné de la promptitude avec laquelle il a contracté cet engagement :

« Quoi ! déjà ! lui dit-il, vous aviez donc une maîtresse ou une autre personne prête à vous épouser ?

— Non, sire, j'ai été en chercher une au magasin de Madame... J'ai craint que si je prenais une fille honnête, elle ne devînt une catin, et je me suis flatté que d'une catin je ferais une honnête femme. »

Le roi rit beaucoup de la plaisanterie. Ce qu'il y a de certain, c'est que la maréchale de Rose a été une femme parfaite. Ce mariage fut on ne peut plus heureux. C'est de là que viennent les Messieurs de Rose, existants dans le milieu du dernier siècle ; très beaux hommes, gens de mérite. Voilà comment la Providence dirige les événements de la vie. Elle cache dans une maison de lubricité une fille vertueuse pour en faire une respectable maréchale de France.

IV

CAUSTICITÉ D'UN CÉLIBATAIRE

Le maréchal de Med...i (Gransay)[1] n'était pas non plus marié et Louis XIV lui demanda, comme il l'avait fait au maréchal de Rose, pourquoi il ne se mariait pas. Mais il n'obtint pas le même résultat.

« Je ne veux rien changer à ma manière d'être, répondit-il. Sire, si je ne me marie pas, c'est que je ne vois point de fils dont je voulusse être le père, ni de femme dont je voulusse être le mari. »

Je doute fort qu'un homme qui parlait ainsi pût être lui-même bon époux et bon père. Si l'on veut chercher la perfection dans la nature hu-

1. Jacques Léonor Rouxel de Médavy, comte de Grancey, (1655-1725), fit les campagnes de Hollande, de Franche-Comté, d'Allemagne et de Savoie. Gouverneur de Dunkerque, puis commandant de la Provence, il fut fait maréchal en 1724.

maine, il est certain qu'on ne la trouvera pas. Il faut donc se contenter de ce qu'elle est, en tâchant toutefois d'en diminuer, autant qu'il se peut, en soi-même d'abord, et puis dans les autres, les imperfections.

V

L'APPARENCE NE REND PAS COUPABLE

Personne n'ignore l'aventure de la boîte perdue à la table d'un ministre. L'obligation où se trouvèrent tous les convives de se laisser fouiller, et le honteux refus qu'en fit un pauvre officier qui avait dans sa poche, pour le dîner du lendemain, une moitié de poulet qu'il avait acheté. Cette aventure en rappelle une autre qui peut lui servir de pendant.

La duchesse du Maine[1] avait la manie d'employer à son jeu des rouleaux de 25 louis cachetés à ses armes. Cela lui était sans doute plus commode. Un jour qu'elle avait sur sa table ou sur elle trois ou quatre de ces rouleaux, que tous ceux qui étaient dans son salon avaient très

1. La fameuse héroïne de la conspiration de Cellamare, la petite-fille du grand Condé et la femme du fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan.

bien vus et comptés, on vint lui dire qu'il se passe dans la cour quelque chose d'extraordinaire. Elle se lève avec précipitation pour courir aux fenêtres, ainsi que tous ceux qui étaient avec elle. Revenue à la table, elle y trouve un rouleau de moins, et demande ce qu'il est devenu. Nul ne le sait. Il n'y avait là personne que l'on pût soupçonner raisonnablement de l'avoir mis à la poche. Néammoins, un de ceux qui étaient là présents dit à la princesse :

« Madame, s'il y a parmi nous un voleur, il faut qu'il se découvre ; que chacun de nous retourne ses poches, et je vais en donner l'exemple. »

Tous y consentirent, à l'exception d'un ambassadeur qui pâlit à cette proposition. Il prétend que ce serait une insulte faite à sa qualité d'ambassadeur et qu'il ne videra point ses poches ni ne souffrira qu'on le fouille.

Ce refus paraît fixer les soupçons sur lui ; un silence profond régnait dans le salon, lorsqu'un valet de chambre de la princesse vint lui apporter le rouleau perdu. Il lui dit qu'elle l'avait sans doute sur elle lorsqu'elle avait couru à la fenêtre, et que la précipitation avec laquelle elle s'était levée, l'avait fait rouler jusqu'auprès de la porte où il l'avait ramassé.

Toutes les figures auparavant si sombres s'éclaircirent alors. Celle de l'ambassadeur s'épa-

nouit. « Madame, dit-il, voilà donc ma justification; j'en avais besoin, sans cela vous m'auriez cru coupable. Le refus de laisser visiter mes poches m'en donnait toute l'apparence, mais c'eût été bien pire si on les avait fouillées car on y aurait trouvé un de vos rouleaux et le voici. J'ai eu l'honneur de faire hier votre partie et de la gagner, il est resté dans ma poche. Vous m'avez proposé de jouer aujourd'hui et j'ai refusé en vous disant que je n'avais point d'argent. Jugez quel beau rôle j'aurais joué là pour un ambassadeur. Bonne leçon pour moi de ne point mentir, car c'est mon mensonge qui m'a valu cela. Il était bien plus simple de m'excuser de ne pas faire la partie en vous disant la vérité. »

VI

SOTTISE QUI TOURNE A BIEN

Un grand-oncle du Comte de Toulouse-Lautrec fit, à l'âge de douze ou treize ans, quelque faute grave qui lui fit prendre le parti de quitter la maison paternelle et de gagner le grand chemin de Paris, ayant ouï dire que tous ceux qui allaient dans cette ville y faisaient fortune.

Il avait beaucoup à marcher, partant du Languedoc, et peu d'argent pour faire la route. Il vient, néanmoins, à bout de son entreprise. Arrivé à Paris, il songe à se tirer d'affaire. Ce n'était pas chose aisée, puisqu'il n'y connaissait personne. A force de ruminer dans sa tête, il se souvint d'avoir entendu beaucoup parler, par un de ses oncles, de M. le Régent qui était à Paris, et qu'il disait être son ami (ce qui ne signifiait autre chose, sinon qu'il en était un peu connu, ce que son oncle avait rehaussé d'un bien plus beau nom pour se faire valoir dans sa province).

Quoi qu'il en soit, le jeune homme résolut d'aller chez M. le Régent, bien persuadé qu'étant l'ami de son oncle il ne le laisserait pas dans l'embarras. Il demande où demeure ce M. le Régent. Il se présente pour lui parler, on le repousse. Il pleure et dit que M. le Régent est l'ami de son oncle et qu'il veut le voir. A force d'importunités on va dire au prince qu'il y a un enfant qui s'obstine à vouloir lui parler.

Le Régent le fait entrer. Le drôle lui parle avec assurance, lui dit qui il est et réclame ses bontés au nom de son oncle. Le prince se plaît à le questionner et comme il lui répond avec esprit, et quelquefois en pleurnichant, il le reçoit au nombre de ses pages.

Le petit drôle sentit l'importance de se bien conduire. Son application à ses exercices le fait bientôt distinguer de ses camarades. Il eut le talent de satisfaire tous ses maîtres et par là fit bien sa cour au Régent qui le prit en amitié.

Je ne sais dans quel corps il le plaça, mais il sut s'y distinguer et parvint de bonne heure au grade de lieutenant-général.

VII

LA FORTUNE DU MARÉCHAL DE CLERMONT-TONNERRE

C'est à une aventure de grand chemin, comme à son mérite, que le maréchal de Clermont-Tonnerre[1] dut sa fortune. Sa maison était illustre, mais depuis deux siècles elle était tombée dans une sorte d'obscurité. La plus haute naissance ne suffit pas pour donner du lustre, il faut que la fortune s'y trouve jointe, ou qu'une heureuse circonstance fasse ressortir le grand nom que l'on porte.

Un jeune de Clermont-Tonnerre, grand, bien fait, aimable, était parvenu au grade de capitaine

1. Gaspard, maréchal de Clermont-Tonnerre, né en 1689, maréchal en septembre 1747, à la suite de sa belle conduite à Fontenoy et à Lawfelt, créé duc et pair par Louis XVI. Il descendait de l'ancienne maison dauphinoise des comtes de Clermont-en-Trièves, qui acquit, en 1496, le comté de Tonnerre par l'union de Bernardin de Clermont, comte de Tallart, avec Anne de Husson. Trois branches sont sorties du tronc primitif. Le maréchal appartient à la branche des marquis de Cruzy.

de cavalerie et s'estimait très heureux de ce grade. Ses camarades lui firent observer qu'il ne devait pas borner là ses ambitions, qu'appartenant à une des meilleures maisons de France, il ne pouvait rien faire de mieux que d'aller à Paris tenter la fortune. A force de s'entendre répéter ce conseil, il se décida à le suivre. Mais, dit-il, il faut de l'argent pour aller à Paris et je n'en ai point. Ses camarades se boursillèrent et lui firent une somme de cent louis.

Avec cet argent, il enfourche un cheval de son escadron et se fait suivre de son trompette monté sur un autre cheval. Ils cheminaient sur la route de Brie et passaient à côté d'une voiture à six chevaux engagée dans la boue. Vainement le cocher avait-il employé toute l'éloquence de ses jurons et de ses coups de fouet pour la dégager. Il ne savait plus à quel saint se vouer, lorsque voyant ces deux cavaliers, il jugea leurs chevaux très propres à le tirer de ce mauvais pas.

M. de Clermont n'attendit pas qu'il réclamât son secours. Il saute de son cheval, le trompette en fait autant et leurs chevaux, attelés avec six autres, dégagent la voiture. Elle était occupée par deux dames qui ne se contentèrent pas de faire des remerciements à M. de Clermont, mais encore le prièrent très honnêtement de monter dans leur voiture et de les accompagner jusqu'à leur château qui n'était pas à une grande distance.

« Votre cheval, dirent-elles, est couvert de boue et il n'est pas possible que vous remontiez dans l'état où il est. »

Il accepta. Ces dames étaient Mme et Mlle de Germande. C'était aussi le nom du château qu'elles habitaient, château considérable puisqu'il avait été quelque temps le séjour de Louis XIV.

Elles y introduisent leur hôte avec plaisir et le présentent à M. de Germande comme leur libérateur. C'était un trop bon époux et un trop bon père, pour ne pas bien accueillir un homme qui avait été de quelque utilité à sa femme et à sa fille.

La soirée se passa très agréablement. M. et Mme de Germande trouvèrent leur hôte si aimable, qu'ils lui proposèrent de passer quelques jours avec eux.

— Vous allez à Paris, lui dirent-ils, pour voir telles et telles personnes, vous ne les y trouverez pas. Tout le monde, dans ce moment, est à la campagne.

Mlle de Germande applaudit, tout bas, à cette proposition, et M. de Clermont la trouva trop raisonnable pour ne pas accepter. Plus il est connu de ses hôtes, et plus la confiance et l'amitié s'établissent entre eux. Il est bientôt regardé comme de la famille, et il se promène seul avec Mlle de Germande, comme s'il eût été son frère. Plus on s'en rapporte à sa discrétion dans un

point si délicat, plus il se croyait obligé de veiller sur lui, même pour ne point se permettre ni regard ni propos qui tendît à inspirer à Mlle de Germande du goût pour lui, et à lui faire entrevoir celui qu'il avait pour elle.

Il n'y eut qu'une occasion, où il parut s'écarter, un peu, du plan qu'il s'était fait pour cela. Un jour qu'ils se plaisantaient sur leurs défauts.

« Mademoiselle, lui dit-il, je ne vous en connais qu'un, mais il est bien grand pour moi.

— Ce défaut, quel est-il ? Monsieur, je voudrais bien le connaître pour m'en corriger.

— C'est que vous êtes trop riche. »

La jeune demoiselle comprit très bien, et se plaignit tout bas d'être destinée à avoir une fortune de 4 à 500.000 francs de rente.

Cependant, le temps de rentrer à Paris arrive. M. et Mme de Germande disent à M. de Clermont : « Vous n'avez point d'hôtel à Paris, nous en avons un, vous y aurez un appartement, si vous êtes bien aise de demeurer avec nous. »

Il fut enchanté. Il se présenta chez tous les grands de la cour avec lesquels il avait quelque parenté. Mais, quoiqu'il n'y en eut aucun qui rougît de lui appartenir, il était pauvre, et l'on ne mit pas beaucoup d'empressement à l'obliger. Il ne s'en émeut point, et son honorable conduite lui ménagea bientôt un autre moyen d'avancement.

M[lle] de Germande fut demandée en mariage par un duc et pair. Le père et la mère la lui promirent, si toutefois elle n'avait pas de répugnance. Mais lorsqu'ils lui eurent proposé un aussi brillant parti, ils ne furent pas peu surpris de lui entendre dire qu'elle serait toujours prête à faire tout ce qui leur serait agréable, mais qu'elle était trop aimée d'eux pour qu'ils exigeassent d'elle une chose qui serait contre son gré. Pressée de s'expliquer, elle leur avoua qu'elle avait beaucoup plus de penchant pour un autre, et ne craignit pas de nommer M. de Clermont.

Le père se courrouce d'abord, persuadé qu'il y avait de la séduction de la part d'un homme qu'il avait si bien accueilli. Sa fille ne tarda pas à le détromper, en lui parlant de l'extrême réserve avec laquelle il s'était toujours conduit à son égard. Apaisé sur ce point, M. de Germande voulut savoir quelles étaient les dispositions de M. de Clermont pour sa fille.

Il monta chez lui et, feignant que le mariage de sa fille avec le duc et pair soit arrêté, il lui demande s'il ne songe pas lui-même à se marier.

« Fort bien, lui répondit-il, mais il me faudrait trouver une demoiselle riche, et qui d'ailleurs aurait des qualités plus précieuses pour moi que la fortune.

— Quoi donc, reprit M. de Germande, Mlle … ne vous conviendrait pas ?

— Non.

— Et Mlle N…, vous n'en voudriez pas non plus ?

— Non.

— Et si vous trouviez une autre demoiselle comme ma fille la prendriez-vous ?

— C'est là précisément ce qu'il me faudrait.

— Eh bien, répond M. de Germande, vous l'avez. Ma fille vous préfère au duc, et ma femme et moi consentons à vous la donner. »

Le mariage se fit quelque temps après. M. de Germande demanda au cardinal de Fleury son agrément pour acheter la charge de maître de camp de la cavalerie pour son gendre. Cette charge dont son beau-père lui fit présent a valu à M. de Clermont le grade de maréchal de France. Son mariage avec Mlle de Germande fut parfaitement heureux.

VIII

FORTUNE DE M. DE VÉRAC

M. de Vérac, gentilhomme poitevin, recevait des leçons du curé de sa paroisse. Un paysan du même âge, qui par sa physionomie et son esprit s'était attiré l'affection du curé, en recevait aussi.

Les deux camarades d'école devinrent bientôt amis, et le jeune paysan n'eut point à se plaindre des traitements du jeune gentilhomme. Lorsque celui-ci partit pour l'armée, l'autre vint à Paris et y fut élève d'un procureur ou d'un notaire. Dès ce moment M. de Vérac n'entendit plus parler de lui et quarante ans s'écoulèrent sans qu'il en fût question.

M. de Vérac était, un soir, très tranquille dans son château. Une femme, qui tenait le cabaret du village, vint lui dire qu'un Monsieur arrivant avec une belle voiture de poste, un valet de chambre et deux laquais, venait de descendre à son auberge. En visitant la plus belle chambre il avait été fort mécontent et lui avait demandé si on ne pouvait pas mieux loger chez elle, ou lui faire passer la nuit au château. « Je vous condui-

rai au château, avait-elle répondu, car notre seigneur est un si brave homme qu'il aura bien du plaisir à vous recevoir chez lui. — Allez donc lui demander si cela lui convient. »

M. de Vérac, enchanté, donna l'ordre à son fils d'aller trouver cet étranger et de l'inviter à venir chez lui. Il se rend à l'invitation et reçoit un accueil tout plein de franchise et d'honnêteté. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend de M. de Vérac et de la famille a l'air de l'intéresser et la satisfaction dont il paraît jouir augmente celle que l'on a de le recevoir. Le lendemain il veut prendre congé de ses hôtes, mais M. de Vérac lui dit : « Monsieur, vous n'êtes venu hier chez moi que pour vous, mais aujourd'hui j'espère que vous voudrez bien y rester pour moi. — Très volontiers », répondit-il, et voilà la joie dans la maison. On déjeune.

« Quel âge a votre fils ? demanda l'inconnu.

— Tel âge. Il sert dans la cavalerie, je viens de lui acheter une compagnie.

— C'est fort bien, mais il faut lui acheter un régiment.

— Vous en parlez fort à votre aise, Monsieur, il faudrait pour cela être plus riche que je ne suis.

— Mais ne pourriez-vous pas lui faire faire un mariage assez opulent pour lui en procurer la facilité ?

— C'est-à-dire que vous levez une difficulté par

une difficulté plus grande; et où voulez-vous donc que je trouve ce mariage opulent?

— Enfin cela peut se trouver. J'y pense, je connais une demoiselle, fille unique, âgée de dix-sept ans, élevée depuis l'âge de cinq ans dans un des meilleurs couvents de Paris, rien n'a été négligé pour son éducation. De bons juges disent qu'au physique et au moral c'est une demoiselle accomplie. Je sais qu'en la mariant, son père lui donnera cent mille livres de rentes. La voudriez-vous pour votre fils?

— Monsieur, vous plaisantez, mon fils ne peut pas prétendre à un parti de cette espèce.

— Pardonnez-moi, Monsieur votre fils est un homme de qualité, et cette demoiselle ne l'est pas, et cette considération vous empêchera peut-être de vouloir en faire votre bru.

— Ah! s'il n'y avait que cet obstacle, il serait bientôt levé.

— Puisque tel est votre sentiment, j'en suis très aise, et c'est sans doute celui de Monsieur votre fils, de Madame votre épouse et de toute la famille.

— Oui, certainement, j'en suis garant.

— Eh bien, cela étant, comme je suis l'ami du père de cette demoiselle, je ménagerai cette affaire. Voulez-vous que je lui écrive; il n'est pas loin d'ici et j'enverrai mon valet de chambre le prier de votre part de venir dîner avec nous. »

M. de Vérac regardait tout cela comme une plaisanterie ; il trouvait, cependant, dans le visage de l'inconnu, un air de franchise et de vérité qui ne lui permettait pas de croire qu'il voulût lui en imposer à ce point-là. L'inconnu sort comme pour donner des ordres à son valet de chambre, va courir les champs et ne revient qu'à l'heure du dîner, au moment de se mettre à table. « Je vous ai promis, leur dit-il, de vous conduire le père de cette demoiselle, vous allez le voir, mais je vous préviens qu'il n'est point fait pour manger avec vous mais bien pour vous servir à table. »

M. et Mme de Vérac ne savaient que penser de tout cela, lorsque l'inconnu, reprenant la parole, leur dit : « Je ne veux pas vous tenir plus longtemps en suspens. Le père de cette demoiselle, Monsieur le Marquis, c'est moi, qui fus jadis, sous le nom de Jacques, honoré de votre amitié et qui ayant acquis une grande fortune, n'ai d'autre ambition que de la consacrer à votre alliance. »

Il eut à peine le temps d'achever, que M. de Vérac se souvenant de Jacques lui saute au col et l'embrasse avec transport. Il lui fait raconter toutes ses aventures depuis quarante ans qu'ils s'étaient séparés.

Son application et sa bonne conduite, chez le procureur ou le notaire où il était élève, lui fit

obtenir une place de commis dans la maison. Son intelligence et ses talents l'avaient fait choisir ensuite pour un emploi des plus importants dans les Indes. Il s'y était marié et avait envoyé sa fille à Paris pour y être parfaitement élevée. Il avait attendu pour revenir en France l'époque où il pourrait la marier. Depuis son retour, il avait acheté des terres en Poitou pour une valeur de cent mille livres de rentes. Son ambition et son vœu avaient toujours été d'offrir sa fille avec une telle fortune à M. de Vérac, mais il avait craint d'en être dédaigné et c'était pour le bien sonder, et comme lire dans son âme, qu'il avait imaginé de se présenter chez lui comme un inconnu. Le résultat se trouvait parfaitement conforme à ses désirs, aussi n'avait-il point balancé pour se faire connaître et offrir sa fille et sa fortune à M. de Vérac.

Les offres furent acceptés avec la plus grande joie. Le mariage se fit bientôt après et fut très heureux. Le père de l'ambassadeur en fut le fruit. Celui-ci épousa Mlle de Montmorency et l'ambassadeur [1] a épousé Mlle de Röy d'Havré.

1. Charles Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac (1743-1828), général et diplomate, ministre à Darmstadt, à Copenhague, à Saint-Pétersbourg, à La Haye et en Suisse. Émigré, rentra en France en 1801, refusa de servir Napoléon, fut lieutenant général sous la Restauration.

IX

MODESTIE DE NOUVEAUX PARVENUS

Personne n'ignore que l'on nomme ainsi tous ceux qui d'un état obscur se sont élevés à de hautes dignités ou de grandes fortunes. On met avec raison une très grande différence, entre ceux qui n'ont acquis leur élévation et leur fortune que par des voies honnêtes : leur talent et leur probité, et ceux qui ne les doivent qu'à des moyens illicites, ou du moins très suspects. Ils ont d'ailleurs vite fait de se distinguer, les uns sont modestes les autres pouffis d'orgueil.

M. de Chevert[1] fut informé que sa mère et ses sœurs entraient dans sa maison. En les voyant venir parées comme des dames, il ne les reçut que dans son antichambre en leur disant, en présence des laquais, qu'il avait bien de la peine à les reconnaître avec des habits fort au-dessus de

1. François de Chevert (1695-1769), militaire illustre, engagé à onze ans, conquit un à un tous ses grades. entra le premier à Prague (1741). il décida de la victoire d'Hastenbeck.

leur état et qu'il ne les introduirait dans son salon, pour les présenter à l'assemblée distinguée qui s'y trouvait, que lorsqu'elles auraient les habits communs de leur état. Il les prie en conséquence d'aller en changer. Elles le firent, et M. de Chevert leur témoigna alors publiquement autant de tendresse et de respect qu'il leur avait auparavant marqué de la froideur. Sa mère était une pauvre épicière.

Autre trait de modestie. — M. Doué, célèbre fermier général, était le fils d'un notaire de village. Il s'était élevé par son mérite et ses talents du dernier des emplois aux premières places de confiance.

Il était directeur des fermes de la ville de Lyon, et désirait depuis longtemps revoir son vieux père qui était dans une province voisine. Il lui avait mandé tout son regret de ne pouvoir aller le joindre, et l'avait conjuré de venir lui-même, s'il le pouvait, le presser dans ses bras.

Son père, qui était encore vert, mit ses guêtres et ses éperons, monte à cheval et part aussitôt pour Lyon. Il descend chez le directeur des octrois et demande à lui parler. C'était l'heure où il allait se mettre à table, et il avait ce jour-là à dîner le maréchal de Villeroi, gouverneur de Lyon, l'archevêque de cette ville, et tout ce qu'il y avait de plus distingué.

Les domestiques repoussent le vieux bonhomme

en disant que ce n'est pas le moment de voir leur maître. Il se fâche, les menace, fait du bruit, et un valet de chambre, voyant qu'il ne veut pas absolument s'en aller, va en rendre compte à M. Doué. Celui-ci vient dans l'antichambre et y trouve son père, le dédommage par ses embrassades du peu de respect que lui ont montré ses gens. Aussitôt il donne l'ordre que l'on dresse à un coin de la salle à manger une petite table avec deux couverts, dont l'un pour lui et l'autre pour son père. Il rentre ensuite dans le salon de compagnie pour prier le maréchal et l'archevêque de se faire l'un à l'autre les honneurs de sa table, attendu qu'il est obligé de faire les honneurs d'une autre table à un autre hôte qu'il a chez lui, espérant bien qu'ils lui pardonneront de donner la préférence à son vieux père; il leur demande encore la permission de le leur présenter, quoiqu'il soit en habit de voyage.

Le maréchal et l'archevêque admirèrent la piété filiale de M. Doué. Ils accueillirent avec complaisance son bon père, et, loin de vouloir permettre qu'il mange avec son fils à une autre table que la leur, ils se firent un plaisir de le placer au milieu d'eux, et de marquer, par cette attention pour le père, la considération qu'ils avaient pour le fils. On peut juger de la joie qu'ils en eurent l'un et l'autre.

X

NOBLE FIERTÉ DU DUC DE BRISSAC

J'ai vu à Paris, dans ma jeunesse, le vieux maréchal de Brissac[1], signalé par ses deux queues, et non moins distingué par ses vertus religieuses, que par sa naissance et sa bravoure.

Dans le temps que la France occupait le pays de Clèves et de Juliers, il y avait été envoyé en qualité de gouverneur. Celui qui l'avait précédé dans ce gouvernement s'y était enrichi. Mais le duc de Brissac fit voir aux habitants de ce riche pays combien il préférait l'honneur à un vil intérêt.

Les magistrats de Clèves s'empressèrent à son arrivée de venir le haranguer, et terminèrent leur harangue en le priant d'agréer un bassin d'argent contenant un millier de louis d'or.

1. J.-P. Timoléon de Cossé-Brissac (1698-1784), maréchal en 1768, descendant d'une longue lignée de maréchaux de France ; le fait auquel Fabry fait allusion a dû se passer pendant la guerre de Sept ans.

« A quel titre, leur dit-il, prétendez-vous me faire ce présent? Est-ce pour payer mes services? C'est au roi seul que je les dois; il est assez puissant pour les récompenser. A vous, je dois la justice, et j'aurai soin de vous la rendre. Vous seriez-vous flattés de me corrompre? Allez, vous êtes des insolents. »

Il ne peut pas assez leur montrer son indignation, et les magistrats, encore plus étonnés de cet acte de vertu qu'humiliés des paroles dures qu'ils venaient d'entendre, se retirèrent fort satisfaits de voir que le véritable honneur français s'accordait si bien avec leurs intérêts.

XI

LA BANQUE DE VENISE RAFLÉE

Rien n'était, jadis, plus célèbre que le carnaval de Venise. Les plaisirs et surtout le jeu y attiraient les amateurs de toutes les parties de l'Europe. Sous les yeux mêmes de la loi, se tenait une banque fameuse. Un sénateur y présidait et plusieurs autres sénateurs étaient chargés d'y maintenir la police et le bon ordre.

Le banquier sénateur avait à ses côtés des montagnes d'or, avec lesquelles il faisait face à tous les événements de la fortune. Les étrangers pouvaient s'y présenter masqués ou à visage découvert.

Un beau jour, tandis qu'une foule de joueurs y étalaient, de toutes parts, des rouleaux d'or, on vit un homme masqué, d'une haute stature, s'avancer gravement et mettre modestement une ou deux pièces d'argent sur une carte.

« Masque, lui dit d'un ton sec le sénateur, de l'or ou retirez-vous.

— De l'or, répond le masque en élevant la

voix, eh bien, morbleu, je fais face à la banque. »

Se tournant vers deux masques qui l'accompagnaient : « Messieurs, leur dit-il, découvrez-vous et répondez pour moi. » C'étaient deux des plus riches banquiers de Venise, et ils répondirent sur la parole et la solvabilité de l'étranger.

Le président trembla, et n'osa pas courir le risque d'engager toute la banque, sans en avoir conféré avec les autres sénateurs présents. Ils tinrent ensemble un petit conseil dans lequel il fut résolu, pour l'honneur de la banque même, de répondre au défi.

Le président, d'une main tremblante, interroge l'oracle, et l'oracle répond en faveur de l'étranger. La consternation règne parmi les sénateurs, et l'étranger donne à peine quelque signe de satisfaction. Il avait une suite assez nombreuse à qui il ordonne de prendre tout cet or. Il était sur un grand tapis que huit personnes eurent bien de la peine à transporter dans une salle voisine où se tenait le bal. Ce tapis avec l'or fut déposé au milieu de la salle.

« Mesdames, dit l'étranger, voilà des dragées que je viens vous offrir. » Toutes les dames virent cet or avec envie, mais aucune n'osait y toucher, ne sachant de qui leur venaient ces dragées.

« Vous pouvez en toute assurance les recevoir, leur dirent les deux banquiers démasqués de Venise, de l'auguste main qui vous les offre. »

Cela donna de la confiance. Une petite dame qui était tout près du tas ne fit que se baisser un peu, et en prit une poignée. A son exemple, ses voisines y portèrent aussi les mains, et alors ce fut à qui en remplirait ses poches. Dans moins d'une heure, le tapis resta net.

On était bien curieux de connaître le noble et généreux étranger en état de faire de telles magnificences. On ne tarda pas à savoir que c'était Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne.

XII

JUSTES HUMILIATIONS

M. de Chevert et le duc de Lorge[1] étant à l'armée eurent un jour, chez le comte de Noailles[2], une dispute très vive, dans laquelle le duc de Lorge, qui vraisemblablement avait tort, finit par dire avec aigreur à M. de Chevert qu'il devait se rappeler la différence qu'il y avait entre eux.

« Cette différence, Monsieur le duc, lui dit Chevert, personne ne la sait mieux que moi, je vais vous l'apprendre à vous-même qui paraissez l'ignorer : Si j'étais né duc de Lorge je serais aujourd'hui maréchal de France et peut-être connétable, au lieu que si vous étiez né Chevert,

1. Louis de Durfort-Duras, chevalier puis duc de Lorge (1714-1775), servit à l'armée d'Italie, à celle du Rhin, en Flandre, était à Fontenoy. Fait duc en 1759.

2. Il doit s'agir, vu les autres personnages, de Louis, duc de Noailles (1713-1793), maréchal de France.

vous seriez encore aujourd'hui barbier à la suite du régiment de Beauce. » Le duc de Lorge voulut se fâcher, mais les rieurs n'étaient pas avec lui et le caractère de Chevert lui en imposa.

XIII

AVEUGLES JUSTIFIÉS

L'académicien Lamothe[1], si célèbre par ses écrits, était aveugle. Un jour il s'était assis sur un banc de la grande allée des Tuileries, les jambes étendues, pendant que son conducteur était allé faire une commission. Un jeune duc se promenait dans cette allée en compagnie de jeunes femmes. Il était si fort occupé d'elles ou des jolies choses qu'il leur disait qu'il heurta étourdîment contre les jambes de Lamothe et se jeta par terre.

Il se relève et, pendant que les dames rient de sa chute, il est si persuadé que c'est un fait exprès, que dans sa colère il applique un soufflet au pauvre M. de Lamothe.

1. Antoine Houdar de la Motte (1672-1731), auteur d'opéras, de comédies et de la célèbre tragédie d'*Inès de Castro*, 1723. Ce fut, avec Fontenelle, le contempteur des Anciens et le défenseur des Modernes ; ses retouches de l'*Iliade* et sa querelle avec M[me] Dacier sont bien connues ; il attaqua même la poésie comme contraire au naturel et prétendit s'affranchir de la rime. Il devint perclus et aveugle à quarante ans ; ses infirmités ne l'empêchèrent pas de conserver son autorité en matière de critique ; il était de l'Académie depuis 1710.

Celui-ci, au lieu de se courroucer : « Monsieur, dit-il, vous allez être bien fâché lorsque vous saurez que je suis aveugle, c'est donc moins ma faute que la vôtre si vous êtes tombé. »

Le jeune seigneur fut confondu, et autant il admira la modération du célèbre écrivain, autant il rougit de son injuste vivacité. Il fait mille excuses à l'homme outragé, dont il ne pouvait qu'être très jaloux de garder l'estime.

Ce trait rappelle celui du Père Lejeune [1] de l'Oratoire, qui, en prêchant sur les vanités du monde, avait toujours, quoique aveugle, les yeux fixés sur une très grande dame très distinguée par ses coquetteries. Lorsque, après le sermon, elle vint reprocher au prédicateur sa conduite : « Madame, répondit simplement le P. Lejeune, je suis aveugle et je n'avais donc pas l'intention de vous fixer ni de vous faire remarquer. »

Cette dame fut singulièrement étonnée, et reconnut dans cet événement le doigt de Dieu. Elle se mit dès le même jour sous la direction du P. Lejeune et ne tarda pas à se distinguer ensuite parmi les dames très chrétiennes.

1. Lejeune (Jean). 1592-1672, surnommé le Père l'aveugle. Sa prédication s'attacha à donner des enseignements aux pauvres, à détruire le vice ; il prêcha à la Cour sur les devoirs des grands ; frappé de cécité en prêchant le Carême à Rouen (1653).

XIV

MODESTIE DU MARÉCHAL DE SAXE

Le maréchal de Saxe avait acquis tant de gloire, que l'Académie française mit la sienne à l'avoir pour un de ses membres. Elle lui envoya des députés pour sonder ses intentions à cet égard, et voici à peu près la lettre qu'il écrivit au vieux maréchal de Noailles [1] :

« Mon Maître (car il ne lui donnait point d'autre nom),

« Les Quarante m'ont fait demander si je voulais être de leur corps, je leur ai répondu que cela m'irait comme une bague à la *pate* d'un chat. Vous avez bien trois fois plus d'esprit que moi, cent fois plus de connaissances et cependant je vois que vous n'en êtes pas. Il serait donc

1. Andrieu-Maurice, duc de Noailles (1678-1766), maréchal de France, réprima l'insurrection d'Aragon (1750), membre du conseil de Régence, maréchal en 1733, ambassadeur extraordinaire, ministre d'État, il fut un des hommes remarquables de son siècle.

absurde que moi, qui ne suis qu'un ignorant, je voulusse en être. Néanmoins, comme je ne veux rien faire sans vous consulter, vous qui êtes mon maître, mandez-moi s'il faut que j'accepte ou que je refuse. »

Le maréchal lui répondit laconiquement : « Si vous voulez satisfaire une petite vanité, acceptez. Si vous avez un noble orgueil, refusez. »

Le maréchal de Saxe eut ce noble orgueil en refusant un titre que sa modestie lui avait déjà fait rejeter. Il y aurait eu, dit-on, assez de droit, comme homme de lettres, s'il eût été l'auteur des *Mémoires sur l'infanterie*, mais on prétend que cet ouvrage fut rédigé par M. d'Espagnac [1] quoique les pensées en soient du maréchal de Saxe.

1. Jean-Baptiste-Joseph Damazit de Sahuguet, baron d'Espagnac (1713-1783), lieutenant général en 1780, a laissé de nombreux ouvrages militaires.

XV

HISTOIRE DE M. DE LOWENDAL

Le comte de Lowendal[1] était Danois. Envoyé par le roi à Varsovie pour régler quelque affaire politique, il eut occasion d'y faire la connaissance d'une jeune princesse de Lubomirska[2] qu'il aima et dont il sut se faire aimer. D'accord avec elle, il la demanda en mariage à ses parents qui ne jugèrent pas M. de Lowendal assez grand seigneur pour lui donner leur fille.

Ce refus ne fit que fortifier l'inclination qu'ils avaient l'un pour l'autre et ils trouvèrent le moyen d'entretenir une correspondance secrète.

1. Frédéric Woldemar, comte de Lowendahl, né à Hambourg (1700-1755), servit successivement l'Autriche, la Pologne, la Russie et la France. Il emporta Berg-op-Zoom et reçut le bâton de maréchal (1747).

2. D'une des plus anciennes et plus illustres familles de Pologne. Son père, le prince Théodore, feld-maréchal, se distingua dans la guerre contre les Turcs, obtint un grand nombre de voix comme candidat au trône en 1735.

Quelques années se passent pendant lesquelles M. de Lowendal était entré au service de la Russie. Il se distingua si bien qu'il obtint le titre de feld-maréchal et le commandement d'une armée sur la frontière de Tartarie. Il en informa la princesse Lubomirska et écrivit encore une fois à ses parents pour la leur demander en mariage, se flattant que le grade, les décorations et les honneurs dont il jouissait en Russie lèveraient les obstacles qu'on y avait d'abord opposés.

Mais les parents ne voulurent point exposer leur fille en l'envoyant en Tartarie. La fille, qu'on n'avait point consultée, pensait tout autrement. C'était une grande demoiselle de cinq pieds quatre pouces, forte d'esprit et de corps, âgée de vingt-cinq ans. Elle ne s'amusa point à gémir sur le refus que l'on faisait à son amant.

Elle se procure secrètement des habits d'homme, emprunte de l'argent à ses amies et partit en chariot de poste pour aller le rejoindre en Tartarie. Elle était déjà bien loin avant que l'on connût son départ, de sorte que les recherches que l'on fit pour la retrouver devinrent inutiles.

Cependant elle arrive à la ville dont M. de Lowendal avait le commandement et ne l'y trouve pas. La Russie était alors en guerre avec les Tartares, et il était allé faire contre eux une expédition importante avec la plus grande partie de ses troupes.

Un corps de Tartares sachant qu'il était sorti de la ville, et voulant profiter d'une si belle occasion, s'approche pour en faire le siège. C'est dans ce moment critique qu'y arrive la princesse. Elle trouve les habitants alarmés, et le peu de troupes qui étaient restées dans le découragement. Bientôt elle leur rend à tous le courage en disant : « Je suis la princesse Lubomirska, la femme de votre général, et je dois vous commander en sa place ; ne craignez pas d'obéir à mes ordres et je vous réponds du succès. »

Elle se fait instruire de l'état de la place par les personnes qu'elle reconnaît pour être les plus intelligentes. Elle se porta partout avec une activité incroyable, elle répand un peu d'argent parmi les soldats et leur inspire un tel enthousiasme, qu'ils font la plus vigoureuse défense. Le lendemain elle se met à la tête d'un détachement et fait une sortie dans laquelle les assaillants sont très maltraités. Enfin, dès le troisième jour, ils se virent obligés de lever le siège et de se retirer.

Bientôt après, M. de Lowendal arrive victorieux, et, s'il est agréablement surpris de retrouver la dame de ses pensées, il l'est bien davantage en apprenant que c'est à son courage qu'il doit la conservation de la place qu'il commande. Cette ville fut la dot de la princesse qui ne tarda pas à devenir son épouse.

La grande réputation que s'était faite M. de Lowendal engagea M. le maréchal de Saxe à l'attirer au service de la France, dans lequel il entra en qualité de premier lieutenant-général. Mon ami, M. de Saint-Maxient, qui m'a rapporté cette histoire, m'a dit que Mme de Lowendal la lui avait contée elle-même en présence de son mari. Cette dame était parente de la reine Marie Lekzinska. Elle disait qu'en Pologne les Lekzinski étaient très flattés d'appartenir aux Lubomirski, mais qu'en France elle était très flattée d'appartenir aux Lekzinski.

XVI

CE QUE PEUT LE VRAI COURAGE

Longwy était une assez forte place sur la frontière du Luxembourg. Il y avait deux bataillons d'infanterie et un régiment de dragons à l'époque dont il s'agit. Les soldats et les dragons avaient l'habitude, lorsqu'ils sortaient de la ville, de passer la frontière pour aller boire dans un cabaret, où ils étaient attirés par de mauvaises filles. Elles engagèrent plusieurs soldats à déserter.

Cela devint fréquent et les officiers durent interdire à leurs soldats de sortir. Ils s'ennuyèrent bientôt et résolurent de déserter en masse. Les officiers, informés de ce qui se passait, furent au-devant des soldats qui partaient tambours en tête. Leurs prières furent vaines et ils en réfèrent au lieutenant du roy, M. de Montagnac.

« Si vous n'avez pas réussi, leur dit-il, c'est que vous n'avez pas employé le bon moyen. Je vais vous l'apprendre. » Aussitôt il fait mettre

sous les armes tous les dragons et, avec les officiers, va rejoindre les déserteurs.

Il fait appel à leurs sentiments, leur parle de la France, de leurs familles. « Et maintenant, leur dit-il, je vous ai parlé comme un père qui vous aime, c'est fini, écoutez votre chef : Au nom du roy, rentrez dans vos quartiers. Marchez... » Les soldats restent immobiles. Alors M. de Montagnac tire son épée : « Tant pis, si vous me poussez à cette extrémité », et il frappe le premier soldat du rang. Pris de peur, les deux bataillons regagnèrent leurs quartiers.

On prit note de ce fait et les officiers furent disséminés pour n'avoir pas su retenir leurs hommes, tandis que M. de Montagnac reçut pour récompense de son courage la lieutenance de Metz.

XVII

LE MARQUIS DE LUPÉ

Le père du marquis de Lupé se trouvait lié avec le principal d'un collège de Paris, qui, en lui offrant une place pour son fils[1] dans le collège, lui promit d'en prendre un soin particulier s'il voulait le lui envoyer. Le père est enchanté d'avoir une si belle occasion de faire élever son fils, qui, naturellement très volontaire, est souvent revêche à ses avis.

Il le fait donc partir de la Gascogne, en informant le principal de la trempe de son caractère. Celui-ci l'accueille fort bien et met tous ses soins à le corriger. Mais le jeune enfant avait bien de la peine à se faire à la sévérité de ses maîtres.

Un soir qu'il en trouve l'occasion, il se sauve du collège. Il passe la nuit sous l'auvent d'une boutique, et le lendemain matin il n'a rien de

1. Pierre-Charles-Joseph, marquis de Lupé, d'une ancienne famille d'Armagnac, alliée aux Montesquiou.

plus pressé que de demander le chemin de la Gascogne. On lui dit qu'il faut passer par Orléans et que c'est par la rue de la Porte-d'Enfer qu'il faut prendre la route.

Le voilà donc en route avec ses petites jambes de neuf à dix ans. Vers l'heure de midi, il s'arrête à une auberge, dîne, paye, il avait neuf francs, et puis se remet à marcher. Il faisait une soirée charmante.

Mme Orry, femme du ministre des finances[1], qui avait, à trois ou quatre lieues, une maison de campagne sur la route d'Orléans, se promenait sur cette route avec d'autres dames. Elles virent passer ce petit jeune homme qui avait une physionomie bien ouverte, l'air résolu et qui marchait d'un fort bon pas pour son âge.

« Mon petit ami, lui dit Mme Orry, où allez-vous ?

— Madame, je vais chez mon père. »

Elle s'imagine que le château de son père est dans le voisinage, mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque l'enfant lui apprit que son père habitait en Gascogne. Touchée alors pour lui d'un tendre intérêt :

« Mon enfant, dit-elle, venez chez moi, j'écrirai à votre père et, si cela lui convient, je vous

1. Philibert Orry, comte de Vignori (1689-1747), contrôleur général des finances sous le ministère du cardinal Fleury.

ferai arriver chez lui par une voiture plus commode que celle de vos jambes ; voyez, voulez-vous venir avec moi ?

— Madame, très volontiers. »

Il avait de l'esprit, il plut par ses gentillesses. Mme Orry écrivit à son père, qui, voyant son fils tombé dans de si bonnes mains, lui répondit qu'il ne voulait rien changer aux vues de la Providence sur cet enfant et qu'il le lui abandonnait entièrement.

Mme Orry le fit donc élever comme son propre fils. Elle le fit ensuite capitaine de cavalerie, puis colonel. Le marquis de Lupé fut ensuite attaché à l'éducation des princes, et lorsqu'on leur fit des maisons, nommé capitaine des gardes de Mgr le comte d'Artois.

XVIII

IMPROBITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Orry, contrôleur des finances sous Louis XV, avait commandé des bois de construction en Suède. Ces bois étaient prêts, mais on le prévient qu'ils ne partiront pas, à moins que les marchands en reçoivent le payement. Ces bois étaient attendus avec impatience, on voulait profiter du temps où la Baltique était navigable, mais M. Orry n'avait pris aucun arrangement pour les payer. Il parle de l'embarras où cela le mettait à un seigneur suédois fort riche qui était alors à Paris.

Ce dernier eut la générosité d'offrir son cautionnement, bien sûr qu'il serait accepté par les marchands suédois. M. Orry lui donne sa parole d'honneur que les fonds seraient payés dans les trois mois, mais peu de temps après M. Orry

meurt[1] et son successeur au contrôle général n'envoie pas les fonds en Suède.

Tous les biens du seigneur suédois sont saisis, et, pour prix de sa générosité, il se trouve réduit à l'aumône. On l'a vu, depuis, venir pendant vingt ans solliciter le gouvernement de France, dont il retirait de temps à autre quelques centaines de louis. Il ne se trouva pas à la Cour de France un homme assez courageux pour instruire le roi de la conduite de ses ministres envers ce généreux étranger.

1. Orry ne mourut pas en charge, mais dans son château de La Chapelle, près de Nogent-sur-Seine, où il se retira après sa disgrâce (1745), œuvre de Mme de Pompadour. Il avait été un ministre remarquablement intègre et économe.

XIX

HUMILIATION SAUVÉE PAR L'ESPRIT

Le sentiment sait tout embellir et changer les humiliations en triomphe. Au défaut du sentiment, son image suffit pour consoler l'amour-propre, et l'esprit ne consiste alors qu'à savoir imiter les sentiments.

Le prince de Condé, dans sa jeunesse, voulut s'exercer dans un jeu de paume. Il y trouve un jeune homme dont le jeu lui plaît, et passe toute la matinée à jouer avec lui, sans s'informer qui il est. Il est tellement satisfait qu'il le prie de revenir le soir continuer la partie.

Le jeune homme se retire très flatté de l'honneur que lui a fait le prince. Celui-ci, après le départ du jeune homme, fait courir un de ses gens après lui, afin de lui remettre un louis pour payer son repas. Le jeune homme, qui appartenait à des parents nobles et riches, ne pouvait qu'être humilié de ce cadeau, mais, bien loin

de le témoigner, il a l'air de prendre le louis avec bien de la satisfaction, et charge le valet de dire à son maître qu'il le conservera à jamais comme une marque flatteuse de l'intérêt de Son Altesse pour lui. En même temps il tire sa bourse, où se trouvaient cinq louis, qu'il remet au valet de pied pour ses peines.

Que dut penser le prince de Condé, lorsque le valet lui conta l'aventure?

XX

MÉPRIS VENGÉ

M. de Bourzac, d'une ancienne naissance de Périgord, avait été réduit à prendre une lieutenance de cavalerie, dans l'impossibilité d'acheter une compagnie. Son colonel le prie un jour de l'accompagner dans une revue de postes.

M. le marquis de Rannes, lieutenant général, et qui jouissait d'une grande considération dans l'armée, les rencontre. « Je suis bien aise, dit-il au colonel, de vous trouver ; tel et tel de nos amis viennent ce soir souper chez moi, venez aussi, nous ferons bonne chère et nous nous amuserons.

— Je ne le puis pas, répond le colonel.

— Comment cela?

— C'est que Monsieur, en montrant le lieutenant, me fait le plaisir de m'accomagner dans ma tournée, et je veux lui donner à souper.

— Eh bien, reprit M. de Rannes, vous le mènerez avec vous.

— A la bonne heure. »

M. de Rannes avait son logement dans un moulin, mais il avait fait servir à souper sous une tente où tous se rassemblèrent. L'hôte traita fort bien tous ses convives avant et après le repas, à l'exception de mon pauvre lieutenant, auquel il ne daigna pas adresser la parole. Ce dernier ne riait guère que du bout des lèvres, tandis que tous les autres riaient à gorge déployée. L'on en vint à ce point de gaieté, que M. de Rannes proposa que chacun des convives chanterait à son tour la chanson qui lui plairait le mieux, ou un couplet impromptu. « Vous chanterez aussi, dit-il au lieutenant, car vous m'avez l'air d'un homme capable et vous vous en tirerez bien. » A cette apostrophe, qui était peu faite pour l'encourager, il ajouta quelque autre trait de persiflage.

« Oui, mon général, je ferai de mon mieux. »

Son tour vint. L'air favori d'alors était : « *Lampons, camarades, lampons*... » Il commence :

De Rannes est logé au moulin,
(Messieurs, chorus... on répète.)
Quel heureux destin. (On répète.)
Car si l'on ôte l'r de Rane,
Il ne restera plus qu'un âne.
Lampons, camarades, lampons.

M. de Rannes voulut se fâcher, mais les rieurs n'étaient pas avec lui. La chanson eut le plus vif

succès, non seulement parmi les convives, mais encore dans toute l'armée où elle fut bien vite répandue.

Le mépris qu'affectent quelquefois, vis-à-vis de leurs inférieurs, des supérieurs arrogants, leur attire justement des mépris encore plus cuisants.

XXI

MÉSAVENTURE DE LA COMTESSE DE BRAGELONE

Pendant la guerre de Sept ans, les Français étaient maîtres de la principale route qui conduit à Bruxelles. Les ennemis avaient le camp derrière la ville, et leurs maraudeurs venaient quelquefois faire des incursions sur cette route et y commettre des brigandages.

Mme la comtesse de Bragelone, qu'on n'avait point informée, ou qui peut-être, dans la circonstance où elle était, crut devoir braver le danger (car elle se rendait en toute diligence à Bruxelles pour donner ses soins à son mari, assez grièvement blessé). Elle eut le malheur de tomber dans un parti de trente ou quarante maraudeurs.

Le postillon, qui faisait sa seule défense, reçut l'ordre de conduire la voiture dans un bois un peu écarté. La voiture fut dévalisée et Mme de Bragelone et sa servante eurent à passer une triste nuit avec les voleurs. Le lendemain la

liberté leur fut rendue ainsi qu'au postillon. Elle remonte en voiture, mais trop honteuse pour se présenter à son mari. Elle reprend tristement la route de Paris, et y arrive dans un état de désolation inconcevable. Elle aurait voulu cacher sa honte à toute la terre., mais comment ne pas s'ouvrir à de tendres parents ou à des amies pour puiser la consolation dans leur sein.

Elle raconte donc son aventure, la femme de chambre en fait autant, aux personnes qui s'intéressaient à elle et au bout de vingt-quatre heures ce triste événement, donné sous le secret à quatre ou cinq personnes, devint la nouvelle publique.

La reine Marie Lekzinska en fut informée et toutes les dames qui venaient lui faire sa cour en paraissaient consternées. Parmi ces dames se trouvait une présidente, amie intime de Mme de Bragelone.

« Eh bien, lui dit la reine, d'un air touché, vous avez vu Mme de Bragelone ?

— Oui, Madame, répondit-elle, mais pour sa santé, au moins, il n'y paraît rien. »

Ce mot, bêtement dit, fut maligneusement entendu par les autres dames. Elles chuchotèrent d'abord entre elles, puis une partit d'un éclat de rire, puis l'autre, toutes enfin, et la reine même eut de la peine à conserver sa gravité.

XXII

LA BONNE SŒUR

Voici un singulier exemple d'attachement d'une sœur cadette pour sa sœur aînée et qui, sans doute, trouvera peu d'imitateurs.

Il s'agit de deux demoiselles de Montagnac qui ne devaient avoir chacune pour toute fortune que 15.000 livres de dot. L'aînée de ces demoiselles avait du goût pour M. Gimel de Lantillac et en était aimée. Celui-ci aurait bien voulu l'épouser, mais ses parents refusèrent le consentement à moins que la demoiselle n'apportât une dot de 30.000 francs. Cet obstacle paraissait invincible, mais quels miracles ne fait pas quelquefois l'amitié fraternelle ?

Le sœur de cette demoiselle était aimée d'un vieillard de soixante-seize ans, le marquis de Saint-Mexent et lui donna à entendre qu'elle ne serait point du tout fâchée de l'épouser à une seule condition. Elle se fit presser pendant quelque temps

pour déclarer sa pensée, et lui dit enfin qu'elle l'épouserait s'il voulait lui laisser la disposition de sa dot.

Le vieux amant, sans s'informer de ce qu'elle voulait en faire, et ayant d'ailleurs assez de fortune, y consentit. Quelle ne fut pas sa surprise, sa joie et son admiration pour le beau caractère de celle qu'il allait prendre pour épouse, lorsqu'il apprit qu'elle ne se dépouillait de sa dot que pour faire le bonheur de sa sœur.

Les deux mariages se firent, et, ce qu'il y eut de particulier, c'est que celui de M. et de Mme de Gimel, bien qu'ils fussent jeunes et passionnés l'un pour l'autre, ne fut point heureux. Celui de M. et de Mme de Saint-Mexent fut parfait, mais le bonheur ne fut pas de longue durée, l'époux étant mort quatre ou cinq ans après.

C'est de ce mariage qu'est né le marquis de Saint-Mexent, officier des gardes du corps, homme de beaucoup d'esprit, député à l'assemblée nationale, puis émigré. J'ai vécu avec lui pendant trois ans en Lithuanie, dans une intime liaison.

XXIII

EFFET DE LA PITIÉ

Tel est le charme heureux du sentiment de la pitié qui nous lie les uns aux autres, qu'en soulageant ceux qui souffrent nous nous soulageons nous-mêmes.

M. Péricart, riche négociant de Bordeaux, avait éprouvé tant de pertes et d'infidélités dans son commerce, que, dégoûté de l'espèce humaine et de lui-même, il était sur le point de se détruire, lorsque les cris plaintifs d'un malheureux lui firent ouvrir machinalement la fenêtre de la chambre où il était renfermé.

La pitié qu'il éprouve en voyant le malheureux fait qu'il lui jette sa bourse, car, disait-il, qu'ai-je besoin de cet argent puisque je veux me tuer. Mais cette pitié même fait qu'il ne se tue pas. Le pauvre, après s'être assuré si c'est bien son intention de lui donner cet argent, lui témoigne une telle reconnaissance et dans sa joie prie Dieu

avec tant d'ardeur, qu'il se sent aussitôt réconcilié avec le monde. Dès lors il devient un autre homme, reprend ses affaires, les voit prospérer, fait autant qu'il le peut des heureux et le devient lui-même.

XXIV

TESTAMENT DU GROS THOMAS EN FAVEUR DE M. LE DAUPHIN

Il n'est point d'éloge que ne mérite le grand dauphin[1] père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, mais il n'en reçut jamais de plus flatteur et de plus vrai que celui du testament que fit en sa faveur le gros Thomas.

Qu'était-ce donc que ce gros Thomas ?

C'était un homme de près de six pieds, monté sur un beau cheval richement harnaché et précédé d'un trompette richement vêtu et aussi à cheval, qu'on a vu longtemps se promener sur le Pont-Neuf et les quais attenants. Sa profession était d'arracher les dents ou de vendre des remèdes pour en apaiser les douleurs. Il avait dans

1. Louis, dauphin de France (1729-1765), quatrième enfant de Louis XV et de Marie-Leczinska, épousa, en premières noces, Marie-Thérèse d'Espagne (1745), et en secondes noces, Marie-Josèphe de Saxe (1747).

la main une force et une adresse incroyables. On ne doit donc pas s'étonner qu'il eût la plus grande vogue. Il avait gagné à ce métier-là plus de 200.000 francs et il légua en mourant toute cette fortune à M. le Dauphin. Quoi de plus honorable à la mémoire de ce prince que le motif de ce testament.

Le gros Thomas y disait en substance qu'il ignorait de qui il était fils, qu'il n'avait ni femme ni enfant, ni frère ni sœur, ni aucun parent, ni personne en un mot à qui il fût obligé de laisser ses avoirs. Que ne le devant qu'à son industrie et à son travail, il était parfaitement le maître d'en disposer comme il lui plairait, que s'il eût connu au monde un plus honnête homme que Mgr le Dauphin, il l'aurait supplié de recevoir cette succession. Qu'il ose donc supplier Son Altesse Royale de vouloir bien l'accepter, que ce n'est point à la qualité de Dauphin, mais à la personne individuelle qu'il prend la liberté de faire cette humble prière, parce qu'en lui léguant tout ce qu'il a, il est convaincu qu'il en fera le meilleur usage.

XXV

MADAME LA DAUPHINE ET M. DE NARBONNE

Madame la Dauphine, née princesse de Saxe[1], n'eut point d'enfants dans les premières années de son mariage. Les médecins conseillèrent les eaux de Forges, et elle y alla accompagnée d'un grand nombre de personnes.

Le ton de familiarité et de dissipation où l'on vivait aux eaux, lui firent prendre du goût pour le comte de Narbonne[2], exempt des gardes du corps. Bien qu'ils fussent toujours à portée de se voir, il ne leur était pas facile de se parler. Ils s'écri-

1. Marie-Josèphe de Saxe (1731-1767), seconde femme du dauphin, fille de Frédéric-Auguste II de Saxe, roi de Pologne. Mariée en 1747 à Louis de France, lui donna huit enfants. Modèle des vertus domestiques.

2. Louis, comte de Narbonne-Lara, né à Colorno (duché de Parme), en 1755, mort en 1813. On le disait fils naturel de Louis XV. Il fut ministre de la guerre quelques mois, 1791-92. Décrété d'accusation au 10 août, il émigra en Angleterre, revint en France en 1800, fut aide de camp de Napoléon en Russie et ambassadeur à Vienne en 1813.

virent; mais il ne leur était pas beaucoup plus aisé de se faire passer leurs lettres, et malgré toute l'adresse que mit la princesse à en glisser une dans la main du comte, le manège fut découvert par des yeux clairvoyants.

Un écuyer ami de Mme Poissonnier, qui avait été nourrice de M. le Dauphin et qui était la première femme de chambre de la Dauphine, s'empressa de lui en rendre compte. Celle-ci, réfléchissant sur toutes les suites qu'une pareille intrigue pourrait avoir, va trouver Mme la Dauphine, la prie d'éloigner tous ceux qui sont autour d'elle et de lui donner une heure d'audience pour une affaire du plus grand intérêt pour Son Altesse Royale.

Cette audience lui étant accordée, elle prend la précaution de fermer à clef toutes les portes de l'appartement et, se jetant à ses pieds, elle lui conjure de pardonner une démarche qui lui est inspirée par son seul dévouement et dont elle lui saura gré par la suite, bien que ce qu'elle va lui annoncer doive lui causer une peine affreuse.

« Madame, dit-elle, vous vous perdez, votre correspondance avec M. de Narbonne est découverte, et un tel qui m'est dévoué vient de m'en faire la confidence. Je lui ai bien fait promettre de n'en pas parler, et je suis bien sûre de sa discrétion, mais il n'est pas croyable qu'il soit le seul à s'être aperçu de votre manœuvre et, dans

ce cas, comment M. le Dauphin et le roi prendront-ils la chose. »

Mme la Dauphine se trouva mal. Mme Poissonier avait sur elle tous les flacons nécessaires pour ranimer ses esprits, et lorsqu'elle fut revenue à elle, elle lui fit, au milieu des larmes et des sanglots, l'aveu du goût qu'elle avait pris pour M. de Narbonne et qu'elle en était grandement aimée.

Mme Poissonier voulut savoir jusqu'où était allée cette intrigue, et la princesse lui dit ingénument qu'il ne s'était rien passé entre eux, mais que, ce jour-là même, elle devait avoir avec lui un rendez-vous dans sa garde-robe, qu'il avait gagné pour cela sa fille de garde-robe.

« Puisque je l'ai promis, dit-elle, je m'y rendrai, mais ce sera pour lui dire que nous renonçons l'un à l'autre.

— Madame, n'en faites rien, vous courriez le plus grand danger, car outre que vous ne pourriez pas répondre de vous-même dans cette entrevue, malgré toutes vos résolutions, songez que votre secret se trouverait dans les mains d'une fille de garde-robe et qu'il serait bientôt découvert. »

Mme la Dauphine céda à la raison et à son devoir et Mme Poissonier se chargea elle-même d'aller porter à M. de Narbonne des ordres rigoureux de la princesse.

L'écuyer n'était pas effectivement le seul qui eût vu la princesse glisser le billet dans la main

du Comte. Un autre s'en était aussi aperçu et avait voulu faire la cour à M. le Dauphin en l'avertissant. Celui-ci envoie aussitôt à Forges M. de Lavauguyon qui avait été son menin et dans lequel il avait la plus grande confiance.

Sa mission avait pour objet de vérifier par lui-même le rapport qu'on avait fait d'une liaison trop étroite entre Mme la Dauphine et le Comte de Narbonne. Soit que toutes les apparences de cette liaison eussent disparu, soit par une sage politique, M. de Lavauguyon ne tarda pas à rendre à M. le Dauphin un compte très propre à le tranquilliser. Il rejeta tout sur le compte de gaieté et de familiarité où l'on vivait aux eaux. Mais il fit entendre qu'il serait à propos d'éloigner M. de Narbonne.

Au retour des eaux, M. le Dauphin fit de tendres reproches à son épouse sur la trop grande familiarité avec laquelle elle y avait vécu. La jeune princesse répondit qu'elle n'avait fait rien de plus en cela que ce qu'elle avait vu faire à l'Électrice de Saxe, sa mère, et à ses sœurs, lorsqu'elles avaient été aux eaux de Pyrmont.

« C'était bon pour votre petite Cour, reprit le Dauphin.

— Qu'appelez-vous petite Cour? répliqua-t-elle. Il ne vous convient ni à personne de parler avec autant de mépris de la Cour de mon père ni de la maison de Saxe. Puisque vous le prenez sur ce

ton-là, Monsieur, vous serez satisfait, je ne parlerai plus à personne. »

Elle fut effectivement depuis ce temps-là de la plus grande réserve. La petite altercation qu'elle eut avec son mari ne rompit point leur union et c'est depuis cette époque qu'ils eurent tous leurs enfants.

Quant à M. de Narbonne, on lui fit proposer de donner sa démission, ce qu'il accueillit fort mal. Mais comme on lui fit observer que, si l'on parlait au roi de son intrigue, sa liberté serait fortement compromise, il composa et obtint une retraite superbe : le commandement de La Rochelle avec le grade de maréchal de camp et le cordon rouge.

XXVI

LE DUC DE BOURGOGNE

La France a justement pleuré le duc de Bourgogne [1], moissonné dans son enfance. On ne vit jamais d'enfant ni surtout un prince né avec d'aussi heureuses dispositions. Il serait monté sur le trône après Louis XV, puisqu'il était frère aîné de Louis XVI, et l'aurait sans doute occupé plus glorieusement que celui-ci.

Quoi qu'il en soit, deux causes bien différentes ont contribué à sa perte : ce fut d'une part l'étourderie d'un écuyer, restée voilée par la bonté de cœur de ce petit prince, et de l'autre la noire intrigue d'un vieux médecin.

Le jeune prince, s'exerçant sur un cheval de bois, fit un mouvement trop violent qui lui fit perdre l'équilibre. Son écuyer, pour l'empêcher de

1. Louis-Xavier, duc de Bourgogne (1751-1761), le second des enfants du dauphin fils de Louis XV et de la princesse de Saxe.

tomber, le saisit par une jambe et la lui luxa. L'écuyer le conjura de garder le silence sur cet événement en lui alléguant qu'il serait honteusement chassé et que lui, sa femme et ses enfants mourraient de faim si l'on en était instruit.

Le prince, moins touché de sa propre souffrance que du danger que courait la fortune de l'écuyer, lui promit le secret et ne fut que trop fidèle à le garder. Le lendemain on le vit boiter, et malgré tous les efforts qu'il fit pour déguiser son mal il fut obligé de se mettre au lit. Il est visité, palpé, et, comme il n'y eut de sa part aucune déclaration de chute, il ne vint point à l'esprit des médecins que l'os de sa cuisse pouvait être luxé. Ils aimèrent mieux lui supposer des humeurs froides ou scrofuleuses et ils le traitèrent en conséquence. Plus on faisait des remèdes pour le guérir, plus son mal augmentait. Il y avait déjà plusieurs mois que cet enfant était la triste victime de la bonté de son cœur et de l'ignorance des médecins, lorsque l'octogénaire Sénac [1], premier médecin du roi, fit insinuer adroitement par des gens affidés, que la maladie du prince pourrait bien être un virus vérolique.

1. Jean-Baptiste Sénac (1693-1770), abjura le protestantisme pour entrer dans la Compagnie de Jésus, puis embrassa la carrière médicale. Médecin du maréchal de Saxe, il devint celui de Louis XV. Conseiller d'Etat et membre de l'Académie des sciences. Savant praticien, il a laissé de nombreux et remarquables écrits.

On dressa en conséquence un mémoire savant dans lequel on indiqua les signes de ce virus qui se trouvait dans le prince. Ce mémoire est présenté au conseil des médecins présidé par Sénac lui-même, qui ne manqua pas d'approuver cette opinion. Quel intérêt avait donc ce médecin qui, assurément avait de très grands talents, de trouver au jeune prince une semblable maladie. Le voici, car de quoi l'homme n'est-il pas capable et à quels excès ne se porte-t-il pas lorsqu'il se livre à quelque passion ?

L'impératrice de Russie Élisabeth avait prié le roi de lui envoyer un bon médecin. M. Poissonier avait été choisi et s'était rendu à Pétersbourg. Outre qu'il était bon médecin, il était bel homme et très aimable. Il avait plu à l'impératrice qui lui donna un rang équivalent à lieutenant-général, le décora de son ordre et lui fit une pension. Tant de grâces ne firent pas oublier à Poissonier le séjour de Paris. Il voulut y revenir et allégua bientôt le prétexte de sa santé pour obtenir la permission de l'impératrice.

Elle y consentit enfin, et, à toutes ses faveurs, ajouta celle d'écrire au roi pour le prier d'accorder à Poissonier la survivance de la place de son premier médecin.

De retour en France, et admis à une audience du roi, il lui présenta la lettre de l'impératrice. Le roi voulut bien y avoir égard et lui promit en

conséquence de le faire son premier médecin après la mort de Sénac. Lorsque le roi vit ensuite Sénac, il lui dit :

« Mon ami, je vous ai donné un survivancier, mais j'espère que vous vivrez plus que lui. Je n'ai pu me refuser à la demande que m'en a faite l'impératrice de Russie pour Poissonier. »

Sénac dissimula son mécontentement, se flattant bien de trouver un jour l'occasion de punir l'ambitieux Poissonier, d'avoir osé vouloir lui succéder sans son aveu. Il crut avoir trouvé cette occasion dans le prétendu virus vérolique de M. le duc de Bourgogne.

Le rapport de ce virus avec Poissonier venait de ce que ce dernier avait épousé la nourrice du prince, à laquelle seule on pouvait attribuer ce virus dans le cas où son existence serait prouvée.

Sénac ne manqua pas d'insinuer au roi que la maladie venait infailliblement de la nourrice du prince, et qu'il était d'autant plus porté à le croire que cette femme, dans sa jeunesse, n'avait pas eu une vie bien réglée.

« Je veux m'en assurer, dit-il, en écrivant à Langres et à Dijon où cette femme demeure.

— Écrivez, lui dit le roi, aux évêques de ces deux villes et leur témoignage nous suffira. »

Quelques jours après, Sénac apporta au roi deux prétendues lettres de ces prélats, dans

laquelles Mme Poissonier était dépeinte sous des couleurs plus que suspectes. Sénac ayant fait voir les lettres au roi. « Vous voilà, Sire, maintenant convaincu, mais je supplie Votre Majesté de garder le silence sur ce sujet. » Le roi oubliait facilement ces sortes de promesses.

L'indiscrétion de Louis XV mit bientôt Mme Poissonier à portée d'être instruite de la diffamation qui provenait du témoignage de deux respectables évêques. Cette femme, qui était d'une rare beauté et qui n'avait aucun reproche à se faire, vint, toute éplorée, se jeter aux pieds de la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France. Elle la conjura de se donner la peine elle-même de faire des informations auprès des évêques de Langres et de Dijon. Elle eut la bonté d'écrire et tous deux répondirent qu'il était faux qu'on les eût interrogés sur le compte de Mme Poissonier et tous deux rendirent le même hommage à sa vertu.

Mme de Marsan n'eut rien de plus pressé que d'aller montrer les lettres au roi pour le convaincre de la basse imposture de Sénac.

On est curieux de savoir quelle figure fit celui-ci lorsque le roi lui en parla. Il ne fut nullement déconcerté.

« Sire, dit-il, je conviens avec Votre Majesté que mes deux lettres étaient supposées, mais c'est mon zèle pour le bien de l'État qui me les a fait

imaginer. C'est un mystère qu'il faut que je développe à Votre Majesté.

«Je n'ai aucun doute sur la maladie de M. le duc de Bourgogne, mais comme j'ai vu une cabale infernale dirigée contre moi à ce sujet, j'ai cru qu'il n'y avait d'autre moyen de faire cesser toutes ces clameurs, que de convaincre Votre Majesté afin que je puisse traiter sans obstacle M. le duc de Bourgogne. La conservation de ce prince m'est plus précieuse que mon honneur, que ma vie même et si je suis blâmable c'est à mon zèle seul pour le bien de l'État qu'il faut s'en prendre. »

Le roi aimait Sénac. Le médecin venait l'entretenir tous les matins une ou deux heures pendant qu'il était dans son lit et lui faire tous les petits contes de la Cour et de la ville. Le roi avait pris beaucoup de goût à sa conversation, et la prévention qu'il avait pour lui lui fit envisager l'infamie du médecin comme un beau zèle. Aussi lorsque M. le Dauphin vint lui reprocher la bassesse du procédé de Sénac il lui répondit qu'il fallait au contraire le louer de sa conduite.

Au milieu de tout cela, Sénac faisait saliver le duc de Bourgogne, et au bout de quelques mois le conduisit au tombeau âgé tout au plus de neuf ans.

XXVII

BONNE FOI DES MÉDECINS

L'intérêt des corps est quelquefois bien contraire à l'intérêt de l'humanité. Assaillis de maux comme nous le sommes dans cette vallée de larmes, et devant travailler autant qu'il est en nous à nous soulager les uns les autres, il semble que nous devrions avoir du respect et une reconnaissance singulière pour tout homme qui, par ses réflexions, ses recherches et ses soins peut parvenir à nous procurer ou un préservatif pour quelqu'un de nos maux ou un remède assuré contre quelqu'une de nos infirmités, nous sommes néanmoins assez froids là-dessus; je dirai plus : nous nous montrons quelquefois très opposés au bien qu'on veut nous faire.

Keyser était parvenu à purifier le mercure au point qu'il l'avait rendu infiniment plus propre au traitement des maladies vénériennes. Il les guérissait toutes radicalement avec ses pilules.

Tout homme, sans se déranger de ses affaires, obligé de voyager et même de courrir la poste, pouvait prendre ces pilules sans danger. Le maréchal de Biron, commandant des gardes françaises, voulut en faire l'essai dans son régiment. Cet essai eut un plein succès. Après plusieurs autres essais qui réussirent également, et lorsqu'une expérience de plusieurs années l'eut bien convaincu de la grande utilité de ce remède, il en parla au roi et le convainquit de la nécessité d'acheter pour l'État le secret de Keyser. Le roi en parla à son premier médecin. Celui-ci dit qu'il conviendrait que des commissaires de la Faculté de médecine fussent chargés de faire l'expérience de ces pilules. On nomma pour commissaires les médecins et les chirurgiens de Bicêtre et de la Salpêtrière. Il résulta de leur rapport que ces pilules guérissaient à la vérité des maux vénériens, mais qu'elles laissaient dans le sang un dépôt plus funeste. Ce qui signifiait assez qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître la bonté du remède, mais qu'on ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que ce remède prévalût, parce que Keyser n'était point de la Faculté, ou parce que son remède une fois admis on aurait laissé là tous les traitements des autres médecins.

Le maréchal de Biron, ayant fait part à Keyser de ce rapport, évidemment partial, « Pour que vous n'ayez aucun doute, lui dit-il, Monsieur le Maré-

chal, que ce rapport est le pur ouvrage de la passion, ayez la bonté de faire faire par votre maître d'office des pilules de farine et de savon dont la forme et le goût les fassent ressembler à mes pilules. Vous mettrez ces prétendues pilules dans une boîte, que vous cachetterez vous-même du sceau de vos armes, et vous voudrez bien remettre cette boîte aux commissaires, en leur disant que les pilules dont ils se sont servis pour faire leur épreuve étant déjà trop anciennes avaient perdu leur activité, mais que vous leur en présentez de toutes récentes, avec lesquelles vous les priez de vouloir bien faire une nouvelle épreuve. » Le maréchal fit à la lettre ce que lui avait demandé Keyser et les commissaires trois mois après firent un nouveau rapport, dans lequel ils soutenaient bien plus affirmativement encore le dépôt funeste que ces pilules laissaient dans le sang, et parlaient d'autres effets que la grande activité des dernières pilules avait occasionnés. Le maréchal parla vainement de la petite supercherie qu'il avait fait à ces Messieurs, on ne voulut pas l'écouter. Il fit néanmoins acheter au roi le secret de Keyser pour la somme de cent mille francs et mille écus de pension réversibles à sa veuve, mais il n'en fut fait aucun usage, et ce secret est peut-être disparu pour toujours.

Autre trait de l'inimitié des médecins contre tout remède spécifique. — Un chirurgien, dans les

terres du comte de Montmorency, avait trouvé le moyen par une opération nullement dangereuse de guérir les hernies. Ses succès engagèrent le comte de Montmorency à le faire venir à Paris. Il y fit les cures les plus remarquables et ne tarda pas à obtenir de M. le lieutenant de police, qui était alors M. de Sartines, une permission infiniment flatteuse pour exercer son art dans la capitale. Il y avait, malheureusement pour l'humanité souffrante, trop de gens intéressés à faire des bandages herniaires pour qu'ils n'envisageassent pas avec effroi la perte de leur état. Ils firent d'abord tout ce qu'ils purent pour décrier la méthode curative du chirurgien, mais leurs déclamations et leurs manœuvres n'empêchant pas la juste confiance que les malades avaient en lui, ils imaginèrent un moyen plus sûr, ce fut de s'en défaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Sartines fut averti de leur dessein et fit prévenir le chirurgien de se tenir sur ses gardes, et surtout de ne pas s'exposer à sortir la nuit. Bref, cet homme se trouva bientôt obligé d'abandonner Paris. Le même acharnement qu'on avait à le perdre le suivit en province. Il y aura vraisemblablement péri et l'on ignore s'il a laissé à quelqu'un le secret de son art. Pauvre humanité ! plus pauvre encore par la malice des hommes que par les infirmités naturelles.

XXVIII

LA VOLEUSE

Depuis longtemps Mme la Dauphine[1] s'apercevait qu'on la volait, mais ne savait à qui s'en prendre et ne soupçonnait personne. C'était tantôt un bijou, tantôt un autre qu'on lui enlevait. Elle vit disparaître de même un médaillon de saint Jean Népomucène, qui ne valait pas moins de 24.000 francs, mais auquel elle attachait un bien plus grand prix, parce qu'elle le tenait de la reine. Elle avait jusqu'alors gardé le silence sur les différents vols qu'on lui avait fait, mais enfin elle crut devoir éclater à l'occasion de ce bijou. Il n'avait pu être volé que dans son propre cabinet, où il n'entrait jamais que son valet de chambre et Mme de Boisgiront. Mme de Boisgiront était son amie intime, fille de sa nourrice; elle avait été élevée avec elle et ne l'avait pas quittée lors-

1. Bru de Louis XV, voy. page 70, note 1.

qu'elle était venue en France. M. de Boisgiront, en l'épousant, avait été fait fermier général. Il avait une fortune de 30.000 livres de rente, dont il laissait la disposition à sa femme. Celle-ci tenait une fort bonne maison et faisait profession de ne recevoir que des personnes honnêtes. Elle était citée par tous comme un modèle de probité et de vertu et, jouissant de la confiance de Mme la Dauphine, elle n'avait pas moins su gagner celle de M. le Dauphin. Elle ne se mêlait auprès d'eux d'aucune intrigue et ne sollicitait jamais leurs bontés qu'en faveur des malheureux. Jamais elle ne disait du mal de personne, et l'envie ni la jalousie n'avaient jamais eu d'accès dans son cœur. Elle était enfin d'une bienfaisance reconnue. Ce n'est donc point une femme de ce caractère qu'on pouvait soupçonner de semblables vols. Les soupçons tombèrent donc uniquement sur le valet de chambre. On l'interrogea de toutes les manières. Il nia constamment d'avoir fait le moindre vol. « Qui donc les aura faits, si ce n'est point vous? » Il se contentait de répondre : « Mme de Boisgiront »; et il ne venait seulement pas dans l'esprit d'interroger celle-ci. On n'avait aucune preuve contre le valet de chambre. On se contenta donc de le tenir renfermé dans une prison. On avait envoyé le signalement du médaillon à tous les orfèvres des principales villes de l'Europe. Ce ne fut qu'au bout de trois ans

qu'un orfèvre d'Amsterdam reconnut les diamants signalés dans les mains d'un Juif. Il retint les diamants et fit arrêter le Juif. On le dit à M. de Saint-Florentin [1], ministre de la maison du roi, et, d'après ses ordres, les diamants et le Juif lui sont envoyés. Il interroge le Juif, qui avoue que les diamants ont été détachés d'un médaillon ; qu'il les a achetés à une dame ; il dit le temps, la maison où il les a achetés. On lui demande s'il reconnaîtrait cette dame. « Oui, dit-il, je n'aurai aucune peine à la reconnaître. » Toutes ces indications du temps, du lieu et de la personne tombèrent évidemment sur Mme de Boisgiront. M. de Saint-Florentin fait passer le Juif dans un cabinet et envoie chercher Mme de Boisgiront, qui est très empressée de se rendre à son invitation. « Madame, lui dit-il, la confiance particulière dont vous honorent Mme la Dauphine et M. le Dauphin, la haute estime dont vous jouissez dans le public ne me permettent pas d'avoir le moindre soupçon sur votre compte, et, comme vous n'avez point de reproche à vous faire, les formalités que j'ai à remplir à votre égard ne peuvent avoir rien d'humiliant pour vous » ; et, sans lui laisser le temps de répondre, il sonna, et sur-le-

1. Louis Phelypeaux, duc de La Vrillière, comte de Saint-Florentin (1705-1777), ministre d'État (1761-1775), duc en 1770, favori de Louis XV ; Louis XVI le remplaça par Malesherbes.

champ entra le Juif, qui, du plus loin qu'il la voit, s'écrie : « Oui, en la voyant, c'est elle. » Mme de Boisgiront pâlit, mais bientôt, se remettant, elle demande avec effronterie quelle est cette insolence avec laquelle on la traite; mais le Juif l'entreprend et lui rappelle toutes les circonstances de la vente, d'une manière si précise et si convaincante qu'elle ne put point le nier. Elle cherche à couvrir sa honte par la colère, à laquelle succèdent les larmes, puis enfin elle avoue son crime et tous les autres vols qu'elle avait faits. On lui demande quel attrait elle avait donc trouvé à cet indigne manège, puisqu'elle était dans une position si fort au-dessus de tous les besoins. Elle répond ingénument qu'elle avait contracté cette habitude dès son enfance; que sa mère non seulement la lui avait laissé prendre, mais l'avait elle-même excitée et encouragée à voler, parce qu'elle était elle-même voleuse; que les louanges qu'elle lui donnait toutes les fois qu'elle faisait le moindre vol la rendait glorieuse, et qu'elle n'avait jamais pu se guérir de cette mauvaise habitude. Cette femme, une fois démasquée sur cet article, le fut bientôt après sur quelques autres. Il se trouva qu'avec tous ses airs de vertu, ce n'était qu'une libertine qui se livrait à toutes sortes de débauches dans sa maison de campagne, par respect pour Mme la Dauphine. On se contenta d'enfermer cette scélérate dans un cou-

vent pour le reste de ses jours. Le malheureux valet de chambre, qui était depuis trois ans la triste victime de ses vols, rentra dans les bonnes grâces de Mme la Dauphine, qui, par le don d'une pension et toutes sortes de bontés, travailla à le dédommager de l'injustice qu'on lui avait faite.

XXIX

MÉPRISE RUSSE

Du laconisme dont usent les grands vis-à-vis de leurs inférieurs résultent des inconvénients, qui ont quelquefois des suites funestes. Les grands veulent qu'on les devine, et, quoiqu'ils parlent souvent d'une manière très équivoque, ils ne peuvent point souffrir qu'on les interroge. Le cuisinier du comte d'Osterman[1], ministre de l'Impératrice de Russie Élisabeth, étant mécontent, avait disparu. Le chef de la police russe étant venu prendre les ordres du ministre, celui-ci, sans lui parler de l'évasion de son cuisinier, lui

1. André, comte d'Ostermann, Allemand passé au service de la Russie, obtint la confiance de Pierre le Grand, fut chancelier sous Anna Iwanowna, membre du conseil de régence pendant la minorité d'Ivan VI. La tsarine Élisabeth le disgracia. Son fils fut chancelier sous Catherine II et très en faveur auprès de Paul Ier. Il fut renvoyé de la cour par le tsar Alexandre Ier.

ordonna de faire des recherches pour le retrouver et s'exprima si brièvement et si peu clairement, que tout ce que put entendre le chef de la police était de lui faire trouver un cuisinier. Précisément, dans ce même jour, un vaisseau arrivé à Cronstadt y avait apporté un cuisinier français. Le chef de police le mande et l'arrête pour le ministre, auquel il vient annoncer qu'il lui a trouvé un cuisinier. Le ministre, croyant que c'était son cuisinier retrouvé, ordonne qu'il soit bien reçu. Ce terme était assez clair pour les gens chargés d'exécuter cet ordre. En conséquence, des centaines de coups de bâton sont l'honorable réception faite au cuisinier français, et puis on l'enchaîne dans une prison. Les cris de ce malheureux, entremêlés de paroles françaises, frappèrent les oreilles d'un de ses compatriotes, qui trouva le moyen de pénétrer jusqu'à lui et d'apprendre de sa bouche sa mésaventure. Bien convaincu de son innocence, il va en informer le ministre de France, qui, après s'être bien informé de l'injustice du traitement qu'il éprouvait, dressa une note pour être présentée à l'Impératrice, dans laquelle il se plaignait de l'inhumanité exercée envers un homme de sa nation, sans qu'il y eût donné la moindre occasion, et il porta cette note au comte d'Osterman lui-même pour la présenter à Sa Majesté. Le comte d'Osterman le conjura de retirer la note, et par ac-

commodement il fut convenu, entre eux, qu'il donnerait 24.000 roubles de dédommagement au cuisinier, qui, après avoir été guéri de ses plaies, serait obligé de quitter la Russie.

XXX

LES COUPS DE BATON

Les coups de bâton, Monsieur, vous en parlez tout à votre aise. Vous croyez donc que, parce que quelqu'un vous aura déplu, vous pouvez impunément le faire frapper! Vous ignorez donc, que dans les pays policés, c'est jouer à un très gros jeu que de faire donner des coups de bâton à qui que ce soit. Voulez-vous savoir comment le Parlement de Paris traitait ces sortes d'affaires, je vais vous l'apprendre.

M. le duc de Montmorency d'Olonne avait une femme un peu coquette. Un jeune homme lui plut et en était fort bien traité. C'était le fils du procureur fiscal de quelque terre du duc, sur lequel il semblait conséquemment avoir quelque autorité. Il voulut le renvoyer en province, mais le jeune homme se trouvait trop bien à Paris pour se résoudre à le quitter.

« Eh! bien, je te préviens, lui dit le duc, que

je te ferai partir à coups de bâton, si tu ne veux pas autrement. »

Cette menace n'effraya pas le jeune homme.

Le duc dit à son valet de chambre :

« Va chercher quatre gardes françaises, pour qu'ils se posent de manière à saisir mon drôle pendant la nuit et à le bâtonner. Voilà 30 louis, que tu leur donneras d'avance, et je leur en promets autant après l'exécution. »

Le valet de chambre trouva facilement des gardes françaises assez complaisants pour satisfaire la petite fantaisie de M. le Duc, mais, avant que de se poster au lieu indiqué, ils vont au cabaret pour se donner du courage. Là, l'un d'eux fit la réflexion que cette plaisanterie pourrait bien les conduire à la potence. Ils raisonnent là-dessus, et finissent par chercher le moyen de concilier les 30 louis qu'ils ont à gagner, avec leur sûreté ; et ce moyen, ils le trouvent en allant mettre la justice dans leur confidence.

Les voilà autorisés à gagner les 30 louis en rouant le jeune homme. Ils vont donc se poster au lieu convenu. C'était auprès d'un poste de gardien par où devait passer le jeune homme, en venant de chez la duchesse. Il y passe, en effet, et il est aussitôt saisi et battu d'importance, mais l'expédition est à peine faite que les agents de la police, qui s'étaient cantonnés dans le voisinage, arrêtent le jeune homme et les gardes

françaises. On les interroge, et, sur leurs réponses, le valet de chambre et le duc d'Olonne sont arrêtés et mis en prison.

Le Parlement saisi de cette affaire finit par condamner le valet de chambre à être pendu et le duc d'Olonne à avoir la tête tranchée. Le valet de chambre fut en effet pendu, mais le roi commua la peine du duc d'Olonne à une prison perpétuelle à Pierre-Encise[1] où on l'a vu, pendant plusieurs années, mangeant à la table de M. de Bory, gouverneur de cette forteresse.

C'était un homme aimable, de beaucoup d'esprit, ayant assez de connaissance de tout, mais qui, malheureusement, avait ignoré qu'il n'était pas plus permis de faire assassiner quelqu'un à coups de bâton qu'à coups d'épée et de pistolet.

1. Lieu de détention dans le Lyonnais.

XXXI

JUSQU'OU PEUT ALLER LA VANITÉ DE LA NAISSANCE

C'est un genre de folie bien bizarre que celui de ces hommes qui se croient indignes de vivre, parce qu'ils ne sont pas élevés au rang où ils s'imaginent qu'ils doivent être par leur naissance. On en a vu deux exemples frappants dans le dix-huitième siècle.

Le marquis de Courtenai[1] était sans doute d'une illustre maison, mais il se prétendait de la Maison royale de France, et réclamait les honneurs de prince du sang. Louis XIV les lui re-

1. Les Courtenai, originaires du Loiret, remontaient au dixième siècle et étaient alliés à la maison royale de France. Plusieurs Courtenai furent empereurs latins de Constantinople. La dernière de la branche aînée, Catherine, épousa Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi. La branche française cadette des Courtenay s'éteignit en 1730 ; il y en avait d'autres, notamment en Angleterre (les comtes de Devon). Quant aux Guise, de famille lorraine, ils prétendaient descendre directement de Charlemagne et considérer les Capétiens comme usurpateurs.

fusa, indiquant qu'Henri IV les aurait accordés à sa Maison, s'ils lui eussent été dus, qu'il n'avait donc plus rien à prétendre à cet égard. Le fils ou le neveu de ce Courtenai ayant renouvelé la même prétention, et la réponse ne lui ayant pas été plus favorable, il ne s'en consola qu'en se brûlant la cervelle d'un coup de pistolet.

Le second exemple est du duc de Guise, de la Maison de Lorraine. Ce jeune homme, plein d'esprit, très aimabe, bien fait et, à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, colonel d'un régiment, devait se promettre le plus grand avancement dans le monde, mais il se remplit malheureusement la tête de tout ce que l'histoire raconte de ses ancêtres, dont la puissance avait balancé l'autorité du roi. Rien ne lui semblait plus beau que le rôle qu'ils avaient joué, quoiqu'ils ne fussent dans le fond que des factieux, dont le châtiment et la honte avaient dû rejaillir sur leur postérité. Il ne se crut sans doute pas assez de génie pour essayer de troubler le royaume comme eux, il aima mieux s'abstenir. Il se brûla la cervelle dans sa chambre, où il laissa un écrit dans lequel il déclarait qu'il rougissait de n'être pas à la hauteur de ses ancêtres.

XXXII

MIRACLE DE VANITÉ

M. de Fontenelle[1] était nonagénaire et assistait à une séance de l'Académie, enfermé dans son fauteuil et la tête baissée sur ses épaules, il écoutait tout pensif le discours d'un récipiendaire, lorsque deux mots qu'il entendit semblèrent donner à son âme un nouveau ressort et changèrent tout à coup sa posture et sa physionomie. Il était qualifié dans ce discours de *Nestor du Parnasse*, et ces deux mots en firent un autre homme. Il se redresse, son visage s'épanouit, et les rides de sa caducité se changent en grâces. Voilà de ces effets ou de ces sortes de miracles que produit la vanité. Hélas ! qu'est-ce donc que l'homme, puisque, dans

1. Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757), neveu du grand Corneille, adversaire de Racine et de Boileau dans la querelle des anciens et des modernes, poète et critique secondaire, mais grand savant et philosophe, homme d'infiniment d'esprit. De l'Académie française (1691), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (1699).

cet âge où l'expérience et les longues réflexions doivent lui avoir enfin montré le ridicule et la sottise de la vanité, il en est encore l'esclave !

Fontenelle conserva jusqu'au dernier moment son caractère de plaisanterie. L'Académie lui ayant député quelques-uns de ses membres pour informer de son état :

« Messieurs, leur dit-il, je suis bien reconnaissant des bontés de l'Académie, dites-lui que je m'en vais, ou je m'en vas, car elle n'a point encore décidé lequel on doit dire. »

XXXIII

LA FORCE DE CARACTÈRE. LE CARDINAL DE TENCIN

M. Yzard, officier de je ne sais quel régiment, avait étudié à Grenoble avec l'abbé de Tencin[1]. Ils avaient été fort liés ensemble. Cinq ou six ans après leur séparation, le premier eut occasion de venir à Paris et se proposait d'y voir son ancien ami, lorsque, traversant le jardin des Tuileries, il croit l'apercevoir rêvant profondément au bout d'une allée. Il s'approche pour s'en assurer, et le

1. Pierre Guérin de Tencin, né à Grenoble (1680-1758), d'abord grand vicaire de Sens, puis abbé de Vesclai : il fut lié avec Law, grâce auquel il s'enrichit, alla à Rome comme ambassadeur, fut nommé archevêque d'Embrun, puis cardinal, puis archevêque de Lyon. Il ambitionnait le ministère et était capable de le remplir. Il dut sa fortune au crédit de sa sœur, la célèbre Claudine-Alexandrine, marquise de Tencin, intrigante de premier ordre, mais femme d'esprit, dont le salon fut le rendez-vous de tous les savants et les beaux esprits de son temps.

reconnut. Ils s'embrassent, et après les premiers compliments :

« A quoi donc, lui dit l'officier, rêviez-vous si profondément lorsque je vous ai joint ?

— Mon ami, lui répondit-il, je roulais depuis deux heures la plus importante délibération de ma vie.

— Comment donc ?

— Il n'était question de rien moins, dans mon conseil d'État, que de savoir si je serais Maréchal de France, Chancelier ou Cardinal. »

M. Yzard le regarde et croit qu'il est devenu fol.

« Parlez-vous sérieusement, lui dit-il ?

— Oui, sans doute, très sérieusement, n'allez pas me croire un insensé. Vous en serez bientôt détrompé, lorsque vous m'aurez entendu. J'ai perdu mon frère aîné, et je dois aujourd'hui me décider à prendre l'épée ou la robe ou à rester dans l'état ecclésiastique. Mon père ne m'accorde pas un plus long délai qu'aujourd'hui pour lui faire passer ma résolution. J'ai pesé les avantages et les inconvénients des trois états. Je serais, je vous avoue, très flatté d'être Maréchal de France; mais je ne pourrais guère me flatter d'[illegible] river à ce grade que très vieux. Ce ne serait d[illegible] pas un grand avantage. Si j'entre dans la robe, mon père me fera passer la place de présiden[illegible]. Je me distinguerai dans cet état, et je ne dou[illegible] point que je ne parvienne à être Chancelier; ma[illegible]

il me faudra étudier toute ma vie, et je n'en serai même pas dispensé lorsque je serai devenu Chancelier. Il me semble que je trouverais donc mieux mon compte en restant dans l'état ecclésiastique; j'ai déjà un prieuré de 8.000 mille livres de revenu, que je serais fâché de perdre. J'arriverai à l'épiscopat sans me donner beaucoup de peine, et, dans mes calculs, le cardinalat ne saurait me manquer, à cet âge où l'on peut jouir encore.

— Ne dirait-on pas, à vous entendre, reprit M. Yzard, qu'il dépend entièrement de vous d'être Maréchal de France, Chancelier, ou Cardinal ?

— C'est très vrai, répond l'abbé de Tencin; soyez très persuadé d'une chose : qu'un homme d'esprit qui se met fortement dans la tête d'être telle ou telle chose, qui y pense le jour et la nuit, le matin et le soir, qui en est constamment occupé, qui dirige toutes ses actions comme toutes ses pensées vers cet objet, doit nécessairement y parvenir. Si donc je me mets dans la tête d'être Maréchal de France, je le serai; Chancelier, je le serai; mais dans le choix des trois états, je me décide à être Cardinal, et je vous déclare d'avance que je le serai. »

L'abbé de Tencin tint parole à son ami. Il fut fait Archevêque de Lyon, et son grand zèle pour la constitution *Unigenitus* lui valut le chapeau de Cardinal. Il est certain que rien, pour ainsi dire, ne résiste à la force de la volonté, lorque d'ail-

leurs on a une assez grande étendue d'esprit pour la bien diriger.

« Comment avez-vous fait, demandait-on à Newton, pour trouver tant de belles découvertes ?

— En voulant les trouver, en y pensant toujours », répondit Newton.

XXXIV

L'ABBÉ DE BERNIS

L'on n'ignore pas que l'abbé de Bernis[1] signala sa première jeunesse par son esprit et par sa galanterie. Mme d'Étioles, depuis marquise de Pompadour, avait montré beaucoup de goût pour lui. Devenue la favorite du roi, elle s'empressa de solliciter pour lui des bénéfices, elle le peignit comme un homme de qualité pauvre qui lui avait rendu des services auprès de son mari, et comme étant l'ami de celui-ci plus que le sien, et se fit autoriser du roi pour aller de sa part demander pour lui une abbaye alors vacante à M. l'Évêque de Mirepoix. Ce prélat, qui n'était

1. François-Joachim de Pierres de Bernis (1715-1794). Le type de l'abbé de cour, poète et homme politique. A vingt-neuf ans il était de l'Académie; favori de Mme de Pompadour, il fut nommé premier ministre en 1756, signa l'alliance avec l'Autriche, mais se démit en 1758. Archevêque d'Albi, puis ambassadeur à Rome, il se fixa dans cette ville lors de la Révolution et y mourut.

pas courtisan, répondit, lorsque la marquise se fit annoncer, qu'il ne recevait point de femmes de son espèce. Mais que cette réponse lui fut ou ne lui fut pas rapportée, elle fit ouvrir les deux battants, entra dans le cabinet de l'Évêque, et lui dit sa demande de la part du roi.

« Si le roi, répondit-il, demande cette abbaye pour l'abbé de Bernis, vous pouvez lui dire, Madame, que je ne peux pas la lui donner. Si le roi m'ordonne de le faire, il peut le faire faire par tout autre, mais moi je donne ma démission. »

La favorite était fort en colère, mais elle sut se modérer et attendit une occasion plus favorable pour faire placer son ami. Elle ne put néanmoins pas contenir l'humeur qu'elle en avait, au point que le roi n'en fût informé; et ses ennemis profitèrent malignement de la circonstance, pour faire entendre au roi qu'elle avait beaucoup de goût pour l'abbé de Bernis. Le roi en était jaloux, et sa jalousie perçait assez, pour que la favorite n'en eût de grands ménagements. Soit que l'abbé de Bernis le lui eût insinué, ou qu'elle-même l'eût imaginé, elle résolut de le faire entrer dans la carrière ministérielle.

Elle le proposa donc au roi comme un homme très capable de réussir dans la diplomatie, puisqu'à une grande naissance, à une figure et des manières très nobles, il joignait beaucoup d'esprit et de sagacité. Cette demande fit d'autant

plus de plaisir au roi, que d'une part il éloignait d'auprès de sa favorite un rival redoutable, et que, de l'autre, il voyait bien qu'elle n'avait pour lui une passion bien forte, puisqu'elle demandait elle-même son éloignement. L'ambassade de Venise vint à vaquer. L'abbé de Bernis y fut nommé avec un traitement considérable, et une somme de 100.000 francs pour monter sa maison. Il prévit dès lors quelle serait sa fortune et l'annonça d'avance à Mme de Narbonne, en présence de M. de Saint-Maixent, qui me l'a rapporté. Il fit son ambassade d'une manière brillante, c'est-à-dire que tout ce qu'il faisait ou qu'il écrivait était toujours rapporté au roi sous les couleurs les plus avantageuses, soit par le ministre des affaires étrangères, ou par tous les autres, qui pour plaire à la marquise le préconisaient à l'envi. L'on ne prétend pas contester pour cela le mérite réel de l'abbé de Bernis; mais il n'est point douteux que ce mérite ne fût fort exagéré.

Quoi qu'il en soit, le roi avait les oreilles tellement rabattues de l'éloge qu'on en faisait, que, trois ans après, le ministère des affaires étrangères étant devenu vacant, il crut ne pouvoir mieux faire que de le lui confier.

Le roi n'en était plus jaloux, ou il était bien convaincu que, quoiqu'il eut l'amitié de la marquise, il n'avait pas son cœur. Ce fut un triomphe pour elle. La demande du chapeau de Cardi-

nal, et sa nomination à l'Archevêché d'Albi suivirent de près son entrée dans le ministère, qu'il remplissait fort honorablement, et sans se mettre dans la dépendance à l'égard de celle qui l'y avait élevé.

Un jour le roi, qui avait pris beaucoup de goût pour lui, et qui se plaisait à lui ouvrir son cœur, lui dit qu'il était bien ennuyé de voir le peu d'accord qu'il y avait entre ses ministres : que chacun voulait faire à sa tête, aucun d'eux n'ayant assez d'autorité pour dominer les autres : que les rois, ses prédécesseurs, sans doute pour éviter cet inconvénient, s'étaient le plus souvent décidés à prendre un premier ministre. Il demande là-dessus son avis au Cardinal de Bernis, qui lui répondit que cette question méritait un mûr examen et qu'il demandait à Sa Majesté la permisston de lui présenter ses idées par écrit, après avoir pris un peu de loisir pour les méditer. Il fit un mémoire parfaitement raisonné sur cet objet, dans lequel il prouvait, qu'il fallait que le roi eût un premier ministre ou qu'il en fît lui-même les fonctions, comme avaient fait Henri IV et Louis XIV, ce qui lui donnerait beaucoup d'embarras et qu'il pourrait éviter par le moyen d'un premier ministre, sans rien perdre de son autorité.

Le roi fut enchanté de ce mémoire, dans lequel le Cardinal prévenait, qu'il était bien éloigné de

donner un semblable conseil par aucune vue d'intérêt, n'ayant uniquement pour motif que le bonheur du roi et le bien de ses sujets. Dans la joie qu'en eut le monarque, il se pressa de le montrer à sa favorite, croyant que son attachement pour le Cardinal lui ferait partager la gloire qui lui en revenait, mais la marquise ne l'entendit pas de même. Elle voyait dans un premier ministre la perte de toute son influence, elle ne pouvait pas se flatter de gouverner le premier ministre, tandis que tous les ministres isolés avaient besoin d'elle pour se soutenir dans leurs places. Elle chercha donc à persuader au roi que c'était la pure ambition et le désir de le gouverner lui-même qui avait pu inspirer au Cardinal la hardiesse de lui présenter un pareil mémoire. Elle travailla dès lors à perdre le Cardinal et elle n'eut pas de peine à y parvenir.

Ce fut dans la première conférence qu'elle eut avec lui, après la lecture de ce mémoire, qu'elle le traita de *prestolet*, et qu'elle lui dit qu'elle l'avait tiré de la boue.

« On peut, lui répondit-il, tirer de la misère des hommes comme moi, mais ce n'est que des gens comme vous qu'on tire de la boue. »

Elle se vengea, en le faisant exiler dans son diocèse.

Il est certain que le Cardinal de Bernis avait donné de très bonne foi et sans aucun motif per-

sonnel son avis au roi. Cet avis était on ne peut plus sage, vu le caractère indolent et faible de Louis XV, et, s'il l'eût suivi, il n'eût point préparé, par les changements continuels des ministres et cette foule d'inconséquences qui ont caractérisé les dernières années de son règne, le règne plus versatile encore de son successeur au trône[1].

1. Il est bon constamment de se rappeler ce que nous avons dit dans notre préface : ces Historiettes n'ont nulle valeur historique, une simple valeur anecdotique; récits des salons de l'époque, contés avec toutes les opinions personnelles du conteur.

XXXV

Mme LA DUCHESSE DE BRANCAS ET LE DUC DE CHOISEUL

Mme de Clermont-Gallerande, née sans fortune, vivait dans un couvent. Le duc de Brancas, son cousin, homme septuagénaire et infirme, l'en faisait quelquefois sortir, et se plaisait à causer avec elle. Un jour, prévoyant bien qu'il n'aurait plus longtemps à vivre, et voulant lui procurer quelque avantage, il la fit venir et manda en même temps son notaire. Il dit à celui-ci qu'il voulait faire du bien à sa cousine, en lui donnant tel ou tel objet, qu'il fallait donc qu'il en dressât l'acte de telle manière que ses héritiers ne pussent lui faire aucune chicane. Le notaire, qui connaissait parfaitement les affaires du duc, y trouva de grandes difficultés. Le duc en parut affligé.

« Eh! bien, mon cousin, lui dit Mlle de Clermont, puisque vous êtes si bien disposé en ma faveur, épousez-moi et, si vous ne pouvez point me

rien assurer, vous me donnerez au moins un titre qui me procurera du pain. »

Le duc goûta la proposition ; le notaire l'appuya, en disant qu'il pourrait lui faire un douaire qui passera avant tel ou tel objet ; en conséquence, il reçoit l'ordre de dresser un contrat de mariage au lieu d'un testament. On envoie aussitôt après une personne de confiance auprès de M. l'archevêque de Paris, qui donne des dispenses pour le mariage. Il se fit le lendemain au point du jour, en présence de plusieurs parents ou amis. Le duc la laissa bientôt veuve, mais avec le titre de duchesse et un douaire de mille ou deux mille écus.

Son titre lui valut ensuite l'honneur d'être nommée première dame d'honneur de Mme la Dauphine, ce qui lui procura dix mille livres de revenus. C'était là toute sa fortune, qui, quelque modique qu'elle fût, suffisait cependant pour soutenir son rang, grâce à son économie. Elle avait la noble fierté de ne rien demander pour elle, et personne à la Cour n'avait le noble courage de solliciter en sa faveur. Cela était réservé au duc de Choiseul[1].

1. Etienne-François, duc de Choiseul (1719-1785), d'abord militaire, puis homme d'État qui a laissé un souvenir éclatant, servit noblement et utilement son pays en réorganisant l'armée, relevant la marine et les colonies, rétablissant l'influence française en Europe (le *Pacte de famille*). Le type du grand seigneur du dix-huitième siècle.

Ayant été fait ministre de la guerre, dans un travail qui lui fut présenté sur les poudres et salpêtres il trouva la libre disposition d'un bon de vingt-cinq mille livres de rente, et il songea à Mme la duchesse de Brancas. En conséquence il demanda au roi la permission d'en disposer en faveur de cette dame.

« Sire, dit-il, j'ai pensé que rien ne serait plus convenable que d'en gratifier Mme la duchesse de Brancas.

— Vous y prenez donc un grand intérêt, lui répondit le roi ?

— Sire, je n'ai eu l'honneur de souper avec elle qu'une fois, il y a dix ans. Depuis ce temps-là je ne l'ai pas vue ; mais je souffre de voir qu'une dame de son rang, de son mérite, et la première dame d'honneur de Mme la Dauphine, n'ait que neuf à dix mille livres de rente pour vivre. »

Le roi applaudit à ce noble intérêt et signa le bon. Ce bon fut ensuite envoyé à la duchesse qui, ne sachant pourquoi on le lui envoyait, et voyant qu'il partait du ministère de la guerre, désira s'en éclaircir, en faisant demander un rendez-vous au duc de Choiseul. Le ministre ayant demandé au valet de chambre de la duchesse si elle serait visible dans ce moment, et celui-ci lui ayant répondu qu'il l'avait laissée tout habillée, et prête à sortir aussitôt qu'elle aurait sa réponse, il se hâta d'aller la lui porter lui-même.

« Madame, lui dit-il en l'abordant, vous vouliez venir chez moi, mais je viens prendre vos ordres. »

Après l'avoir remercié de son extrême politesse pour elle, elle lui dit qu'elle avait reçu un bon du roi, qui l'avait fort surprise; qu'elle avait d'abord ignoré à qui elle en avait l'obligation, mais qu'elle voyait bien que c'était à lui qu'elle le devait, et qu'elle était ravie de lui en faire ses remerciements, en lui demandant toutefois ce qui avait pu lui valoir un service de cette importance.

« Madame, lui répondit-il, souvenez-vous d'une certaine soirée qui me tenait bien sur le cœur. J'ai toujours désiré de m'en venger. L'occasion s'en est présentée, et je l'ai saisie avec avidité. »

Or, quelle était donc cette fameuse soirée? Je vais la raconter; mais pour bien l'apprécier, il faut auparavant que l'on sache ce qu'était alors M. le duc de Choiseul. Sous le nom de comte de Stainville, il ne jouissait pas d'une grande réputation; il faisait des dettes qu'il ne payait pas et était pour les mœurs un espèce de brigand, mais il avait beaucoup d'esprit et plus d'intrigue encore. Voici deux traits qu'on lui attribue.

On prétend qu'il fit la gageure de brouiller trois ou quatre femmes qui vivaient dans la plus grande intimité, ce qui ne devait pas être bien

difficile, mais, ce qui devait l'être beaucoup plus, de les réconcilier ensuite. Je ne sais comment il s'y prit, mais il gagna la gageure.

On prétend qu'il en fit une autre non moins scandaleuse et plus atroce. Ce fut de séduire la femme qui passait pour la plus vertueuse de la Cour, et d'en fournir les preuves avant trois mois, et l'on ajoute que, quoique cette femme fût prévenue de cette gageure, il reussit effectivement à la séduire, en employant, avec une adresse extrême, tout ce qu'on peut insinuer de flatteur pour captiver l'amour-propre d'une femme.

Après ces échantillons de son esprit et de son cœur, voici maintenant le sujet de sa reconnaissance pour Mme la duchesse de Brancas. Pendant que le comte de Stainville menait à Paris cette vie de brigand, il fit solliciter le roi, par le premier gentilhomme de la chambre, de vouloir bien lui permettre de suivre la chasse, et lui donner en même temps la marque de bonté de l'inviter à son souper. Louis XV le promit. Il en parla à Mme de Pompadour à qui cela déplut. Elle aurait voulu le faire déprier, mais le roi répondit qu'il ne voulait pas donner ce désagrément à un homme de la naissance de M. de Stainville.

« Cela étant, lui dit l'orgueilleuse maîtresse, vous lui ferez, si vous voulez, les honneurs de votre table. Pour moi, je ne le regarderai seulement pas.

— Vous ferez ce qu'il vous plaira », répondit le roi.

Effectivement, lorsque M. de Stainville fut introduit, Mme de Pompadour ne daigne seulement pas lever les yeux sur lui, et à son exemple tous les courtisans le repoussèrent et ne lui répondirent que par des monosyllabes. L'on prépare les parties, et tous les arrangements se font de manière que le comte de Stainville reste seul sans jouer. L'étiquette exigeait qu'il restât debout tout le temps, et, pendant tout ce temps, il n'avait personne avec qui causer, personne qui lui témoignât la moindre bienveillance. On peut juger quel était son embarras et quel devait être son ennui.

Mme la duchesse de Brancas avait commencé une partie de piquet avec un second. Elle voit le comte de Stainville dans cette affreuse position. Elle en est touchée et, quoiqu'elle ne le connut point, elle songe à le tirer d'embarras, dût-elle s'attirer la haine de la favorite. Dans cette généreuse disposition, elle demande à son second s'il ne voudrait pas avoir la complaisance de jouer pour elle, et à ceux contre lesquels ils jouaient s'ils ne voulaient pas lui permettre de laisser ses intérêts dans les mains de son second.

« J'aurais, dit-elle, à parler à Monsieur, en montrant le comte de Stainville, et ce sera pour moi une bonne occasion. »

La chose ainsi convenue, elle s'approche du

pauvre malheureux et lui parle avec une sorte d'intérêt. Oh! comme le comte fut sensible à ce procédé. Comme il se sentit soulagé d'un poids énorme.

La duchesse lui demande s'il jouait au piquet, et s'il ne serait pas bien aise de faire une partie avec elle.

« Très volontiers, dit-il. »

On apporte une table et ils jouent. Il donne ensuite le bras à la duchesse pour la conduire au souper et s'asseoit à côté d'elle. C'est ainsi qu'elle lui sauve les désagréments d'une soirée et d'un souper qui auraient été affreux pour lui ; et il s'en souvint lorsqu'il fut duc de Choiseul.

Eh bien ! cet homme, que Mme de Pompadour refusait alors de voir, ne tarda pas, tant il avait des ressources dans l'esprit, à gagner ses bonnes grâces. Elle le fit d'abord nommer ambassadeur à Venise[1], bientôt après à Vienne[2]. Elle le fit ensuite appeler au ministère des affaires étrangères[3], d'où il passa au ministère de la guerre[4].

1. A Rome, et non à Venise. Choiseul y obtint de Benoît XIV l'encyclique sur les billets de confession et le refus de sépulture, qui apaisa les querelles de la bulle *Unigenitus*.

2. Il y fit, avec Marie-Thérèse, le traité d'alliance contre la Prusse.

3. A la chute du cardinal de Bernis (1758).

4. A la mort du maréchal de Belle-Isle.

XXXVI

LE COMTE DE SAINT-GERMAIN

On a débité beaucoup de fables sur le comte de Saint-Germain[1]. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet homme avait beaucoup d'esprit, qu'il était très aimable, possédait plusieurs langues, qu'il était très instruit, fort riche et fort libéral, quelquefois même magnifique et en même temps très simple et très uni dans ses manières. Sa taille était de 5 pieds 5 pouces. Son air était spirituel, sa physionomie agréable et il jouissait d'une bonne santé. Il paraissait avoir une quarantaine d'années dans le premier temps qu'il

1. Il s'agit de cet aventurier, dont on ignore le vrai nom et la famille, que le maréchal de Belle-Isle ramena d'Allemagne et présenta à la Cour en 1740. Il plut à Mme de Pompadour et à Louis XV qui l'admit dans son intimité. Il prétendait avoir vécu plusieurs siècles, avoir connu Charles-Quint, François Ier et Jésus-Christ lui-même. Ce mystificateur était peut-être un espion. Il mourut en 1784.

s'est montré à Paris. Il avait beaucoup voyagé; mais, comme toutes les fois qu'il changeait de pays il y laissait les gens qui l'avaient servi pour en prendre d'autres dans les pays où il allait, on ne savait de ses voyages que ce qu'il voulait en dire lui-même. Il est assez vraisemblable qu'il mettait quelquefois de l'exagération dans ses récits; et c'est peut-être ce qui a fait imaginer sur son compte des choses encore plus invraisemblables que celles qu'il en rapportait lui-même.

Le duc de Choiseul, ministre de la guerre, désirant de connaître cet homme extraordinaire, engagea le prince de Tingri[1] de lui donner un jour à souper avec lui. Le comte de Saint-Germain ne se mit nullement en frais pour le ministre dans ce souper. Il parla avec simplicité et bonhomie. Cela ne faisait pas le compte du duc, qui, au dessert, se permit de lui dire familièrement :

« Allons, Monsieur le Comte, racontez-nous donc quelqu'une de ces histoires extraordinaires qui vous sont arrivées.

— Monsieur le Duc, lui répondit le Comte, est-ce comme ministre que vous exigez cela de moi, ou me le demandez-vous comme pour servir à

1. Chrétien Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry (1675-1746), fils du grand maréchal de Luxembourg, servit sous son père et sous Villars, fut un vaillant homme de guerre lui-même. Maréchal en 1734.

l'amusement de la société. Si c'est comme ministre, vous abusez de votre autorité ; si c'est comme pour un passe-temps, je n'ai rien à vous répondre. »

En disant cela, il le regardait avec fierté, et le duc de Choiseul, qui ne baissait guère les yeux devant qui que ce soit, les tint alors respectueusement baissés, car il n'ignorait pas que le Comte de Saint-Germain était admis chez le roi, lorsqu'il le voulait. Il lui suffisait de dire un mot à un huissier de la chambre, et celui-ci allait l'annoncer au roi, qui le faisait entrer sur-le-champ, et passait quelquefois des heures entières avec lui.

Le roi lui donna, j'ignore si c'est en propriété ou seulement pour en jouir, la terre de Chambord ; il y fut installé par M. de Sommerive, qui en était gouverneur, et qui le reçut d'une manière très magnifique. Il offrit de la manière la plus gracieuse une tabatière superbe, enrichie de diamants, à Mme de Sommerive, mais un regard de son mari ne lui laissa point la liberté d'accepter cet offre. Cette tabatière fut ensuite adroitement laissée par le comte de Saint-Germain dans l'appartement de cette dame, qui, par le conseil ou l'ordre de son mari, la lui renvoya aussitôt après. Il ne garda Chambord que pendant deux ans.

Parmi les traits de générosité du comte de Saint-Germain, en voici un bien constaté. Il avait

été adressé à Dijon à Mme de Lenoncourt, qui lui donna un souper et une fête magnifique. L'on s'entretint, dans ce souper, d'une jeune veuve lingère ou marchande de modes dont la boutique venait d'être consumée par un incendie ; on s'apitoyait beaucoup sur son malheur, parce qu'elle était fort estimée, et l'on fit la proposition de faire pour elle une quête. Le comte de Saint-Germain demande à Mme de Lenoncourt ce que pouvait valoir cette boutique ou ce qu'il faudrait pour rétablir les affaires de cette veuve. Mme de Lenoncourt consulte là-dessus les autres dames, qui répondent assez généralement qu'il ne lui faudrait pas moins de 24.000 francs.

« Eh bien ! Mesdames, reprit le comte, ayez la bonté de me l'envoyer demain matin, et je verrai ce que je pourrai faire pour elle. »

Elle lui fut en effet envoyée, et le comte lui délivra sur-le-champ une lettre de change de 24.000 francs sur Paris, qui fut exactement acquittée. Pour se dérober aux remerciements que cela lui aurait attiré, il quitta Dijon aussitôt après.

Mme de Pompadour recevait parfaitement le comte de Saint-Germain. Il y a toute apparence que le roi l'avait mise dans le secret de sa naissance et de sa fortune[1], mais il est certain qu'il

1. Une opinion fort accréditée, en effet, fait du comte de

n'a point révelé ce secret à ses confidents les plus affidés. Il dit seulement un jour au duc d'Ayen[1] et à quelques autres qui en raissonnaient en sa présence :

« *Mais si c'était le fils d'une tête couronnée, y aurait-il donc tant de quoi s'étonner?* »

Et là-dessus ces seigneurs conjecturèrent avec quelque vraisemblance que le comte de Saint-Germain était le fils de la reine d'Espagne et du P. Nitta, son aumônier, qu'elle fit cardinal, et qui dans la régence gouvernait le royaume. Lorsque le roi son fils eut pris les rênes du gouvernement, elle voulait se retirer en France, sa patrie[2], mais il ne lui fut permis que de venir à Bayonne où elle resta jusqu'à sa mort avec le Cardinal, son favori. L'on doit croire d'après cela qu'ils firent donner une excellente éducation au comte de Saint-Germain qui, ayant ensuite passé son temps à voyager, ne fut instruit du sujet de sa naissance qu'après la mort de la reine, et qu'héritier du trésor immense qu'elle avait ap-

Saint-Germain le fils naturel de la veuve de Charles II d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, (l'héroïne du *Ruy Blas* de Victor Hugo), et d'un banquier de Madrid, juif portugais.

1. *Duc d'Ayen :* titre porté, depuis 1737, par les aînés de la maison de Noailles, jusqu'à la mort de leur père.

2. L'abbé de Fabry confond la seconde femme de Charles II, Bavaroise, avec la première, Française, Marie-Louise d'Orléans.

porté d'Espagne il avait préféré de garder l'anonyme à se faire reconnaître pour son fils. Tout cela explique assez bien et sa fortune et les égards qu'on avait pour lui à la Cour de France.

XXXVII

DÉJEUNER PROPHÉTIQUE

MM. d'Armentières, de Lally et de Redingue, tous trois lieutenant généraux et fort liés ensemble, en revenant du Bois de Boulogne où ils avaient été se promener à cheval, dans une belle matinée de printemps, passèrent devant un jardin dont la porte était ouverte, et qui parut digne de fixer leur regards.

« Voilà, dit l'un deux, un bien joli jardin, voulez-vous que nous descendions pour nous y promener.

— Très volontiers, dirent les autres. »

Ils mettent pied à terre, et, apercevant un jardinier, ils lui demandent si leur maître ne trouvera pas mauvais qu'ils entrent.

« Non, assurément, Messieurs, vous lui ferez bien de l'honneur. »

Ils voient tout près de là un joli cabinet de verdure et vont s'y placer. A peine y sont-ils,

qu'un Monsieur vêtu d'une belle robe de chambre de Perse se présente à eux et les salue profondément.

« Vous êtes le maître de ce joli jardin, Monsieur?

— Oui, Messeigneurs, répondit-il, et le maître et tout ce qui s'y trouve sont à votre service. »

Après quelques compliments de part et d'autre :

« Messeigneurs, leur dit leur hôte, vous ne seriez peut-être pas fâchés de vous rafraîchir? et, pour moi, je serai fort aise de vous offrir d'un vin que vous ne trouverez pas mauvais.

— Monsieur, vous avez des manières si franches et si engageantes, que nous ne saurions vous refuser. »

Leur hôte les quitte, et, quelques minutes après, deux laquais viennent dresser une table, sur laquelle on place avec un jambon, un pâté et des bouteilles, dont les bouchons à demi cirés annonçaient un vin qui avait vieilli dans la cave. Ces Messieurs le goûtent et le trouvent parfait. Ils étaient tous trois amateurs, et ils conviennent qu'il serait difficile d'en boire de meilleur. Les voilà donc tous trois en train de manger et de boire.

« Eh, morbleu! dit M. d'Armentières, tandis que notre hôte nous régale si bien, ce galant homme reste là sans rien faire. Allons, Monsieur,

asseyez-vous donc auprès de nous et buvons ensemble.

— Non, Messeigneurs, répondit-il, je sais ce que je vous dois, et je m'estime trop heureux d'avoir l'honneur de vous servir. »

Plus il se montre modeste et leur marque du respect, plus ils font d'instance, pour qu'il se mette à table avec eux. Il continue de s'y refuser ; ils veulent absolument en savoir la raison.

« Messeigneurs, leur dit-il enfin, vous ignorez que je suis Charlot.

— Quoi ! Charlot, reprirent-ils, l'exécuteur des hautes œuvres?

— Oui, précisément.

— Eh bien, dirent-ils, vous n'en êtes pas moins un galant homme, et votre vin n'en est pas plus mauvais. »

Ils continuèrent d'en boire d'autant ; comme ils commençaient à en être un peu échauffés, ils se mirent à raisonner sur le métier de Charlot et celui-ci leur en rendit compte avec sa modestie ordinaire, en leur faisant observer toutefois qu'il ne s'employait point aux exécutions ordinaires, qu'il avait des garçons pour ce ministère, se réservant lui-même pour les grandes occasions, comme pour un grand seigneur, tel que vous.

« Ah ! parbleu, M. Charlot, dit M. d'Armentières, souvenez-vous de ce que je vais vous dire : voyez-vous mon ami Lally, en le montrant, il

vient d'être nommé pour aller commander aux Indes. Je le connais, c'est un homme franc, loyal, mais étourdi, et qui se fera de mauvaises affaires dans ce pays-là. A son retour, je vous le recommande et prenez-en bien soin.

— Je vous promets, Monseigneur, que si ce malheur arrive à Monsieur, je ne céderais même pas à mon fils l'honneur de remplir envers lui mon ministère. »

Cet engagement réjouit beaucoup ces Messieurs, qui, après avoir fait le plus copieux déjeuner et remercié gracieusement leur hôte, remontèrent à cheval pour rentrer dans Paris.

Qui aurait pu croire que la mauvaise plaisanterie de M. d'Armentières dût se réaliser. Cependant rien n'est plus vrai [1], que M. de Lally à peine arrivé dans son gouvernement se brouilla avec la Compagnie des Indes, fut accusé de concussion et condamné par arrêt du Parlement de Paris à avoir la tête tranchée, et que le même Charlot remplit fidèlement, mais les larmes aux yeux, l'engagement qu'il avait pris.

1. Voy. p. 127, note 1.

XXXVIII

NOBLE DÉSAVEU DANS LE PROCÈS DE M. DE LALLY

Le comte de Lally[1], envoyé comme gouverneur aux Indes Orientales, à de très bonnes qualités joignait une violence extrême et une mauvaise tête. Il avait sous son commandement le baron de Fumel et M. de Celigny, tous deux maréchaux de camp, et, dans son humeur bouillante ou peut-être dans l'ivresse, car il était sujet à boire, il se permit, je ne sais pour quel motif, de les faire mettre aux fers. Il ne les y tint pas longtemps, leur fit même des excuses de cette violence. Ces excuses ne leur parurent pas suffisantes pour réparer leur honneur, et revinrent en France. Ils

1. Thomas-Arthur, comte de Lally, baron de Tollendal (1702-1766), d'origine irlandaise, vaillant soldat et type de gentilhomme, lutta toute sa vie contre les Anglais. Gouverneur de nos possessions de l'Inde, il y fit merveille, mais y fut délaissé et trahi ; desservi en France par des cabales, il fut condamné à mort par le Parlement et exécuté (9 mai).

tinrent sur le compte de M. de Lally les propos les plus injurieux. Ils répandirent même des mémoires imprimés contre lui, et, celui-ci ayant été traduit au Parlement par les actionnaires de la Compagnie des Indes, comme concussionnaire, il était naturel que MM. de Fumel et de Celigny furent assignés et confrontés avec lui.

Le baron de Fumel, à la lecture de l'exploit d'assignation qu'il reçut, tomba dans la désolation.

« Je suis perdu, je suis déshonoré, s'écrie-t-il. »

Il est au désespoir. Un de ses amis lui en demande la cause.

« J'éprouve aujourd'hui, répond-il, les funestes égarements, où peuvent entraîner la colère et la vengeance. J'avais à me plaindre de M. de Lally. Au lieu de m'en tenir à une simple accusation contre lui, ou de lui pardonner, comme il m'en avait supplié, la passion m'entraîne et tout ce que ses ennemis débitent contre lui dans Paris j'ai l'infamie de le ramasser et de le publier dans des mémoires, comme en étant le témoin. Ces mémoires calomnieux sont très applaudis par une haine injuste : mais il faut qu'aujourd'hui, à cette infamie je joigne l'impudence de soutenir en face du Parlement ce que j'ai avancé, et que je fasse périr par la calomnie un homme innocent ou que j'aille me déclarer comme le plus vil des hommes. »

Quelle cruelle alternative ! et quel parti prendre dans une aussi affligeante situation? M. de Fumel n'avait pas l'âme d'un scélérat, et son ami était un honnête homme. Il l'encourage à faire un noble aveu de son injustice, qui avait été plutôt l'ouvrage de sa passion que celui de son cœur.

« Bien loin, lui dit-il, que cet aveu soit déshonorant pour vous, il tournera à votre gloire, parce qu'il prouvera que, si la passion a pu vous aveugler un instant, la probité sait vous faire réparer les torts. »

Il suivit le sage conseil et n'en fut que plus estimé par les hommes honnêtes. M. de Céligny suivit son exemple, mais leur désaveu public n'empêcha cependant pas que M. de Lally fût condamné. Il était difficile qu'il résistât à la foule de ses ennemis.

XXXIX

LE PLUS BRAVE NE L'EST PAS TOUJOURS

Le comte d'Aché[1], vice-amiral commandant l'escadre qui avait été envoyée au secours de Pondichéry[2], combattit toujours avec la plus grande bravoure, mais non pas toujours avec le même succès, contre l'escadre ennemie. Mais les ressources venant à lui manquer et ne recevant aucun fonds de la France pour faire subsister son armée, il cherche vainement sur la côte de Coromandel et dans le Bengale à faire un emprunt pour le roi, mais telle était la considération que l'on avait pour lui personnellement dans l'Inde, que les négociants de ce pays-là se cotisèrent pour lui prêter sur ses simples billets la somme de 400.000 francs.

De retour en France, après la mission terminée,

1. Chef d'escadre, qui commandait la flotte française d'Extrême-Orient lors de la guerre de Sept ans.
2. 1761.

il réclame le paiement de ces 400.000 francs, qu'il avait empruntés et employés pour le service du roi. Mais le ministre ne lui faisant que de belles promesses, et ne lui fournissant pas le moyen d'acquitter ses billets, ils furent protestés. Sa maison de Brest fut vendue, les meubles de M[me] la comtesse d'Aché, son épouse, furent saisis, et l'on obtint contre lui un décret de prise de corps.

Dans cette extrême position, le comte d'Aché reprocha fièrement au duc de Choiseul d'avoir compromis son honneur, et le ministre finit par lui faire compter les sommes pour lesquelles il s'était engagé, mais, aigri de l'espèce de menace qu'il lui avait faite et des propos qu'il avait tenus contre lui, il chercha à l'humilier, en faisant impliquer le comte d'Aché dans la malheureuse affaire du comte de Lally par une plainte toute dressée, qu'on fit signer à celui-ci sous prétexte que cela servirait utilement à sa cause, où l'on accusait le comte d'Aché d'avoir causé la perte de Pondichéry.

Le Parlement, sur cette plainte, asssigne le comte d'Aché pour être ouï. Il se présente à la Grand'chambre du palais, l'épée au côté et décoré de son cordon et de sa plaque. Les huissiers lui demandent son épée et ont bien de la peine à lui persuader qu'il est dans la nécessité de se soumettre à cette formalité. Ce n'est pas tout. On

exige de lui qu'il boutonne son habit pour cacher son cordon, et qu'il ait soin de tenir son chapeau sur la plaque pour la couvrir. Rien ne pouvait lui être plus sensible, et cet homme, si brave au milieu des feux de l'ennemi, paraît tremblant comme une feuille en présence du Sénat assemblé. Il a dit souvent, depuis, que rien ne lui avait jamais paru aussi imposant que cette nombreuse assemblée de magistrats en robes rouges et noires, au milieu desquels il était forcé de comparaître. Il en ignorait la cause.

On le questionne ; mais son embarras augmente, il balbutie et ne sait que répondre. Le Premier Président, qui était M. de Maupeou[1], n'avait pas eu de peine à démêler que cet honnête et brave marin était le jouet d'une intrigue ministérielle et, souffrant pour lui de le voir dans une si étrange situation :

« M. le comte d'Aché, lui dit-il, déboutonnez-vous et faites-nous voir les décorations que vous avez si bien méritées. »

Ces paroles semblèrent rendre la vie au comte. Son visage s'épanouit, et, ayant pris une honnête confiance, il répondit avec beaucoup de justesse

1. René-Nicolas-Charles-Auguste de Maupeou (1714-1792), chancelier de France, magistrat courtisan et ambitieux sans scrupule, homme d'Etat ferme et habile, exila les Parlements, fut le grand artisan de la perte de Lally-Tolendal.

et de présence d'esprit à toutes les questions qui lui furent faites.

M. de Lally parut en sa présence et déclare hautement qu'il n'avait aucun reproche personnel à lui faire, et que dans toutes les occasions il n'avait rien négligé de ce qui dépendait de lui pour la conservation de Pondichéry. En conséquence, il fut déchargé de toute accusation.

Ce brave marin, qui était véritablement un bon chevalier du vieux temps, vécut depuis dans une intime liaison avec Mesdames de France.

XL

CAPTIVITÉ DE MM. DE CHOISI ET GALIBERT EN RUSSIE

Personne n'ignore, et l'histoire en gardera la mémoire, la glorieuse bravoure avec laquelle MM. de Choisi, de Galibert[1] et deux ou trois autres Français défendirent pendant deux mois, avec 1.200 à 1.400 Polonais, le château de Cracovie, contre une armée russe de 40.000 hommes. J'ai vu ce château et l'égout par lequel ils en sortirent ne pouvant plus le défendre, et je ne fus pas moins touché que saisi d'admiration au souvenir de M. de Galibert, mon compatriote, et qui m'avait honoré de son amitié lorsque nous nous étions vus à Paris.

Pour prix de tant de vaillance, l'impératrice

1. Les brigadiers de Choisy et Galibert, après le partage de la Pologne, avaient pris le château de Cracovie (mars 1772), sans pouvoir s'emparer de la ville. Souwarow les y assiégea et les obligea à capituler (15 avril), après une résistance d'un héroïsme sublime.

Catherine seconde condamna tous ces braves Français à être conduits sous escorte en Sibérie. Ils étaient dans le plus grand dénuement, sans souliers et ayant leurs habits tout usés, lorsqu'ils arrivèrent sur les terres de M[me] la palatine de Lubomyrska. Cette dame, qui avait demeuré deux ans en France, où elle avait amené un nain qui avait excité la curiosité de tout Paris, eut le cœur navré en voyant ces Français en si piteux état. Elle ne se contenta pas d'exercer envers eux la plus généreuse hospitalité, mais ayant demandé à M. de Choisi ce qu'il lui faudrait pour chausser et équiper sa petite troupe, et celui-ci ayant évalué cette dépense à 36.000 francs, elle s'empressa de lui faire toucher cette somme, qui fut aussitôt employée à sa destination.

A ce grand bienfait de la providence pour eux, s'en joignit bientôt un autre. M. d'Angeli, autre Français, général-major au service de la Russie, se trouvait commander à Kiew, sur les frontières de l'Ukraine. Il voit arriver dans son commandement ses malheureux compatriotes, et, singulièrement touché de l'état où il les voit, il forme aussitôt la généreuse résolution de faire révoquer l'ordre de leur exil, dût-il se sacrifier pour eux. Il obtient par prières ou par argent du commandant de leur escorte qu'il suspendrait leur marche, jusqu'à ce qu'il eût fait le voyage de Pétersbourg, où il voulait aller plaider leur cause.

Il s'y rendit en toute hâte, fit demander à l'impératrice la permission de se jeter à ses pieds pour implorer une grâce très particulière, et, ayant obtenu cette permission, il lui représenta si pathétiquement, et son juste intérêt pour ses braves compatriotes, et la tache qu'allait imprimer à la gloire de Sa Majesté, aux yeux de toute l'Europe, un traitement aussi rigoureux que celui qu'elle voulait leur faire subir, qu'il parvint à obtenir leur grâce, et des ordres au commandant de l'escorte de les ramener à la frontière de ses États.

Il fut lui-même porteur de ces ordres, et l'on conçoit facilement combien ses braves et malheureux compatriotes furent reconnaissants de ce beau procédé. Dès ce moment, il se forma entre les deux chefs et lui une étroite liaison. En se séparant d'eux, il aurait bien voulu les suivre dans leur patrie, mais les circonstances où il se trouvait ne le lui permettaient pas.

XLI

HISTOIRE DE M. D'ANGÉLI

M. d'Angéli était un gentilhomme de Lorraine qui, dans sa jeunesse, eut occasion de passer en Danemark avec un colonel danois qui lui avait procuré une place dans son régiment. Une autre occasion le conduisit en Suède, et de là il se rendit à Pétersbourg, chargé d'une mission auprès de l'impératrice Catherine.

C'était un jeune homme qui lui plut, et il en obtint, avec le grade de général-major, quelques terres et un commandement sur la frontière de l'Ukraine, où il se conduisit d'une manière si généreuse à l'égard de ses compatriotes.

Aussi, à leur retour en France, ayant instruit le ministre de la guerre (le duc de Choiseul) de son courageux procédé, le ministre désira le voir rentrer en France et chargea M. de Choisi de lui faire, de sa part, les propositions les plus flat-

teuses. M. d'Angeli ne demandait pas mieux que de rentrer dans sa patrie, mais il aurait voulu y obtenir le même grade qu'il avait en Russie et y transporter toute sa fortune.

Il obtint de l'impératrice la permission de conduire sa femme aux eaux de Spa et, lorsqu'il y fut arrivé, il crut qu'il n'y aurait point d'indiscrétion, étant aussi près de Paris, d'y aller pour traiter avec le ministre. Il fut convenu qu'on lui donnerait le grade de colonel, parce qu'on ne donne jamais en France qu'un grade inférieur à celui qu'on avait ailleurs, mais qu'on ne tarderait pas à le faire maréchal de camp et qu'il jouirait d'une pension de 2.000 écus.

Son arrangement fait, il repart pour Spa et s'empresse de retourner en Russie pour y vendre tout ce qu'il possède et en partir ensuite secrètement. Il vend en conséquence ses terres, ramasse ses fonds et fait ses apprêts de départ. Mais au moment de monter en voiture, il est arrêté par ordre de l'impératrice, car son ambassadeur à Paris avait découvert son secret voyage et n'avait pas manqué de l'en instruire. Elle avait fait surveiller toutes ses démarches, et, lorsqu'elle sut qu'il voulait quitter ses États en cachette, elle lui fit amèrement reprocher son ingratitude, et déclarer que sa trahison méritait le plus rigoureux exil en Sibérie, mais elle était encore assez bonne pour le faire conduire hors de ses États.

Il fut donc mis dans un kibitk[1] et conduit jusqu'à la frontière de Pologne. Mais on ne lui laissa ni son argent, ni ses effets, ni ses papiers, ni rien de ce qui lui appartenait. Il trouva des secours en Pologne pour se rendre à Paris, mais il éprouva un autre malheur en y arrivant.

M. de Choiseul n'était plus ministre de la guerre, et par là toutes ses espérances se trouvèrent ruinées. L'amitié qu'avait pour lui M. de Choisi ne pouvait pas le dédommager. Cependant celui-ci fit tant auprès de M. de Monteynort qu'il obtint enfin pour lui le grade de colonel, mais il ne fut pas possible de lui procurer une pension.

M. de Choisi n'était point riche, mais le peu qu'il avait, il le partageait avec M. et Mme d'Angéli, et il excita si puissamment en leur faveur l'enthousiasme de M. Dauvet, conseiller au Parlement, que ce magistrat, qui était fort riche, leur donna une maison de campagne charmante et peu distante de Paris, à laquelle était attaché un revenu d'un millier d'écus. M. d'Angéli fut depuis envoyé en Amérique avec le grade de maréchal de camp. On ignore ce qu'il est devenu depuis.

1. Chariot russe à quatre roues.

XLII

LE COMTE DE MONTMORENCY ET M. DE CHOISI

Le vieux maréchal de Montmorency avait eu, d'un second mariage qu'il fit dans sa vieillesse, un fils auquel il ne laissa qu'un beau nom pour toute fortune. Lorsque ce jeune homme fut en état de servir, on obtint pour lui une compagnie de cavalerie avec une pension du roi de 1.000 écus. Après quelques années, il désira un régiment et le demanda au ministre. Celui-ci le lui promit moyennant qu'il puisse se procurer les fonds nécessaires pour le payer. C'était un objet de 40 à 50.000 francs. Il s'engagea de plus à faire porter sa pension à 12.000 francs.

Le comte de Montmorency réclama vainement les secours de sa famille dans cette circonstance d'où dépendait sa fortune. Les autres Montmorency ne furent pas assez généreux pour se cotiser en faveur d'un parent pauvre. Celui-ci, justement indigné de leur conduite, apprenant que le prince

de Conti venait de renvoyer un de ses gentilshommes, alla trouver ce prince et lui offrit ses services.

Le prince, extrêmement flatté d'avoir dans sa maison un homme de ce nom, l'agréa avec bien de l'empressement; les autres Montmorency ne tardèrent pas d'en être instruits, et leur vanité en fut singulièrement piquée.

Ils n'avaient pas voulu se cotiser pour une misère de 50.000 francs qui lui aurait procuré un sort convenable, maintenant ils lui firent toutes les propositions inimaginables, les offres les plus avantageuses pour lui faire quitter une place qu'ils jugeaient déshonorante pour eux. A son tour, il leur refuse toute satisfaction.

Cependant le comte de Montmorency ne resta pas longtemps chez le prince de Conti, dont l'humeur n'était pas fort accommodante pour les gens de sa maison. Le ministre, pour le mettre à portée de faire sa fortune, lui donna le commandement d'un régiment qu'il envoyait dans les Indes.

Pendant le séjour qu'il y fit, le comte de Montmorency, promenant un jour dans la forêt, vit venir à lui un lion dont la mine fière lui en imposa. Quel parti prendre dans cette circonstance? Il juge : s'il fuit, il sera bientôt atteint; pour se mesurer avec cet animal, il n'est pas assez fort. Il avait ouï dire que les lions non plus que les ours

ne touchaient point aux cadavres, en conséquence il prend le parti de se coucher et de faire le mort.

Le lion arrive à lui; s'avançant d'un pas grave et majestueux, il vient flairer le comte qui croit que sa dernière heure est venue. Le lion, heureusement pour lui, était sans faim à ce moment-là et passa sans lui rien dire. Le prétendu mort ne se pressa pas de ressusciter et il laissa au lion le temps de se retirer bien loin, avant de se remettre sur ses jambes et de gagner son domicile.

« Ce n'est pas ainsi que j'aurais voulu me conduire, dit M. de Choisi, à qui l'on contait cette aventure. — Qu'auriez-vous donc fait, contre un lion? lui demanda-t-on. — Le pire de tout est de donner sa vie, dit-il, il faut la défendre. Il me semble qu'il y a une sorte de lâcheté à ne pas le faire lorsqu'on le peut. J'aurais enveloppé mon bras avec un mouchoir et je l'aurais enfoncé dans la gueule du lion pour lui saisir la langue et je m'en serais rendu maître. »

Il n'aurait probablement pas réussi, mais il n'est point douteux qu'il eût tenté l'aventure parce que c'était une âme forte. M. de Choisi était un soldat qui était parvenu, à l'âge de quarante ans, par la force de son caractère et son courage, au grade de maréchal de camp et aux honneurs du cordon rouge.

XLIII

MANIÈRE ADROITE DE DIRE LES CHOSES

Le duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles[1], avait l'art de dire au roi Louis XV, avec grâce et finesse, tout ce qu'il voulait qu'il sût, soit pour tourner en ridicule les courtisans ou pour procurer l'avancement d'un honnête homme. Voici deux traits qui le prouvent.

Un jour, des courtisans, pour flatter le roi et lui prouver que le peuple était heureux, pendant que les vivres étaient fort renchéris, lui disaient, en présence du duc d'Ayen, que le pain n'était qu'à tant la livre, la viande à tant. Ils entraient à cet égard dans des détails fort circonstanciés.

« Ah! Messieurs, leur dit le duc d'Ayen, en se frottant les mains, que vous me faites plaisir;

1. Louis, duc de Noailles (1713-1793), qui servit avec distinction, fut aide de camp de Louis XV, gouverneur du Roussillon et maréchal de France (1766). Esprit fin et indépendant, il en usa toujours avec une certaine familiarité auprès du roi.

vous m'ouvrez les yeux sur les friponneries de mon maître d'hôtel, que je croyais fort honnête homme. Il me disait hier que le pain était à tant et la viande à tant. C'est une différence de plus de la moitié entre son rapport et le vôtre, ainsi vous allez me faire gagner beaucoup d'argent car, en rentrant chez moi, je le mets à la porte, à moins qu'il ne me prouve que ce que vous dites de ce bon marché, vous ne le dites que par circonstance. » Les courtisans se turent et le roi était assez intelligent pour comprendre le duc d'Ayen.

Un autre jour, le roi dit à Mme de Pompadour, en présence du duc d'Ayen, qu'il voulait avoir à son souper le duc de Broglie[1] : « C'est un homme ennuyeux, dit la marquise, avec tous ses récits de batailles. — Oui, certes, dit le duc d'Ayen, c'est un de ces hommes qui ne valent rien pour le souper de Votre Majesté ; ils sont bien mieux dans les camps à la tête des armées. Vous en ferez un excellent maréchal de France, tandis que Mme la Marquise, avec toutes ses grâces, ne parviendrait jamais à en faire un aimable courtisan. »

Le roi conclut de cette conversation qu'il ne

1. Victor-François, duc de Broglie (1718-1804), le meilleur général français pendant la guerre de Sept ans. Essaya d'arrêter le mouvement révolutionnaire en 1789, commanda les premiers corps d'émigrés en 1792.

fallait pas avoir le duc de Broglie à souper, mais qu'il fallait en faire un maréchal de France, et il se conduisit en conséquence[1].

1. Créé maréchal de France en 1752, à l'âge de quarante ans.

XLIV

LA MAISON DE MONTAIGNAC

La maison de Gain de Montaignac[1], était, dans les treizième et quatorzième siècles, après celle des vicomtes de Limoges, la plus considérable du Limousin. Mais cette maison était fort déchue, et l'aîné de cette famille s'était estimé très heureux d'être fait écuyer cavalcadour[2] chez le roi. C'était un homme de fort bonne mine, il avait plu à Louis XV. Mais l'espèce de faveur dont il jouissait auprès de lui ne l'eût pas mené bien loin, sans une heureuse découverte bien plus propre à le mener à une haute fortune.

Le roi avait chargé le généalogiste Chérin[3] de venir lui rendre compte de toutes les généalogies

1. Cette maison, très ancienne, est originaire du Limousin, entre Brive et Tulle. — Armes : de sable au sautoir d'argent, cantonné de 4 molettes d'éperon du même.

2. Écuyer ayant la surveillance des chevaux et équipages du souverain.

3. Bernard Chérin, savant généalogiste.

des maisons de France qui se trouvaient avoir avec la sienne une parenté bien constatée. Cette parenté se trouvait exister dans la maison de Montaignac, et Chérin vint en faire part au roi.

Le vicomte de Limoges, dans le treizième ou quatorzième siècle, n'avait que deux filles, dont l'aînée avait épousé le duc de Beaujeu, tige de la branche régnante de Bourbon, et la cadette M. de Gain, tige de la maison de Montaignac.

Le roi fut charmé de cette information et demanda à Chérin s'il en avait instruit M. de Montaignac.

« Non, sire, répondit-il, j'ai cru qu'il convenait que Votre Majesté en fût instruite la première.

— Vous avez fort bien fait, dit le roi, c'est moi, qui me chargerai de le lui apprendre. »

Le lendemain, en effet, à son lever, le roi, ayant aperçu M. de Montaignac, va le prendre par le bras et, le conduisant au milieu du cercle de tous les seigneurs qui étaient venus lui faire la cour : « Messieurs, leur dit-il, je vous présente M. de Montaignac, mon cousin. » Celui-ci, fort étonné, prit la liberté de demander au roi le motif de cette plaisanterie.

« Ce n'est pas une plaisanterie, dit le roi. Ah! je vois bien qu'il faut que je vous apprenne ce que vous ne savez pas et sûrement ces Messieurs seront bien aise de le savoir. »

Là-dessus, le roi, qui était bien aise toutes les fois qu'il avait quelque chose à raconter, se mit à dire comme quoi le vicomte de Limoges n'avait que deux filles....., etc...

Il s'occupa ensuite du sort de son nouveau cousin ; il ne voulut pas qu'il le servît en qualité d'écuyer cavalcadour, il le fit colonel à la suite, lui donna une pension de 15.000 livres, une voiture et des chevaux. Son frère, qui était nouvellement prêtre, fut présenté le lendemain à M. le cardinal de la Roche-Aymon, qui sur-le-champ le fit son grand vicaire et bientôt après le fit nommer à l'évêché de Tarbes. L'évêché de Bayeux, valant 2.000 francs, lui était destiné avec la place de premier aumônier de Monsieur, lorsqu'éclata la Révolution. Deux autres frères plus jeunes furent placés à la Cour.

XLV

PREUVE DE NOBLESSE

Au temps de Louis XV et de Louis XVI, pour monter dans le carosse du roi il fallait faire des preuves d'une noblesse antérieure au quatorzième siècle. C'était une faveur que d'être admis à faire cette preuve. Combien de peines et d'argent n'a-t-il pas fallu à certaines familles pour se faire descendre de familles plus anciennes. Quoi qu'il en soit, de toutes les maisons de France, il n'en existe peut-être point qui puisse prouver d'une manière plus authentique l'antiquité de sa race que celle de Rochebrillant[1].

Saint Amable, évêque de Clermont, était de cette famille. La collégiale de Riom était, avant la Révolution, en possession de la châsse de ce saint et l'acte de fondation de cette église, dans le sixième ou septième siècle, porte que tant que

1. Rochebriant (La), noble famille de l'Auvergne. — Armes : écartelé d'or et d'azur.

subsistera des descendants mâles de l'illustre maison de Rochebrillant (*de præclara stirpe de Rupe Brillente*), le chef de cette maison sera chanoine honoraire de cette église et qu'il aura le droit de marcher, tous les ans, à la procession solennelle de saint Amable, la main droite appuyée sur la châsse, l'*aumusse*[1] sur le bras gauche, l'épée au côté et le chapeau sur la tête. Que le chef de cette maison venant à mourir, celui qui lui succéderait, en ligne directe ou collatérale, en cette qualité de chef, justifiera de cette qualité au chapitre, et fera dresser procès-verbal de sa prise de possession en présence de l'évêque, de l'intendant et des officiers municipaux.

Depuis l'époque de cette fondation, le chapitre et la municipalité de Riom ont conservé précieusement tous les procès-verbaux de ces actes de prise de possession. Cette preuve aurait sans doute suffi au chef de cette maison pour monter dans les carosses du roi, mais il ne voulut pas se donner la peine d'aller à Paris pour cela et j'ignore ce qu'il est devenu depuis la Révolution.

1. Fourrure dont les chanoines se couvrent quelquefois la tête, mais qu'ils portent d'ordinaire sur le bras.

XLVI

LE QUIPROQUO PAR L'ÉGALITÉ DU NOM

Il est quelquefois des méprises qui font qu'une chose, justement destinée à une personne, se trouve, sans injustice et par un hasard, donnée à une autre. Voici un exemple frappant.

M. le marquis de Vilaine, gentilhomme angevin, était fils de M. de Vilaine, brigadier des gardes du corps. M. le marquis de Vilaine n'eut donc point de peine, avec une pareille recommandation, d'obtenir du capitaine de la compagnie des gardes où avait servi son aïeul, la promesse de la première place d'exempt[1] qui viendrait à vaquer.

Il n'y avait pas une année que cette promesse lui avait été faite, lorsqu'un riche financier, honoré des bontés de ce capitaine des gardes, vint lui faire part du mariage de sa fille avec le mar-

1. Officier qui, dans les gardes, commandait en l'absence du capitaine; il portait un petit bâton de commandement.

quis de Vilaine et le supplier de le nommer à une place d'exempt, qu'une circonstance rendrait alors vacante.

« Je l'aurai, répondit le capitaine, je la lui ai déjà promise », et il s'empressa de faire signer la nomination au roi, et d'en envoyer le brevet au financier pour qu'il le remette à son gendre.

Mais ce Vilaine, n'était pas le Vilaine angevin, petit-fils du brigadier, à qui la promesse avait été faite. C'était le petit-fils d'un trésorier de France, qui jouissait du marquisat de Vilaine, dans le Berry, et en portait le nom et le titre.

L'autre Vilaine était dans sa province; il est instruit que le roi a donné un bâton d'exempt au marquis de Vilaine. Il ne doute point que ce soit à lui-même et attend impatiemment la lettre d'avis, et, voyant qu'elle n'arrive pas, il se rend à Versailles où il est informé du *quiproquo*. Il n'y eut pas moyen de faire réformer l'erreur et l'autre Vilaine resta en possession d'un rang qu'on avait prétendu accorder à celui-ci. Il pouvait très bien se faire que l'argent du financier eût contribué à faire commettre l'erreur.

XLVII

LES HÉRITIERS DE M. DE LA MARTINIÈRE

M. de la Martinière s'était élevé, par son seul mérite, à la place de premier chirurgien du roi Louis XV. Il avait vieilli à son service et le roi lui montrait de l'affection.

Il mourut âgé de quatre-vingt-six ans et laissa une succession de deux millions. On ne lui connaissait point de parents et l'on ignorait le lieu de sa naissance. Après beaucoup de recherches dans ses papiers, on trouva une lettre qui lui avait été adressée par son père, datée d'un village du Périgord.

Il était alors garçon perruquier et son père lui donnait le sage conseil de fréquenter l'école Saint-Come, pour se mettre en état de remplacer un jour le chirurgien du village. M. l'intendant de Périgueux fut chargé de découvrir, d'après ce document, les héritiers légitimes et la chose ne fut point difficile.

Les plus proches parents du défunt se trouvèrent être deux neveux et un petit-neveu. Ces trois pauvres paysans furent très étonnés et presque difficiles à convaincre lorsqu'on leur apprit qu'ils allaient devenir aussi riches.

XLVIII

FIDÉLITÉ REMARQUABLE

Durant son séjour à Paris, il arriva à Mme Sénac, veuve du célèbre médecin[1], une petite aventure assez plaisante et fort extraordinaire.

Dans un déménagement de maison, elle confia une caisse très lourde à deux laquais robustes. L'un ayant fait un faux pas au haut de l'escalier, la caisse tomba. Elle contenait le trésor de cette dame. Le poids du métal précieux la fait crever et l'or se répand à grands flots dans l'escalier.

Mme Sénac accourt au bruit. Son sang rouge se glace en voyant son sang jaune ainsi répandu. Tous les gens de la maison accourent et s'empressent de ramasser cet or. Une grande table est dressée sur laquelle on le place. La propriétaire savait à merveille le nombre de ses louis, elle eut la patience de les compter.

Croirait-on qu'après avoir passé par plusieurs mains il ne s'en trouvait pas un de manque ?

1. Voy. p. 76, note 1.

II

SENTIMENT IRRÉFLÉCHI D'UNE MÈRE

La maréchale de Noailles, femme du vieux maréchal[1], aimait beaucoup la duchesse de Villars, sa fille, ce qui n'empêche pas qu'elle aimait beaucoup aussi ses autres enfants.

La duchesse de Villars tomba malade et son état devint fort dangereux. La mère, qui lui donnait tous ses soins, fut tellement frappée du danger où elle la voyait qu'elle s'écria sans réflexion : « Mon Dieu, sauvez ma fille et prenez mes autres enfants. »

Plusieurs de ses enfants étaient là, ils ne devaient pas fort applaudir à ce tendre vœu de leur mère. Mais ce qu'il y eut de bon c'est que le duc de La Vallière[2], qui avait épousé une sœur de la

1. Voy. p. 44, note 1.

2. Louis-César La Baume Le Blanc, duc de La Vallière (1708-1780), petit-neveu de la célèbre amie de Louis XIV, bibliophile qui rassembla, dans son château de Montrouge, une collection de livres célèbre, que le comte d'Artois acheta (1788) et qui fut réunie à la bibliothèque de l'Arsenal.

FAC-SIMILÉ D'UNE PAGE
DU MANUSCRIT DES HISTORIETTES

C'est la II.e anecdote : « La maréchale de Noailles... »

II.

SENTIMENT IRRÉFLÉCHI D'UNE MÈRE

La maréchale de [illegible] [illegible] Villars [illegible]

La [illegible] de Villars tomba malade et son état devint fort dangereux. La mère, qui lui donnait tous ses soins, fut [illegible] frappée du danger où elle la voyait qu'elle s'écria [illegible] :

« Mon Dieu ! [illegible] ma fille et [illegible] »

Plusieurs de ses enfants étaient là. Ils ne devaient pas tout [illegible] de leur mère. Mais ce qu'il [illegible] c'est que le duc de La Vallière qui avait épousé [illegible] de la

1. [illegible]

2. Louis-César La Baume Le Blanc, duc de La Vallière [illegible]

Sentiment irréfléchi d'une mère

La maréchale de Noailles femme du vieux maréchal aimoit beaucoup la duchesse de Villars sa fille, ce qui n'empechoit pas qu'elle n'aimat aussi beaucoup ses autres enfans. la duchesse de villars tomba malade, et son etat devint fort dangereux. La mère qui lui donnoit tous ses soins fut tellement frappée du danger où elle la voyoit, qu'elle s'écria sans réflexion: mon dieu, sauvés ma fille, et prenés mes autres enfans! plusieurs de ses enfans se trouvoient là; et ne durent pas fort applaudir à ce tendre voeu de leur mère. mais ce qu'il y eut de bon, c'est que le duc de la vallière qui avoit épousé une soeur de la malade, et qui étoit un grand homme sec et sérieux, lui dit avec sang froid: madame, les gendres en sont-ils? cela parut si comique, que tous ceux qui etoient présens, ne purent pas s'empecher d'en rire. la malade ne mourut pas, ce qui ne fit cependant pas mourir les autres enfans, ni les gendres.

malade et qui était un grand homme sec et sérieux, lui dit avec beaucoup de sang-froid : « Madame, les gendres en sont-ils? »

Cela parut si comique que tous ceux qui étaient présents ne purent s'empêcher d'en rire. La malade guérit, ce qui ne fit pourtant pas mourir les autres enfants ni les gendres.

L

LA MARQUISE DE TALLEYRAND

Lorsque la marquise de Talleyrand-Périgord perdit son mari[1], qui était menin[2] de Monsieur le Dauphin, elle n'avait pour toute fortune que six enfants et ses appointements de dame du palais, qui étaient de 6.000 francs, auxquels on ajouta bientôt après 4.000 livres de pension.

Elle régla l'emploi de ces 10.000 livres, de façon à ce que ses enfants puissent recevoir une éducation convenable, tout en conservant elle-même l'étiquette de son rang. Elle eut sa femme de chambre, deux laquais et encore des porteurs.

Les arrangements qu'elle avait pris ne lui permettaient pas de rien réserver pour sa table. Elle vivait ordinairement de pain et de lait. Elle pa-

1. Il avait été tué au siège de Tournai (1745).

2. Les menins étaient les six gentilshommes particulièrement attachés à la personne du Dauphin. Cet usage vient d'Espagne et date de 1680, lorsque l'on composa la maison du fils de Louis XIV.

raissait satisfaite et ne formula aucune demande pour augmenter sa fortune.

Sa conduite était trop sage et trop mesurée pour qu'elle ne fît point d'impression à la Cour. Le roi en fut instruit et, pénétré de respect pour elle, il voulut aussitôt venir à son secours. Voulant ménager sa délicatesse, il lui parla d'abord du danger qu'il y a à suivre un pareil régime

« Sire, répondit-elle, j'ai jugé ce régime nécessaire à ma santé, j'ai la poitrine fort délicate, et je m'en trouve à merveille.

— Vous avez un fils ecclésiastique[1], lui dit le roi, j'ai donné ordre à M. de Mirepoix de le comprendre dans son premier travail pour une abbaye de 30.000 livres de rente.

— Sire, je suis pénétrée de votre bonté, mais je n'accepte pas la grâce que Votre Majesté veut faire à mon fils. Il n'a encore rendu aucun service à l'Église. Il serait donc injuste et déplacé de lui conférer un bénéfice de cette importance. Tout ce que je puis ambitionner, c'est de lui voir accorder une toute petite pension pour le mettre à même de faire ses études ecclésiastiques. »

Le roi fut enchanté de tant de modération, il

1. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord (1736-1821), archevêque de Reims et de Paris, cardinal, excellent administrateur et prêtre de haut caractère, exerça une grande action à la Restauration. Oncle du prince de Bénévent.

accorda 4.000 livres à l'abbé et promit à sa mère de veiller à sa fortune. Lorsqu'il fut prêtre, il le recommanda au cardinal de La Roche-Aymond, qui ne tarda point à le faire son coadjuteur pour soustraire l'archevêché de Reims à la maison de Rohan.

Tant de désintéressement et de sacrifices facilitèrent à cette dame le moyen de placer avantageusement tous ses enfants[1].

C'est chez son fils, à Bruxelles, que j'ai eu l'honneur de voir cette respectable dame.

1. L'aîné, Gabriel-Marie (1726-1795), devint lieutenant général; le second, Charles-Daniel (1734-1788), colonel de cavalerie : c'est le père du célèbre Talleyrand.

LI

LE MARQUIS DE MARBEUF

Le marquis de Marbeuf[1], homme très aimable, de beaucoup d'esprit et bien fait, épousa une fille très riche, Mlle Michel, passa la nuit avec elle, et disparut le lendemain sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu.

On le rechercha inutilement, et on avait perdu l'espoir de le revoir, lorsque, trois mois après, un de ses amis l'aperçoit à l'amphithéâtre de la Comédie. Il va vers lui et s'informe de ce qu'il est devenu après son mariage.

M. de Marbeuf déclara n'être pas marié, et, sans montrer la moindre émotion, parla sur ce sujet avec un tel air de bonne foi, que son ami aurait regardé ce mariage comme un conte s'il n'en avait pas été témoin. Il ne parvint pas à le persuader de la réalité. D'autres amis et les parents

1. Il s'agit du général, comte de Marbeuf, non du marquis.

des deux époux ne réussirent pas mieux. Depuis ce temps, la marquise de Marbeuf, ne conservant de son mari que le nom, vécut comme une veuve.

Le marquis de Marbeuf était menin de M. le Dauphin. La facilité qu'il avait de voir Madame Adelaïde de France[1], et les aimables qualités de cette princesse, lui inspirèrent une vive passion pour elle. Il n'y avait en cela rien d'extraordinaire, mais ce qui l'était beaucoup, c'est qu'il se croyait aimé de la princesse, qui pourtant fut toujours très réservée et très froide à son égard.

Il prit la liberté de lui écrire que depuis longtemps il l'aimait et qu'il était d'autant plus disposé à l'épouser qu'il l'adorait. Madame Adelaïde montra cette lettre au roi, ce qui ne fut pour eux qu'un sujet de plaisanterie. Une seconde lettre suivit, tout aussi brûlante que la première.

Quelques jours après, vers le milieu de la nuit, l'amant transi gagna l'appartement de la princesse. Le suisse de la première antichambre lui refusa la porte; mais il lui parla si bien que, convaincu qu'il avait quelque mission secrète du roi ou du dauphin auprès de la princesse, il le laissa passer. Dans la seconde antichambre, un valet dormait; dans la pièce suivante, la femme

1. Madame Adélaïde de France (1732-1800), fille aînée de Louis XV.

de chambre était endormie; il n'était plus question que d'entrer chez la princesse. Le bruit qu'il fit en ouvrant la porte éveilla la femme de chambre, qui put crier avant qu'il ne fût entré :

« Madame, c'est M. de Marbeuf qui va rentrer. »

Madame Adelaïde saute de son lit en chemise et n'a que le temps de se cacher dans une garde-robe où il y avait une sonnette et une porte de communication vers le fond. Elle sonne; une de ses femmes vint la joindre :

« Allez sur-le-champ, dit-elle, annoncer au roi que M. de Marbeuf s'est avisé de rentrer dans ma chambre. »

Le roi n'était pas encore couché; il se rend aussitôt dans l'appartement de sa fille et trouve M. de Marbeuf qui se promenait tranquillement en attendant le retour de la princesse. Il ne fut ni étonné, ni épouvanté de la présence du roi.

« Que faites-vous à cette heure dans la chambre de ma fille? demanda le roi.

— Votre Majesté, répondit-il en riant, n'ignore pas le goût de la princesse pour votre serviteur, et je suis venu pour conclure un mariage qu'elle désire avec beaucoup d'ardeur. »

Le roi avait envoyé prévenir M. de Saint-Florentin[1], qui arriva aussitôt.

1. Voy. p. 49, note 1.

« M. de Saint-Florentin, dit le roi, M. de Marbeuf voudrait sur-le-champ se marier avec ma fille, mais je crois devoir différer ce mariage jusqu'à demain ; conduisez-le chez vous, et, lorsque vous aurez réglé les articles du contrat, nous le signerons. »

Le comte de Saint-Florentin amena M. de Marbeuf, et comme il avait reconnu que son cerveau était vide, il lui proposa de souper avec lui.

« Volontiers, dit-il, j'accepte le souper ; je mangerai bien, d'autant mieux que depuis trois jours je n'ai point senti le désir de rien prendre. »

On servit des viandes froides et du meilleur vin. Le marquis mangea de bon appétit et but sa bouteille. Cette nourriture, en « faisant circuler des esprits vitaux dans son cerveau », le rend à lui-même ; il reconnaît son état.

« Ah ! s'écrie-t-il, je suis perdu. »

Toutes ses idées chimériques disparaissent, et il ne voit plus que l'affreuse position où il s'est mis.

Le lendemain on le conduisit au château de Ham[1], où il est demeuré tout le reste de sa vie. Il y jouissait d'une honnête liberté, y donnait à

1. Le château de Ham, en Picardie, est une forteresse puissante du quinzième siècle, qui a une longue histoire guerrière et qui fut réunie à la couronne sous Henri IV ; devint dès lors prison d'État.

dîner et se faisait aimer de tous ceux qui l'entouraient. Ses accès de folie étaient très rares.

Le marquis de Marbeuf était neveu du comte de Marbeuf, gouverneur de Corse, et le frère de l'archevêque de Lyon[1].

1. L'abbé de Fabry commet ici une erreur : Mgr de Marbeuf (Yves-Alexandre), 1734-1799, ministre de la feuille, était le frère aîné du général marquis de Marbeuf (Louis-Charles-René), 1736-1786, pacificateur et « commandant en chef » de la Corse, il se chargea des frais de l'éducation de Napoléon Bonaparte.

LII

TRAIT DU COMTE DE NARBONNE

Pendant que le comte de Narbonne[1] commandait à La Rochelle, M. Sénac de Meilhan[2], fils du médecin, en fut nommé gouverneur.

Ils reçurent en même temps des ordres de la Cour; ils devaient se concerter pour une certaine affaire.

M. Sénac écrivit un billet à M. le commandant pour lui dire qu'il l'attendait chez lui à l'heure qui lui conviendrait le mieux.

Le commandant répondit qu'il attendrait lui-même M. le gouverneur, et, comme il tardait à arriver, il l'envoie chercher par un officier et

1. Voy. p. 70, note 1.

2. Gabriel Senac de Meilhan (1736-1803), fils du médecin de Louis XV, cité plus haut, fut maître des requêtes, puis intendant d'Aunis, de Provence, de Hainaut, et enfin intendant de la guerre. Il émigra en Russie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, romans ou traités historiques ou économiques.

des soldats. Il fallut bien se rendre à cette invitation.

Lorsque l'affaire du roi fut terminée, Sénac monte en chaise de poste, arrive à Versailles pour se plaindre de M. le commandant. Celui-ci, de son côté, mande au ministre de la guerre ce qui s'était passé, et sa conduite fut approuvée.

Néanmoins, par ménagement pour le médecin Sénac, père du gouverneur, son fils reçut l'intendance de Valenciennes, l'une des plus importantes et des plus lucratives.

LIII

LA TERRE DE LABOVE

La duchesse de Narbonne[1] était depuis longtemps à la Cour, jouissant de la faveur de Mesdames de France, mais sans autre fortune que les appointements de sa place, et les revenus de deux petites terres qu'elle avait en Auvergne dont l'une valait 1.200 et l'autre 1.500 francs de rente. Ses amis lui parlaient quelquefois en plaisantant de ses terres d'Auvergne, et Mesdames, persuadées qu'elles étaient d'une grande valeur, n'avaient aucune inquiétude sur les moyens d'existence de leur favorite.

Le second fils[2] de la duchesse arriva à l'âge d'être placé. Le duc de Castries vit ce jeune

1. La comtesse de Narbonne-Lara, — non duchesse, — dame d'honneur de la duchesse de Parme, Élisabeth de France, fille de Louis XV, devint dame d'honneur de Madame Adelaïde.

2. Voy. p. 70, note 1.

homme, vint trouver sa mère et offrit pour lui une place dans la gendarmerie.

Mme de Narbonne fut touchée de ce procédé honnête, en parla devant Mesdames, mais elle déclara ne pas accepter cette proposition parce qu'il faudrait donner 40.000 francs pour procurer cet avantage à son fils, et qu'elle était bien loin de posséder cette somme.

Les princesses ne dirent mot, mais la marquise de Lostanges ayant eu l'occasion, le même jour, de voir M. Foulon[1], intendant des affaires de Mesdames, lui conta ce qu'avait dit Mme de Narbonne. M. Foulon s'empressa d'écrire un mandat de 40.000 francs payable à l'ordre de Mme de Narbonne. Après quelque résistance, elle accepta et son fils fut installé dans la gendarmerie.

Peu de temps après, Mme Adelaïde obligea la duchesse de Narbonne à l'entretenir du détail de ses affaires.

« Vous n'êtes donc pas riche ? mais je vous croyais une fortune considérable !

— Non, Madame.

— Mais que ne parliez-vous. Vous savez que ma sœur et moi vous aimons beaucoup et que

1. Joseph-François Foulon (1715-1789), financier, intendant des armées pendant la guerre de Sept ans, contrôleur des finances, fut des premières victimes de la Révolution et assassiné alors de façon affreuse.

nous ne manquons pas d'argent. Ayez, je vous prie, désormais un peu plus de confiance en nous. »

Après s'être concertée avec sa sœur Mme Victoire, elle appelle l'intendant et lui donne ordre d'acheter une terre de quarante à soixante mille livres de rente, bien bâtie et meublée, aux environs de Paris. L'intendant apprit sans tarder que M. de La Caze, qui s'est ruiné à bâtir et à meubler avec magnificence son château de Labove, cherche à vendre cette terre qui est dans le Soissonnais. Le marché est bientôt conclu pour quinze cent mille francs.

La terre fut achetée au nom d'un tiers qui en fit donation à Mme la duchesse de Narbonne, afin qu'elle pût en jouir comme bien parafernal et que son mari n'y eût rien à voir.

Mesdames se firent ensuite un plaisir de l'installer dans cette terre. Depuis elles y allaient, avec quelques amis choisis, y séjourner deux ou trois mois tous les ans.

LIV

MARIAGE DE COUR

Le marquis de la Roche-Aimon n'avait qu'une fille qu'il voulait marier à la Cour. On lui proposa pour elle le fils aîné de Mme la comtesse, depuis duchesse de Narbonne. Il était sourd mais honnête homme et fils d'une femme en faveur. C'en fut assez pour décider M. de la Roche-Aimon.

Lorsque sa fille eut vu le mari qu'il voulait lui donner, elle ne le trouva nullement à son goût, et se jette aux pieds de son père en le priant de ne pas la sacrifier.

M. de la Roche-Aimon était un homme entier. Il voulut être obéi et sa fille se soumit à ses ordres. On peut juger qu'un mariage fait sous de semblables auspices ne pouvait être heureux.

Le mari et la femme prirent bientôt le parti de se séparer, et cela se fit d'une manière si honnête que le public en fut à peine informé. Les deux

époux se rencontraient quelquefois dans le monde et se traitaient avec beaucoup de civilité.

La femme, très vertueuse, ne tarda pas à se retirer dans une de ses terres située dans la Marche, où elle fonda un établissement de Sœurs de la charité. Elle y était la première servante des malades et des pauvres et passa la vie à faire de bonnes œuvres. On m'a dit que la révolution avait épargné son établissement et qu'elle vivait encore en 1830.

Note. — Le nom des la Roche-Aimon était la Roche dans le principe, du nom de leur château situé sur une roche dans la Marche. Aimon de la Roche ayant demandé au pape il y a trois ou quatre siècles la permission d'avoir une chapelle dans ce château, cette permission lui fut accordée, mais au lieu d'être expédiée pour Aimon de la Roche, on mit par erreur pour La Roche-Aimon. Ce gentilhomme ne voulut plus depuis porter d'autre nom. Il le transmit à ses descendants qui bientôt se prétendirent issus de l'un des quatre fils Aimon.

LV

ORIGINE DE LA FORTUNE DU COMTE DE LA TOURNELLE

Un jeune Cordelier, qui changeait de monastère, vint demander l'hospitalité au comte de la Tournelle, homme bienfaisant, qui gardait jalousement les vieilles traditions de ses ancêtres[1].

Le Cordelier fut reçu avec toutes sortes d'attentions, et, comme le lendemain il se disposait à repartir, son hôte remarqua son teint pâle et sa figure défaite. Il avait eu la fièvre toute la nuit, elle ne tarda pas à augmenter et devint une fièvre putride et maligne.

Le comte l'empêcha de partir et le soigna comme son ami le plus cher. La convalescence fut longue. Pour refaire ses forces, le Cordelier montait tous les jours à cheval et prenait plaisir

1. La maison de la Tournelle, originaire de Bourgogne, était très ancienne. Au dix-huitième siècle, le fils du duc de la Tournelle épousa Marie-Anne de Mailly, qu'il laissa veuve, étant mort à vingt-deux ans, et qui devint la duchesse de Châteauroux.

à visiter les terres de son bienfaiteur. Cette terre était située dans le Morvan, sur les confins de l'Auvergne et du Nivernais.

Un jour il remarqua une splendide forêt en train de dépérir, il en parla au comte.

« Que voulez-vous, dit-il, tous mes voisins ont assez de bois pour leur usage, je n'ai aucun moyen pour le transporter hors du pays et je me suis condamné à le voir dépérir sans pouvoir en retirer de profit.

— Mais, n'avez-vous donc pas, reprit le Cordelier, une rivière ou un canal pour y faire flotter ce bois ?

— Nous avons bien à quelques lieues d'ici un ruisseau qui se jette dans l'Allier, mais la grande difficulté serait de creuser un canal pour gagner le ruisseau. »

Le moine se tut, et le lendemain il fut reconnaître ce ruisseau. Les jours suivants il fut à la découverte des sources de la forêt. Il avait quelques connaissances d'hydraulique, chercha le point central où il pourrait réunir toutes les eaux des sources, calcula ce que leur réunion pouvait produire, et, après s'être bien assuré qu'elles pouvaient former un canal pour faire flotter le bois, il fut trouver le comte.

Il lui dit ses découvertes, le persuade, et le comte n'hésite pas à confier au moine l'exécution des travaux qu'il avait préparés, et il s'em-

pressa de demander à ses supérieurs l'autorisation de retenir le Cordelier, ce qu'on lui accorda sans difficulté.

Six mois après le canal était creusé et les eaux assez abondantes pour faire flotter le bois. On n'eut plus ensuite qu'à s'occuper de l'exploitation et de la vente.

Il en résulta un grand accroissement de fortune pour le comte de la Tournelle. Sa terre, qui ne valait que 12 ou 15.000 francs de revenus, lui en produisit dès lors 80.000 ou 100.000.

Son fils épousa, grâce à cette fortune, Mlle de Ventadour, héritière d'un duché[1]. Il eut donc l'honneur d'être fait duc.

1. La seigneurie de Ventadour, au passé militaire, fut érigée en duché-pairie en 1589 et échut à la maison de Rohan en 1694.

LVI

LE FENDEUR DE BOIS

Le comte de Saint-Julien, gentilhomme du Bourbonnais, dont j'ai eu l'honneur de connaître la femme et la fille, avait des bois considérables qu'il faisait exploiter. Il occupait beaucoup d'ouvriers.

Un jour on lui apprend qu'un jeune homme grand, bien bâti, qui n'avait pas la mine d'un travailleur, demandait à être occupé comme fendeur de bois. Le comte de Saint-Julien fut curieux de le voir. Il l'interroge, mais ne peut en tirer aucun renseignement. Il le surveille, s'entretient avec lui, et acquit ainsi la conviction que c'était un homme bien né, que des circonstances particulières avaient engagé à prendre un semblable parti.

Six mois après, le brigadier de la maréchaussée et quatre cavaliers, vinrent au château du comte de Saint-Julien où ils étaient toujours fort bien reçus. Ils lui dirent qu'ils avaient ordre d'arrêter

un certain fendeur de bois dont ils lui donnent le signalement.

Le comte reconnut que c'était à son jeune homme qu'on en voulait, et, songeant à le sauver, il dit au brigadier :

« Je le connais très bien, mais il faut dîner avant que d'aller faire cette expédition, ensuite je vous accompagnerai moi-même dans la forêt. »

La chose convenue, il donne ordre au cuisinier de retarder le dîner autant que possible. Faisant seller deux chevaux, il envoie un de ses gens porteur d'un billet pour l'inconnu. Le laquais part, s'acquitte de la commission de manière à ne pas compromettre son maître. Le jeune homme se laisse conduire à un petit château distant de deux ou trois lieues et appartenant aussi à M. de Saint-Julien, arrivé là il se cache de son mieux.

Après le dîner, le comte et les cavaliers fouillèrent la forêt, mais en vain, pas de jeune homme. Le brigadier fait son procès-verbal et se retire.

Le lendemain, le comte de Saint-Julien n'eut rien de plus pressé que d'aller voir le jeune homme. Celui-ci le remercie et lui dit :

« Je dois maintenant vous dévoiler mon secret et vous dire qui je suis. Votre grand'père et le mien ont épousé deux sœurs, les demoiselles de Saint-Chamant, c'est assez vous dire que je suis Bertin, le fils aîné de l'intendant de Lyon. »

M. de Saint-Julien fut doublement ému en ap-

prenant ses relations avec le jeune homme. Il en avait entendu parler comme d'un bon sujet, mais qui avait eu quelques démêlés avec son père. C'est tout ce qu'il en savait.

Alors il lui raconta que son père l'avait élevé pour la robe, mais qu'il ne s'était senti aucun goût pour cet état. Nommé maître des requêtes, il avait préféré être cavalier dans un régiment, ce qui avait fort déplu à son père qui décida de le déshériter. Ses amis décidèrent pourtant son père à lui acheter une compagnie de cavalerie, et à lui servir une pension de mille écus.

Comme on voulait le réconcilier avec son père, il fut décidé qu'il irait auprès de lui pour y passer un semestre; il y fut et se fit accompagner par un cavalier. La réconciliation n'était que plâtrée de part et d'autre, d'ailleurs son père persistait à vouloir faire héritier son second fils.

Il arriva que, pendant ce temps, le cavalier qu'il avait amené fit la cour à une femme de chambre et demanda à l'épouser. On obtint son congé, et il demeura établi chez son père.

Lorsqu'il fut retourné à son régiment, le cavalier prétendit qu'il n'était demeuré dans la maison que pour accomplir le crime le plus atroce, le jeune homme l'aurait chargé, prétendait-il, d'empoisonner son père.

Le roi fut immédiatement sollicité pour faire enfermer le malheureux fils à la Bastille ou dans

quelqu'autre prison d'État. Le ministre, M. d'Argenson, crut devoir suspendre les ordres de Sa Majesté, jusqu'à ce qu'il eût pris des informations sur la conduite du jeune homme dans son régiment. La lettre du ministre n'était que pour le colonel, mais tous les officiers du régiment se réunirent pour écrire une lettre collective dans laquelle ils se portaient garants sur l'honneur de l'entière innocence de leur camarade. Cette lettre fit une telle impression au ministre qui, ne voyant pas le moyen de le soustraire à la rancune de son père, lui fit dire secrètement de fuir et de se cacher. C'est ainsi qu'il était arrivé chez le comte de Saint-Julien.

Ce dernier, touché par ce récit, ne négligea rien pour cacher son neveu, mais il ne put empêcher qu'il ne fût pris et enfermé dans je ne sais plus quelle prison. Il parvint à s'évader et passa en Angleterre. Mais le roi obtint qu'il y soit arrêté. Ramené en France il fut mis à la Bastille, où il est mort.

Tel a été le malheureux sort du frère aîné de M. Bertin[1], que nous avons vu dans le ministère et les grandes charges et qui a généralement joui d'une grande réputation de probité.

1. Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin (1719-1792), contrôleur général des finances, développa la manufacture de Sèvres, créa la première école vétérinaire, le dépôt des chartes et développa les sociétés d'agriculture.

LVII

MESSIEURS DE VAUDREUIL

Sous le règne de Louis XV, la famille de Rigaud de Vaudreuil[1] était composée de quatre frères, qui entrèrent ensemble au service dans quatre corps différents. Par leur bonne conduite et leur valeur, ils se trouvèrent en même temps élevés aux mêmes grades et décorés des mêmes honneurs.

L'un était major aux gardes françaises, lieutenant général des armes du roi et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

Le second, major des gardes du corps, aussi lieutenant général et grand-croix.

Le troisième, gouverneur de Saint-Domingue, lieutenant général et grand-croix.

1. Rigaud de Vaudreuil. — *France :* d'argent au lion de gueules, couronné de même.

Le quatrième, gouverneur de Cayenne, lieutenant général et grand-croix[1].

C'est de ces quatre Vaudreuil que s'est trouvé héritier le marquis de Vaudreuil, ami de la duchesse de Polignac.

1. Ces quatre personnages sont parmi les onze enfants de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, mort gouverneur de Québec en 1725; ce sont : Louis-Philippe, lieutenant général des armées navales; Jean, vicomte de Vaudreuil, lieutenant général des armées de terre; Pierre et François-Pierre.

LVIII

LA BONNE AVENTURE

Une diseuse de bonne aventure s'était rendue fort célèbre dans Paris et la curiosité attirait beaucoup de monde chez elle.

Mmes de Coa..., de Ro... et de Montboissier, se trouvant ensemble au spectacle, dans la même loge, résolurent d'aller, incognito, rendre visite à la voyante. Elles sortent aussitôt, sans prévenir leurs gens, mettent diamants et bijoux dans la poche, sautent dans un fiacre, et voilà mes trois folles qui vont chercher une bonne ou mauvaise aventure.

La bohémienne les fit entrer dans un grenier où tout était disposé pour ses observations magiques ou astrologiques. Dans un premier essai de ses prédictions, elle eut l'art de les entretenir d'une manière flatteuse, la plus propre à aiguiser leur curiosité. Elle finit pas leur dire qu'elle leur apprendrait bien d'autres choses si elles vou-

laient se soumettre à une cérémonie indispensable pour ses opérations. Il ne s'agissait rien moins que de se déshabiller et de rentrer toutes nues dans un cabinet fermant à clef, où se trouvaient disposés les charmes magiques.

Elles consentent à tout, et lorsqu'elles furent dans le fameux cabinet, la magicienne tourne la clef, fouille tranquillement les poches des habits déposés par les dames, et, comme elle y trouve des bijoux de valeur, elle s'en empare et disparaît.

Au bout d'un quart d'heure les trois dames s'impatientent, elles appellent, point de réponse; elles font du bruit à la porte, personne n'arrive. Elles durent passer la nuit dans cet état, et ce n'est que le matin que l'une d'entre elles, trouvant le moyen de passer la tête à une lucarne qui dominait la rue, appela à grands cris les passants.

On avertit enfin la police du quartier. Le commissaire arrive avec ses alguazils jusqu'à la prison de ces dames. Elles ont beau dire qu'elles sont des femmes de qualité, et demander des habillements, attendu qu'elles sont toutes nues, le commissaire les traite comme des filles publiques, et ce n'est que lorsqu'elles eurent décliné leurs noms qu'on leur témoigna quelques égards.

Je ne sais comment leurs maris prirent cette aventure, mais ils durent s'en féliciter si cela a rendu leurs femmes moins folles.

L'une d'elles, Mme de Montboissier, est la malheureuse qui, à son lit de mort, fit promettre à son fils d'empoisonner son père. Le fils voulut bien exécuter ce crime, mais il ne réussit pas. Il fut enfermé à Pierre Encise où il est mort.

LIX

LA FEMME DE M. DE FOURQUEUX

M. de Fourqueux, sous-doyen des conseillers d'État, qui, après le renvoi de M. de Calonne, fut par intérim chargé du ministère des finances, était un excellent magistrat jouissant dans le monde de la plus grande considération. Il était encore très aimé de sa famille et surtout de sa femme, bien que cette dernière lui ait fait une infidélité dont elle s'était hautement vantée. Voici l'histoire.

Cette dame n'avait que douze ans lorsque M. de Fourqueux l'épousa, mais à treize ans elle était assez formée pour qu'ils puissent habiter ensemble. L'époux ne tarda pas de s'apercevoir d'un petit défaut de l'épouse. Elle avait contracté l'habitude de ne point se déranger et de pisser au lit. Il lui fit à cet égard des représentations qui ne la corrigèrent pas. Il en parla au père et à la mère de la jeune personne. Ils convinrent qu'il fallait

d'abord la menacer du fouet et ensuite la fouetter effectivement si elle ne se corrigeait pas.

La menace fut inutile, il fallut donc en venir à l'exécution. La cérémonie fut magistralement ordonnée par le père. Le mari devait la tenir et la mère la fouetter. Elle eut beau se débattre, crier, pester, menacer de se venger, elle fut rigoureusement exécutée. Le mari voulut la plaisanter, mais elle ne riait pas et elle resta dans son lit comme pour y cacher sa honte.

L'heure du dîner arrive, on vient l'avertir, elle dit qu'elle est malade et qu'elle n'y paraîtra point. Le mari se flatte de faire cesser la bouderie, mais il est mal reçu. La mère cherche ensuite à la calmer et ne réussit pas, le père s'en mêle inutilement.

Il y avait dans la maison un jeune cousin qui jouait habituellement avec elle on le lui envoya, espérant qu'il réussirait à la calmer. Elle fut charmée de le recevoir, lui fait des agaceries, et lui laisse prendre sur elle quelques libertés. Elle s'habille alors et descend dans le salon de compagnie où elle était attendue. Son visage était épanoui et on fut enchanté de la voir.

On se met à table sans parler de la scène du matin. Au dessert le mari lui présenta son verre d'un air galant et dit : « A ta santé, cul fouetté. » Sans se déconcerter, elle prend son verre et lui dit : « A ta santé, cocu. J'étais déshonorée, mais

me voilà vengée ; partant, mon cher époux, nous sommes quittes, demandez à mon cousin ce qui s'est passé. »

Le jeune homme rougit et ne dit mot. M. de Fourqueux prit le sage parti de ne pas se fâcher. La jeune femme ne voulut plus voir son cousin et les deux époux ont toujours vécu depuis dans la plus parfaite intelligence. Dans leur vieillesse, ils parlaient l'un et l'autre de cette vieille histoire et M. de Fourqueux traitait cela d'enfantillage.

LX

CARACTÈRE DE Mlle DE BERVILLE

Mlle de Berville était une enfant gâtée, lorsque très jeune elle perdit son père et sa mère. Ce fut bien pire encore lorsqu'elle tomba dans les mains de sa grand'mère, vieille joueuse, qui laissait sa petite-fille entièrement maîtresse de ses volontés.

Il fallait que tout cédât à ses caprices. Son étourderie était de nature à compromettre son honneur, sans que néammoins elle en franchît jamais les barrières. Elle s'était fait une telle réputation de légèreté et de goût de domination, que, malgré son très joli minois et quatre-vingt mille livres de rente, il ne se trouvait point d'homme assez courageux pour l'épouser.

Lorsqu'elle eut vingt ans, il s'en présenta un qui parut lui convenir. Ils s'épousèrent. Elle trouva dans son mari un homme très complaisant, qui pendant trois mois la laissa vivre à son gré ; elle continua à se conduire selon ses caprices.

Un beau jour son mari lui dit : « Vous devez,

Madame, juger de ma bonté pour vous puisque, depuis trois mois que nous vivons ensemble, je ne me suis pas permis une seule fois de vous contrarier. J'ai voulu bien étudier votre caractère ; à présent que je le connais, je crois à propos de mettre des bornes à vos fantaisies. »

Elle voulut l'interrompre, mais il lui imposa silence et il ajouta : « Madame, prenez-en votre parti, si vous voulez être heureuse avec moi il s'agit de m'obéir et de n'avoir d'autre volonté que le mienne, ou d'avoir dans votre époux le plus cruel des persécuteurs. Désormais vous vous lèverez et coucherez à telle heure, vous ne sortirez que si cela me convient, etc... »

La jeune femme, persuadée qu'il plaisantait, malgré son ton sérieux, ordonna au cocher de mettre les chevaux à la voiture ; le cocher objecta les ordres de Monsieur. Elle voulut sortir à pied, le concierge refusa d'ouvrir la porte.

Elle se retira fort en colère dans son appartement, mais, comme elle avait beaucoup d'esprit, elle comprit bien vite que son mari avait raison. Elle fut le trouver et lui dit : « Je me suis conduite comme une femme étant petite fille, il est bien juste que je sois traitée maintenant comme une petite fille. » Elle changea entièrement et ce couple fut toujours cité comme un modèle d'union conjugale.

LXI

BONTE DE Mlle D'ANGERVILLE

Louis XV donnait à ses ministres le mauvais exemple d'avoir des maîtresses. Il n'est donc point étonnant que le ministre de la marine en eût une. Le duc de Praslin[1] entretenait une comédienne : Mlle d'Angerville. Comme elle n'avait jamais eu d'autre amant, sa conduite fut très convenable et lui mérita l'attachement de ce seigneur et une estime relative de la part du public.

M. de Praslin lui servait 80.000 livres de rente. Elle tenait fort bonne maison, où les officiers de marine étaient très bien reçus.

Un jour qu'elle était à sa toilette et causait avec un capitaine de vaisseau, entra une jeune

1. César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin (1712-1785), un de nos grands ministres de la marine. Militaire d'abord, ambassadeur ensuite, puis ministre des affaires étrangères, et enfin de la marine ; il fortifia Brest, fit lever la carte de la Méditerranée, augmenta considérablement la flotte, etc...

femme de chambre qui était à son service depuis peu. Le capitaine la fixa, et cette personne tomba aussitôt sans connaissance.

Après l'avoir soignée, M[lle] d'Angerville demanda au capitaine la raison de ce trouble.

« C'est que, répondit-il, je viens de découvrir le secret de cette jeune fille. Elle est de ma province, fort bien née et bien élevée ; il y a près de trois semaines qu'elle a disparu sans que personne ne sache ce qu'elle est devenue.

Sans plus tarder, M[lle] d'Angerville demanda le secret au capitaine. Elle fit de cette jeune personne son amie, la faisant manger à sa table. Elle la présenta ensuite à M. de Praslin, qui obtint pour elle une pension de 100 pistoles, auxquelles on ajoutait discrètement 100 louis.

C'est cette jeune personne, dont la conduite fut toujours irréprochable, qui aida M[lle] d'Angerville à mourir très chrétiennement. A sa mort, cette comédienne remit à la famille de Praslin les 80.000 livres de rente qu'elle avait reçu du duc.

LXII

CHACUN A SA MONOYE

Le marquis de Villette[1], fils d'un fermier général, avait acheté une charge militaire qui lui donnait le grade de maréchal de camp et le droit d'assister au conseil de guerre.

Un jour on discutait sur un point d'attaque, et il soutenait avec chaleur qu'il y aurait plus d'avantage à passer par un chemin que par un autre. Pour donner plus de poids à toutes ses raisons, il finit par dire d'un air suffisant : « Je parie 100.000 écus que cela est ainsi. »

Le marquis de Roquepine, qui soutenait avec raison le sentiment contraire, fut outré de tant de suffisance.

« Morbleu ! Monsieur, dit-il, chacun met en

1. Charles, marquis de Vilette (1736-1793), abandonna vite la carrière des armes pour se lancer dans le monde et devint homme littéraire. C'est le grand ami de Voltaire. Il embrassa les idées nouvelles ; député à la Convention, il fut du parti de la Gironde.

avant sa monoye; mais pour moi qui n'ai pas 100.000 écus, je parie 100.000 coups d'épée que cela est comme je le dis. »

Les rieurs ne furent pas pour M. de Villette, mais il eut assez d'esprit pour rire lui aussi, et il devint plus modeste dans ses paroles.

LXIII

TRAIT D'ESPRIT DE M. DE SESMAISONS

Le comte de Sesmaisons[1], héritier d'une fortune de 80.000 livres de rente, et ayant obtenu fort jeune une compagnie de cavalerie, se rendit à son régiment.

Il mangeait avec ses camarades, et, comme il était plein d'esprit et de gaieté, il se permit un jour de plaisanter un vieil officier de fortune, qui, par ses seuls services, était parvenu de simple cavalier au grade de capitaine. Pendant tout le temps du repas, il amusa ses camarades aux dépens du pauvre homme.

Après le dîner, comme ils allaient au café, le vieux capitaine prit en particulier le jeune de Sesmaisons et le harangua comme il suit :

« Vous êtes un sot et un fat; vous m'avez in-

1. D'une ancienne maison de Bretagne qui a donné, sous la Restauration, deux hommes politiques distingués. — Armes : de gueules à trois maisons ou châteaux d'or, 2 et 1, ouverts, ajourés et maçonnés de sable.

sulté sans raison et maintenant j'exige réparation. Sur-le-champ mettez-vous en garde. »

Sesmaisons l'avait écouté sans sourciller; il lui dit ensuite :

« Mon cher camarade, n'allons pas si vite; raisonnons un peu avant de nous battre. Vous comprendrez que je ne puis pas tirer l'épée avec vous, car entre nous tout n'est pas égal. Vous avez, si je ne me trompe, soixante à soixante-dix ans, et moi je n'en ai que vingt. Vous avez peut-être déjà assez vécu pour être ennuyé de la vie; il n'en est pas de même pour moi, qui ai eu à peine le temps d'en jouir. Vous n'avez pour toute fortune qu'une pension de 100 pistoles ou 1.200 francs, et moi j'ai 80.000 livres de rente. Vous voyez bien que nous ne mettrions pas le même enjeu.

— Voilà, lui dit le vieux soudard, le propos d'un lâche.

— Appelez-moi lâche, poltron, tant qu'il vous plaira, lui dit le jeune homme, je ne m'en fâche pas; je conviens que je vous ai insulté, il est juste que vous m'insultiez à votre tour. Désirez-vous une justification ou une réparation devant nos camarades? »

Le vieux officier vit bien qu'il ne forcerait pas le jeune homme à se battre. Il prit le parti d'attendre la réparation.

Sesmaisons lui tint parole; au moment du

souper, et lorsque tous les convives furent rassemblés : « Messieurs, dit-il, j'ai à vous conter ce qui vient de se passer. » Il dit les faits, mais d'un air de plaisanterie. En terminant, il changea de ton : « Si je n'ai pas voulu me battre avec un homme respectable et pour qui j'ai une profonde estime, sachez, Messieurs, que je suis à la disposition de quiconque blâmera ma conduite. »

Ces paroles en imposèrent à l'assistance, et personne ne dit mot. M. de Sesmaisons était-il un lâche ? Il faut au moins convenir qu'il ne manquait ni d'esprit, ni de sang-froid.

LXIV

RENTE ANNUELLE DE COUPS D'ÉPÉE

Le marquis de Guerchy[1] jouait et perdait son argent. Il maudissait la fortune et soupçonnait un de ses partenaires de le piper. Un jour, n'y tenant plus, il prend un grand couteau et en applique la lame sur la main de ce joueur au moment où il jetait les dés, en disant : « Si ces dés ne sont pas pipés, j'ai tort. » Les dés sont examinés, ils n'avaient rien d'irrégulier. Le voilà donc publiquement reconnu coupable, et son antagoniste brûle de laver l'injure dans le sang.

Il va trouver M. de Guerchy, se bat avec lui et lui donne un coup d'épée dans le ventre. C'était un Périgourdin.

« Monsieur, dit-il, en voilà assez pour une fois; mais l'année prochaine, à pareil jour, attendez-

1. Claude-François-Louis Régnier de Guerchy (1715-1767), lieutenant général, puis diplomate, et enfin ambassadeur à Londres.

vous à en recevoir autant. Je vous donne rendez-vous ici et n'y manquez pas. »

On tint parole; l'année suivante, nouveau combat, autre coup d'épée pour M. de Guerchy. Cela dura plusieurs années. Chaque fois le marquis recevait la rente; mais la peur de passer pour lâche le rendait fidèle à l'échéance.

Il était fort ennuyé, lorsqu'un beau jour il reçut une lettre assez plaisante d'un inconnu, qui lui mandait qu'il croyait lui faire un grand plaisir en lui apprenant que son payeur de rente venait de décéder.

LXV

COUPS D'ÉPÉE, COUPS DE PIED

M. de Saint-Georges[1] allait tout pensif sur le boulevard sans regarder devant lui. Venait de son côté un Monsieur tout aussi concentré en lui-même; ils se heurtèrent en se rencontrant.

Le Monsieur est chatouilleux et trouve fort mauvais qu'on l'ait si rudement choqué, il propose à M. de Saint-Georges de se battre.

« Je ne me bats point, répond celui-ci.

— Vous êtes donc un lâche.

— Ce n'est pas que je sois un lâche, mais c'est que je veux bien vous faire grâce.

— Me faire grâce, à moi? impertinent! qu'est-ce que cela signifie?

1. Le chevalier de Saint-Georges (1745-1799), personnage fort à la mode au dix-huitième siècle, fils de M. de Boulongne et d'une négresse, excellait à tous les exercices du corps. Protégé du duc d'Orléans (Philippe-Égalité), il était fort bon musicien et eut la régie de l'Académie nationale. Importa l'anglomanie en France.

— Cela signifie que je suis Saint-Georges et que je ne puis point me mesurer avec vous.

— Si vous êtes Saint-Georges, je suis, moi, Duplessis, directeur des fermes de Bourges, et je veux me battre avec vous.

— Monsieur le directeur des fermes, vous voulez vous battre ; eh bien ! donnez-moi tant qu'il vous plaira des coups d'épée et moi je vous donnerai des coups de pied dans le ventre, ce n'est qu'à cette condition que j'accepte le combat. »

Ils cherchèrent un endroit convenable pour ce combat. Saint-Georges, dont l'adresse était si renommée, écartait à chaque fois l'épée de son adversaire et lui appliquait un bon coup de pied dans le ventre.

Le jeu ne dut pas plaire à M. le directeur des fermes, qui prit le parti de se séparer de ce mauvais plaisant.

M. de Saint-Georges, si célèbre pour tous les exercices de corps, était un frère, mais bâtard, de la bonne baronne de Clairfontaine.

LXVI

MODÉRATION DE LEQUIN

Le célèbre Lequin[1] voulut, un jour, dîner à l'hôtel de Bourbon. Ce restaurant était tenu par un traiteur renommé. Parmi les tables du salon, il y en avait une particulièrement réservée à une société d'anciens militaires et d'autres personnes d'un fort bon ton.

En voyant entrer Lequin, ces Messieurs désirent l'avoir pour convive et le reçurent avec beaucoup de prévenances.

« Quel est donc cet homme pour qui l'on a tant d'égards, demande tout bas, à un de ses voisins, un ancien colonel nouvellement arrivé à Paris.

— Quoi, lui répondit-on, vous ne connaissez

1. Henri-Louis Cain dit Lekain (1729-1778). Célèbre acteur tragique français, créateur des rôles de la plupart des tragédies de Voltaire.

pas le célèbre acteur qui a rempli, de son nom, toute l'Europe.

— Il n'est pas venu jusqu'à moi, répondit-il. Mais, après tout, il me semble qu'il n'est pas fort glorieux pour des militaires qu'un comédien occupe ici le premier rang. »

Son voisin, peu satisfait de cette brusquerie du provincial, évita d'entrer en discussion. Il était tout occupé à écouter attentivement la conversation de Lequin. On n'avait pas cessé de le questionner depuis le commencement du repas. Il répondait avec beaucoup de grâce à tout ce qu'on lui demandait. On alla jusqu'à lui demander quels étaient ses profits annuels.

« Ils peuvent aller jusqu'à vingt mille livres de rentes », dit-il. Il détailla ensuite les dépenses et laissa entendre qu'il ne lui restait pas grand chose à la fin de l'année.

Le vieux colonel, indigné de l'entendre se plaindre de n'avoir que vingt mille livres de rentes, ne put y tenir et haussant la voix :

« Morbleu, dit-il, je trouve fort plaisant qu'un histrion se plaigne de n'avoir que vingt mille livres de rentes, tandis que nous, militaires, après avoir fait la guerre toute notre vie, nous devons nous contenter d'une retraite de quinze à dix-huit cent livres. »

Les autres convives auraient voulu l'interrompre, mais Lequin avait prié ces Messieurs de le

laisser continuer et de lui permettre ensuite de lui répondre.

Le militaire parla donc tout à son aise, et, pendant tout ce temps-là, Lequin, les mains appuyées sur la table, et baissant modestement les yeux, ressemblait à une victime qu'on immole. Son antagoniste ayant fini de parler :

« Ne m'enviez pas, Monsieur, le faible dédommagement que pourrait me procurer un peu plus de fortune. L'honneur qui est attaché à votre état le rend inappréciable, tandis que vingt mille livres de rentes n'empêchent point que le mien vous paraisse bien vil. Et comptez-vous pour rien, Monsieur, le droit que vous avez de me le dire ? »

Cette douce et noble réponse ferma la bouche au vieux militaire. Il admira la modération de Lequin, se blâma publiquement de l'avoir insulté et se proposa d'aller aussi l'admirer sur la scène.

LXVII

MONSIEUR DE MAUCROIX

M. de Maucroix[1], l'académicien[2], était un beau vieillard aimable et gai. Un jour, dans une maison où il avait dîné, on lui apporte une lettre qui exigeait une prompte réponse.

On lui prépare une table, à l'extrémité du salon, dans une embrasure de fenêtre et, pendant qu'il y expédiait sa dépêche, la compagnie, qui était tout près de la cheminée, s'amuse à disputer sur son bel âge.

« Il est si aimable, dit un jeune homme, que je voudrais bien lui ressembler et à ce prix-là je consentirais volontiers à être aussi vieux que lui.

— Quelle folie, dit un autre jeune homme,

1. C'est l'ami de La Fontaine, de Boileau et de Patru (1619-1708). Bon poète; on remarque ses *Élégies*, inspirées par son amour pour Henriette-Charlotte de Joyeuse, et ses *Épigrammes*.

2. Il n'était pas de l'Académie française, probablement pour l'unique raison qu'il résidait à Reims.

aimable tant que vous voudrez, mais pour mourir demain !... »

Là-dessus, chacun raisonne et règle à son gré le peu qu'il reste à vivre à M. de Maucroix.

Pendant tous ces propos, l'académicien, qui n'en perdait pas un mot, après avoir fini sa lettre, s'amusa à écrire ces quatre vers qu'il présenta gaiement à la compagnie en disant :

« Avez-vous bien discuté sur ce qui me reste à vivre, voici ma réponse à tous vos discours.

> Chaque jour est un don que du ciel je reçois ;
> Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne,
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
> Et celui de demain n'appartient à personne. »

Sans doute que pour le lendemain il y a beaucoup plus de probabilités pour les jeunes que pour les vieux ; mais que vaut cette probabilité, chaque jour la mort se plaît à la contrarier.

LXVIII

GRANDESSE DE LA MAISON DE CAYLUS

Le comte de Caylus, qui s'est fait remarquer [1] par son recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines (7 vol. in-4°) et par une foule d'autres ouvrages agréables et intéressants, était l'homme du monde le moins occupé des honneurs, dont les autres gentilshommes sont si jaloux.

Fait grand d'Espagne de la première classe, il ne fit part à personne, pas même à sa famille, d'un si grand honneur. Son diplôme resta enfermé dans une armoire avec de vieux papiers oubliés.

1. En effet, Mme de Caylus (1673-1729) et son fils (1692-1765), le célèbre archéologue, ont dû leur réputation moins à l'ancienneté de leur maison qu'à leurs talents et à leurs ouvrages (*Souvenirs* de Mme de Caylus, *Recueil d'antiquités* de Philippe de Caylus).

Il laissa peu de bien à sa mort. Ses travaux littéraires et ses voyages avaient englouti la plus grande partie de sa fortune. Son neveu se serait facilement consolé d'un si maigre héritage, s'il avait soupçonné que la « Grandesse » en faisait partie.

Trois ans après la mort de son oncle, il se trouvait à Bayonne et y rencontra des Espagnols devant lesquels son nom n'avait même pas été dit. En conversant avec eux sur la Cour d'Espagne, on vint à parler de la « Grandesse » et des maisons de France qui en étaient honorées.

A ce propos, un Espagnol raconta qu'il y avait, dans ce royaume, une maison qui paraissait en faire bien peu de cas. Depuis trois ans qu'elle était vacante par la mort du dernier titulaire, l'héritier n'avait fait aucune démarche pour la réclamer.

« Quelle est donc, demanda M. de Caylus, cette famille si dédaigneuse ?

— C'est celle du savant M. de Caylus.

— Quoi ! le comte de Caylus était grand d'Espagne et je n'en savais rien ! C'est moi qui suis son héritier, son neveu, et par conséquent celui à qui la grandesse doit revenir. »

On peut juger de son étonnement et de sa joie. Les Espagnols se chargèrent volontiers de faire parvenir au ministre d'Espagne un mémoire, avec la preuve légale de la succession de M. de

Caylus. Il ne tarda pas à recevoir le diplôme de grand d'Espagne.

C'est depuis cette époque qu'il porte le titre de duc de Caylus.

LXIX

L'ABBÉ VÉLY

L'abbé Vély[1] avait été précepteur des enfants du président de la Fortelle, et, leur éducation finie, il était resté dans la maison. C'était un de ces hommes que tout le monde aime sans en faire beaucoup de cas, parce qu'on les regarde comme ayant un esprit très borné. Il avait une bonne figure, des manières simples, sans aucune prétention. Sa conversation ne s'élevait guère au-dessus de la nouvelle du jour, et, ayant toujours l'air satisfait des modernes, il paraissait vivre comme s'il n'y avait pas eu d'anciens.

Il sortait tous les jours de très bonne heure et ne rentrait que pour dîner et bien vite il repartait jusqu'au soir. Lorsqu'on le questionnait sur

1. Paul-François Velly (1709-1759), de la Compagnie de Jésus, professeur à Louis-le-Grand, commença une célèbre *Histoire générale de la France*, continuée par Villaret et Garnier.

14

ses fréquentes sorties, il répondait invariablement qu'il allait se promener.

Comme ces promenades avaient lieu par tous les temps, on eut la curiosité de le suivre. Le mystère s'éclaircit et on sut que matin et soir il travaillait à la bibliothèque du roi. On lui demanda ce qu'il y faisait.

« Je m'amuse, dit-il, à prendre quelques notes et à barbouiller du papier. »

On prit cela au pied de la lettre, car on ne le croyait pas capable de faire autre chose. Il avait cependant fait une grande entreprise, mais il ne voulait la publier que lorsqu'il pourrait compter sur le succès.

Il fit secrètement imprimer les deux premiers volumes de son histoire de France et les soumit à la censure du vieux maréchal de Noailles. Ce seigneur, dont on connaît l'excellent jugement, fut saisi d'admiration à la lecture de ces deux volumes. Il avait fait une étude particulière de l'histoire de France et n'avait encore rien trouvé qui l'eût pleinement satisfait.

On y accumulait les récits des batailles, sans tenir compte des mœurs, des lois, etc... Le maréchal avait conçu un autre plan et il fut heureux et fort surpris de le voir exécuté par l'abbé Vély.

Plein d'admiration pour cet ouvrage, il le communiqua à ses amis, et facilita à l'abbé Vély

le moyen de continuer. Il obtint pour lui, du ministre de la Feuille, un prieuré de 2.000 écus.

Les suffrages du public ne manquèrent pas de confirmer le jugement du maréchal, qui avait alors quatre-vingt-quatre ans, l'ouvrage eut un très gros succès, sans que cela fît rien perdre à l'abbé Vély de sa modestie et de sa bonhomie.

LXX

HELVÉTIUS

Helvétius[1], fils d'un médecin célèbre et fort riche, excellait dans tous les exercices du corps. C'était surtout un habile écuyer, et c'est à lui qu'est arrivée la fameuse aventure du cheval fougueux et revêche que son cavalier força à s'élancer dans la Seine.

Helvétius avait alors vingt-cinq ans. Il passait sur le Pont-Royal, lorsque je ne sais quel obstacle effraya son cheval. Il voulut dompter l'animal, en le faisant avancer vers l'objet qui lui fait peur. Le cheval se cabre et monte sur le trottoir du pont. Le cavalier continue à le pousser, mais la bête s'obstine et porte ses deux pieds de devant sur le parapet. Jugeant qu'il y avait du danger,

1. Claude-Adrien Helvétius (1715-1771), fils d'un médecin hollandais de grande réputation, fermier général, et surtout philosophe (son livre *De l'Esprit*). Son salon était fréquenté par les encyclopédistes.

Helvétius n'hésite pas à enfoncer les éperons dans les flancs de sa monture. Le cheval bondit, il a les quatre pieds sur le parapet et s'élance dans la rivière d'une hauteur de 50 pieds.

Cavalier et monture vont au fond de l'eau. Bientôt on les voit reparaître. Helvétius apercevant un gué y dirige le cheval. Tout le monde était dans l'admiration et ne pouvait assez donner d'éloges à l'adresse de ce jeune homme.

On a prétendu qu'il avait, depuis, fait une semblable épreuve, il était assez vain pour cela, mais il est fort douteux qu'il s'en fût aussi bien tiré.

Cet homme avait l'air assez bête et une conversation plate. L'on ne se serait jamais douté qu'il eût donné au public le livre *De l'Esprit*. Il est vrai que quoique le fond de l'ouvrage soit de lui, Diderot et d'Alembert en ont retouché le style et peut-être bien lui en ont fourni plusieurs traits.

On sait la célébrité qu'il eut, et le juste châtiment qu'il mérita à son auteur. Il perdit la place de fermier général et de maître d'hôtel de la reine. Il fut exilé, mais bientôt on ferma les yeux sur son retour à Paris[1].

« Ah! que ce livre m'a coûté cher, disait-il un jour à un de ses amis qui me l'a rapporté, je

1. Ce livre, condamné par toutes les autorités, fut brûlé de la main du bourreau. Mais Helvétius s'était démis de sa charge huit ans auparavant (1750), et vivait, depuis lors, retiré dans sa résidence de Voré-en-Perche.

suis devenu l'horreur de tous les gens religieux. Je me suis mis à dos tous les philosophes moralistes. Ma fortune en a souffert de grands échecs, ma tranquillité a été troublée de mille manières, vous voyez combien j'ai à me repentir de mon extravagance.

— Cela est vrai, lui répondit son ami, voilà ce qui s'appelle payer bien cher un peu de célébrité.

— Mais, savez-vous bien, reprit Helvétius, que mon livre est à la quinzième édition. »

A ce trait, son ami jugea que son repentir n'était point sincère. La sotte vanité de cet homme continuait à prévaloir sur la raison. Il se croyait assez dédommagé par un peu de fumée, de tout ce que sa prétention à l'esprit lui avait fait perdre de considération réelle, de fortune et de repos.

LXXI

LA MÉTROMANIE

« Comment se fait-il, disait un homme d'esprit à Mlle Quinault[1], que l'auteur de la *Métromanie*[2], Piron, soit en même temps l'auteur de tant de mauvaises pièces, ou que l'auteur de tant de mauvaises pièces ait pu produire la *Métromanie ?*

— Ce problème, dit-elle, vous paraît difficile à résoudre, je vais vous en donner la solution. Piron est et n'est pas l'auteur de la *Métromanie.*

— Eh ! Mademoiselle, cette pièce a été trop justement célébrée, pour que le véritable auteur eût voulu en laisser toute la gloire à Piron.

— Vous seriez bien surpris, reprit-elle, si je

1. Jeanne-Françoise Quinault ou *Quinault la cadette* (1699-1783), célèbre actrice de la Comédie-Française, une des femmes remarquables du dix-huitième siècle, avait un salon à la mode, où fréquentait tout ce qui était alors d'aimable et d'éclairé : la société du *Bout du banc*.

2. Comédie fine et spirituelle de Piron (10 janvier 1738), sur la passion de faire des vers et inspirée par une aventure de l'époque.

vous disais que c'est à moi que le public en a toute l'obligation. Voici :

« Je n'ai pas fait un seul vers de cette pièce, il n'y a pas une syllabe à moi. Je prétends néanmoins qu'elle est toute de moi. Piron lut à l'assemblée des comédiens, une *Métromanie* qui n'est point celle que nous connaissons. Elle était comme toutes les pièces de cet auteur. Mes confrères la rejetèrent unanimement.

« Il me sembla y découvrir du vrai comique de situation et des caractères et je jugeai que, si cette pièce était retravaillée sous la direction d'une personne de goût, on pourrait en faire un bon ouvrage.

« Le lendemain, j'écrivis à Piron de m'apporter sa pièce. Tout en lui en faisant la critique, je lui inspirai assez de confiance pour qu'il me permit d'en retrancher tout ce qui n'était pas à mon goût.

« J'en retranchai plus des trois quarts. Il jeta feu et flamme lorsqu'il vit son manuscrit ainsi mutilé. Je finis par l'apaiser et il consentit à mes retouches.

« Au bout de trois mois il m'apporta un nouveau manuscrit dont je n'eus que la moitié à biffer. Enfin, après trois ou quatre élagages semblables, ce qui dura plus d'un an, cette pièce est parvenue au point où vous la voyez. Le goût qui y règne me doit toute son existence. Je ne vous ai donc

pas trompé en vous disant que le public m'en est redevable. »

C'est Voltaire que Piron a voulu peindre dans le caractère du métromane. Le rôle est assez beau pour que Voltaire ne lui en sût pas mauvais gré.

LXXII

MÉFAITS D'UNE PARODIE

Le comte de Valbelle s'était amusé, avec quelques amis, à faire une charmante parodie de la scène de Corneille où Auguste délibère pour savoir s'il doit quitter l'empire. Il représentait le duc d'A.....[1], premier gentilhomme de la chambre du roi et ayant la direction suprême des théâtres, délibérant s'il quitterait ce sublime emploi.

Des plaisanteries fines et mordantes ridiculisaient le pauvre duc et le vouaient à la risée du public. Cette parodie fut bientôt répandue à la Cour et à la ville.

Le duc se plaignit et la police fut chargée d'en découvrir l'auteur. On trouva une copie de cette pièce avec des corrections de sa main chez Marmontel[2]. Il eut beau dire qu'il n'avait fait que

1. Le duc d'Aumont.

2. Marmontel avait récité cette parodie dans un salon. — Secrétaire perpétuel de l'Académie française (1783). Jean-François Marmontel (1723-1799), dont la jeunesse se signala

corriger cette pièce, ne la trouvant pas de son goût, il fut jugé et conduit à la Bastille.

Le comte de Valbelle n'eut pas l'âme assez généreuse pour s'avouer coupable et réclamer la liberté de celui qui était puni à sa place.

Son valet de chambre, lié d'amitié avec celui de la marquise de Pompadour, désapprouvait fort la conduite de son maître en cette occasion et le dénonça à son ami comme l'auteur de la parodie.

Ce dernier, nommé, je crois, Papillon, s'apitoya sur le sort de Marmontel. Il en parle à sa maîtresse qui lui demanda s'il le connaissait.

« Non, Madame,

— Et d'où vient donc tant d'intérêt pour lui ?

— Cet intérêt, Madame, est celui que l'on doit prendre à l'innocence opprimée. »

C'en fut assez pour que la marquise en parlât au ministre et Marmontel fut rendu à la liberté.

Longtemps après, la marquise de Pompadour étant morte, Papillon connut la gêne. Il allait être maltraité par les fermiers généraux, lorsque Marmontel l'apprit. Il paya 36.000 livres pour venir en aide à son ancien bienfaiteur.

par des bonnes fortunes retentissantes, fut un littérateur fécond et très goûté du dix-septième siècle : ses œuvres sont tombées dans l'oubli, sauf ses *Contes*.

LXXIII

MONSIEUR LE NOIR

M. Le Noir[1] était trésorier des aumônes de Louis XV. Il était signalé par sa probité, sa sensibilité pour les malheureux, et son épouse partageait ses sentiments de charité.

Les aumônes du roi, dont il était le distributeur, ne lui étaient pas toujours exactement payées, ou le paiement en était toujours différé. Il ne voulait point que les infortunés, qui n'avaient que ce moyen d'existence, en fussent privés un seul instant. En conséquence, il les payait toujours de sa bourse et il était quelquefois en avance de 60.000 francs.

Dans la foule de ces malheureux pensionnai-

1. Jean-Pierre-Charles Lenoir (1732-1807), lieutenant de police (1774), le plus réputé criminaliste de son temps; il fut l'ennemi de Turgot. Il créa le Mont-de-Piété, améliora l'éclairage de Paris; il émigra et refusa d'entrer au service de la Russie, rentra en France et fut pensionné par Napoléon.

res, M. et Mme Le Noir en avaient adopté une vingtaine, auxquels ils se faisaient un plaisir de donner à dîner une fois la semaine, ordinairement le vendredi. C'était pour tous une fête de s'y rendre. Ils arrivaient des quatre coins de Paris. Leurs hôtes ne voulaient avoir ce jour-là que ces bonnes gens à leur table, mais il s'y glissait néanmoins, de temps en temps, quelque ami de la maison.

L'un d'eux m'a raconté qu'il était tout à la fois fort attendri et réjoui de se trouver à un semblable repas. La plupart des convives étaient d'anciens militaires, ou de vieilles demoiselles disgraciées par la nature. On admirait leur tendre respect pour leurs hôtes et les attentions paternelles de ceux-ci. Une douce gaieté animait ces repas fort bien servis et le soir tous ces malheureux se retiraient contents de n'être point rejetés de l'univers entier.

M. et Mme Le Noir, dans leur vieillesse, donnaient tous les mois une autre sorte de repas. Ils rassemblaient toute leur famille qui était fort nombreuse. Leurs enfants étaient, la plupart, dans le Parlement. C'était vraiment un dîner patriarcal.

LXXIV

LE MARQUIS DE PERAY[1]

Un garçon de la garde-robe du roi, ou plus vraisemblablement un valet de chambre, remit un jour à Louis XVI, peu après son avènement au trône, une lettre écrite de la manière la plus insinuante. On lui disait :

« Vous êtes jeune, sire, environné de personnes intéressées à vous tromper, et à vous empêcher de faire le bien que vous désirez faire à vos sujets. Il serait donc très heureux pour votre peuple, comme pour la gloire de Votre Majesté, qu'un homme honnête et vertueux, instruit de

1. Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Peray (1741-1777), fils d'un Genevois, entré aux mousquetaires, professeur de tactique de Louis XVI, sur qui il garda une grande influence et qui le nomma inspecteur des côtes. Ses ennemis le firent exiler. Il fut l'ami de Voltaire et de Rousseau et a laissé des vers, des opéras, des lettres et des ouvrages divers (*Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises*, 1771).

tout ce qui se passe et qui n'aurait aucun intérêt à vous tromper, puisse vous faire connaître la vérité, dans tous les cas où on voudrait la déguiser. Ce n'est point dans la foule de vos courtisans qu'il faut chercher cet homme. Vous ne le trouverez même pas parmi vos ministres, quelque excellent que soit leur choix, parce qu'ils ont ou des vues personnelles, ou une famille à faire avancer, ou des amis et des créatures à favoriser. Il faut donc, sire, que cet homme vous soit parfaitement inconnu, et qu'il ne puisse absolument trouver aucun intérêt dans les conseils qu'il prendra la liberté de vous donner.

« Or, cet homme, sire, j'ose l'offrir à Votre Majesté. Je suis vieux, j'ai de l'expérience, la connaissance des hommes et des affaires. Je suis riche et n'ai besoin de rien, ma famille est dans le même cas, me voilà donc sans aucun intérêt. L'amour de mon pays et votre gloire, c'est tout ce qui m'anime.

« Non seulement je dois rester inconnu à Votre Majesté et à tous ceux qui l'environnent, il faut encore que vous gardiez un silence absolu à mon sujet. Vous ferez usage de mes observations si vous le jugez à propos ; vous les contrôlerez et négligerez celles qui ne vous conviendront pas.

« Si ces conditions, qui sont les seules auxquelles je prétends consacrer mes faibles efforts

au service de Votre Majesté, vous agréent, je continuerai à vous faire parvenir mes lettres par la même voie qu'aujourd'hui, et bien entendu vous réprimerez tout mouvement de curiosité sur la manière dont ces lettres vous arrivent.

« Pour être sûr que Votre Majesté agrée ma correspondance, je la supplie de s'arrêter dimanche prochain, en se rendant à la chapelle, dans le salon d'Hercule, devant le tableau qui lui a fait donner ce nom, et de dire en le regardant : « Ce tableau me plaît toujours. » Ce sera pour moi une assurance positive de vos intentions. Mais si vous passez sans vous arrêter et sans mot dire, j'en conclurai que je dois garder le silence, et alors tout mon zèle se bornera à faire des vœux pour que Votre Majesté trouve de meilleurs conseillers que moi..., etc... »

Cette lettre plut au roi; conséquemment, il s'arrêta le dimanche suivant devant le tableau qui lui avait été désigné en disant que ce tableau lui plaisait toujours.

Dès le lendemain, le roi reçut une nouvelle lettre dans laquelle l'inconnu lui faisait part de la situation des choses et de ce qu'on en disait dans le public. Il accompagnait le tout de réflexions judicieuses sur ce qu'il y avait à faire. Cette lettre fut suivie d'une infinité d'autres dans lesquelles le roi puisait, avec la connaissance réelle des faits, d'excellentes instructions. Il en

faisait fréquemment usage dans ses conseils, où les ministres, après avoir discuté sur certaines affaires, étaient fort étonnés d'entendre le roi parler des mêmes affaires avec une certaine profondeur. De là cette réputation de sagacité que l'on a faite au roi.

Quoi qu'il en soit, le roi, guidé par son correspondant secret, en était infiniment plus respecté dans son conseil, et se portait souvent à des déterminations fort sages.

C'est en particulier à ces avis secrets qu'il dut le rétablissement de la marine et le choix qu'il fit de M. de Sartine pour ce ministère, et c'est certainement le meilleur choix que le roi ait fait de toute sa vie.

Cette correspondance dura longtemps, mais malheureusement le roi ne put pas tenir à la tentation de savoir à qui il était redevable de tant de bons avis.

Un jour qu'il avait fait un travail particulier avec M. de Sartine :

« Comme vous avez été, lui dit-il, lieutenant de police, vous avez certainement l'art de connaître les écritures. Il en est une dont je voudrais savoir l'auteur; pourriez-vous me le découvrir?

— Oui, sire, répondit M. de Sartine, je puis m'en flatter. Il faut seulement que Votre Majesté me remette un échantillon de cette écriture. »

Le roi lui en donna un, et M. de Sartine lui

promit de se mettre en compagnie de gens très experts dans ces sortes de découvertes.

Il vivait dans une liaison particulière avec M. le marquis de Peray et le pria de vouloir bien se mettre à la tête des personnes qu'il employait à cette opération.

Si le roi avait cédé à la curiosité, Peray, de son côté, ne put pas résister à la vanité. Il dit à M. de Sartine qu'il ne fallait pas aller chercher bien loin ce qu'il avait sous la main : cette écriture est la sienne déguisée. Il lui expliqua l'histoire de sa correspondance avec le roi, et, même, il ne fut pas fâché de lui faire entendre que c'était à lui seul qu'il devait le ministère de la marine.

M. de Sartine eut l'air de faire beaucoup de recherches ; enfin, il dit au roi que l'auteur de l'écriture était le marquis de Peray.

« Quoi ! dit le roi, celui qui me donnait des leçons de tactique et de géométrie militaire lorsque j'étais dauphin ?

— Oui, sire, lui-même.

— Ah ! J'en suis bien aise. Désormais, au lieu de m'écrire, il viendra conférer avec moi dans mon cabinet. Dites-lui que je veux lui parler. »

Le marquis de Peray avait effectivement donné au roi des leçons de mathématiques, et le roi l'avait assez goûté. Il le goûta bien davantage en l'entendant parler dans son cabinet. Cela ne

pouvait pas durer longtemps. Le marquis, trop fier de la confiance du roi, devint insolent.

Ce n'était plus cet homme, toujours sage dans ses avis, réservé, modeste. Il fut désormais aveuglé par l'ascendant qu'il avait pris sur le roi.

Les ministres, M. de Maurepas lui-même, ne purent qu'être jaloux, et adroitement ils combinèrent le moyen de le perdre.

Comme il paraissait convenable de lui faire un traitement de faveur pour les services qu'il rendait au roi, on imagina de lui donner un emploi qui, en flattant singulièrement son orgueil, ne tarderait pas à le compromettre. Ils firent rétablir en sa faveur la charge d'inspecteur des côtes, qui avait été précédemment remplie par trois maréchaux de France, et on y attacha un traitement annuel de 60.000 livres.

Il était autorisé à faire dans tous les ports une réforme générale, et, connaissant son esprit, on l'attendait là. M. de Sartine, quoique placé par lui au ministère de la marine, n'avait plus à s'en louer, depuis qu'il était entré dans le cabinet du roi. Lassé de ses hauteurs et de sa suffisance, il s'était réuni à M. de Maurepas pour opérer sa disgrâce.

Ils firent secrètement la leçon à l'intendant de Brest et aux commissaires de la marine sur la conduite qu'ils avaient à tenir avec cet inspecteur. Il les trouva donc très opposés à ses vues.

Sûrs d'être soutenus par le ministre, ils écrivirent une foule de lettres et de mémoires, dans lesquels ils le représentaient comme un tracassier qui voulait tout bouleverser et qui mettrait le plus grand désordre dans la marine si on le laissait faire.

M. de Maurepas et M. de Sartine rendirent compte au roi de toutes ces lettres, mais de manière à marquer toujours le plus grand intérêt pour le marquis. Ils disaient que certainement il n'avait pas prétendu abuser des droits de sa place, mais ce grand travail avait dû affaiblir ses organes; il avait besoin de repos et il se remettrait facilement. Ils ajoutèrent qu'il était en ce moment à La Rochelle et qu'ayant dans ce pays une terre considérable, que son mariage avec Mlle ... lui avait procuré, le mieux serait de lui conseiller, de la part de Sa Majesté, d'aller y passer quelque temps.

Le roi ne vit dans tout cela que l'expression d'une franche amitié pour lui et autorisa en conséquence ses ministres à lui écrire de sa part.

Ils le firent; mais au lieu d'une lettre amicale et de pure exhortation de la part du roi, on lui écrivit la lettre la plus sèche, dans laquelle on lui ordonnait, de par le roi, d'avoir à se retirer sur-le-champ dans sa terre de ....

Il s'y rendit, écrivit au roi lettres sur lettres pour se plaindre du traitement qu'on lui faisait subir. Toutes les avenues du trône étaient fer-

mées, aucune de ses lettres ne parvint. Le marquis de Peray eut tant de chagrin qu'il en mourut au bout de six mois.

Telle est l'histoire de cet homme justement célèbre. Elle a été racontée par M. de Maurepas lui-même à M. l'évêque de Senlis de qui on la tient et qui n'aura pas manqué de la consigner dans ses mémoires.

On m'a assuré que le marquis de Peray était de son nom : Masson, fils d'un marchand de bois de Blois.

LXXV

MONSIEUR D'ANGEVILLERS

La manière dont M. d'Angevillers[1] fut fait surintendant des bâtiments du roi après la mort de M. de Marigny est très particulière.

M. le Dauphin, père de Louis XVI, l'avait admis dans sa familiarité. Il lut un jour à ce prince ce trait d'histoire où le duc d'Angoulême[2] demandait à Bonnivet[3] et à Montchenu, ses favoris, ce qu'ils voudraient être, s'il parvenait un jour à la couronne.

« Je suis dans la marine, répondit Bonnivet, et je souhaiterais être votre amiral.

1. Charles-Claude de la Ballarderie, comte d'Angivilliers, directeur général des bâtiments du Roi, très aimé de Louis XVI, lié avec Turgot qu'il fit nommer, Vergennes et Calonne. Il possédait un cabinet de minéralogie célèbre; le salon de sa femme, amie de Mme de Pompadour, était un des mieux fréquentés des gens d'esprit de Paris.

2. Depuis, François Ier.

3. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet (mort en 1525), amiral en 1488, courageux mais malheureux militaire.

— Moi, dit Montchenu, je vous avoue que je suis très gourmand, et, comme je serais fort aise d'avoir une bonne table à vos dépens, je voudrais être votre maître d'hôtel.

— Eh bien ! vous aurez l'un et l'autre ce que vous demandez, leur répondit le duc d'Angoulême. »

Il se souvint effectivement de sa promesse lorsqu'il fut sur le trône.

« Ce trait est plaisant, s'écria M. le Dauphin ; eh ! bien, d'Angevillers, il me prend la fantaisie de vous faire la même demande. Si jamais je suis roi, que vous faudra-t-il ?

— Puisque Monseigneur me permet de lui ouvrir mon cœur, je vais lui répondre. Je n'ai ni l'ambition de Bonnivet, ni la gourmandise de Montchenu, mais j'ai le goût des beaux-arts et, puisque M. de Marigny descendrait de son trône si Monseigneur montait sur celui de France, je le supplierais de me nommer surintendant des bâtiments.

— Je vous le promets, lui répondit M. le Dauphin.

— Grand merci, Monseigneur, mais qu'il me soit permis de lui faire observer que, d'ici à ce temps-là, les choses pourraient bien changer de face. Monseigneur pourrait fort bien l'oublier, des méchants me perdraient dans son esprit ou des jaloux l'empêcheraient de remplir cette pro-

messe. Il n'y aurait qu'un moyen de la rendre inébranlable.

— Quel moyen? Voyons.

— Si Monseigneur me l'ordonne je le lui dirai. Ce serait de me donner cette promesse par écrit.

— La proposition est bonne. Je l'agrée pour la singularité du fait. »

Il prit aussitôt une plume et écrivit : « Dans le cas où la place de surintendant des bâtiments viendrait à vaquer, j'ai promis à M. d'Angevillers de m'employer à la lui faire avoir, autant que les circonstances me le permettront. » M. d'Angevillers mit le billet dans son portefeuille et l'y oublia pendant bien longtemps.

M. le Dauphin meurt et Louis XV survécut dix ou douze ans à son fils. Lorsque Louis XVI monta sur le trône, M. de Marigny donna sa démission. L'abbé Terray[1], contrôleur général, demande de réunir la surintendance des bâtiments au ministère des finances. Le roi y consent.

Le bruit en est bientôt répandu, et M. d'Angevillers, se souvenant alors du billet de M. le Dauphin, s'empresse d'aller le montrer au roi,

1. Joseph-Marie Terray (1715-1778), créature de Maupeou, qui le nomma contrôleur des finances; homme dissolu, ministre sans scrupule, un de ceux qui firent le plus de mal à la monarchie. Louis XVI se hâta de le remplacer par Turgot.

auprès duquel il fut admis pour avoir été employé dans son éducation.

Le roi reconnut l'écriture de son père et lui dit que sa promesse sera fidèlement exécutée. En conséquence, il fait appeler l'abbé Terray, lui déclare que la réunion proposée n'aura point lieu, ayant à disposer de cette place pour honorer la mémoire de son père, M. le Dauphin.

M. d'Angevillers fut nommé. Il a dignement exercé ses fonctions jusqu'à la Révolution.

Cette place était honorable et lucrative.

LXXVI

CONSEIL INTIME DE MM. TURGOT ET MALESHERBES

M. François, intendant du cardinal de Fleury, avait deux filles : l'une, Mme Douet, riche financière, qui avait beaucoup d'esprit; l'autre, Mme de Blondel, veuve d'un conseiller d'État, qui n'avait pas moins d'esprit que sa sœur, et qui avait de plus une physionomie si douce, si agréable, qu'elle entraînait tous ceux qu'elle avait intérêt à captiver.

Ces deux femmes étaient le conseil intime de Turgot et Malesherbes, après que Louis XVI les eut élevés au ministère. Trois fois par semaine, ils venaient conférer avec elles sur les objets les plus importants. M. François, le frère de ces dames, qui avait eu une mission en Angleterre, et qui depuis s'était toujours mêlé de politique, était admis dans ce conseil.

Tel était l'ascendant de Mme de Blondel, qu'elle sut obtenir une injustice de ces deux ministres

naturellement portés à être justes. Il s'agissait d'un passe-droit en faveur de M. Douet, maître des requêtes. Elle trouva le moyen de l'obtenir, tout en convenant que la chose était injuste puisqu'elle contrariait tous les usages.

J'ai eu souvent, à mon retour d'émigration, l'occasion de voir cette dame. La famille de ma belle-sœur était alliée à celle de son mari. Malgré les malheurs de la Révolution, elle avait conservé toute son amabilité et ses grâces. Elle m'accueillait toujours avec bonté.

LXXVII

LE PRINCE JUSTINIANI

Un particulier, sous le nom de prince Justiniani, a longtemps joué, à Paris, le rôle d'un homme d'une grande naissance et d'une grande fortune. Il n'avait point de fortune et l'on a douté de sa naissance. Voici à son sujet un fait bien positif.

Il se présenta un jour chez M. de Malesherbes et le valet de chambre de ce ministre, ayant bien considéré le prince, crut le reconnaître. Il fit part à son maître de ses soupçons et pria de lui laisser un instant pour causer avec lui.

Le ministre ayant consenti, le valet de chambre fut s'entretenir avec le prince. Après l'avoir bien fixé et étudié, il crut se rappeler que le prince était son ancien camarade et ami Charlot, avec lequel il avait été élevé au château de Malesherbes.

Il en parle à son maître après l'audience, et celui-ci se rappelle fort bien d'un Italien qui se

qualifiait de comte Justiniani, qui était venu s'établir au village de Malesherbes où il vivait à peu de frais.

Cet Italien avait un fils qui venait souvent au château et qui, n'ayant point d'autres compagnons de son âge que les laquais, passait son temps à jouer avec eux. Il ne fut donc pas étonné que son valet de chambre reconnût Charlot dans le prince Justiniani. Pour avoir été pauvre dans sa jeunesse et le camarade de ses laquais, il n'en était peut-être pas moins ce qu'il prétendait être. C'est dans ce goût qu'en parlait M. de Malesherbes.

Quoi qu'il en soit, le véritable ou prétendu prince, après avoir épuisé tous les moyens que les aventuriers mettent si adroitement en usage pour se procurer de l'argent et faire des dupes, se trouvant à la veille d'être mis à Bicêtre[1] comme escroc, trouva le moyen d'échapper de Paris et de sortir du royaume.

Tout cela ne l'empêcha pas de marier son fils, qu'il appelait le prince de Chio, avec la nièce du prince évêque de Liège.

1. Louis XIII en voulut faire une maison de retraite pour militaires ; Louis XIV en fit un hôpital, ce devint en même temps un pensionnat et une maison de force.

LXXVIII

LE MASQUE DE BON APPÉTIT

Dans un bal masqué de Versailles, on ne fut pas peu surpris de voir un masque d'une taille de six pieds et de fort belle structure, qui, tous les quart d'heure, se présentait au buffet, mangeait en trois minutes un chapon ou la moitié d'un jambon et buvait, en quatre coups, deux bouteilles d'un vin de bourgogne excellent. Il disparaissait ensuite pour revenir un quart d'heure après recommencer avec le même appétit ou plutôt la même voracité.

Ce manège durait depuis deux heures lorsqu'on crut devoir en avertir le roi, tant on était intrigué de savoir qui pouvait être ce masque.

Le roi se plut à l'observer au buffet, il le vit ensuite gagner la porte de la galerie qui donne dans l'œil-de-bœuf[1]. Il le fait suivre.

1. Antichambre du grand appartement du roi, où les courtisans se rasssemblaient avant de rentrer chez le prince.

Sorti de l'œil-de-bœuf, on le voit courir à toutes jambes, descendre les escaliers de quatre à quatre, gagner le corps de garde des Cent-Suisses, et bientôt après reparaître pour rentrer dans la galerie et regagner le buffet.

On eut bientôt découvert que c'étaient les Cent-Suisses qui se succédaient dans ce manège. Comme ils étaient tous de même taille, on croyait que c'était le même personnage puisqu'on voyait toujours le même masque.

Le roi en rit beaucoup et ordonna que le buffet fût toujours bien garni pour tous ceux qui viendraient.

LXXIX

BROUILLERIE DE LA REINE
AVEC LA NOBLESSE DE LA COUR

Une petite querelle de Cour a, dit-on, été la cause d'une fâcheuse prévention que la reine a conservée toute sa vie contre la noblesse de la Cour. C'est aussi l'origine des calomnies atroces débitées contre la reine.

Tandis qu'elle n'était que dauphine, Louis XV voulut, je ne sais dans quelle occasion, lui donner une fête qui exigeait d'assez long apprêts. L'impératrice[1] écrivit au roi à ce sujet et le pria de vouloir bien faire honneur à la princesse de Lorraine, comme parente de la dauphine, d'y danser la première après les princesses du sang.

Le roi n'y trouva point de difficulté et le promit. Le bruit s'en répandit bientôt parmi la

1. Marie-Thérèse, mère de Marie-Antoinette.

noblesse française, et, la veille du jour où devait se donner la fête, les dames de la Cour, piquées de ce que l'on voulait donner le pas sur elles à une princesse étrangère, formèrent la résolution de ne pas se rendre à cette fête.

Le roi en fut instruit. Au lieu de faire appeler les maris et de leur dire qu'il les rendra responsables de cette mutinerie de leurs femmes et qu'ils seront tous, ainsi qu'elles, chassés de la Cour et privés de leurs charges, il rassemble ses ministres et délibère avec eux sur cette importante affaire.

Ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de donner au roi le conseil d'écrire à chacune des dames de la Cour une lettre, où il déclarait que l'honneur qu'il ferait à la princesse serait sans conséquences. Ainsi fut fait et les dames françaises assistèrent à la fête.

L'une d'elles, soit en son propre nom, soit y étant autorisée par les autres, n'eut rien de plus empressé que de témoigner à Madame la Dauphine la douleur qu'elle avait ressentie de cette petite contestation, dont elle la suppliait de ne pas savoir mauvais gré à la noblesse française.

La dauphine, un peu piquée, lui dit qu'elle ne pouvait s'empêcher de convenir que la noblesse française était très aimable mais aussi fort « insolente ». Peut-être ignorait-elle la force du terme, ainsi qu'autrefois avait paru l'ignorer le cardinal

Mazarin, qui prétendait n'entendre par cela qu'« insolite ».

Quoi qu'il en soit, le mot fut saisi dans toute la force de sa signification par les dames qui l'entendirent, et qui le répétèrent tout bas à celles qui ne l'avaient pas entendu. Il en résulta qu'elles furent courroucées au point que, s'étant mises à table quelques instants après, elle ne mangèrent point et eurent l'air de ne prendre aucune part à la fête.

La dauphine ne tarda pas à s'apercevoir de leur mécontentement, et, comme elle était fort jeune, elle ne craignit pas de l'augmenter en se permettant, avec ses favorites d'alors, quelques petites gaietés sur la contenance de celle-ci, les manières de celle-là, etc... Les dames en furent outrées.

De là l'espèce d'inimitié qu'elles lui vouèrent et les torts criminels qu'elles ont supposés à cette princesse qui, du reste, y donna assez lieu par son inconsidération. De là encore la prévention conçue par elle contre la noblesse française et dont elle n'est jamais revenue, à ce que l'on prétend.

LXXX

VOYAGE DE JOSEPH II EN FRANCE

L'empereur Joseph II[1] ne fut nullement satisfait de son voyage en France[2]. Il y voyait trop de choses propres à exciter son admiration, pour ne pas exciter aussi son envie et sa jalousie. Il ne trouva pas qu'on y eût pour lui toute la consécration qu'il croyait être due à sa qualité de philosophe. Plus d'une fois il reçut des leçons extrêmement mortifiantes qu'il s'était justement attirées.

En voici une arrivée à Bordeaux. M. le maréchal de Mouchy[3], gouverneur de cette ville, et

1. Le frère de Marie-Antoinette.

2. 18 avril 1777. — Un second voyage eut lieu en juillet 1781.

3. Philippe de Noailles, duc de Mouchy (1715-1794), servit vaillamment en Italie, en Bavière, dans les Flandres; maréchal de France en 1775, il commanda la Guyenne jusqu'en 1785; fidèle royaliste, la Révolution le décapita à soixante-dix-neuf ans.

chargé de lui en faire les honneurs, le conduisit aux Chartrons. Il lui fit considérer la beauté du port où on voyait quatre à cinq cents vaisseaux, l'étendue et la richesse des magasins. Le maréchal s'était fait accompagner de cinq ou six principaux négociants que Joseph II se plut à interroger.

Ils lui expliquèrent la nature et le genre de leur commerce, avec cette précision et cette clarté que savent employer des hommes habitués à traiter de grandes affaires. L'illustre voyageur semblait tout surpris de ce qu'il entendait. Il finit par dire à ces négociants, qu'après tout ce qu'il voyait et qu'il entendait, il n'avait aucun doute que si le roi de France, dans un besoin pressant, demandait 6 milions au commerce de Bordeaux, il les aurait dans l'espace de trois jours.

« Nous ne vous dirons pas précisément, Monsieur le Comte, ce que pourrait faire pour le roi le commerce de Bordeaux, dans un besoin pressant (répondit celui des négociants qui portait la parole), mais tout ce que je puis vous dire, c'est que si M. le comte de Falkenstein (c'est sous ce nom que voyageait Joseph II) avait besoin de 24 millions, ces Messieurs ici présents et moi, nous nous ferions forts de les lui procurer en vingt-quatre heures. »

Il y avait peut-être dans cette réponse un peu de fanfaronnade gasconne, mais elle était excel-

lente pour relever, d'une part la grandeur du roi, et de l'autre rabaisser la fierté de l'empereur. Il sentit toute la force de la leçon qui lui fut faite. Le maréchal de Mouchy, de qui l'on tient ce trait, a raconté qu'il avait pâli en entendant ce discours, et s'étant retourné d'un autre côté il ne dit plus une parole.

LXXXI

FORTUNE DE M[gr] DE LORY

Pendant la maladie de Louis XV[1], à Metz, toute la Cour s'empressa de se rendre dans cette ville. Les logements y étaient devenus très rares et fort chers.

Le duc de La Rochefoucald eut bien de la peine à en trouver un dans une auberge, à un troisième étage. Vis-à-vis de cette auberge, logeait M. Louet de Lory, conseiller au Parlement de Metz. Il avait vu arriver le duc, dont il ignorait le nom, mais qu'il jugeait bien être un grand seigneur par ses équipages et ses valets. Il le voit bientôt après à une fenêtre du troisième étage. Touché de pitié de le voir si mal logé, il va le trouver et lui offre obligeamment un appartement dans sa maison.

1. Août 1744; c'est à sa guérison que Louis XV reçut le surnom de Louis le Bien-Aimé, du fait du poète Vadé.

Le duc accepte avec satisfaction. Son hôte et sa femme sont pleins de prévenances pour lui. La maladie du roi se prolonge et le duc se trouve heureux de se trouver chez d'aussi honnêtes gens.

Lorsqu'il fut question de se séparer : « Je voudrais bien, leur dit-il, vous témoigner ma reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour moi, mais d'après la connaissance que j'ai de votre caractère de modération, j'ignore ce que je pourrais faire pour vous rendre plus heureux. Il me vient une idée. Vous avez plusieurs enfants, donnez-m'en un, le deuxième ou le troisième, celui que vous destinez à l'Eglise ; j'aurai soin de son éducation, il recevra la même que mon fils et j'arrangerai si bien les choses qu'il ne sera jamais à votre charge. »

Le père et la mère pleurèrent de tendresse à cette proposition. Le duc leur avait inspiré tant de confiance, qu'ils ne crurent pas devoir lui refuser leur enfant.

Le duc le conduisit à Paris, lui fait donner les mêmes maîtres qu'à son propre fils et il en prend le même soin. Il le place au séminaire quand il en est temps et ne le perd pas de vue. A peine est-il prêtre, qu'il le met auprès d'un évêque en qualité de vicaire général, et, vers l'âge de trente ans, il le fait nommer à l'évêché de Tarbes, d'où il a depuis passé à celui d'Angers.

Tel est le principe de la fortune de ce prélat qui, par ses qualités personnelles, ne serait vraisemblablement pas parvenu à cette dignité, sans cette protection inspirée par la reconnaissance.

LXXXII

NOMINATION A L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Après la mort de M. de Beaumont[1], la reine, à l'instigation de l'abbé de Vermont[2], s'empressa d'aller demander au roi l'archevêché de Paris pour M. de Brienne[3], archevêque de Toulouse. Le

1. Christophe de Beaumont (1703-1781), prélat d'une grande charité et une belle figure d'évêque, eut à lutter, à l'archevêché de Paris (1746-1781), contre les Jansénistes et les philosophes.

2. Mathieu-Jacques de Vermond (1735-fin dix-huitième siècle), bibliothécaire du collège Mazarin, fut envoyé à Vienne en 1769, sur l'indication de Brienne, pour enseigner le français à l'archiduchesse Marie-Antoinette, devint son lecteur en France lors de son mariage et lui fut toujours un excellent conseil de pondération. Brienne lui dut d'être appelé aux finances.

3. Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), qui fut un administrateur excellent dans son archevêché de Toulouse (1763), un ministre des finances de bonnes intentions (1787), était surtout un homme faible, il ne mérite pas ce qu'en dit cette anecdote, quoique ayant prêté serment à la constitution civile du clergé. Cardinal et de l'Académie française.

roi lui promit de faire cette nomination dès le lendemain.

La reine l'annonça à l'abbé de Vermont, et celui-ci en fit aussitôt part à l'archevêque. Ce dernier crut, à son tour, devoir en instruire Mme de Vernage, veuve d'un médecin célèbre et riche[1], qui était sa bonne amie, par un billet qui lui fut remis en présence de trois militaires. L'un d'eux était le marquis de Grégoire de Saint-Sauveur.

Mme de Vernage ne put contenir sa joie et, tout en demandant le secret à ces Messieurs, elle leur fit part de la bonne nouvelle.

L'un des militaires fut en toute hâte avertir Mme la comtesse de Marsan. Celle-ci, après avoir dit aux personnes qu'elle avait à souper qu'une affaire importante l'appelait à Versailles, et les avoir priées de souper sans elle, fait atteler son carrosse et part pour la Cour.

Arrivée à Versailles, elle demande à voir la reine, et s'enferme avec elle dans son cabinet. Elle lui parle avec tant de chaleur, d'éloquence et de force, sur la fausse démarche qu'on lui a fait faire, en l'engageant à proposer au roi, pour Paris, un homme aussi décrié pour ses principes et pour ses mœurs. Elle lui représente, d'une ma-

1. Célébré par Voltaire. Il avait été anobli pour avoir guéri de la petite vérole le dauphin, fils de Louis XV.

nière si propre à l'en convaincre, le déshonneur qui rejaillirait sur elle, la haine et le mépris qu'elle s'attirera de la part de tous ceux qui ont de la religion et des mœurs, que la reine, après l'avoir écoutée avec beaucoup d'attention et sans mot dire, reconnaît son imprudence, la confesse et veut tout aussitôt la réparer.

En effet, elle va rendre compte au roi de sa conversation avec M[me] de Marsan, et rend à Sa Majesté la parole qu'il lui avait donnée pour son protégé.

Le roi était enchanté, car c'était uniquement par complaisance pour elle qu'il s'était arrêté à faire un pareil choix.

« Mais, dit-il alors à la reine, qui nommerons-nous?

— Sire, nommez qui il vous plaira, pour moi je ne veux plus m'en mêler. Je suis trop honteuse de vous avoir proposé un homme qui convient si peu à cette place, pour ne pas désirer vous en indiquer un autre.

— Voyons donc, dit le roi. » Il prend son almanach et lit la liste des évêques. Lorsqu'il arriva à M. de Juigné[1], évêque de Châlons :

« Eh! dit-il, c'est celui-ci qui paraît convenir le mieux, car il faut à Paris un homme régulier

1. Antoine-Éléonor-Léon Leclerc de Juigné (1728-1811), digne successeur de M[gr] de Beaumont, émigré il vécut depuis dans la retraite.

et fort aumônier, or il a ces deux qualités. » Il le nomma effectivement.

Voilà toute l'intrigue qu'il y a eue pour cette nomination. Ce n'est ni M. de Vergènes, ni aucun autre, comme on l'a prétendu, qui ait fait prendre au roi cette détermination. On tient tous ces détails de Mme la comtesse de Marsan et c'est l'un de ses affidés qui me les a racontés.

LXXXIII

MARIAGE DU DUC DE CRILLON

Le duc de Crillon[1] avait trouvé pour le comte son fils un mariage très convenable. La naissance, la fortune, les qualités de la jeune personne, tout paraissait assorti.

Les parents étaient déjà d'accord et le mariage devait se faire le lendemain. Mais voici que le duc aperçut dans sa future belle-fille, un certain air de tristesse et, la prenant en particulier :

« Mademoiselle, dit-il, il me semble lire dans vos yeux que vous n'êtes point satisfaite. Parlez-moi à cœur ouvert. Est-ce que le mariage que

1. Illustre famille du Comtat-Venaissin, originaire d'Italie ; la seigneurie fut érigée en duché en 1725. Il s'agit ici de Louis, duc de Crillon-Mahon (1718-1796), le vainqueur de Minorque en 1780, comme commandant de l'armée espagnole et qui prit Mahon en 1782, dont il porta le nom ; il avait passé du service de la France à celui de l'Espagne ; il laissa deux fils qui, tous deux, jouèrent un rôle important sous la Constituante.

vous devez faire vous déplaît? J'aime beaucoup mon fils, mais je vous proteste que je ne prétends pas l'aimer à vos dépens, ainsi je vous déclare que si vous ne voulez pas l'épouser je ferai rompre le mariage. »

Le jeune demoiselle, en entendant ces paroles, se sentit soulagée d'un poids immense. En remerciant le duc de sa bonté, elle lui dit qu'elle n'avait point précisément de répugnance pour son fils, mais qu'elle n'osait pas se promettre d'être heureuse avec lui. Elle n'en savait pas la raison, mais elle ne l'aurait certainement pas choisi pour époux si elle avait été libre.

« Auriez-vous quelque inclination? lui dit le duc.

— Non Monsieur, je vous le proteste.

— Sans avoir d'inclination, auriez-vous pour quelqu'un un goût plus décidé que pour mon fils? Avouez-le moi.

— Eh! bien, oui, Monsieur le duc, je vous l'avoue. Je connais un homme pour qui je n'ai point d'amour et que j'épouserais cependant avec bien de la satisfaction.

— Il faut, Mademoiselle, que je sois tout à fait votre confident; ainsi, dites-moi quel est cet homme.

— Puisque vous l'exigez, je vais vous le dire. C'est vous-même.

— Vous plaisantez?

— Non, en vérité.

— Vous parlez donc bien sérieusement, vous m'épouseriez de préférence à mon fils ?

— Oui, Monsieur le duc, ce mariage me donnerait autant de joie que l'autre me causerait de l'inquiétude.

— Eh ! bien, soit, je vous épouse. »

La chose ainsi convenue, le duc de Crillon va trouver son fils et lui dit en présence de plusieurs de ses camarades :

« Vous autres jeunes gens, avec tous vos airs prétentieux, vous vous imaginez plaire à toutes les demoiselles, et vous ne savez pas que vous ne faites que leur donner du dégoût pour vous, au lieu de leur inspirer de l'amour. Je suis bien persuadé que nous autres, barbons, leur plaisons le plus souvent bien plus que vous. »

Les jeunes gens de se récrier et de rire.

« Eh ! bien, Messieurs, prenons pour exemple Mlle N... et demandons-lui qui elle préfère épouser, mon fils ou moi. Je vous déclare, mon fils, que si elle me donne la préférence, et si ses parents y consentent, je l'épouse. »

La compagnie croyait à une plaisanterie.

La demoiselle, interrogée, déclara solennellement qu'elle choisissait le père et témoigna toute la satisfaction qu'elle aurait en l'épousant, si ses parents le voulaient bien.

Les parents y consentirent et le mariage se fit

le lendemain. La bonhomie du duc de Crillon lui laissait espérer une vie heureuse, tandis que les prétentions de son fils l'avaient alarmée à juste titre.

LXXXIV

M. MÉTRA LE NOUVELLISTE

Chacun fait son bonheur comme il l'entend. M. Métra[1] avait placé le sien à débiter des nouvelles, à se faire un auditoire attentif dont il s'occupait tous les jours, à repaître la curiosité des gens.

La manie des journaux n'existait point encore et la *Gazette de France*[2] était une faible pâture pour les nouvellistes. M. Métra, honorable bourgeois de Paris, avait de 10 à 15 mille livres de revenu. Il était conséquemment au-dessus de tous les besoins, il n'était plus d'un âge à être tourmenté

1. Les *Nouvelles* de Métra sont, avec le Journal de Hardy, une des sources les plus précieuses de l'histoire du règne de Louis XVI. L'histoire des nouvellistes serait intéressante à écrire ; La Bruyère en a fait un joli portrait.

2. La *Gazette* fut créée en 1631 par d'Hozier et Théophraste Renaudot, avec l'appui de Richelieu. Elle prit, en 1762, le titre de *Gazette de France* et devint un quotidien en 1792.

par de grandes passions. Logé tout auprès des Tuileries, il venait tous les jours s'y établir dès le matin quelque temps qu'il fît, et ne manquait pas d'y revenir après son dîner. Le lieu de ses séances était le café de la terrasse des Feuillants, ou la terrasse même tenant au café, lorsque le temps était beau.

C'était une chose curieuse à voir que le groupe de nouvellistes rassemblés autour de lui. Ce qu'il y avait de plus curieux encore, c'était M. Métra lui-même, dont le gros nez donnait à sa figure un air très capable et dont le ton imposant faisait recevoir comme des oracles les paroles qui sortaient de sa bouche.

Il est vrai que ses nouvelles étaient non pas seulement exactement vraies, mais encore prévues. Il était instruit même avant les ministres du roi, et lorsqu'une nouvelle se débitait dans Paris, le roi ne manquait pas de demander si elle venait de Métra. On avait pleine confiance en lui. Les courriers du lendemain ne manquaient pas d'en apporter la confirmation.

Il fondait ses nouvelles sur sa correspondance et ses conjectures. Sa correspondance passait donc pour être immense, et ses conjectures se trouvant presque toujours vérifiées par l'événement, l'on ne pouvait qu'admirer la profondeur de son jugement.

Cependant M. Métra n'avait rien de tout cela ;

sa correspondance était fort bornée, de même que ses facultés intellectuelles. Comment expliquer ses nouvelles? Le voici.

M. le comte d'Aranda[1], ambassadeur d'Espagne, se plaisait à se promener tous les matins, en chenille[2], au jardin des Tuileries. Il venait quelquefois se joindre au groupe de M. Métra. Il fut charmé du ton d'importance avec lequel il lui entendait débiter ses nouvelles, et, voulant lui faire jouer un rôle encore plus important, il le prit un jour en particulier et lui dit :

« Vous ne me connaissez pas, mais je veux me découvrir à vous. Vous me plaisez parce que vous êtes un original et que je le suis aussi. Je suis le comte d'Aranda. Je suis mieux que personne instruit de tout ce qui se passe en Europe, et avant qui que ce soit, parce que je paye mieux que tous les autres. Vous recevrez tous les matins de moi, sans que personne puisse s'en douter, le

1. Don Pedro Abaraca y Bolea, comte d'Aranda (1718-1799), ambassadeur d'Espagne en Pologne, puis, en 1766, président du conseil de Castille. C'était un des « ministres éclairés » de l'époque; il fit d'importantes réformes; il expulsa d'Espagne la Compagnie de Jésus (1767). Obligé de quitter le ministère (1773), il fut nommé ambassadeur en France, fut activement mêlé aux négociations du traité de Versailles. L'influence des réformes de la Révolution le porta encore au ministère en 1792, mais il fut renversé bientôt par E. Godoï.

2. Habillement du matin porté par les hommes avant d'avoir fait leur toilette.

bulletin des nouvelles que vous pourrez débiter dans la journée et que vous donnerez comme provenant de votre correspondance et de vos conjectures. Je vous procurerai par là une grande jouissance et j'en serai moi-même fort heureux, quand ce ne serait que de pouvoir ensuite rire avec vous des sots auditeurs que cela vous fera. »

M. d'Aranda lui tint parole et, pendant qu'il fut ambassadeur en France, M. Métra reçut exactement son bulletin et sut parfaitement jouer son rôle.

LXXXV

TRAITS DU COMTE DE MIRABEAU

On a prétendu que Mirabeau était un lâche, mais le comte Louis de Narbonne, avec lequel il s'est battu, a hautement rendu témoignage à sa bravoure.

Il peut se faire que dans sa jeunesse il ait eu de la répugnance à se battre. C'est peut-être pour vaincre cette timidité naturelle, que dans son enfance il se fit voleur de grand chemin.

On ne peut pas douter qu'il ait joué ce rôle, après le témoignage de son beau-frère le marquis du Saillant. C'est de sa bouche que l'on tient que le comte de Mirabeau, âgé de dix-sept à dix-huit ans, était venu passer quelque temps auprès de sa sœur au château du Saillant. La forêt de ce lieu, où jamais, jusqu'alors, voleur ne s'était établi, devint le théâtre de fameux vols. Il est vrai, ce que l'on n'avait jamais vu nulle part, que tous les effets volés étaient restitués quelques jours après par les soins d'un capucin.

On ne pouvait pas concevoir ce que cela signifiait. Mirabeau en riait à gorge déployée et, sous le prétexte d'aller lui-même à la recherche des voleurs, il sortait le soir au clair de la lune pour détrousser les passants, en leur mettant le pistolet sur la gorge.

Ce manège dura près de six mois, il fut enfin reconnu par le curé de l'endroit, qui sans rien dire lui remit sa bourse, et fut le lendemain matin réveiller M. du Saillant pour lui dire quel était le voleur.

On peut bien croire quelles mesures prit le marquis, pour que son beau-frère ne continuât pas cet infâme métier. Il le trouvait, néanmoins, tellement de son goût, qu'en voyant M. du Saillant venir, les larmes aux yeux, lui faire des reproches, il éclata de rire, comme s'il ne se fût agi que d'une espièglerie.

Cet homme passait pour avoir un tel talent de s'insinuer dans les esprits, et de séduire les personnes même les moins disposées à se laisser entraîner, que, dans un seul entretien, il fit tourner la tête à une jeune duchesse, qui pourtant était si prévenue contre lui qu'elle voulait lui refuser sa porte, s'il s'était présenté seul.

Il se glissa dans la maison, en compagnie du marquis de La Queille, son parent, et la duchesse n'osa pas renvoyer Mirabeau.

Il savait parfaitement le moyen d'apprivoiser la jeune personne, aussi il ne parut nullement troublé du froid accueil qu'il en reçut. Elle était nonchalamment assise sur un canapé, tenant une brochure à la main.

« Vous lisez, lui dit-il, Madame la duchesse, tel livre, je le reconnais à la couverture », et il discuta avec tant d'intérêt sur le livre qui venait de paraître, que la dame ne put s'empêcher de se plaire à l'écouter. Elle avait déjà lu une partie du livre, elle se mit aussi à discuter sur le même sujet. Mirabeau lui fit adroitement quelques légères objections qui la mettaient à même de montrer de l'esprit; à mesure qu'elle s'échauffe, Mirabeau paraît faiblir dans la discussion.

Il la laisse un moment jouir de son triomphe, et, bientôt après, il trouve le moyen, par des tableaux non moins voluptueux que délicats, d'exciter l'imagination et les sens de cette dame.

Le marquis de La Queille ne douta point que les choses n'eussent été poussées à l'extrême, s'il n'eût été présent.

LXXXVI

TROIS FEMMES DE LETTRES CÉLÈBRES AU XVIII[e] SIÈCLE

La première, M[lle] de Launay[1], se fit connaître par une lettre pleine de sel, qu'elle écrivit à Fontenelle, à l'occasion d'une visite que celui-ci avait faite à M[lle] Le Ford, fille d'une grande beauté qui feignait d'être possédée du démon, par le conseil de sa mère. A quelles bassesses ne conduit pas l'intérêt ou la vanité !

Cette lettre ayant mis M[lle] de Launay en réputation, M[me] la duchesse du Maine, dont elle était femme de chambre, et à qui elle avait eu le mal-

1. M[lle] Cordier de Launay, baronne de Staal (1684-1750), fille d'un peintre. Elle fut la lectrice et la dame de confiance de la duchesse du Maine, et fut l'âme de la petite cour de Sceaux; impliquée dans la conspiration de Cellamare, elle fut mise à la Bastille; elle épousa, en 1735, un officier suisse, le baron de Staal. Ses *Lettres* et ses *Mémoires* sont une des œuvres les plus charmantes du début du dix-huitième siècle.

heur de déplaire à cause de sa maladresse et de sa vue basse, commença alors de l'apprécier, et la fit jouir de sa société et même de ses confidences. Tout cela lui valut d'être enveloppée dans la disgrâce de la duchesse et de passer avec elle deux ans à la Bastille.

Ayant ensuite épousé M. de Staal, officier des gardes suisses, et depuis maréchal de camp, elle écrivit ses mémoires, où le cœur humain est peint avec autant de vérité que de finesse. Cet ouvrage se fait livre avec délices, par l'union si rare de l'éloquence et de la simplicité de l'esprit et du goût, de la pureté du style et du naturel.

On lui reprochait de n'avoir pas dit dans ses mémoires tout ce qui la concernait. Elle répondit fort poliment qu'elle ne s'était peinte qu'en buste.

La seconde femme est Mme de Graffigny [1]. Qu'on se représente la femme d'un capitaine d'infanterie, vivant en Lorraine, dans sa gentilhomière, tout occupée de son ménage, et qui ne songeait rien moins qu'à devenir auteur.

Elle était aimable, avait du naturel et fixa l'at-

1. Françoise d'Issembourg d'Happoncourt, dame de Graffigny (1695-1758). Lorraine d'origine qui se fixa à Paris en 1748, protégée par la duchesse de Richelieu. Ses *Lettres d'une Péruvienne* (1746) eurent un très gros succès. Elle a fait aussi des drames et des petites pièces pour les enfants.

tention de Mme de Boufflers[1] qui eut l'occasion de la voir dans quelque château. Elle l'attire chez elle et lui propose quelque temps après de l'accompagner à Paris où elle voulait passer l'hiver.

Mme de Graffigny se fit une grande fête d'accompagner Mme de Boufflers, et celle-ci ne manqua pas, à son arrivée, de la présenter à ses amis.

Elle avait une société de gens d'esprit qui, un jour, formèrent le projet de s'ériger en une sorte d'académie, où chacun serait obligé de porter à son tour une de ses productions à lire, ne fût-ce qu'une chanson. Mme de Graffigny eut beau demander grâce, représenter qu'elle n'était qu'une provinciale, qui n'avait qu'autant d'esprit qu'il en fallait pour goûter celui des autres et admirer le leur, elle ne put obtenir de dispense et fut obligée de se soumettre à la loi commune. On lui dit pour la consoler : « Si vous ne faites rien qui vaille, vous n'en aurez pas moins payé votre écot à la société, puisque cela nous amusera. »

Elle venait de lire l'histoire du Pérou, et, l'esprit plein du temple du soleil, des imas, etc..., elle forma là-dessus son plan des *Lettres péru-*

1. Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon, marquise de Boufflers, joua un rôle à la Cour du roi Stanislas à Lunéville. Une des femmes les plus spirituelles de son temps, surnommée, pour d'autres raisons, la « dame de volupté ». Il ne semble pas que Mme de Graffigny acquît chez elle sa renommée, mais plutôt comme commensale de Voltaire.

viennes, et, se livrant à son inspiration, elle sut si bien employer le langage de la nature, que, lorsqu'elle lut ses premières lettres, au lieu de se moquer de la provinciale, l'on ne put assez admirer la beauté de son génie.

Enfin la troisième femme était Mme Ricoboni[1]. C'était une médiocre artiste de la Comédie italienne. Retirée du théâtre à l'âge de soixante ans, elle n'avait pour vivre qu'une pension de quinze cents livres. Elle jugea qu'elle pourrait augmenter sa fortune et occuper ses loisirs en écrivant.

Elle se mit à faire des romans, et chercha dans la nature même ses tableaux et ses expressions. Si elle n'eut point dans cette carrière un brillant succès, elle en obtint un réel. N'étant ni riche, ni belle, elle n'eut point de prôneurs, mais, ce qui devait bien plus lui plaire, elle eut beaucoup de lecteurs.

A la beauté du naturel, et à la vérité des sentiments de tous ses ouvrages, on peut joindre un ton de décence qui plaît toujours.

1. Marie-Jeanne Laboras de Mézières, femme Riccoboni (1714-1792). S'étant éprise de l'acteur Antoine Riccoboni, elle l'épousa et entra au théâtre. Ses romans ont de l'intérêt, mais trop de redondance.

LXXXVII

LA FORTUNE DE M. DE LABORDE

M. de Laborde[1], banquier de la Cour, avait plus de trente millions, et n'avait qu'une cinquantaine d'années à la Révolution. D'où lui venait cette si grande, si prompte fortune? Le voici :

Il avait commencé par être « falot » à Bayonne, c'est-à-dire qu'il servait à éclairer le soir les personnes qui voulaient se transporter d'un quartier à un autre. Les sols qu'il gagnait à ce métier étaient employés à apprendre à écrire et à compter.

Il demeurait chez une vieille tante qui faisait un petit commerce. Il y prit le goût du négoce.

1. Jean-Joseph, marquis de Laborde, né à Jaca (Aragon) en 1724, mort en 1794 guillotiné. C'était un grand banquier de Bayonne, qui vint à Paris, y amassa une fortune énorme, dont il fit du reste un usage généreux ; il fonda la Caisse d'Escompte en 1763. Choiseul lui donna le titre de marquis. C'est le père du comte de Laborde, le grand archéologue du dix-neuvième siècle.

Il avait dix-neuf ou vingt ans lorsque cette tante mourut, elle lui laissa la boutique qu'il vendit pour un milier d'écus. Avec ces fonds, il acheta deux mulets et des marchandises qu'il alla vendre à Pampelune. Là, il en acheta d'autres dont il charge ses mulets et qu'il vendit avantageusement à Bayonne. Bientôt il eut quatre mulets et deux muletiers, puis vingt-cinq qui allaient et venaient continuellement.

Pampelune ne borna pas ses spéculations, il les étendit jusqu'à Madrid et fit avec cette ville un commerce immense.

Ses observations lui firent concevoir un heureux projet qu'il soumit au plus rigide calcul. Il savait que la France achetait son or à la Hollande pour la fabrication de ses monnaies. Il pensa qu'il y aurait un grand profit à employer préférablement les piastres. Il résulta de ses calculs que le profit serait au moins de deux millions par an.

Il vient à Paris et se présente chez M. le duc de Choiseul, lui communique son plan et lui en démontre l'utilité, sans lui rien dire de son secret. Il ne voulut lui dire son dernier mot que lorsque le ministre eut pris l'engagement de le placer à la tête de cette entreprise avec cent mille écus de profits annuels.

Cette entreprise s'exécute avec le plus grand succès. C'est du Mexique que Laborde tire son or, ce qui lui donna l'occasion d'en tirer beau-

coup d'autres objets sur lesquels il fit les plus heureuses spéculations.

Bref, tout lui fut prospère, si bien que la place de banquier de la Cour étant venue à vaquer, que le duc de Choiseul croit ne pas pouvoir mieux faire que de l'y nommer.

Cette place était comme le palais de Plutus et la fortune de M. de Laborde ne pouvait que s'y augmenter encore.

Voilà comment cet homme intelligent, intègre et laborieux, est arrivé à une immense fortune.

LXXXVIII

LA CHANOINESSE DU PERON

Le comte du Peron, gentilhomme de la Marche, monté sur un cheval, conduisait sa fille, aussi à cheval, et que suivait un valet à pied, à Baume-les-Dames en Franche-Comté.

Il n'était pas loin de Besançon lorsque, s'étant arrêté à une auberge, auprès de laquelle stationnait une belle voiture, il entend prononcer le nom de du Peron. Il croit que c'est à lui que l'on en veut, mais un autre répond à ce nom. C'était le maître de la voiture, qui était un très riche négociant de Neufchâtel voyageant pour ses affaires.

Le comte lui demande s'il se nomme effectivement du Peron, lui dit que c'est aussi son nom et qu'il va à Baume-les-Dames, pour faire recevoir sa fille chanoinesse.

Du Peron, le négociant, lui dit qu'il n'a point d'autre nom, que son père était comme lui né-

gociant, mais que son grand-père était un gentilhomme d'Auvergne qui avait été aux îles, où il avait fait une petite fortune, qui s'était fort augmentée dans les mains de ses deux descendants.

« L'Auvergne et la Marche se touchent, répondit le comte du Peron, et ce qu'il y a de certain c'est qu'il y avait une branche de ma famille établie en Auvergne. »

Il n'en fallut pas davantage pour constater la parenté, et du Peron le riche, qui en était flatté, s'empressa de dire :

« Vous allez à Baume-les-Dames, je suis connu dans cette maison, entrez dans ma voiture et je vous y conduirai. »

Cette parenté fut on ne peut plus avantageuse à la jeune chanoinesse. Son nouveau parent lui fit bâtir une maison dans le chapitre, lui fit une pension et de fréquents cadeaux. Enfin, à la Révolution, il l'attira chez lui, à Neufchâtel, lui donna un bel appartement dans sa superbe maison, et lui laissa à sa mort plus de cent mille écus.

Peu de dames émigrées ont joui d'un bonheur semblable.

LXXXIX

LE BON VILLAGE

La marquise de Laiser[1] s'était réfugiée avec ses enfants dans un village de Savoie, à peu de distance de Montmeillan. Cette ville était à chaque instant menacée de l'arrivée des Français. Mais, comme cette dame avait souvent éprouvé la fausseté des bruits que l'on répandait, elle ne se pressait point de chercher un autre asile.

Un jour, on vient en toute diligence lui dire que les Français sont arrivés et qu'il faut partir sur-le-champ. Elle aurait voulu rester que son hôte et tous les habitants du village, tant elle y était chérie, s'y seraient opposés, car ils n'auraient pas pu la cacher avec sûreté.

Elle n'avait ni cheval ni voiture, rien de prêt pour le voyage; on ne lui laisse pas même un

1. Ancienne famille d'Auvergne. — Armes : de sable à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile et d'une rose de même et en pointe d'une rose et d'une étoile d'argent.

quart d'heure pour s'habiller, on la presse tellement que, remplissant avec précipitation ses poches du peu d'or et d'argent qu'elle avait, elle n'a pas le temps de ramasser celui qu'elle laisse tomber à terre.

La voilà en route avec ses enfants et deux domestiques ; après avoir gravi de hautes montagnes et fait bien du chemin sans savoir où elle allait, elle arrive à la porte d'un couvent de Chartreux.

Elle y est fort bien accueillie, y tombe malade et y reste jusqu'à ce qu'elle soit bien rétablie. Elle ne tarda pas à apprendre que les Français s'étaient retirés de Montmeillan et s'empresse de retourner dans ce village.

Elle ne se flattait point d'y rien retrouver de ce qu'elle avait laissé ; elle se consolait en pensant que, du moins, elle ne serait pas obligée d'aller plus loin.

Son hôte la voit revenir avec satisfaction. Elle rentre dans son ancien logement et n'y trouve rien. Mais un moment après, elle n'est pas peu surprise de voir tous les habitants du village venir lui rapporter, l'un une malle, l'autre un matelas, celui-ci du linge, celui-là des livres ou d'autres effets. Ils s'étaient distribué tout ce qu'elle avait pour le mettre à couvert chez eux, et tout lui fut exactement rendu, jusqu'à l'argent qu'elle avait laissé tomber.

Quelle fut sa joie ! Il faut dire que la marquise de Laiser, par ses bonnes qualités et ses vertus, avait su mériter l'estime universelle.

J'ai vu cette dame depuis à Paris.

XC

LE CHEVALIER D'APCHON

Le chevalier d'Apchon[1], capitaine de vaisseau, renommé pour sa grande loyauté, était tranquille à Chambéry avec une foule d'autres émigrés, lorsque le marquis de Montesquiou[2], à la tête d'une armée, vint s'emparer de cette ville.

Elle était sans défenses, les émigrés ne pouvaient donc pas y rester en sûreté; ils n'eurent que le temps de se sauver et laissèrent à la discrétion des Français leurs bagages et leurs effets.

Le chevalier d'Apchon avait pour toute fortune une cassette contenant 40.000 francs en or; mais il se trouva si pressé de partir qu'il n'eut même pas le temps de recommander à son hôte de la bien cacher.

1. Chef d'escadre; s'était distingué dans la guerre d'Amérique.

2. Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac (1741-1798), maréchal de camp en 1780, de l'Académie française en 1784, fut général en chef de l'armée du Midi en 1792, conquit la Savoie, mais, suspect, dut émigrer.

Il vint le lendemain à Genève chez Mme Frakner, qui avait été l'amie de Voltaire, et où se trouvait une très nombreuse compagnie. Là, il se met à faire toutes ses complaintes sur la perte de son argent. Son chagrin était extrême et il ne ménageait pas les termes en parlant des Français. Mme Frakner eut beau lui faire signe, il continuait de plus belle, lorsqu'enfin elle l'avertit que leur commissaire général était là. Cela ne calma pas son emportement.

« Tous les ménagements, disait-il, me feront-ils rendre mon argent? »

Le commissaire général[1], qui entendait tout cela, n'ouvrit pas la bouche, mais, s'étant informé secrètement du nom de l'hôte du chevalier d'Apchon, il envoya sur-le-champ des ordres pour qu'on lui demandât la cassette et qu'on la lui apportât.

Le lendemain, il se fit un plaisir de la remettre lui-même au chevalier d'Apchon, pour lui prouver qu'ils n'étaient pas tous des gueux comme il l'avait prétendu la veille.

Le chevalier fut infiniment touché de ce procédé généreux, et son aventure m'intéresse d'autant plus que je l'avais connu à Rochefort, où il m'avait invité à dîner sur son bord.

1. Délégués envoyés en 1792 par l'Assemblée nationale.

XCI

LE COMTE DE GOYON

Le comte de Goyon[1], gentilhomme angevin, né avec d'heureuses dispositions pour les sciences et les belles-lettres, employait ses loisirs à les cultiver.

Il n'était jamais sorti de son château, mais son goût s'était formé par la lecture des bons auteurs.

L'Académie des sciences de Berlin proposa un sujet à traiter, auquel elle attachait un prix de 600 livres. Le comte de Goyon se mit au travail et envoya son mémoire à Berlin. Ce mémoire est jugé le meilleur du concours et le prix lui est adjugé.

1. Il s'agit probablement de Guillaume-Henri-Charles, vicomte de Goyon d'Arsac (1740-1805), mort à Berlin où il avait été élu membre de l'Académie, auteur de nombreux ouvrages (*Éloges du chancelier de l'Hospital*, *du cardinal Georges d'Amboise*, *de Louis XII*, *plans d'éducation*, etc.).

M. de Goyon écrit à l'Académie pour la remercier et, en lui disant combien il avait été flatté d'avoir mérité ses suffrages, il ajoute que cette honorable récompense lui suffit et que, sa fortune le mettant à même de se passer de l'encouragement que l'Académie destine aux talents, il la supplie de vouloir bien joindre les 600 livres qui lui sont adjugées au prix de l'année suivante, dans l'espérance que cela contribuerait à améliorer le sort d'un homme de lettres moins favorisé que lui des biens de la fortune.

L'Académie est singulièrement touchée de ce procédé, et croit ne pouvoir mieux le reconnaître qu'en envoyant à M. de Goyon des lettres d'associé à sa Compagnie.

Cet académicien, après avoir fait la première campagne des Princes, se trouva sans ressources. Comptant sur la charité de ses confrères, il part pour Berlin et se présente au président de l'Académie. Il en est parfaitement accueilli, ainsi que de tous les autres membres. On réclame pour lui les bontés du roi, qui lui accorde une pension de 50 louis.

Avec cette pension et ce qu'il retirait de quelques écrits, le comte de Goyon vécut à Berlin plusieurs années avec autant d'agrément que de considération.

XCII

M. DE DAMMARTIN ET Mme DE LISTENAU

M. de Dammartin, gentilhomme d'Uzès, s'était retiré à Berlin après la première campagne des princes, et y gagnait sa vie à composer des romans.

Mme la comtesse de Listenau, maîtresse du roi [1], les lut, et, ayant été informée du mérite personnel de leur auteur, elle désira l'avoir pour gouverneur de son fils.

L'ayant prié de passer chez elle, elle lui demanda s'il voudrait bien se charger de ce soin important.

« Madame, lui répondit-il avec beaucoup de noblesse, si le roi me donne une pareille commission pour son fils, je suis tout prêt à lui obéir. »

La dame fut d'abord un peu mortifiée, mais

1. Frédéric-Guillaume II.

comme elle avait beaucoup d'esprit, elle ne put point blâmer la délicatesse du gentilhomme français. Le roi fut prévenu, et le lendemain, M. de Dammartin s'étant trouvé chez Mme de Listenau lorsque le roi y vint, Sa Majesté lui demanda gracieusement s'il voudrait se charger de l'éducation de son fils. Il répondit qu'il serait très heureux de lui donner cette marque de son respect.

La chose ainsi arrêtée, Mme de Listenau s'engage par contrat à lui donner une somme de 12.000 francs et de lui faire une pension annuelle de 1.000 écus sa vie durant.

M. de Dammartin se consacre tout entier à son élève. On lui avait laissé contracter quelques mauvaises habitudes, il réussit à l'en corriger, et au bout de six mois cet enfant était devenu charmant.

Le roi meurt et Mme de Listenau est soupçonnée d'avoir soustrait des trésors, on l'accuse encore de crimes d'État. Elle est arrêtée et étroitement gardée chez elle. Le précepteur est aussi privé de la liberté, on veut la lui rendre, mais il préfère rester enfermé avec son élève et la malheureuse mère.

Enfin, après un an de détention, et l'examen de tous ses papiers, Mme de Listenau est déclarée innocente, et néanmoins on confisque tous ses biens. On ne lui laisse que sa maison de Berlin

et 12.000 francs de pension, encore exige-t-on qu'elle se retire à Breslau.

Cette femme, pénétrée de reconnaissance pour M. de Dammartin, fait en sa faveur par-devant notaire, une délégation de 3.000 francs sur les 12.000 qu'on lui avait assignés, et lui remet cette délégation en lui témoignant tous ses regrets de ne pouvoir lui assurer le paiement de cette pension au delà du terme de sa propre vie.

M. de Dammartin, touché d'un si beau procédé, et le cœur navré du dépouillement d'une femme naguère si opulente, lui répond :

« Vous aviez pris, il est vrai, l'engagement de me faire une pension viagère de 1.000 écus, mais je m'étais engagé aussi à terminer l'éducation de votre fils. Or, comme je ne puis pas tenir mon engagement, vous êtes dégagée du vôtre. »

Il refusa la délégation.

Le roi de Prusse[1] ne tarda pas à être informé de ce double trait de générosité, et, pour récompenser M. de Dammartin, il lui fit une pension de 50 louis.

1. Frédéric-Guillaume III, fils aîné du précédent.

XCIII

L'ABBÉ DANINA

Les *Annales d'Italie* sont, sans doute, l'un des ouvrages modernes les plus estimés, elles parurent sous le nom de Danina et rendirent ce nom célèbre. Diverses académies d'Allemagne et d'Italie se firent un titre de gloire de le compter parmi leurs membres.

L'abbé Danina était à Berlin, et un homme très judicieux qui s'y trouvait aussi m'a dit que, s'étant empressé de le complimenter sur son ouvrage et voulant en raisonner avec lui, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne le connaissait pas, ou ne le connaissait que fort mal. Il aurait pu lui demander, comme on prétend que Piron le fit à l'archevêque de Paris pour son mandement :

« Et vous, Monseigneur, l'avez-vous lu? »

Il me dit encore qu'ayant fait part de ses doutes aux membres les plus recommandables de

l'Académie de Berlin, ils lui avaient répondu qu'après avoir connu Danina, ils n'avaient pas été longtemps dupes de la réputation que lui avaient faite les *Annales d'Italie*.

De plus, s'étant donné des soins pour découvrir le véritable auteur de cet ouvrage et savoir comment il avait paru sous le nom de Danina, ils avaient appris qu'il avait été composé par l'évêque de Turin. Ce prélat, qui à la science joignait une sainteté exemplaire, n'ayant pas voulu publier sous son nom un ouvrage profane, l'avait fait paraître sous le nom de Danina, qui en avait été le copiste.

J'ai souvent vu cet abbé Danina chez le cardinal Caprara[1], qui l'honorait de son amitié. Nous mangions et nous causions souvent ensemble. Je jugeai qu'il était comme moi, bonhomme, mais n'ayant que des talents médiocres.

1. Légat *a latere* en France, qui signa le Concordat avec le gouvernement consulaire.

XCIV

MADEMOISELLE LOLOTTE

La célèbre Lolotte fut vendue par sa mère au célèbre lord duc d'Albermale. Elle n'avait que quatorze ans. Son caractère était charmant comme sa figure. Elle avait beaucoup d'esprit naturel qu'elle travaillait à perfectionner par l'étude des belles-lettres et de quelques notions de hautes sciences. Elle présidait avec beaucoup de grâce et de dignité à la table du duc. Sa conduite fut toujours honnête, modeste et tellement réservée qu'elle inspirait une sorte de respect et d'admiration.

Le duc, qui sentait tout ce qu'elle valait, honteux de ne pas l'épouser par un préjugé de famille, voulut la dédommager, en dénaturant la plus grande partie de sa fortune, afin de lui en laisser la jouissance après sa mort. Il fit en France des acquisitions considérables qu'il lui légua par un testament conçu dans les termes les plus honorables pour elle. Il mourut.

Deux neveux partirent de Londres pour venir à Paris faire casser le testament. Mais le Parlement, après les informations qui furent prises sur la conduite de Mlle Lolotte, maintint sa validité.

Mlle Lolotte était bien éloignée de triompher de cette victoire. Elle fit prier ses adversaires de passer le lendemain chez elle. Ils s'y rendirent.

« Messieurs, leur dit-elle, vous ne me rendriez pas justice, si vous croyiez qu'un vil intérêt m'a porté à vous disputer les biens que vous réclamiez. J'ai l'honneur de vous déclarer que je n'ai eu d'autre vue en soutenant un semblable procès que de défendre la mémoire d'un homme qui m'a aimée comme son enfant et que je respectais comme un père. Le Parlement, en me donnant gain de cause, a prouvé qu'il ne s'était pas conduit en insensé ou en homme séduit. Voilà sa mémoire vengée et cela me suffit. Quant aux biens, j'ai fait préparer par mon notaire un acte authentique de renonciation, que je vous prie de recevoir. »

On peut juger de l'admiration des deux neveux pour une aussi généreuse personne. Après cela ils furent obligés de convenir que leur oncle ne lui avait accordé de si grands bienfaits qu'à raison de la grande estime qu'il avait pour elle.

Ils se piquèrent de la même générosité et la supplièrent de garder tous les biens. Elle persista dans son désintéressement, mais ils firent tant

d'instances qu'ils la forcèrent enfin à accepter 12.000 livres de rentes.

Le marquis d'Hérouville, qui depuis longtemps aimait Mlle Lolotte, sans qu'elle eût jamais donné de son côté aucun encouragement à sa passion, n'eut rien de plus pressé, lorsque la bienséance le lui permit, que de lui offrir sa main. Elle l'épousa.

Mme la marquise d'Hérouville s'acquit une grande considération en Flandre où son mari commandait, ainsi qu'à Paris où il résidait.

C'est de ce mariage qu'est née Mme la comtesse du Chastenet-Puységur, cette femme si aimable, si instruite, si respectable qui, dans mon émigration, a daigné m'honorer de son amitié, jusqu'à vouloir partager avec moi le peu de ressources qui lui restait.

XCV

MADEMOISELLE CLAIRON

Mlle Clairon[1] fut une actrice célèbre, mais ses talents ne se bornaient pas à paraître avec éclat sur le théâtre, elle possédait tout ce qui plaît dans la société et s'assujettissait tous ceux qui avaient quelques rapports avec elle. Elle n'avait en aucune manière le ton d'une courtisane et, par sa contenance, au lieu du mépris inspirait le respect.

Le margrave de Bayreuth désira l'avoir dans son palais en Franconie. Elle se fit longtemps prier et lui promit enfin d'aller y passer une année, mais sous la condition qu'il se réconcilie-

1. Claire-Josèphe Legris de Latude, connue sous le nom de Clairon (1723-1803). Célèbre tragédienne dont l'art raffiné n'a pas été dépassé; elle vécut dix-sept ans à Anspach, auprès du margrave. Elle a laissé des *Mémoires* (1799) intéressants par leurs réflexions sur l'art dramatique.

rait auparavant avec sa femme dont il était séparé depuis longtemps. Cette réconciliation eut lieu et M[lle] Clairon tint parole.

On se souvient encore à Bayreuth, où j'ai passé huit mois de mon émigration, de tout le bien qu'y a fait cette fille célèbre. Le margrave ne l'avait appelée que pour présider à ses fêtes. Elle voulut lui être bien autrement utile. Elle lui inspira le désir du bien public, lui fit prendre le goût d'établir des manufactures dans ses États, des maisons de travail pour les pauvres, d'ouvrir des grands chemins. En un mot elle lui donna de sages conseils pour rendre florissantes ses principautés de Bayreuth et d'Erlang. Les catholiques, qui y sont établis, n'oublieront jamais que c'est à elle qu'ils doivent la construction de leur église.

Le comte de Valbelle, qui à sa naissance joignait une fortune de 100.000 livres de rentes, voulait absolument l'épouser, mais elle s'y refusa en lui disant :

« Je crois bien que si je devenais votre femme, loin de rien perdre des égards que vous voulez bien avoir pour moi, je les verrais plutôt s'augmenter par respect pour vous-même. Mais le nom de comtesse de Valbelle m'obligerait à de trop gros sacrifices pour que je puisse être jalouse de le porter. Toutes les grandes dames qui m'honorent aujourd'hui de leurs bontés croiraient au-dessous d'elles de vivre en ma société lorsque je

serais devenue leur égale. La société de mes anciennes compagnes me serait interdite et Mme la comtesse de Valbelle se respecterait trop pour se rien permettre de ce que peut faire sans conséquence Mlle Clairon. »

XCVI

M. DE SARTINE EN ESPAGNE

M. de Sartine[1], qui s'était rendu célèbre dans la police et bien plus encore au ministère de la marine, dont il avait si glorieusement opéré le rétablissement, alla, pendant les horreurs de la Révolution, chercher un refuge en Espagne.

En arrivant à Madrid, il se présenta chez le ministre le plus accrédité, lui dit que, les circonstances où il s'est trouvé ne lui ayant pas permis de voyager sous son vrai nom, il vient lui déclarer qui il est, réclamer ses bontés, et obtenir la protection royale pour demeurer à Madrid. Il raconte en même temps au ministre tous ses

1. Gabriel de Sartine (1729-1801), né à Barcelone, conseiller au Châtelet, maître des requêtes, lieutenant général de police en 1759; son rôle fut, à ce titre, très important dans l'assainissement et les embellissements de Paris. En 1774, il devint ministre de la marine et, en dépit des brocards du public, fit œuvre utile; il fut disgracié sous l'influence de Necker en 1780.

malheurs et parvient à l'intéresser à sa situation.

Le ministre le prie de l'attendre dans son cabinet, et il va apprendre au roi l'arrivée de M. de Sartine. Le roi[1] veut que le ministre le lui amène sur-le-champ, et lorsqu'il l'aperçoit il lui témoigne, plus en ami qu'en monarque, la joie qu'il a de le voir dans ses États. Il lui fait raconter toutes ses aventures, et finit par lui dire qu'ils ne se sépareront point. Il désire qu'il jouisse auprès de lui de la plus grande considération, qu'il retrouve en Espagne tout ce qu'il a perdu en France.

Après une ou deux heures de conversation, le monarque, qui avait promis à un grand seigneur de se trouver à sa noce, veut que M. de Sartine l'y accompagne. Il a beau s'excuser en disant qu'il est encore en habits de voyage et qu'il n'a paru ainsi devant Sa Majesté que par son ordre, il lui répond que c'est l'homme et non l'habit qu'il considère et qu'il ne veut pas perdre un instant pour le présenter à sa Cour.

La Cour était rassemblée chez le grand seigneur, et tous furent témoins des attentions et des caresses du roi pour son nouvel hôte. Il met le comble à ses bontés en le faisant loger dans un des plus beaux palais de Madrid. Voitures, chevaux, laquais, tout lui fut prodigué.

1. Charles IV, monarque indolent et apathique.

Jamais M. de Sartine n'avait fait un aussi beau rêve, mais ce rêve ne dura pas longtemps.

Le surlendemain de son établissement, le même ministre qui l'avait présenté au roi vint lui dire qu'il venait d'être tenu un conseil dans equel il avait été décidé, pour des considérations politiques, qu'il ne resterait pas à Madrid, que le roi lui avait choisi Barcelone pour résidence et qu'il avait ordonné qu'on lui rendît dans cette ville tous les honneurs convenables et que rien ne fût épargné pour qu'il trouvât tous les agréments qu'il pourrait désirer.

Dès le jour même, sans qu'il lui fût permis de prendre congé du roi, il dut partir pour cette destination. Arrivé à Barcelone, il se flatta, du moins, qu'il y trouverait un établissement honnête, mais le commandant l'accueillit très froidement et toute la grâce qu'il lui fit fut de le loger chez lui à un troisième étage et de lui donner un laquais pour le servir.

Voilà le résultat de toutes les caresses qu'il avait reçues du roi. Le monarque ne l'avait pas trompé, mais cela avait déplu à la Cour.

XLVII

L'ARGENT DANS LA SUISSE

M. de Saint-Mexent m'a raconté que, voyageant avec M. de Reding, sénateur de Berne, il lui avait dit que le petit pays de Schwitz[1], qui a donné son nom à toute la Suisse, lui paraissait si agréable à habiter qu'il était tenté de s'y établir.

« C'est un fort beau projet que vous n'exécuterez pas, lui dit le sénateur, je vais vous en dire la raison.

« Vous pourriez, sans doute, y vivre à bon marché, mais je craindrais que ce bon marché ne vous devînt bientôt ruineux par les difficultés que vous y trouveriez et dont vous ne pourriez vous tirer qu'avec de l'argent.

« L'argent chez nous fait tout. Si quelquefois il fait du mal, il fait aussi du bien et sauve même de la mort.

« A ce propos je vais vous dire ce qui est arrivé

1. Un des vingt-deux cantons de la Confédération helvétique, canton forestier.

à un de mes oncles, landamman[1] du lieu même où vous voudriez vous établir. J'avais un autre oncle colonel des gardes-suisses à Paris. Ce dernier avait fait avec M. de Choiseul un nouveau traité. Ses ennemis, prétendant qu'il était désavantageux à la nation, représentèrent mon oncle comme traître à son pays.

« Bientôt les habitants, croyant à une trahison, et se persuadant que leur landamman était complice du colonel son frère, le saisissent et s'apprêtent à le tuer à coups de bâton. Un domestique, qui se jette sur lui pour parer les coups, est mis à mort. Il allait périr, lorsque survint un de ses amis.

« Arrêtez, crie-t-il ; avant de tuer cet homme, il « faut le juger, comme le font tous les peuples ci« vilisés ». Il harangue la foule et l'amuse quelques instants.

« Entre temps, la femme du landamman qu'il avait fait prévenir, arrive les poches pleines d'argent, et suivie de ses servantes qui en portaient une grande quantité. Elle le distribue adroitement et les dispositions du peuple se trouvèrent aussitôt changées.

1. Le gouvernement de ce canton est à forme républicaine démocratique, dont le président (*landamman*) a l'exécutif. — Cet Aloys Reding lutta toute sa vie contre la France pour l'indépendance de son pays (1798-1802-1809-1814).

« Une voix s'élève et déclare que le colonel peut être coupable sans que son frère le soit ; depuis quelque temps les deux frères ne vivaient pas ensemble, un autre ajoute : « Ils étaient brouillés, « notre landerman est un parfait honnête homme. »

« Finalement on lui confirme ses pouvoirs pour six ans de plus. Voilà les miracles de l'argent. Allez donc vivre au pays de Schwitz. »

XCVIII

LE MARQUIS DE MARNEZIA AU SCIOTO

Le marquis de Marnezia[1], membre de l'Assemblée nationale, voyant la tournure que prenaient les choses, crut qu'il serait prudent de quitter la France et de faire ailleurs un établissement solide.

Les États-Unis d'Amérique avaient offert des terres aux Européens qui voudraient venir les cultiver, et déjà beaucoup de Français, mécontents de la Révolution, avaient pris le parti d'aller cultiver ces terres.

M. de Marnézia vendit une terre considérable

1. Claude-François-Adrien de Lezay-Marnezia (1735-1810), d'une ancienne famille de Savoie, servit dans la maison du Roi, puis quitta l'armée pour s'occuper d'agriculture avec passion. Il fut député en 1789 et démissionna pour aller fonder en Amérique, près de Pittsburg, une colonie; mais ce fut une faillite. Il réunissait, avant 1789, à son château de Monthomé, toutes les célébrités du temps; il a collaboré à l'*Encyclopédie* et écrit de nombreux ouvrages sur la campagne.

dont il retira plus de cent mille écus, engagea à son service plusieurs familles de laboureurs, et partit avec un nombreux cortège pour se rendre en Amérique. Il fut fort bien accueilli, et on lui offrit des terres où il aurait pu faire le plus bel établissement, s'il n'eût pas désiré se réunir à ses compatriotes.

Il alla donc au Scioto[1] s'établir auprès d'eux, mais ses illusions tombèrent bien vite. Il trouva parmi les Français du Scioto les mêmes passions qui lui avaient fait fuir la France. Le goût de la liberté y était sans aucun frein, l'égalité ne permettait point d'y reconnaître aucun chef, et tous les habitants étaient dévorés par l'envie et la jalousie.

Le marquis de Marnezia, arrivant avec une grande fortune, ne pouvait qu'exciter ces passions. Il ne tarda pas à se repentir d'être venu dans ce lieu ; mais puisqu'il y était, il voulut au moins tenter un effort pour mettre un certain ordre dans cette colonie.

Il rendit compte aux États-Généraux de la province où elle se trouvait, et leur proposa ses vues pour remédier aux désordres dont il se plaignait.

Les États applaudirent et ne crurent pouvoir mieux faire que de l'établir comme leur représentant, une sorte de vice-roi dans la colonie.

1. Partie de l'État de l'Ohio riveraine de la rivière Scioto.

Il semble qu'avec un tel pouvoir, joint à la naissance, à la fortune, à l'intelligence, il aurait dû en imposer. Mais les principes révolutionnaires avaient trop pénétré même ceux qui se disaient aristocrates pour qu'il fût possible de rien faire.

Après beaucoup de déboires, le marquis de Marnezia réunit les débris de ses fonds et aima mieux aller végéter dans quelque coin de l'Europe que d'être vice-roi au Scioto.

TABLE

Toulouse. — Imp. et Lib. Edouard Privat. — 1959